TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 028 — MERCREDI 16 JUILLET 1980

M. Zenko Suzuki sera élu le 17 juillet premier ministre japonais

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 140 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'aggravation de la crise afghane

Des raids soviétiques auraient fait des milliers de victimes dans des villages près de Kaboul

Infléchissant, apparemment, leur tactique, les forces soviétiques ont effectué ces dix derniers jours des raids contre une soixantaine de villages autour de la capitale de l'Afghanistan, Kaboul. Selon des témoignages parvenus à New-Delhi et diffusés par les agences de presse occidentales, ces opérations auraient fait des milliers de victimes parmi la population civile.

D'autre part, les mouvements à l'aéroport de Kaboul ont sensiblement augmenté ces derniers jours. Des gros porteurs soviétiques y atterrissent toutes les deux heures et y débarquent des troupes et surtout du matériel, en général plus mobile que celui jusqu'à maintenant utilisé par l'armée rouge. Dans leurs opérations les Soviétiques font tout particulièrement intervenir l'aviation.

D'autre part, à Moscou, l'ambassadeur de France, M. Henri Froment-Meurice, a renoncé à prononcer, le 14 juillet, à la télévision soviétique, l'allocution traditionnellement diffusée lors de la fête nationale, les autorités ayant voulu censurer un passage qui faisait ressortir les divergences de vues entre les positions française et soviétique à propos de l'Afghanistan.

(Lire nos autres informations pages 3 et 30.)

Impasse soviétique

Pensant sans doute que la tactique du pilon leur permettrait de réduire les poches de résistance, les Soviétiques viennent de lancer d'importantes opérations de représailles autour de Kaboul. S'ils ont retiré récemment quelques unités d'Afghanistan inadaptées à la lutte antiguérilla, ils les ont déjà remplacées par des éléments plus mobiles et légers. Mais ces forces et ce qui reste d'une armée afghane en déroute ne tiennent actuellement que les villes et quelques grands axes routiers. La résistance est, à l'intérieur, maître du terrain.

Moscou devrait engager au moins trois fois plus d'hommes pour quadriller un peuple qui a laissé par le passé de mauvais souvenirs à ceux — les Britanniques notamment — qui ont tenté de le dompter. Les campagnes d'enrôlement obligatoire dans les rangs de l'armée afghane pour remplacer les déserteurs n'ont guère été suivies de résultats. En revanche, la résistance dispose parmi la population de réserves inépuisables de combattants, et il semble qu'elle commence à recevoir des équipements plus perfectionnés.

Près de sept mois après l'invasion de l'Afghanistan, l'U.R.S.S. a réussi à dresser contre elle pratiquement tout un peuple dans un réflexe qui n'est pas seulement inspiré par le sentiment islamique, mais est dicté par un farouche nationalisme. Environ un million de réfugiés afghans ont trouvé accueil au Paskistan et en Iran, et ce nombre continue de croître.

D'autre part, sur le plan intérieur, le régime que les forces soviétiques ont installé au pouvoir à Kaboul se trouve également dans une totale impasse politique. Sans doute les stratèges soviétiques auraient-ils voulu que les deux tendances du parti communiste afghan coexistent au sein du gouvernement Karmal. Or celles-ci n'ont cessé de s'entre-déchirer et même de s'entre-tuer. Ces affrontements ont atteint un point culminant. Et ce ne sont vraisemblablement pas les purges annoncées par M. Karmal pour l'ouverture du ramadan qui y mettront fin. Comment, dans ces conditions, les Soviétiques pourraient-ils trouver parmi l'équipe dirigeante de Kaboul des personnalités de rechange acceptables par la population, auprès de laquelle le régime Karmal s'est terriblement discrédité ?

Sans doute son isolement explique-t-il aussi le fait que le gouvernement de Kaboul ne cesse de s'affirmer prêt à discuter avec Téhéran et Islamabad. Ce n'est pas la première fois qu'un régime en guerre tente de traiter avec ses adversaires... par-dessus leur tête. Néanmoins, avec la médiation des pays islamiques, qui sont loin d'encourager tous la résistance, et les démarches diplomatiques plus ou moins discrètes de pays comme l'Inde et même la France, le conflit afghan est, dans une certaine mesure, engagé également sur la voie de la recherche d'un règlement politique. Pour le moment, l'initiative de la Conférence islamique n'a servi qu'à assurer une légitime reconnaissance internationale à la résistance. Mais le moins qu'on puisse dire est que les pressions exercées par les Occidentaux, et les Etats-Unis en particulier, avant les Jeux olympiques n'ont guère jusqu'à maintenant favorisé un assouplissement de la position soviétique.

Au contraire, l'U.R.S.S. paraît penser que le temps travaille pour elle. Ce qui risque de s'avérer un bien mauvais calcul. S'ils veulent éviter que des groupes islamiques dogmatiques en mal d'unité s'installent au pouvoir à Kaboul, s'ils veulent limiter les coûts humain, financier et diplomatique de leur aventure, les Soviétiques devront à un moment ou à un autre se retirer effectivement du bourbier afghan.

Une politique et son image

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

Il serait difficile d'affirmer qu'au cours de ces derniers mois le « courant ait passé » entre le gouvernement et l'opinion à l'égard de certains aspects de notre politique en dépit des éléments positifs qu'elle présente notamment pour la défense de l'Occident : tels l'importance de notre effort de défense, celle d'une présence navale substantielle dans l'océan Indien ou la décision de sauver le Shaba et sans doute la Tunisie. Et maintenant que les Neuf se décident enfin à appliquer des sanctions à l'Iran, ce n'est pas nous qui interpréterons à notre guise les décisions convenues.

Mais, en contrepoint, les Français ont eu le sentiment d'attendre trop longtemps pour reconnaître l'image, qu'ils souhaitent impartiale, de leurs pays dans le conflit israélo-arabe. Ils ont éprouvé un vrai malaise devant l'abus fait par Khomeini de notre hospitalité pour renverser un chef d'Etat à l'égard duquel nous avions naguère multiplié des prévenances que beaucoup trouvaient à l'époque déplacées. Puis, en recevant officiellement un certain Ghodbzadeh, nous avons feint de tenir pour un ministre responsable un homme qui couvre de son autorité ou de son impuissance le mépris flagrant des règles les plus élémentaires des relations internationales.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ambassadeur de France ancien représentant permanent au conseil atlantique.

Les choix de Mme Saunier-Seïté

« Universités d'élite » contre « universités parkings »

Le ministère des universités vient de dresser la liste des diplômes nationaux de deuxième cycle (licence et maîtrise) et de troisième cycle (diplôme d'études approfondies (D.E.A.), diplôme d'études supérieures spécialisées et doctorat) qui pourront être préparés dans les universités françaises. Ces décisions font suite aux demandes d'habilitation présentées par les universités et *qui ont été soumises au Conseil national de l'enseignement supérieur* et de la recherche (CNESER) en mai et en juin. Au vu des listes publiées, de nombreux universitaires protestent, jugeant que « des coupes sombres » ont été opérées en sciences humaines et que beaucoup de D.E.A. devront disparaître dès la prochaine rentrée.

Estimant qu' « on ne peut pas tout faire partout », Mme Saunier-Séïté, ministre des universités, appelle de ses vœux un enseignement supérieur « de haut niveau ». Certains syndicalistes estiment, pour leur part, que les décisions prises vont consacrer l'*opposition entre « des universtés d'élite et des universités-parkings* ».

Encore un « mauvais coup de l'été », pour reprendre l'expression du député socialiste du Calvados, M. Louis Mexandeau. Il est vrai que Mme Alice Saumier-Seïté, ministre des universités, a une prédéliction pour les mois de juillet et d'août lorsqu'il s'agit d'annoncer des réformes. L'an dernier, elle avait choisi le début du mois d'août pour faire connaître les nouvelles modalités des carrières des universitaires. Cette année, elle attend le mois de juillet pour délivrer les habilitations des deuxième et troisième cycles. Une fois de plus, le ministre a attendu que les universitaires soient en vacances pour s'adresser à eux par décrets et circulaires.

La « rationalisation des formations universitaires » voulue par Mme Saunier-Seïté est-elle si directive et si restrictive qu'il faille s'attendre à de très vives réactions de protestation ? D'après les représentants syndicaux qui ont participé aux longues séances de travail du CNESER, le bilan final n'était pourtant pas « complètement négatif ». Dans de nombreux cas, des débats et des échanges avaient permis des « conclusions positives » et donc le maintien ou la création d'un diplôme de troisième cycle. Or ces mêmes syndicalistes constatent à la lecture des tableaux établis le 7 juillet par M. Jacques Beguin, directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités, que la réalité est toui autre.

« *Des universités entières comme Villetaneuse, Limoges Rouen, Saint-Etienne, Caen, Besançon, Brest, Chambéry, Avignon, et des disciplines comme les sciences de l'éducation, la psychologie, la sociologie, les langues vivantes autres que l'anglais, sont brutalement frappées* », déclare M. Pierre Duharcourt, secrétaire national du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.). A Amiens, nous signale notre correspondant, le président de l'université affirme que par la suppression de six troisièmes cycles et de quatre seconds cycles, « *on veut décapiter l'université de Picardie* ». A Tours, on parle de « *mutilation* » devant l'annonce de la suppression de quatre filières de deuxième cycle.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 10.)

POINT

Grâce présidentielle

A l'occasion du centième anniversaire de la fête nationale, le président de la République a décidé de réduire de quinze jours la peine des détenus condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Le cas échéant, les juges de l'application des peines pourront porter ce délai à un mois.

A la différence de l'amnistie, décidée par une loi, la grâce présidentielle n'efface pas les condamnations. Cela se comprend : héritage monarchique, elle relève du président seul, sans aucun contrepoids. Malgré ses conséquences humanitaires, plus apparentes dans le cas de la peine de mort que dans celui des remises de peines décidées à Noël ou à Pâques, elle fait l'objet de critiques périodiques que la décision de lundi va renforcer : il est paradoxal d'user d'un droit régalien pour célébrer la prise de la Bastille.

La nouvelle de la grâce présidentielle devrait être fraîchement accueillie par la chancellerie. Au cours de sa conférence de presse du 26 juin, M. Giscard d'Estaing avait donné le sentiment de prendre ses distances à l'égard du projet Peyrefitte, se félicitant, notamment, que le Sénat s'en saisisse à l'automne : pourquoi sinon pour l'amender, davantage peut-être que le souhaite son auteur ?

Le geste de « fraternité » du 14 juillet — l'expression est de M. Giscard d'Estaing — est une nouvelle pierre dans le jardin du garde des sceaux, qui n'a cessé de répéter ces derniers mois qu'il fallait rétablir la « certitude » de la peine, regrettant le laxisme avec lequel les détenus bénéficient de remise de peine.

En laissant les juges de l'application des peines porter la remise présidentielle à un mois, le chef de l'Etat se démarque, cette fois nettement, de M. Peyrefitte : le projet « sécurité et liberté » ne vise-t-il pas précisément à réduire le rôle de ces magistrats ?

La grâce présidentielle ne signifie pas que le projet Peyrefitte est abandonné ni même que son auteur est désavoué, mais elle est pour le moins l'indice d'une discordance au sommet de l'Etat sur la philosophie pénale.

(Lire page 7.)

Les Jeux de Moscou : une « vitrine » contestée

Samedi 19 juillet, devant cent deux mille spectateurs massés dans le stade Lénine, Leonid Brejnev doit déclarer ouverts les Jeux olympiques de la vingt-deuxième olympiade qui se dérouleront à Moscou et dans quatre autres *villes d'U.R.S.S. jusqu'au 3 août.*

Alors que cent quarante-trois comités nationaux adhèrent au Comité international olympique (C.I.O.), quatre-vingt-quatre seulement ont répondu à l'invitation du comité d'organi*sation en raison de* l'*appel au boycottage lancé* par le président Carter après l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan.

Afin de ne pas cautionner le régime soviétique les délégations de dix pays d'Europe occi*dentale — Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal,* République d'Irlande, San-Marin, Suisse — ont décidé de ne pas participer à la cérémonie d'ouverture.

Avec les délégations d'Espagne, du Dane*mark, d'Andorre et de Porto-Rico, elles ont* obtenu en outre que leur drapeau national ne flotte pas dans les enceintes olympiques et que lors du défilé inaugural les pancartes portent le nom de leur Comité national olympique à *la place de celui du pays.*

En dépit de ces finesses diplomatiques, les dirigeants soviétiques, qui redoutent quelque peu l'arrivée massive d'Occidentaux, ont voulu présenter sous le jour le plus avenant possible *la première capitale du communisme.*

I. — La capitale Potemkine

De notre correspondant
DANIEL VERNET

Moscou. — A la veille d'un voyage de l'impératrice Catherine II dans la « nouvelle Russie » dont il était le gouverneur, le maréchal Grigori Potemkine, pour masquer les faiblesses de son administration, fit construire à la hâte de nouveaux villages le long du Dniepr et y plaça des figurants qui y ont tenu le rôle de « moujiks endimanchés ». Ainsi le veut en tout cas la légende.

Moscou, capitale Potemkine, est *prête pour les Jeux. Les Moscovites* ne reconnaissent pas leur ville. Depuis la fin de l'hiver, on a repeint, on a planté, semé, taillé. Les rues ont été nettoyées, recouvertes de nouvelles couches d'asphalte. « *On en a mis plus en deux mois qu'en quarante ans* », dit un automobiliste. Le long de la route Léningrad-Moscou qu'emprunteront les touristes étrangers venus du nord, chaque village a reçu un stock de peinture de couleurs différentes et les isbas ont retrouvé une nouvelle jeunesse. Les plus vieilles ont été purement et simplement démolies.

En ville, les vitrines des magasins d'ordinaire poussiéreuses et vides ont été réaménagées avec coquetterie. De grands stores aux couleurs vives ont été installés et égaient les façades... et compensent le manque de produits. Jamais depuis la révolution les églises, qu'elles « travaillent » comme l'on dit ici (c'est-à-dire qu'elles soient ouvertes au culte), ou qu'elles aient été transformées depuis longtemps en entrepôts, n'avaient été l'objet de tant de soins. Celles qui se trouvent sur les *itinéraires touristiques ont été* restaurées.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

La coupe olympique

Après avoir censuré le discours de l'ambassadeur de France et le reportage d'un journaliste ouest-allemand, les autorités soviétiques ont fait savoir par la voix de l'agence Tass que tous les journalistes présents à Moscou devraient « limiter leurs reportages à la couverture des jeux sportifs ».

En somme, dans la rédaction de son article, chaque journaliste devra appliquer la bonne vieille formule : « Tout dans les muscles et rien dans la tête. »

C'est d'ailleurs, semble-t-il, la devise de la censure soviétique, dont les ciseaux sont, de loin, les meilleurs athlètes dans cette spécialité.

BERNARD CHAPUIS.

L'affaire de Broglie

M. PONIATOWSKI MET EN GARDE LES SOCIALISTES CONTRE LE RISQUE DE « FORFAITURE »

(Lire page 30.)

DEMAIN DANS « LE MONDE »

Un voyage en Océanie

L'an dernier, à cette époque, Jean-Claude Guillebaud, parti de Rome en direction de la Chine, faisait parvenir à notre rédaction, chaque jour, un article, fruit d'une quête, d'une aventure aussi, rencontrés sur son chemin. Ce fut « Un voyage vers l'Asie ».

Plus qu'un reportage au sens traditionnel du terme, il s'agissait *alors d'une interrogation sur la* religion et la misère. Chaque étape de l'itinéraire lançait au visage de *celui qui voulait bien regarder et* entendre une image, un cri. L'actualité, chaque jour, a mis, depuis, sous les flashes bien des pays traversés alors.

Cette année, Jean-Claude Guillebaud est parti vers l'Ouest et au-delà du Nouveau Monde vers le Pacifique. Le bonheur et la mémoire seront les thèmes dominants *de cette « expédition » en Océanie,* car il s'agira aussi d'un voyage dans le temps.

Sur les pas de La Pérouse, de Bougainville, de Cook et d'autres découvreurs, on aurait pu imaginer une promenade touristique dans *un paradis perdu. La réalité y est* autre. Le Pacifique n'est plus un lieu gratuit, une zone géographique sans importance faite d'îles enchantées, d'eau émeraude et de cocotiers, mais bien une sorte de laboratoire où naît l'avenir des archipels, où meurt la colonisation et manœuvrent les grandes puissances.

Après l'itinéraire vagabond et français de Jean-Marc Théolleyre *qui s'achève dans ce numéro,* « le Monde » commencera, demain, cette série d'articles de Jean-Claude Guillebaud, qui nous mèneront à travers le Pacifique sur un trajet qui sera aussi un axe philosophique.

idées

GUERRE ET PAIX

Les problèmes de défense resteront longtemps à l'ordre du jour, alors que les puissances occidentales se lancent dans un nouvel effort d'armement face à la puissance soviétique montante. Jean-Marie Daillet retrace ici les conclusions du rapport de l'U.D.F. sur la défense et se réjouit de constater un large consensus en France sur les grandes options. Yves Laulan estime lui aussi qu'une augmentation des crédits militaires est nécessaire. François de Rose s'inquiète, pour sa part, du neutralisme vers lequel la politique extérieure française donne l'impression de glisser. Pour lui, c'est avec les amis qu'il conviendrait d'abord de pratiquer la détente.

Quel budget pour la défense en 1981 ?

par JEAN-MARIE DAILLET (*)

QUE de chemin parcouru, dans l'opinion publique française, depuis qu'Alexandre Sanguinetti choisit de faire exploser sa bombe journalistique en pleine torpeur de l'été 1979 ? On peut n'avoir guère partagé certaines de ces propositions et pourtant lui savoir gré d'avoir eu le courage de l'hérésie provocante qui secoue les dogmes trop bien établis.

Son analyse de la menace était des plus lucides, et si partielles et outrancières que fussent ses conclusions (comment, sans irréalisme, suggérer à l'Allemagne fédérale de quitter l'OTAN ?), l'orientation de sa démarche avait le mérite — inattendu, et d'autant plus grand, de la part d'un nationaliste — de remettre en cause le mythe tranquillisant d'une défense nationale solitaire, neutraliste, réservant au seul Hexagone une dissuasion purement nucléaire du type « tout ou rien ».

Telle n'était aucunement la politique mise en œuvre par le président Giscard d'Estaing ni par ses prédécesseurs. Sa fameuse déclaration de 1976 n'avait fait que tirer les premières conséquences de l'évolution intervenue depuis les débuts de l'armement nucléaire français, tant dans la technologie que dans les relations internationales. Certains n'en essayaient pas moins de bloquer la défense nationale en des postures dépassées ou abstraites, et d'imposer leur vision, étonnamment restrictive, des voies et moyens de la sécurité militaire du pays, considéré isolément et comme s'il n'avait pas été, en toute indépendance, l'allié immanquablement fidèle, en cas de crise, à ses engagements envers les autres nations libres liées par les traités de Washington et de Bruxelles. Cette doctrine invraisemblablement doctrinaire, modèle ligne Maginot, tentait de s'imposer, et de fait régnait sur nombre d'esprits par une sorte de conformisme théologique, voire de terrorisme intellectuel, alors même qu'évidemment aucun chef d'Etat de la Ve République, et singulièrement son illustre fondateur, n'avait jamais manqué à la solidarité qu'implique l'alliance.

Il est vrai que la détermination atlantique s'était quelque peu relâchée au fil des ans. La fin de la guerre du Vietnam, au lieu d'inspirer aux Etats-Unis une vigilance redoublée, les poussait au désarmement unilatéral et à l'acceptation du discours soviétique sur la détente. Même les progrès de la destabilisation de l'Afrique et le déploiement de la flotte russe n'empêchaient pas Kissinger et Nixon — qui ont aujourd'hui l'impudence de critiquer Carter — de rogner constamment sur les budgets militaires. SALT fut la grande pensée de ce double règne.

Il aura fallu l'invasion de l'Afghanistan pour mettre fin à ce leurre. Et l'Amérique découvre aujourd'hui qu'elle a si longtemps abaissé sa garde qu'il lui faudra de deux à trois ans pour reconstituer une industrie de guerre capable de la rééquiper, en l'état de ses maigres effectifs actuels, pour ne pas parler de ceux que lui apporterait la conscription, si jamais celle-ci était votée... Quant aux plus fidèles atlantistes, comme la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège, le Canada, il faut avoir entendu leurs parlementaires à l'assemblée générale du traité de l'Atlantique nord supplier les Etats-Unis de ratifier Salt II pour comprendre combien peu ils se souciaient d'accroître leur contribution nationale respective à la sécurité commune. De la réunion d'Ottawa, en octobre dernier, à celle de Luxembourg, le 7 juin l'« effet Kaboul » aura fait perdre bien des illusions, mais pas assez encore pour que tous approuvent — comme le fit la délégation française, toutes tendances confondues (1) — les décisions américaines en cours sur l'installation de fusées Pershing en Europe, le programme de lanceurs stratégiques mobiles, le renforcement de la force d'intervention des Etats-Unis, etc.

Les partenaires atlantiques de la France en viennent, Etats-Unis en tête, à mieux comprendre en quoi notre politique d'effort indépendant a été plus courageuse et plus réaliste que celle des nations intégrées dans l'organisation militaire de l'alliance et pratiquement alignées sur toutes les décisions, bonnes ou mauvaises, de Washington.

Une autorité considérable

Il n'est pas contestable que l'originalité et la détermination de la politique nationale de la France, la croissance régulière de son budget militaire depuis 1976, et plus encore sa volonté manifeste de contrecarrer l'impérialisme soviétique en Afrique, par exemple — l'opération de Kolwesi, quoiqu'elle fut de modeste ampleur, en est désormais le symbole, — confèrent à M. Giscard d'Estaing une autorité considérable au sein de l'alliance. Ce qu'il a dit, lors de sa conférence de presse du 26 juin, de la poursuite de la modernisation et de la diversification de nos moyens nucléaires — l'arme à rayonnement renforcé — et de nos forces classiques, ne peut qu'avoir définitivement éclairé nos partenaires, lesquels voient bien que, en même temps, le président de la République française conduit obstinément une politique cohérente de réduction des tensions dans le monde, de solidarité économique et de consolidation de la Communauté.

Dans son essai sur « Une doctrine de défense pour la France » l'U.D.F. a effectué, en toute indépendance, une réflexion qui s'est voulue — sujet oblige — plus objective que partisane. C'est sans doute pourquoi ses propositions ont suscité beaucoup moins de polémique — sauf, naturellement, du côté communiste — que ne s'y attendaient les éternels amateurs de faits divers politiques. On se réjouit de constater, au contraire, que si le débat a été largement alimenté par notre initiative, il s'est jusqu'à présent développé dans un climat où le sens de l'intérêt national et européen l'a emporté sur l'esprit partisan : sous réserve de différences légitimes, la discussion porte non pas sur l'analyse de la menace, non pas sur la nécessité d'y faire face, non pas même sur l'intensité de l'effort à développer pour y être prêt, mais sur le terrain d'intervention et sur l'importance relative à donner à tel ou tel moyen de défense.

Ce n'est pas minimiser la portée des divergences qui subsistent sur ces deux derniers points que de dire que les premiers résultats du dialogue qui commence sur ces affaires complexes sont déjà très positifs : les événements extérieurs aidant — hélas !, — les Français et notamment les animateurs de la vie politique nationale (à la seule exception des responsables communistes), sont en voie de se rassembler sur les grandes lignes de la politique de défense la plus efficace possible, la plus dissuasive possible.

Tout doit inciter le gouvernement à accélérer, dès 1981, le rythme de la croissance de notre budget militaire. Il ne nous a pas paru excessif, compte tenu des difficultés socio-économiques à venir, d'estimer à 4 % la part du P.N.B. que les Français devraient consacrer à leurs armées en 1982 soit, en deux ans, 20 % d'augmentation par rapport au budget actuel de la défense : en francs constants, une vingtaine de milliards de francs. Pour le cas où le gouvernement trouverait cette somme excessive par rapport à la fiscalité qu'il peut estimer supportable par les Français en période d'inflation et de difficultés sociales, nous posons la question de savoir pourquoi l'on écarterait l'idée d'un emprunt.

La paix, la sécurité, l'indépendance de notre pays et du monde libre exigent en tout cas que chaque partenaire de l'alliance fasse au plus tôt le choix d'un vigoureux effort préventif. La liberté ne coûte jamais aussi cher que lorsque l'on s'est refusé les moyens de la faire respecter.

(*) Député de la Manche, vice-président de la commission de la défense nationale, président de la commission U.D.F. de la défense.

(1) R.P.R., U.D.F., P.S. Les communistes ne sont pas représentés dans cette assemblée.

Un effort insuffisant

par Yves LAULAN (*)

L'HEBDOMADAIRE *le Point* rappelait récemment que les Russes désignent les Français sous le sobriquet de « libellule », c'est-à-dire d'insecte brillant mais peu sérieux.

Comment transmettre aux Soviétiques un signal susceptible de nous faire prendre au sérieux ?

L'effort de défense français est-il suffisant, en termes économiques, c'est-à-dire de P.N.B., pour satisfaire aux objectifs de sécurité et d'indépendance nationale de notre pays ? D'emblée, déjà, qu'il me soit permis de répéter, comme je le fais depuis cinq ans, que le problème majeur de la défense française c'est celui des ressources, ou, pour être plus précis, celui de leur insuffisance.

Comment peut-on apprécier l'ampleur de cet effort ? Par rapport à ses voisins, la France ne fait pas trop mauvaise figure avec un pourcentage du P.N.B. de 4 % en 1979 (1), contre 5 % pour la Grande-Bretagne, mais seulement 3,3 % pour l'Allemagne (4,1 % en incluant les dépenses pour Berlin).

Précisons néanmoins que, pour ce qui concerne les Allemands, leur P.N.B. est supérieur de 25 à 35 % au nôtre, si bien que par tête d'habitant leurs dépenses sont un peu supérieures aux nôtres, et ils n'ont pas, bien entendu, de force de frappe à financer.

Par rapport à son effort passé, rappelons que l'effort français est tombé de 5,2 %, en 1965, à 3,7 %, en 1974, son point d'étiage, pour se relever aujourd'hui à 4 %. Un gain de 0,3 % en six ans, en regard des ambitions affichées dans la programmation militaire, ce n'est sans doute pas rien. Mais c'est peu.

En effet, quand on examine l'état actuel des forces françaises, on est en droit de se poser trois questions. Est-il normal que beaucoup de jeunes, interrogés au retour de leur service militaire, se plaignent d'avoir perdu leur temps faute d'équipements et d'occasions de les utiliser ? Cela ne met-il pas en question l'utilité du service militaire et de l'armée de conscription telle qu'elle est actuellement définie ? Ne faut-il pas une armée de métier, professionnelle et moins coûteuse ?

Est-il normal que deux sous-marins nucléaires seulement soient simultanément en patrouille, alors que la doctrine française repose encore officiellement sur la dissuasion nucléaire exercée par notre force de frappe ? Ne faut-il pas renforcer encore la quantité et la qualité de notre armement nucléaire ?

Est-il normal que l'armée française, qui pourrait être désormais amenée à s'associer à la bataille de « l'avant », ne dispose que de mille tanks AMX-30, vieux de plus de quinze ans (moins que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, mais aussi moins qu'Israël, la Syrie ou l'Egypte), de quatre cent cinquante avions de combat (autant que la Tchécoslovaquie, mais moins que la Pologne, l'Egypte ou la Syrie), que son infanterie, sauf quelques unités spécialisées, ne dispose pas encore du fusil d'assaut FAMAS 5-56 ?

Que devrait faire la France, et cela est-il économiquement et politiquement supportable ? Politiquement, je ne sais pas. Economiquement, il y a un retard à rattraper. Pour le faire dans un délai raisonnable, il faudrait d'une part relever d'un point au moins le pourcentage du P.N.B. consacré à la défense, qui devrait atteindre un minimum de 5 % selon la définition de l'OTAN.

On peut avancer trois justifications à cette proposition : nos voisins le font bien, pourquoi pas nous ? En période de sous-emploi de ressources, un tel effort pourrait exercer un effet favorable sur l'activité économique. En tout état de cause, sur le plan des finances publiques, l'allégement prévisible de nos grands programmes d'équipement, éducation, autoroutes, télécommunications, devrait fournir la marge de manœuvre nécessaire pour relever notre effort de défense à un niveau convenable.

A défaut, la France est, et restera, vulnérable ; elle risque de soumettre sa diplomatie à des contraintes extérieures inacceptables ; elle devra revoir en tout ou partie sa doctrine d'indépendance; le grand projet de défense européenne risque de rester lettre morte faute de la crédibilité que l'effort français pourrait lui apporter.

Les colloques sur la défense fleurissent et se multiplient. Tous les partis en parlent, et la presse est bruissante de débats sur la défense et la sécurité. Qu'on le sache pourtant, la seule chose qui importe vraiment, le seul signe que les Soviétiques prendront en compte quant au sérieux de notre résolution, c'est l'augmentation significative de notre effort de défense, c'est-à-dire de notre budget de défense. Tout le reste est littérature.

(1) Définition de l'OTAN.
(*) Ancien directeur des affaires économiques de l'OTAN.

Une politique et son image

Suite de la première page.)

Les délais mis à condamner l'invasion de l'Afghanistan demeurent inexpliqués, comme le refus de notre ministre des affaires étrangères de participer à un dîner de travail avec ses collègues allemand, américain et britannique, justement pour parler de l'Afghanistan, alors qu'il partageait le pain et le sel avec M. Gromyko à Paris trois semaines plus tard.

Il reste difficile de comprendre qu'à propos des Jeux olympiques une décision qui impliquait un jugement politique ait été laissée aux autorités sportives. Quelles qu'aient été nos intentions et nos réprobations, notre influence s'est trouvée finalement mise au service d'une opération destinée à servir le prestige et à rétablir l'honorabilité des envahisseurs de l'Afghanistan.

Que dire encore de la présence solitaire de notre ambassadeur le 1er mai sur la place Rouge pendant qu'à Paris une manifestation en faveur des droits de l'homme se voyait interdire les abords de l'ambassade soviétique ?

A l'occasion de l'entrevue de Varsovie, la comparaison faite avec la visite du chancelier à Moscou, laquelle s'inscrivait dans le cadre des échanges réguliers entre les deux pays, n'était pas pertinente. Dans le même cadre, c'était au tour de M. Brejnev de venir à Paris. Mais surtout, M. Schmidt à Moscou se présentait comme un homme ayant refusé la participation de son pays aux olympiades. Ayant montré le sens qu'il donne au mot « inacceptable », ce « non » ne pouvait manquer de renforcer sa position.

Peut-être était-il difficile d'expliquer que l'affaire d'Afghanistan, en provoquant le monde islamique, créait une situation qu'il était de l'intérêt des Occidentaux de laisser mûrir sans chercher à l'incorporer dans l'opposition Est-Ouest ? Une telle analyse eût pourtant mieux passé la rampe que l'affirmation d'une priorité donnée à la poursuite de la détente.

Un glissement vers le neutralisme

N'étant pas assez hypocrites pour être cyniques avec talent, nous donnons l'impression de glisser vers le neutralisme, de faire passer nos intérêts économiques avant les considérations morales et de rechercher la détente avec nos adversaires sans souci des tensions avec nos alliés.

Bien évidemment, ce n'est pas le principe des conversations avec l'Union soviétique qui est en cause. Il est naturel et nécessaire de garder ouvertes avec elle les voies de la communication, non seulement parce qu'elle est la puissance formidable que l'on sait, mais aussi en raison des liens qui nous unissent à un grand peuple et de la gratitude que nous lui devons depuis la dernière guerre.

Mais le danger n'est-il pas dans les appréciations de fond qui paraissent inspirer notre politique étrangère ?

Il n'est pas nécessaire d'être un kremlinologue pour douter que l'évolution naturelle des sociétés avancées efface nos différences avec l'Union soviétique, à condition que soient multipliés les contacts économiques, culturels, scientifiques et technologiques. Un tel espoir méconnaîtrait le caractère fondamental de l'impérialisme marxiste, dont la vocation est de s'étendre au monde entier et qui légitime, au nom de la vérité socialiste, l'imposition de régimes contre la volonté des peuples et les interventions aux quatre coins de la planète suivant la doctrine Brejnev.

Ce serait une erreur d'analyse que de voir les rapports entre le monde occidental et le monde communiste comme l'affrontement de deux blocs que l'on placerait sur le même plan pour les renvoyer dos à dos : la France, qui s'est retirée du système militaire intégré de l'OTAN sait, par expérience, que l'alliance atlantique respecte l'indépendance de ses membres. On se souvient de ce qu'il est advenu à la Tchécoslovaquie lorsqu'elle a voulu se donner un socialisme à visage humain.

Et il suffit de constater l'opposition de Moscou à toute mesure susceptible de consolider la défense de l'Europe pour savoir que, sans la couverture de l'alliance atlantique, nous n'aurions jamais pu constituer notre force nucléaire stratégique, pierre angulaire de notre indépendance.

Sur le plan de la géostratégie, les échecs de l'Union soviétique n'équilibrent pas ses gains. Une fois tombé dans l'orbite soviétique aucun pays ne s'en est dégagé. L'Egypte, la Somalie et l'Indonésie n'ont jamais eu de régime de démocratie populaire. Elles avaient des conseillers civils et militaires soviétiques, est-allemands ou cubains dont elles ont pu se débarrasser. Mais là où un parti communiste, inféodé à Moscou, a pris le pouvoir il n'y a pas de billet de retour pour la liberté intérieure et l'indépendance.

A l'égard des Etats-Unis, les responsabilités dans les récentes tensions sont partagées, les nôtres étant plus psychologiques que politiques. Celles de Washington sont sans doute plus lourdes puisqu'elles contribuent à la crise économique mondiale par suite de l'absence d'une politique monétaire et d'une politique énergétique sérieuses. Les hésitations, les manichéismes successifs, les volte-face, les initiatives abruptes, les absences de consultation, les indiscrétions de la Maison Blanche n'étaient et ne sont certainement pas de nature à inspirer confiance et justifient nos prudences. Aussi bien, n'est-ce un secret pour personne que ces difficultés n'affectent pas seulement les rapports entre Paris et Washington.

Les difficultés de la communication

Mais s'il est vrai — comme le dit M. Michel Poniatowski — que les Etats-Unis ont la force et que les seuls hommes d'Etat se trouvent de notre côté de l'océan, pourquoi alors ne pas chercher à exercer une influence positive sur le pays sans la force duquel tout le génie des hommes qui en ont n'empêcherait pas notre asservissement par Moscou ?

Il est naturel que nous soyons en désaccord avec le gouvernement américain sur tel ou tel point des affaires internationales. Mais il n'est de l'avantage de personne que ces désaccords érodent en profondeur la qualité traditionnelle des rapports entre les deux nations.

Dans les moments difficiles qu'ils ont traversés, pour les raisons que l'on sait, la générosité et l'habileté auraient pu se rencontrer pour donner à l'homme de la rue le sentiment que nous étions à ses côtés. L'indépendance de notre politique aurait conféré à une telle conduite une valeur particulière.

L'occasion n'a pas été saisie et, si douloureux qu'il soit de le reconnaître, la France n'était pas tenue ces derniers temps de l'autre côté de l'océan pour être l'amie des mauvais jours. Lorsque, pour ne citer qu'un exemple entre mille, le département d'Etat, annonçant qu'il a consulté les alliés des Etats-Unis, se croit tenu d'ajouter : « y compris la France », l'on est bien obligé de dire que quelque chose cloche dans notre manière de faire passer nos messages.

Et pourtant, les Français qui connaissent les Etats-Unis savent la sympathie qui nous était portée dans ce pays qui ne tient pas l'ingratitude pour une vertu politique et où l'on enseigne encore l'histoire. Il y a là un capital, appartenant au peuple français, sur lequel nous avons tiré de nombreux chèques et qu'il appartient à nos gouvernements de conserver.

Or, il n'est pas un observateur un peu au courant et de bonne foi qui ne sache que, profondément entamé depuis plusieurs lustres, ce capital a subi ces derniers mois un processus de dégradation accéléré.

Si les intentions qui guident notre politique sont contraires à l'image qui en est reçue, tant en France qu'à l'étranger, le mal est réparable. Mais il y a alors matière à réflexion sur les causes et les conséquences de cette discordance.

Réflexion d'autant plus nécessaire que le problème de sécurité des puissances occidentales est manifestement en train de changer de dimension.

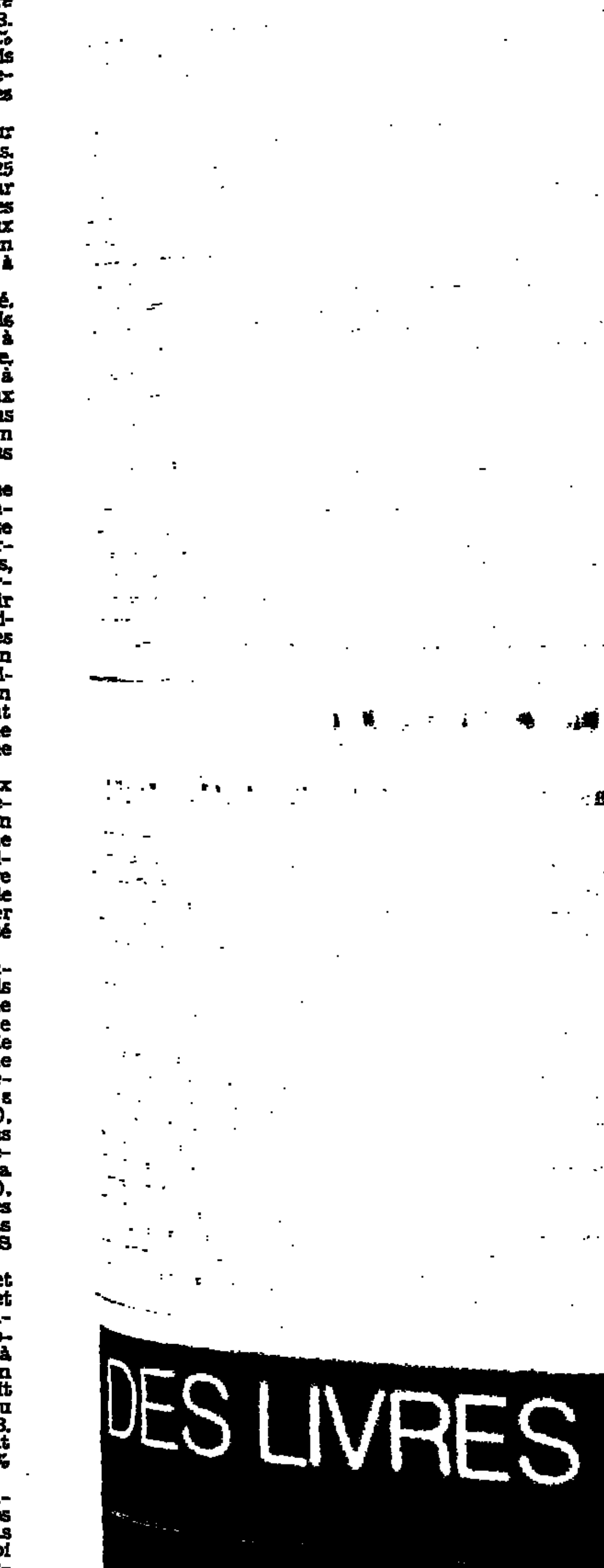
L'Europe, habituée dans le passé à entraîner le monde dans ses guerres fratricides, devenue zone de paix depuis trente-cinq ans dans un univers en convulsion, comprend soudain qu'elle pourrait à son tour être impliquée dans des conflits nés à des milliers de kilomètres de la zone couverte par l'alliance atlantique. Tel était déjà le sens de la communication que le général de Gaulle adressait au président Eisenhower et à M. Mac Millan dans son fameux mémorandum de 1958.

Ce document est resté lettre morte. Mais les problèmes qu'il prévoyait nous assaillent aujourd'hui avec une acuité perçue de tous.

Il faudra bien les aborder un jour.

FRANÇOIS DE ROSE.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

e en 1981 ?

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Les forces soviétiques auraient lancé des opérations contre une soixantaine de villages

L'aviation soviétique, soutenue par des forces terrestres, a lancé, ces derniers jours, une attaque de grande ampleur contre une soixantaine de villages afghans, des régions de Kaboul et de Gazni, au sud de la capitale, tuant *« plusieurs milliers »* de personnes, a-t-on appris, lundi 14 juillet, à New-Delhi, de source *diplomatique*. Des milliers de villageois ont fui leurs habitations et se sont précipités vers Kaboul, mais la majorité d'entre eux n'ont pu franchir le cordon de sécurité mis en place à une vingtaine de kilomètres autour de la capitale. De cinquante à soixante villages — et notamment ceux d'Aab-Darrah, Gorbut, Laiader, Tangy - E - Sayedyan, Shakardarra, Fazge et Tup-Darrah — ont été dévastés, affirme-t-on de même source. Les opérations, commencées il y a une dizaine de jours, se poursuivaient encore lundi.

Apparemment, les Soviétiques ont organisé ces opérations en représailles, après que des maquisards eurent lancé des attaques depuis les villages. Les forces terrestres soviétiques seraient équipées d'un nouvel *engin intermédiaire entre le véhicule* de transport de troupe blindé et le *char, qui a la puissance de feu d'un* tank moyen, mais est moins haut, *moins long et très mobile*. Des véhicules blindés et des Mig ont également *pilonné des villages situés* près de la route de Kaboul à Gazni, *selon un voyageur occidental qui l'a* empruntée la semaine dernière.

Ce faisant, les forces soviétiques *paraissent* changer de tactique, limitant, semble-t-il, les opérations contre *les résistants dans les maquis* et multipliant, en revanche, celles-ci, *sans avertissement, contre les villages*. Simultanément, il a été noté un accroissement des mouvements de transport vers Kaboul, depuis des bases en U.R.S.S. Du matériel militaire est déchargé dans la capitale et en grande partie transporté ensuite à bord de petits avions vers les provinces. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

Les autorités de Moscou ayant voulu censurer un paragraphe sur l'Afghanistan

L'ambassadeur de France a renoncé à prononcer son allocution télévisée pour le 14 juillet

De notre correspondant

Moscou. — L'ambassadeur de France en U.R.S.S., M. Froment-Meurice, n'a pas pu prononcer le lundi 14 juillet, à la télévision soviétique, l'allocution traditionnelle des jours de fête nationale. Les autorités ont repoussé *son texte* parce qu'il contenait une mention des divergences de vue entre les gouvernements de Paris et de Moscou à propos de l'Afghanistan, et un rappel au demeurant très discret de la position française. Elles ont laissé entendre que l'allocution pourrait être diffusée si le paragraphe incriminé était modifié, mais M. Froment-Meurice a refusé de se soumettre à la censure et a préféré supprimer totalement son intervention à la télévision soviétique.

Les autorités avaient eu la même attitude, il y a dix jours, envers l'ambassadeur américain, M. Watson, à l'occasion de l'Independence Day.

Ces incidents montrent que le pouvoir ne veut pas laisser les citoyens soviétiques en contact avec une information autre qu'officielle. La presse reste toujours très discrète sur les positions défendues par les pays occidentaux sur la question afghane, si ce n'est pour dénoncer les ingérences des impérialistes américains et des hégémonistes chinois. Rendant compte du récent sommet franco-*allemand*, l'agence Tass *s'était* contentée de noter que MM. Schmidt et Giscard d'Estaing avaient répété à propos de l'Afghanistan « *des positions connues* ». La *Pravda* avait censuré le texte du discours prononcé par *le chancelier fédéral allemand* au Kremlin, lors de sa visite à Moscou, en coupant le paragraphe consacré à l'Afghanistan et en y introduisant des commentaires désapprobateurs.

Les bons *sentiments exprimés* par M. Brejnev à M. Giscard d'Estaing, dans un télégramme de félicitations à l'occasion de la fête nationale française (*le Monde* du 15 juillet), n'ont pas empêché les autorités soviétiques d'avoir à *l'égard de l'ambassadeur* de France un geste pour le moins discourtois montrant ainsi ce que l'on entend à Moscou par poursuite du dialogue.

D. V.

Le projet français de « trilogue » voudrait donner une expression politique aux solidarités entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique

« Assurer la sécurité par le développement ; introduire une approche globale et concrète dans les relations Nord-Sud ; donner une expression politique aux solidarités historiques, géographiques, culturelles, économiques existant déjà entre l'Europe, le monde arabe et l'Afrique. » Tels sont les principaux objectifs du *« trilogue » qui n'est pas seulement* comme il est dit parfois, *« la technologie européenne plus l'argent des pétroliers arabes pour exploiter les ressources du continent africain et répondre à ses énormes besoins », c'est ce qu'a assuré M. Henry Jean-*Baptiste, conseiller technique à la présidence de la République, plus spécialement chargé du projet de coopération euro-arabo-africaine qu'il présentait pour la première fois officiellement, le jeudi 10 juillet, à Paris, devant l'Association de la presse eurafricaine.

Un cadre souple de concertation

Depuis que M. Giscard d'Estaing a *esquissé à Kigali, en mai 1979*, puis au Koweït, en février, cette année, les grandes lignes du trilogue, un groupe de travail, formé de hauts *fonctionnaires, en* a défini la nature et le contenu : ce doit être un cadre souple de concertation et de coopération triangulaire dans les domaines les plus divers. Au stade actuel, le projet comporte quatre volets :

● *ECONOMIQUE.* — *Il part de la* constatation que les trois ensembles forment *une zone privilégiée* d'échanges : l'Europe, par exemple, *fait le tiers de son commerce avec* les autres partenaires potentiels du *trilogue. Comment celui-ci viendra-*t-il s'articuler avec les accords C.E.E., A.C.P., *les dialogues euro-arabes* et arabo-africains ? *« Il ne s'agit pas de remplacer ce qui existe, précise* M. Jean-Baptiste, *mais, bien au contraire, de l'enrichir et de l'élargir. »* De même, le trilogue *ne devrait-il* pas se substituer à ce que l'ONU *tente de mettre sur pied* dans le domaine des relations Nord-Sud (*négociations globales, notamment*). Il pourrait constituer un cadre de travail complémentaire. *« Les conceptions mondialistes des Nations unies ont montré leur limite ; les pays les plus démunis, par exemple, estiment qu'elles ne tiennent pas assez compte de leurs problèmes »*, fait remarquer le maître d'œuvre du projet élyséen.

A la vérité, reconnaît-il, la coopération triangulaire existe déjà. C'est le cas notamment des opérations de cofinancements « montées » par la Caisse centrale de coopération économique, le Fonds européen de développement, la Banque mondiale, avec des concours financiers arabes. Ce ne sont pas les fonds qui manquent mais plutôt les projets — encore que plusieurs ont vu le jour et que beaucoup d'autres sont à l'étude — et les capacités de les réaliser ainsi que les garanties indispensables pour les investissements arabes en Afrique.

● POLITIQUE. — Ce volet devrait conduire à la rédaction d'une charte de la sécurité par le développement. *« L'approche que nous envisageons est essentiellement politique. Elle pourrait se concrétiser dans une conférence au sommet, rassemblant des hauts dirigeants des pays intéressés. Elle pourrait revêtir aussi la forme d'un document solennel, véritable charte de solidarité définissant les règles de conduite des Etats entre eux »*, déclarait M. Giscard d'Estaing au sixième sommet franco-africain, en mai 1979. Mais convient M. Jean-Baptiste, le trilogue *« prendra la forme qui se dégagera de la concertation entre partenaires »*.

● CULTUREL. — Pour l'heure, ce troisième volet est peut-être celui qui est appelé à prendre forme le plus rapidement. *« Il s'agit,* a expliqué le porte-parole, *de favoriser la « reconnaissance » des cultures, d'ouvrir les yeux des uns sur les autres, de faire, en un mot, que des mondes qui se connaissent mal, malgré l'ancienneté de leurs relations, ne pratiquent pas entre eux le « choc des cultures », mais acceptent leurs différences et s'en enrichissent. »* On retrouve là des préoccupations chères à M. Senghor. Aussi bien, *« pour que les facteurs culturels s'inscrivent aussi dans les relations internationales »*, plusieurs initiatives sont à l'étude : colloque *« qui ne devrait pas être réservé à une élite »*, invitant à un *« dialogue de civilisation »*, club de réflexion, fondation, projets d'édition, expositions, actions de sauvegarde de patrimoines, etc. *« Il est difficile d'imaginer un modèle de développement — l'exemple de l'Iran est là pour le souligner — négligeant les aspects culturels »*, note encore M. Jean-Baptiste.

● Le quatrième volet envisage le *« dialogue de civilisations »*, club de projets concrets « appelés à recevoir le label *« trilogue »* et un *« laboratoire d'idées »*, en même temps *qu'un centre d'analyses prospectives*. Au chapitre des projets figurent *actuellement* : la formation continue de cadres intermédiaires, les transferts de technologie, les relations entre centres de recherche, la coopération minière et, dans le domaine des énergies nouvelles, des fonds de garantie et de bonification pour les investissements financiers.

La réaction des pays intéressés

Reste, évidemment à faire accepter cette coopération triangulaire aux *divers intéressés. Le partenaire européen* ne serait pas seulement la *C.E.E. puisque M. Giscard d'Estaing* a parlé de l' « Europe démocratique *et libérale » (y compris les pays* scandinaves). L'Europe des Neuf a *reçu mandat exploratoire pour étudier* la proposition française à *laquelle la Norvège porte, semble-t-il,* un réel intérêt. Paris paraît estimer que des *raisons politiques, et pas* seulement économiques, devraient *conduire les Européens à s'y rallier*... une fois acquis l'accord du Sud.

A cet égard, M. Jean-Baptiste a déjà déployé beaucoup d'efforts pour gagner le monde arabe et l'Afrique à la cause. A l'ONU, il a présenté le projet *aux membres du groupe des* « 77 » — les pays en voie de développement — et expliqué que la démarche n'était pas de concurrencer *la recherche, au niveau mondial,* de solutions mais, au contraire, d'y participer. *Il en a fait de même au sommet* franco-africain de Nice, début *mai puis récemment, à nouveau,* dans les couloirs de l'O.U.A., auprès *de certains autres chefs* d'Etat. Cependant, un projet de résolution *sur le Trilogue, donnant notamment* mandat au secrétaire général de l'*organisation d'entreprendre* un examen de ce dossier, a été renvoyé à *la réunion des ministres des affaires* étrangères au début de 1981, à *Addis-Abeba*. La Ligue arabe sera-t-elle plus diligente ? Elle devrait à *son tour être saisie de la proposition* française. La réaction des dirigeants *des pays du Proche-Orient,* lors du voyage du président de la *République a, cependant, paru « encourageante, positive »*. Reste à *lui donner un caractère concret. « Les Arabes paraissent soucieux des risques qui pèsent sur l'Afrique »*, déclare encore M. Jean-Baptiste.

La coopération triangulaire viendra-t-elle éponger un peu les excédents financiers pétroliers pesant sur les économies des pays européens, appuyer l'effort d'investissement de ceux-ci en Afrique et l'aider plus largement à se développer ? Il faut un *« bon projet »* pour l'Afrique et c'est la mission de la France d'innover, devait encore dire M. Jean-Baptiste.

GÉRARD VIRATELLE.

LA NÉGOCIATION SUR LES ARMES EUROSTRATÉGIQUES

Washington souhaite « un échange de vues préliminaire » sur les seuls missiles à longue portée basés à terre

La *perspective* de *négociations* soviéto-américaines sur les *armements nucléaires en Europe a fait* l'objet de nombreux entretiens ces derniers jours. A Washington, M. Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. aux *Etats-Unis, qui avait déjà rencontré* M. Warren Christopher, secrétaire *d'Etat adjoint, a eu un entretien avec* M. Edmund Muskie, chef de la *diplomatie américaine.*

M. Christopher s'est entretenu, *pour sa part, à Bonn avec M. Genscher*, ministre ouest-allemand des *affaires étrangères, et plusieurs autres* responsables. Il a précisé que *les récentes concessions soviétiques* permettraient l'ouverture *« en temps utile »* d'*« échanges de vue préliminaires »* entre Moscou et Washington. Ces pourparlers devraient, selon lui, *« être inclus dans le cadre des discussions SALT 3 »* et *« se concentrer sur les missiles nucléaires de théâtre à longue portée basés à terre »* déjà déployés ou destinés à être mis en place sur le territoire européen. Cette formule exclurait donc les avions. Un désaccord subsisterait *entre Moscou et Washing*ton sur l'inclusion ou non dans les *négociations des fusées soviétiques* SS-4 et SS-5, déjà anciennes et qui *sont actuellement remplacées par* les SS-20.

Affirmant qu'il n'y a pas de divergences entre Bonn et Washington *sur ce problème, M. Christopher* a indiqué que les gouvernements *alliés définiraient leur attitude « dans les prochaines semaines » sur les bases de la négociation*. Une réunion du groupe consultatif de l'OTAN aurait lieu à ce sujet en septembre. Le gouvernement ouest-allemand s'est dit, pour sa part, dans un communiqué publié lundi, *« intéressé à la poursuite de consultations étroites* [au sein de l'OTAN] *en vue d'étudier de manière constructive et sérieuse la réaction soviétique »*.

Cette réaction a *été précisée par* un long éditorial publié, mardi 15 juillet, *par la Pravda. Le quotidien du* parti soviétique rejette la thèse selon laquelle *l'U.R.S.S. se serait « résignée à accepter »* la décision prise *par l'OTAN, en décembre dernier*, et serait d'accord pour *« limiter la discussion aux fusées soviétiques à portée intermédiaire, la décision de l'OTAN de déployer des missiles américains en Europe restant maintenue »*. Moscou est prêt, conformément à sa proposition d'octobre 1979, à *« réduire le nombre de ses fusées à moyenne portée en Europe, mais à condition que des missiles américains supplémentaires ne soient pas déployés dans cette zone »*. La négociation ne peut donc être envisagée que sous deux angles différents : *soit des « pourparlers séparés »* limités aux missiles existant *déjà de part et d'autre*, soit une négociation *« dans le cadre de SALT 3 » et abordant « simultanément et en liaison organique »* le *problème des « systèmes avancés »* américains, c'est-à-dire tous les vec*teurs nucléaires américains capables* d'atteindre le territoire soviétique.

(A.F.P., corresp.)

EUROPE

Yougoslavie

Belgrade est devenu le principal partenaire commercial de l'Albanie

De notre correspondant

Belgrade. — A l'issue d'une visite de cinq jours en Yougoslavie, le ministre albanais du commerce extérieur, M. Nadin Hodja, a signé le 14 juillet deux importants documents économiques. L'un prévoit que les échanges commerciaux entre les deux pays devraient atteindre 135 millions de dollars en 1981 contre 80 millions en 1980. L'autre concerne la période de 1981 à 1985 et prévoit des échanges de 720 millions de dollars, soit cinq fois plus qu'au cours des cinq années précédentes.

M. Hodja, premier membre du gouvernement albanais à se rendre officiellement en Yougoslavie depuis la rupture entre les deux pays, en 1948, a été chaleureusement accueilli. Il a eu un « *entretien amical et prolongé* » avec le chef du gouvernement fédéral, M. Djouranovitch, à l'issue duquel les deux hommes ont estimé que les rapports albano-yougoslaves étaient un « *facteur de stabilité et de paix* » dans les Balkans. Il a visité les républiques fédérées de Slovénie et de Macédoine et la ville de Prichtina, dans la région autonome de Kossovo, ville dont la majorité de la population est d'origine albanaise.

Les Yougoslaves, qui se déclarent « *tout à fait satisfaits* » des résultats de cette visite, en attendent non seulement un accroissement du commerce entre les deux pays voisins, mais aussi l'établissement d'une collaboration économique suivie dans les domaines des transports ferroviaires, maritimes et routiers et des télécommunications notamment.

Un rythme difficile à tenir

Depuis plusieurs années, et surtout depuis sa rupture avec la Chine en 1978, l'Albanie fait un effort visible d'ouverture vers l'extérieur. Cet effort est dicté par des nécessités économiques, le pays n'étant pas en mesure de tenir seul son rythme actuel de développement ni de poursuivre par ses propres moyens l'édification de plusieurs ouvrages d'infrastructure (dans la métallurgie, l'énergie, la pétrochimie, etc.), que les « *révisionnistes* » chinois avaient refusé de terminer avant leur départ.

Mais la recherche de nouveaux partenaires exclut certains pays : les « *socio-impérialistes* » d'U.R.S.S., en premier lieu, les « *nouveaux tsars du Kremlin* », avec lesquels l'Albanie a affirmé, à maintes reprises, qu'elle n'aurait « *plus jamais* » de relations diplomatiques. Les Etats-Unis, « *champions de l'impérialisme* » ensuite, dont les faits et gestes sont critiqués avec obstination par Tirana. La Chine aussi, qui pendant plus d'une décennie, fut le grand allié et fournisseur de l'Albanie. Il y a, il est vrai, encore un ambassadeur chinois à Tirana et un ambassadeur albanais à Pékin, mais tous les liens qui unissaient les deux pays ont été rompus. Pour l'Albanie, la Chine, comme l'U.R.S.S., a « *trahi* » le marxisme-léninisme et sa « *collusion* » avec les Etats-Unis en est une « *preuve éclatante* ». Le secrétaire général du comité central albanais, M. Enver Hodja, a consacré l'un de ses derniers ouvrages (deux volumes de plus de huit cents pages chacun) à une critique sévère de l'ancienne alliée.

Avec un second groupe de pays, Tirana serait prête à établir des relations diplomatiques, mais à des conditions déterminées. De la République fédérale d'Allemagne, les Albanais exigent au préalable le paiement de dommages de guerre d'un montant de deux milliards de marks dont Bonn ne veut pas entendre parler.

A Londres, ils demandent la restitution de 2 544 kilos d'or déposés par leur ancien régime en Grande-Bretagne à la veille de la guerre. Les Britanniques exigent, de leur côté, le paiement de quelque 800 000 livres aux familles des quarante-quatre marins qui avaient trouvé la mort en 1947 dans le canal de Corfou, après l'explosion d'une mine déposée par les Albanais.

A ces exceptions près, le gouvernement albanais souhaite commercer et entretenir des rapports normaux avec tous les autres pays. Il a, ces dernières années, intensifié les échanges avec la France, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la République démocratique allemande, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et, surtout, la Yougoslavie qui est devenue, en 1980, le principal partenaire de son commerce extérieur.

Pas de crédits étrangers

L'économie albanaise, à en croire les sources officielles, se porte bien. Reposant sur des plans strictement centralisés, elle ignore la hausse des prix.

L'Albanie n'accepte ni aide ni crédits étrangers. Elle est le seul pays, a déclaré M. Hodja, au plénum de juin du comité central, à « *édifier le véritable socialisme dans des conditions d'encerclement impérialiste et révisionniste* ». Pour payer ses achats d'équipements industriels, elle offre, en quantité semble-t-il intéressante, du pétrole, du minerai de cuivre, du chrome et du nickel.

Se souvenant du « *chantage* » de Khrouchtchev, qui avait refusé de lui livrer les quantités promises de céréales, elle travaille par ailleurs avec acharnement au développement de son agriculture. Selon les observateurs, les Albanais ne souffrent pas de la faim. La superficie des terres arables a été augmentée de plusieurs centaines de milliers d'hectares, et la radio de Tirana annonce une bonne récolte pour 1980. De bons résultats ont également été enregistrés dans l'élevage et la production de fruits et légumes que des camions Mercedes acheminent vers l'Europe centrale et danubienne à travers le territoire yougoslave.

L'Albanie demeure cependant un pays fermé. Il n'accueille ni les journalistes ni les touristes étrangers. En conflit ouvert avec l'U.R.S.S., les Etats-Unis et la Chine, se méfiant des pays « bourgeois et capitalistes » et refusant d'adhérer au mouvement des non-alignés, il édifie un socialisme qui n'a rien de commun avec celui des autres pays communistes. Ses partenaires, estiment les observateurs, devront faire preuve de beaucoup de patience pour appliquer avec lui les normes courantes en usage dans la communauté internationale.

PAUL YANKOVITCH.

Portugal

FIN DE LA GRÈVE DES PILOTES DE LA COMPAGNIE PORTUGAISE TAP

Lisbonne (*A.F.P.*). — Les pilotes de la compagnie aérienne TAP ont suspendu leur mouvement de grève qui durait depuis trois semaines, a annoncé le lundi 14 juillet un porte-parole du syndicat.

Cette décision a été prise après une intervention personnelle du président de la République. Le général Eanes avait fait valoir aux pilotes que leur mouvement portait un grave coup à l'économie nationale. L'intervention du chef de l'Etat semble avoir pris de court le gouvernement de M. Sa Carneiro, qui était décidé à suivre une politique de rigueur et à procéder à un « assainissement » de la situation économique de la TAP.

Le ministre des transports, M. José Viana Baptista, a critiqué l'initiative du général Eanes, qu'il accuse d'« *ingérence dans un domaine de la compétence exclusive de l'exécutif* », estimant en outre que l'initiative du chef de l'Etat pouvait « *favoriser à l'avenir le déclenchement de nouveaux conflits sociaux* ».

Belgique

LE ROI BAUDOUIN EST HOSPITALISÉ A LA SUITE D'UN MALAISE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Frappé d'un malaise que l'on croit d'origine cardiaque ou circulatoire, le roi des Belges a été transféré dans une clinique universitaire de Bruxelles, lundi 14 juillet. Il y restera en observation pendant quelques jours. Le souverain, âgé de quarante-neuf ans, venait de recevoir le premier ministre du Zaïre, M. Boboliko, quand il s'est senti mal.

En février dernier, il avait été opéré d'une hernie discale, et sa convalescence avait été écourtée par la crise politique et aussi par la nécessité de se rendre à Washington à l'occasion des fêtes du cent cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique, fêtes dont la première devait avoir lieu aux Etats-Unis.

Ces derniers temps, le roi paraissait fatigué, et la situation intérieure du pays ne lui permettait pas d'envisager des vacances à bref délai : les nuages, au contraire, s'accumulent dans le ciel politique, et l'on a de plus en plus le sentiment, à Bruxelles, qu'une nouvelle crise gouvernementale ne pourra sans doute pas être évitée au début de l'automne prochain. — P. de V.

Italie

Le plan gouvernemental contre la crise suscite une vive controverse politique

De notre correspondant

Rome. — Les polémiques sur les mesures économiques contre la crise, qui avaient été décidées dans la nuit du 3 au 4 juillet dernier par le gouvernement italien, cristallisent désormais toutes les tensions politiques et sociales de la péninsule. Le cabinet tripartite de M. Francesco Cossiga n'est pas seul à être secoué par l'opposition dure d'un P.C.I. qui dénonce toujours plus violemment la coalition de centre gauche, et en premier lieu sa politique économique. Si le P.C.I. définit l'ensemble de ces mesures d'austérité comme « *fragmentaires, insuffisantes et souvent injustes* », il centre ses attaques sur l'instauration d'un fonds de solidarité créé par une retenue de 0,50 % sur les salaires et destiné à soutenir les secteurs économiques en difficulté et l'emploi des jeunes.

Cette attitude des communistes est, incontestablement, assez populaire parmi les travailleurs, qui, au cours d'assemblées houleuses, et même de grèves et de cortèges spontanés, critiquent durement, depuis une semaine, les directions syndicales confédérales qui continuent de défendre l'instauration de cette mesure.

L'ampleur des réactions hostiles de la base a mis les directions confédérales dans l'embarras. Si, comme le P.C.I., elles protestent contre la mise en application du Fonds de solidarité par décret gouvernemental dès juillet — ce qui, selon elles, ne laisse pas le temps d'une « *ample concertation des travailleurs* » — elles ne remettent pas en cause, contrairement au parti communiste, le principe même de ce Fonds.

Le mécontentement de la base ouvrière

Bien au contraire, au cours d'une conférence de presse, samedi 12 juillet, les dirigeants des trois centrales, MM. Luciano Lama (C.G.I.L., proche des communistes), Piero Carliti (C.I.S.L., catholique) et Giorgio Benvenuto (U.I.L., proche des socialistes), ont démenti à l'unisson qu'ils aient pu être divisés à propos de cette affaire et violemment mis en cause par les syndicalistes de base. M. Lama, quoique membre du P.C.I., a insisté sur l'importance de ce Fonds de solidarité, le définissant même comme « *le témoignage de l'engagement concret des travailleurs pour le Mezzogiorno* » position diamétralement opposée à celle de son parti.

D'un côté les directions confédérales, y compris la C.G.I.L., de l'autre les communistes. Fidélité au parti, ou fidélité au syndicat ? L'ouvrier communiste se trouve placé devant un dilemme. Encouragés, sinon soulagés, par la ligne d'opposition dure de leur parti, une certaine frange de vieux ouvriers du P.C.I. se retrouvent dans beaucoup d'assemblées d'usine, pour la première fois depuis longtemps, aux côtés des jeunes travailleurs gauchistes en colère. Les communistes estiment que, en étant associés au contrôle, sinon à la gestion, du fonds de 500 milliards de lires par an créé par cette retenue sur les salaires, « *les syndicats risquent de devenir contrepartie d'eux-mêmes* », c'est-à-dire de devoir cautionner une gestion gouvernementale qu'ils ne peuvent réellement contrôler. Les directions syndicales répondent qu'il ne s'agit pas d'être « *piégés* » dans une « cogestion », mais de mettre au point, avec les travailleurs, les formes de « *contrôle de masse sur l'emploi et les finalités de ces sommes* ».

Les communistes de la C.G.I.L. tiennent à préserver l'autonomie du syndicat, une stratégie visant à obtenir des résultats concrets, ainsi que les rapports unitaires avec les deux autres confédérations. La direction du P.C.I., et M. Berlinger en particulier, ne cachent pas leur désir de renverser au plus vite la coalition de centre-gauche actuelle. Or le mécontentement très réel de la « base ouvrière » n'est pas à négliger.

Pour les partis du gouvernement, l'affaire est donc exclusivement politique. Les socialistes, qui sont membres de la coalition gouvernementale pour la première fois depuis six ans, laissent entendre que les communistes italiens suivent une « *voie à la Marchais* ». La direction de la démocratie chrétienne, qui l'a emporté lors du dernier congrès sur les partisans d'une ligne favorable à un accord avec les communistes, y voit la confirmation de ses thèses. Elle appelle désormais de ses vœux un « gouvernement à cinq » qui s'étendrait aux deux petits partis du centre droit, afin d'isoler encore plus les communistes.

(Intérim.)

Grande-Bretagne

Les droits de l'homme du prince Charles

De notre correspondant

Londres. — A en juger par l'abondance des commentaires sur les perspectives matrimoniales du prince Charles, il faut croire que, malgré la récession et un chômage record, les choses ne vont pas si mal outre-Manche... Il est vrai que le mariage est une entreprise difficile pour le prince de Galles. Son choix est limité. Il lui est interdit d'épouser une catholique, en vertu de l'Act of Settlement de 1701, qui avait pour objet, en son temps, d'empêcher le retour des Stuart sur le trône. Voilà qui exclut déjà la majorité des princesses européennes, et même un bon nombre de belles Anglaises roturières... Ensuite, en vertu d'une loi de 1772, il doit obtenir le consentement préalable de sa mère et des deux Chambres du Parlement. Enfin, appelé à devenir le chef de l'Eglise anglicane, il ne peut épouser une divorcée. Devant tant d'interdits, on est tenté de paraphraser Molière : « *Le mariage, dear Charly, n'est pas un badinage. A d'austères devoirs, le rang de prince engage.* »

Le prince est parfaitement libre de convoler avec la fille d'un musulman, d'un hindou et même d'un mormon. Mais jamais une catholique. Il pourrait, certes, céder à la passion et renoncer au trône. Mais ce jeune homme, très comme il faut, conventionnel et fier de l'être, ayant un sens aigu de ses devoirs, n'est pas près de suivre le mauvais exemple du grand oncle Windsor : « *Si j'épouse une catholique, je suis fichu* », a-t-il confié à des journalistes étrangers. Il faut dire que le Vatican ne facilite pas les choses : en 1977, quand on parlait déjà des « fiançailles » de Marie-Astrid de Luxembourg avec le prince Charles, l'idée que les enfants mâles pourraient recevoir une éducation protestante, tandis que les filles seraient élevées dans la religion catholique, n'était guère plus appréciée à Rome qu'à Canterbury. Et, en 1978, le pape n'autorisa pas le mariage à l'église du prince Michael de Kent avec une baronne autrichienne catholique.

Un manque de courtoisie

Mais le démenti de Buckingham Palace affirmant que Charles n'a, à aucun moment, songé à épouser Marie-Astrid, est tout aussi déplaisant que celui opposé en 1977. « *Ils ne se connaissent pas, et les gens qui ne se connaissent pas ne se fiancent pas. La famille royale ne veut pas d'un mariage arrangé* », déclarait alors le secrétaire de presse du prince. En fait, ils s'étaient rencontrés, mais Charles prétendait qu'il ne se souvenait en rien de la princesse. Marie-Astrid accumulait les handicaps. Néanmoins, la les handicaps. Néanmoins la raison d'Etat exigeait-elle un tel manque de courtoisie ?

Exit Marie-Astrid qui, à défaut du cœur du prince, avait, dit-on, la préférence de la reine. Charles est de nouveau seul, mais désireux de se marier au plus vite, car il a conscience de l'inquiétude silencieuse d'une opinion publique qui se souvient que ses parents et grands-parents se sont mariés autour de la trentaine. Mais que peut-il faire ? Attendre un amendement à la loi de 1701 ? Mme Thatcher ne souhaite pas prendre d'initiative dans ce sens à un moment où elle s'efforce de rallier les leaders orangistes de l'Ulster à un compromis sur le système irlandais. Aller à Strasbourg invoquer les articles 12 et 14 de la convention européenne des droits de l'homme, qui excluent toute discrimination religieuse, sociale, en matière de mariage ? Ou bien, en désespoir de cause, insérer dans une publication spécialisée une annonce dans le style d'usage : « *J.H. B.F. bien sous tt rapp. cher., etc., prot. de prêt. Si pas sér. s'abst.* »

HENRI PIERRE.

La situation économique des femmes se dégrade

De notre correspondant

Londres. — La législation en vigueur depuis cinq ans, qui devait protéger les femmes contre toute discrimination et leur assurer l'égalité des salaires, n'a pas donné les résultats escomptés. Telle est la conclusion essentielle du rapport annuel présenté par la commission spéciale chargée de superviser l'application des nouvelles lois. Constatant la détérioration de la condition économique féminine, la commission prévoit une aggravation de la situation dans les prochaines années, à moins que les textes législatifs ne soient appliqués plus rigoureusement.

La commission note que la moyenne des salaires féminins, qui représentait 63 % de la moyenne des salaires masculins en 1970, a sensiblement augmenté jusqu'en 1977 pour atteindre 75 % et retomber en 1979 à 73 %. La moyenne des salaires horaires perçus par les femmes est aujourd'hui de 1,65 livre contre 2,26 livres pour les hommes (1). Le rapport de la commission met également en évidence l'augmentation du chômage féminin (+ 5 % en un an) par rapport au chômage masculin, qui, dans la même période, est resté stationnaire. Bref, à l'instar des Noirs américains, « *derniers embauchés, premiers renvoyés* », les femmes sont plus affectées que les hommes par les difficultés économiques du pays.

Dans ce contexte, la commission estime que leur situation économique va empirer. En premier lieu parce qu'elles sont moins nombreuses à adhérer à un syndicat et ont donc un moindre pouvoir revendicatif. Ensuite, et surtout, parce que, dans une très large proportion, elles travaillent dans des industries déclinantes comme les textiles, la confection, la chaussure, et restent peu nombreuses dans des emplois mieux payés des industries de pointe. « *Il est toujours difficile pour des jeunes femmes de débuter dans des professions ou des métiers dominés par les hommes, comme la mécanique ou l'imprimerie* », précise la commission. En particulier parce que, dans leur majorité, elles n'ont pas été encouragées à faire des études qui leur auraient permis d'accéder à des emplois qualifiés. L'avenir s'annonce d'autant plus mal que le développement de certaines techniques nouvelles entraînera une réduction des emplois de bureau, tenus dans une large proportion par des femmes.

Le rapport relève également que le nombre des femmes dans les administrations ou les organismes para-administratifs s'est accru très lentement sans jamais dépasser le tiers de l'ensemble du personnel. Enfin, sur les huit cents membres des conseils d'administration des cinquante plus importantes sociétés britanniques, on compte seulement deux femmes.

Ainsi, malgré l'égalité théorique, les femmes restent dans un état d'infériorité économique. La commission explique cette situation par la persistance de l'idée que la place de la femme est au foyer, et que la politique d'égalité des salaires est un luxe que la nation ne peut se permettre. D'autre part, la loi exige qu'une femme salariée appuie sa revendication en apportant la preuve qu'un homme de qualification égale, dans son entreprise, est mieux payé qu'elle. Une secrétaire, par exemple, ne peut invoquer la loi pour réclamer l'égalité de salaire en se comparant à un employé mieux payé mais sans qualification.

Il faut noter également que si la proportion de femmes au travail est plus forte en Grande-Bretagne que dans la plupart des autres pays de l'Europe occidentale, elles travaillent surtout à temps partiel, ce qui limite les garanties d'emploi et les perspectives de promotion. Leur situation pourrait s'améliorer sensiblement si la Cour européenne décidait, contre l'avis des tribunaux britanniques, d'accorder aux travailleurs à temps partiel le même salaire horaire qu'aux travailleurs à temps complet.

En fin de compte, bien que la Grande-Bretagne ait deux femmes à sa tête, respectivement chef d'Etat et chef de gouvernement, elle n'en reste pas moins un « monde d'hommes ».

H. P.

(1) 1 livre = 9,57 F.

PROCHE-ORIENT

Israël

Les dirigeants n'ont pas boycotté la réception du 14 juillet à l'ambassade de France

De notre correspondant

Jérusalem. — Pas d'incident diplomatique : il y avait beaucoup de monde lundi soir dans les jardins de la résidence de l'ambassadeur de France en Israël. La traditionnelle réception du 14 juillet n'aura apparemment pas été perturbée par les protestations que soulève ici l'affaire des livraisons d'uranium enrichi à l'Irak. Malgré la décision prise par un membre du gouvernement israélien et deux députés de la majorité parlementaire de ne pas assister à cette réception (*le Monde* du 15 juillet), le vice-premier ministre, M. Ygael Yadin, était présent ; c'est lui qui assure l'intérim de M. Begin depuis que ce dernier a été victime d'un malaise cardiaque, il y a deux semaines. Le chef de la diplomatie israélienne, M. Shamir, était également venu, ainsi que le président du parti travailliste M. Pérès, et plusieurs personnalités parmi lesquelles MM. Eban et Dayan, anciens ministres des affaires étrangères. On remarquait, en revanche, l'absence des représentants de deux des principaux partis de la coalition gouvernementale, le Herout et le parti national religieux.

La télévision israélienne a accordé une importance toute particulière à l'événement et a diffusé une interview de l'ambassadeur de France, M. Bonnefous. Celui-ci a rappelé les assurances déjà données à Paris selon lesquelles les équipements nucléaires fournis à l'Irak ne devraient pas être utilisés à des fins militaires. Mais cela ne pouvait suffire à détendre vraiment l'atmosphère. M. Shamir a critiqué l'attitude française et dénoncé les risques qu'elle comportait pour Israël. M. Yadin, pour sa part, a précisé la signification de sa visite en déclarant : « *L'amitié entre nos deux peuples n'est en rien liée à la politique de leurs gouvernements...* »

Quelques heures plus tôt, en quittant l'hôpital où il est soigné depuis le 30 juin, et avant de regagner son domicile où il devra se reposer encore pendant deux semaines, M. Begin a déclaré qu'il considérait la livraison d'uranium enrichi à l'Irak comme « *extrêmement grave* ». Dans les milieux gouvernementaux, on déclare que le premier ministre aura, au cours des prochains jours, des « *consultations* » à ce sujet. Dans un éditorial, ce mardi 15 juillet, le quotidien *Haaretz* écrit : « *Il ne fait aucun doute que, grâce à l'assistance française, l'Irak disposera d'ici quelques années de la bombe nucléaire, ce qui représentera un danger non seulement pour Israël mais pour tout le Proche-Orient. (...) Les dirigeants français, en introduisant l'arme nucléaire dans la région, font preuve d'irresponsabilité.* »

FRANCIS CORNU.

● A JERUSALEM la radio israélienne a diffusé un message de « *liberté, de fraternité et de paix* » de M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, aux cinquante mille Français d'Israël et au demi-million d'Israéliens attachés à la culture française.

Iran

Après la découverte d'un nouveau complot militaire

Dix conjurés ont été exécutés et trois cents personnes arrêtées

Téhéran (*A.F.P.*). — L'alerte générale a été déclenchée sur toutes les frontières de l'Iran, lundi 14 juillet, pour prévenir la fuite de certains conjurés du nouveau complot qui vient d'être déjoué par les autorités (*le Monde* du 12 juillet). Ankara a, en effet, confirmé que deux officiers iraniens se sont réfugiés en Turquie à bord d'un hélicoptère. Un porte-parole du Conseil de la révolution a annoncé ce mardi que l'Iran déposerait une plainte contre les pays étrangers « *impliqués* » dans ce complot militaires.

Les intégristes religieux continuent à exploiter cette affaire pour poursuivre leurs atatques contre leurs deux principaux adversaires politiques, le courant nationaliste et les moudjahidin (gauche islamique).

L'hodjatoleslam Rey Chari, juge des tribunaux islamiques de l'armée, a annonc él'exécution de di xparticipants au complot et trois cents arrestations. Parmi les personnes arrêtées figurent « *des éléments nationalistes qui constituent la branche politique du complot* ». « *Ces gens sont nationalistes, mais ils ne croient pas en l'islam* », a-t-il déclaré.

Au Parlement, l'ayatollah Khalkhali a accusé, lundi matin, les dirigeants nationalistes d'être « *partisans de l'Amérique et de l'ex-premier ministre Chapour Bakhtiar* ». L'ayatollah a critiqué les gouvernements français et britannique qui « *fournissent à Bakhtiar les moyens de réaliser un coup d'état* ». « *Nous devons donner un avertissement à ces deux pays* », a-t-il dit. Pour sa part, le président Bani Sadr a déclaré, lundi soir, dans une interview radio-télévisée, que la situation est « *semblable à celle précédant le coup d'Etat qui a renversé en 1953 le régime nationaliste du docteur Mossadegh* ». Le Front national, face aux attaques de plus en plus précises dont il est l'objet, est sorti de son silence. Dans son bulletin hebdomadaire, il accuse les dirigeants du parti de la République islamique (intégristes religieux) de chercher à « *instaurer un régime de terreur mettant en danger la République islamique* ». Selon le Front, le P.R.I. veut « *remettre en cause les libertés démocratiques et interdire les partis légaux* ».

Dans le même temps, la campagne contre les moudjahidine et la « *gauche soi-disant islamique* » dénoncée par l'imam Khomeiny a repris. L'occasion en a été fournie par l'ouverture du procès d'un des anciens dirigeants de l'organisation à la prison d'Evin à Téhéran. Accusé d'avoir ordonné l'assassinat de l'un de ses adversaires politiques au sein des moudjahidin, Mohamad Tagni risque la peine capitale. S'il était condamné, ce serait la première condamnation à mort prononcée contre un militant de gauche par un tribunal islamique depuis la révolution. Les journalistes étrangers, qui se sont présentés à l'ouverture du procès, lundi après-midi, ont été refoulés.

D'autre part, le durcissement de la justice islamique ne cesse de s'amplifier. Vingt-cinq condamnés à mort (parmi les dix conjurés militaires) ont été exécutés dans la nuit de dimanche à lundi. Le général Houchang Hatam, chef de l'état-major interarmes sous le cabinet militaire du général Azhari, durant les derniers mois du régime du chah, figurait au nombre des suppliciés.

Pour la seconde fois en une semaine, sept exécutions de « trafiquants de drogue » ont eu lieu en public dans un quartier de Téhéran. Radio-Téhéran a annoncé a cette occasion que des médicaments aidant à la désintoxication étaient désormais distribué gratuitement. Le principe des exécutions publiques pourrait être élargi, un député ayant proposé à l'Assemblée que tous les membres du complot militaire soient passés par les armes devant les fidèles participants à la prière du vendredi. Enfin, un nouveau motif d'exécution est apparu : un homme a été exécuté à Racht (240 kilomètres au nord-ouest de Téhéran) pour « *manque de respect à l'égard de la religion* ».

AFRIQUE

Maroc

Le roi Hassan II aurait décidé de libérer les détenus politiques

De notre correspondant

Rabat. — Le roi Hassan II aurait décidé, a-t-on appris le lundi 14 juillet à Rabat, de source sûre, de libérer tous les prisonniers politiques actuellement détenus au Maroc. Les plus célèbres d'entre eux sont le poète Abdellatif Laabi, condamné en août 1973 à dix ans de prison, et Abraham Serfaty, condamné à la détention perpétuelle au procès de Casablanca de janvier-février 1977. Si la nouvelle se confirme, il s'agira d'une nouvelle étape dans la libéralisation du régime déjà orienté, depuis les élections législatives de 1977, vers une démocratie constitutionnelle.

Né en 1942 à Fez, Abdellatif Laabi avait créé la revue *Souffles* en 1966, qui était progressivement passée de la littérature à la politique et à laquelle collaborait Abraham Serfaty, né en 1926 à Casablanca, ingénieur de l'Ecole des mines de Paris. L'un et l'autre ne cachaient pas leurs sympathies pour le Front Polisario. En octobre 1979, un Comité international pour la libération d'Abdellatif Laabi s'est constitué avec l'appui de la revue *Esprit*. Ce comité a publié des informations inquiétantes sur l'état de santé des deux détenus (*le Monde des 11 avril et 21 juin*).

Les mesures de grâce royale, si elles se confirment, compléteraient celles que le roi Hassan II avait déjà annoncées, le mardi 8 juillet, à l'occasion de son discours pour la fête de la jeunesse, qui coïncide avec son propre anniversaire (9 juillet). Le souverain avait alors indiqué qu'il « *espérait que les enseignants écartés rejoindraient leurs établissements* ». Il s'agissait de deux mille agents de l'enseignement et de la santé *suspendus* après que des mouvements de grève eurent éclaté, les 10 et 11 avril 1979, dans la région de Casablanca.

Combien de prisonniers politiques seraient intéressés par les mesures de grâce royale ? On évalue, à Rabat, leur nombre de cent cinquante à deux cents, bien que la notion même de détenu politique n'ait jamais été admise ici, les autorités soulignant qu'ils ont été condamnés officiellement pour « *complot contre la sûreté intérieure de l'Etat* » ou en raison de leur attitude à l'égard du conflit du Sahara Occidental.

ROLAND DELCOUR.

Tunisie

Le congrès constitutif d'une « interafricaine socialiste » se réunira en février 1981 à Tunis

De notre correspondant

Tunis. — Le comité spécial chargé de préparer la création d'une « interafricaine socialiste » a décidé lundi 14 juillet qu'un congrès constitutif se tiendra les 26, 27 et 28 février 1981 à Tunis. Le comité, qui en établira l'ordre du jour les 3 et 4 décembre à Dakar, aura pris contact entre temps avec les formations politiques africaines se réclamant du socialisme et de la démocratie pour les informer des résultats de ses travaux et tenter de les convaincre d'adhérer à la future organisation.

Le comité, dont les travaux ont duré deux jours, est composé de représentants du parti travailliste de l'île Maurice, de l'Istiqlal, dont la délégation est présidée par M. M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) du Maroc, du parti socialiste sénégalais représenté par le ministre des affaires étrangères, M. Mustapha Niasse, du parti socialiste soudanais et du parti socialiste destourien de Tunisie.

Ce sont les présidents Senghor et Bourguiba qui avaient lancé l'idée, voici quelque temps, de la création de cette « interafricaine socialiste » pour regrouper les partis du continent se réclamant d'un « socialisme démocratique ». En ouvrant la réunion du comité spécial, M. Mongi Kooli, directeur du parti socialiste destourien, a déclaré que cette organisation permettra de doter le continent africain « *d'une nouvelle arme de combat au service de son émancipation, de son développement et de la promotion de ses peuples. Elle ne saurait être*, a-t-il affirmé, *l'instrument d'une quelconque croisade idéologique et bien au contraire elle contribuera à édifier les relations internationales sur des bases plus démocratiques et à faire triompher un nouvel ordre économique mondial plus juste et plus humain* ».

MICHEL DEURÉ.

Sénégal

Le président Senghor accuse la Libye d'entraîner une armée de mercenaires pour déstabiliser la région soudano-sahélienne

De notre correspondant

Dakar. — Le président Senghor a profité d'une conférence de presse, organisée le lundi 14 juillet à Dakar, pour renouveler et préciser diverses *accusations déjà formulées* ces dernières semaines par les dirigeants sénégalais contre la Libye, d'une part, et contre le front Polisario, d'autre part.

En ce qui concerne la Libye, le Sénégal, qui a rompu ses relations diplomatiques avec Tripoli le 1[er] juillet (*le Monde* du 1[er] juillet), accuse les autorités de retenir indûment sur leur sol dix-sept ressortissants sénégalais qui, il y a quelques semaines, *auraient décidé de s'enfuir d'un camp* d'entraînement à la guérilla et de chercher refuge dans l'ambassade de leur pays, encore ouverte à ce moment-là. Selon M. Senghor, ces Sénégalais auraient été abusés, initialement, par des émissaires de M. Ahmet Khalifa Niasse, le « marabout de Kaolack », qui leur auraient fait miroiter la possibilité de trouver du travail en Libye. M. Niasse, qui prône l'instauration d'une république islamique au Sénégal, s'est placé lui-même sous la protection du colonel Kadhafi en février dernier. Si d'ici la fin du mois, ces dix-sept Sénégalais n'ont pas reçu l'autorisation de quitter Tripoli, une plainte sera déposée auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, a menacé M. Senghor.

Au-delà de cette affaire, le chef de l'Etat sénégalais accuse le colonel Kadhafi de mettre sur pied une armée de cinq mille mercenaires, qui serait placée sous le commandement de M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, et aurait pour mission de déstabiliser puis de faire passer sous la coupe des partisans du leader libyen « *quatre Etats négro-africains de la zone soudano-sahélienne : le Tchad, le Niger, le Mali et le Sénégal lui-même* ». Selon des sources officieuses, en fait, deux à trois cents Sénégalais au moins auraient été recrutés à ce titre par les Libyens ces derniers temps et seraient actuellement à l'entraînement.

Quant au Front Polisario, dont le Sénégal conteste les visées sur l'ex-Sahara espagnol, le président Senghor l'accuse de se livrer à un massacre systématique des soldats *noirs qui lui ont été opposés par* la Mauritanie et par le Maroc depuis le déclenchement du conflit chaque fois qu'il peut en capturer. Ainsi, selon le chef de l'Etat sénégalais, si les Sahraouis n'ont toujours pas libéré le millier de prisonniers mauritaniens qu'ils détiennent, c'est que, le jour où ces prisonniers seront renvoyés dans leur pays, il apparaîtra qu'ils sont tous de race maure, autrement dit que leurs compatriotes de race noire qui se battaient avec eux dans les rangs de l'armée mauritanienne ont été systématiquement tués plutôt que d'être faits prisonniers.

PIERRE BIARNÈS.

République Sud-Africaine

Graves émeutes sur le site du complexe pétrolier Sasol-3

Un employé est brûlé vif dans sa voiture incendiée par des ouvriers en colère

De notre correspondante

Johannesburg. — De graves troubles se sont produits, lundi 14 juillet, sur le site de construction du complexe pétrolier Sasol-3, à Secunda, dans l'est du Transvaal, lorsqu'un employé blanc a été brûlé vif dans sa voiture par plusieurs centaines d'ouvriers noirs en colère.

Les scènes d'émeutes ont suivi des rumeurs selon lesquelles un ouvrier noir aurait été tué par le personnel militaire désormais chargé de la sécurité de ce complexe pétrochimique stratégique, depuis les récents attentats de guérilla. Selon la direction, l'ouvrier en question aurait succombé à une trop forte dose d'alcool.

*Les ouvriers de Sasol-3, un impor*tant complexe de production de pétrole à partir de charbon, avaient débrayé dans la matinée lorsque les rumeurs faisant état de la mort de leur camarade s'étaient répandues, ainsi que des informations selon lesquelles leur liberté de mouvement, sur le site de construction, serait sérieusement limitée à la suite des nouvelles mesures de sécurité.

Un porte-parole de la direction, *qui a tenté de s'adresser* aux ouvriers, a été accueilli à coups de pierres. Peu après, les ouvriers ont incendié deux véhicules, une voiture et un atobus, tuant l'occupant de la voiture, un employé blanc du chantier. La police a été dépêchée sur les lieux, mais le calme serait revenu sur le site de construction lundi soir.

Des guérilleros du Congrès national africain (A.N.C.) avaient fait sauter, le mois dernier, sept réservoirs de pétrole à l'usine Sasol-1, à Sasolburg, au sud-ouest de Johannesburg, ainsi qu'à la raffinerie de pétrole Natref, et avaient tenté de saboter l'usine Sasol-2 de Secunda. A la suite de ce spectaculaire attentat, le Parlement avait voté une loi donnant à l'armée des pouvoirs étendus pour assurer la protection des sites considérés comme « stratégiques ».

D'autres incidents se sont déroulés lundi soir dans les cités africaines autour de Port-Elizabeth, où des véhicules commerciaux ont été incendiés. La police a dû intervenir.

La grève des lycéens africains, qui dure depuis plus d'une semaine, est particulièrement forte dans l'est de la province du Cap, et notamment à Port-Elizabeth.

Fin de la grève des travailleurs de l'automobile

Cette région est d'ailleurs depuis longtemps un des points les plus chauds de la contestation contre l'apartheid et des luttes ouvrières noires. Le récent conflit de l'industrie automobile, qui a surtout affecté le constructeur allemand Volkswagen, mais menaçait de s'étendre à Ford et General Motors, a connu lundi un dénouement positif lorsque les ouvriers noirs ont accepté une formule de compromis négociée entre les syndicats et la direction.

Les employés de Volkswagen, qui ont fait grève pendant trois semaines pour obtenir un salaire minimum horaire à 2 rands au lieu de 1,15 rand ont finalement accepté une proposition de 1,45 rand par heure avec la promesse que les 2 rands par heure seraient atteints en janvier 1982.

Cet accord a été salué par la *Fédération internationale des travailleurs* de la métallurgie, qui avait envoyé son secrétaire général adjoint, M. Karl Casserini, en Afrique du Sud, comme une « percée » pour l'action syndicale des Noirs en Afrique du Sud. Les employés de Volkswagen ont été *représentés par un syndicat* affilié à la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), le plus important groupement de syndicats indépendants.

D'autre part, la grève de la faim de soixante-six *détenus politiques* à la prison Victor-Verster de Paarl, près du Cap, entre ce mardi dans sa deuxième semaine, et a été suivie par six femmes détenues dans un autre établissement pénitencier. Les *grévistes de la faim demandent* à être inculpés ou libérés immédiatement. Ils sont gardés en vertu des lois sud-africaines sur la sécurité, qui permettent la détention au secret de façon indéfinie. Un des détenus s'est évanoui la semaine dernière lors d'un procès pour violation des règles de la prison.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A travers le monde

Argentine

● L'ENSEMBLE DES DIRIGEANTS POLITIQUES VÉNÉZUÉLIENS, avec à sa tête l'ancien président social-démocrate, M. Carlos Andres Perez, a demandé, le lundi 14 juillet dans un journal de Caracas, au gouvernement *argentin de publier la liste* des prisonniers disparus, l'endroit où ils se trouvent et la raison de leur incarcération. — (*A.F.P.*)

Colombie

● LES FORCES ARMEES REVOLUTIONNAIRES VEULENT NEGOCIER UNE « PAIX HONORABLE » avec les autorités colombiennes. Les FARC, procommunistes, principale mouvement de guérilla du pays, ont adressé, le lundi 14 juillet, un communiqué du Parlement de Bogotta proposant la discution d'une éventuelle reddition de leurs commandos armés. Selon les atorités, les FARL ont douze « fronts de lutte » à travers la Colombie. Le chef du mouvement, M. Manuel Marulanda, propos l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement en vue de favoriser la « pacification du pays ». Il y a un mois, le FARL avait rejeté une offre d'amnistie formulée par le président Julio Cesar Turbay. — (*A.F.P.*)

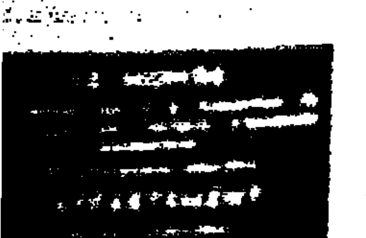
Corée du Sud

● LE GENERAL YU HAK-SONG, commandant de la III[e] Armée sud-coréenne, sera nommé, le 18 juillet, directeur de l'Agence centrale d erenseignements sud-coréenne (K.C.I.A.), a-t-on appris, le 14 juillet. Il succédera au général Chun Doo-Hwan, qui a été désigné, en juin, président du comité spécial pour la sécurité nationale et qui est considéré comme l' « homme fort » de l'armée. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter*).

● M. KIM YONG-YU, ministre de l'administration du gouvernement *sud-coréen*, a annoncé, le mardi 15 juillet, le licenciement de quatre mille sept cent soixante fonctionnaires, accusés de corruption. La semaine dernière déjà, deux cent trente-deux responsables, dont un *ministre* et six *vice-ministres*, avaient été révoqués pour les mêmes raisons. M. Kim a précisé que le gouvernement souhaitait mettre un terme à la corruption et aux irrégularités commises par nombre de fonctionnaires de l'Etat. Près de trois mille employés du ministère de l'intérieur, dont treize cents policiers, seraient frappés par cette importante épuration. — (*Reuter.*)

El Salvador

● UNE ATTAQUE DE GUERILLEROS CONTRE L'UNIVERSITE nationale de San-Salvador a été repoussée, le lundi 14 juillet, par les forces armées, qui l'occupent depuis le 26 juin. Les assaillants ont, en vain, tenté de se frayer une voie en lançant l'assaut en six points de l'enceinte du campus. Ils étaient munis d'armes automatiques. Il n'y a, apparemment, pas eu de victimes. Cependant, l'ancien ministre de l'éducation, M. Salvador Samayoa, arrêté il y a six semaines pour sa participation à un mouvement de guérilla, a été libéré et autorisé à quitter El Salvador. — (*Reuter, U.P.I.*)



ASIE

Japon

ÉLU PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL DÉMOCRATE

M. Zenko Suzuki sera nommé premier ministre le 17 juillet

M. Zenko Suzuki, a été élu officiellement, mardi 15 juillet, président du parti libéral démocrate (P.L.D.), largement majoritaire dans les deux chambres du Parlement. Il sera ainsi désigné jeudi 17 juillet, après un vote du Parlement, premier ministre et annoncera ensuite la formation du nouveau gouvernement japonais succédant au cabinet Ohira.

De notre correspondant

Tokyo. — « Suzuki ? Quel Suzuki ? » *Il y a à peine deux semaines, M. Zenko Suzuki, qui est devenu, ce mardi 15 juillet, le dixième président du parti libéral démocrate, ce qui fera de lui, jeudi, après un vote du Parlement, le nouveau premier ministre, était presque un inconnu du grand public. Pour ses collègues, c'était surtout un homme d'appareil, habile manœuvrier et médiateur patient des luttes internes au sein du P.L.D., où il occupait les fonctions de président du bureau exécutif. Aujourd'hui encore, bien que l'on ne parle que de lui dans les milieux politiques, il est difficile de le ranger, par exemple, parmi les* « faucons » *ou les* « colombes ». « Je poursuivrai la politique de M. Ohira », *répond-t-il invariablement aux questions des journalistes.*

Petit de taille, un peu rond, affable, celui que ses collègues surnomment amicalement « Bouddha Zenko », *parce qu'il paraît toujours serein, est âgé de soixante-neuf ans. Un âge assurément respectable qui, selon les critères nippons d'expérience et la gérontocratie du monde politique, fait de M. Suzuki une personne tout à fait apte à assumer la responsabilité de diriger le gouvernement. Cela dit, il lui manque le « cursus » que, traditionnellement, doit avoir accompli l'homme qui postule aux fonctions de premier ministre : notamment être « passé » au ministère des finances et avoir été secrétaire général du parti conservateur.*

M. Suzuki est né dans un petit port de la province d'Iwata, au nord de l'archipel, côte pacifique. Une région pauvre dont on disait, il n'y a pas si longtemps, qu'elle était le « Tibet du Japon ». *Son père étant patron pêcheur, le jeune Suzuki se dirigea tout naturellement vers l'Académie des pêches du ministère de l'agriculture, dont il sortit diplômé en 1935. Il commença à travailler pour l'Union nationale des coopératives de pêches. Mais ses idées progressistes — il avait notamment été influencé dans sa jeunesse par les écrits des intellectuels chrétiens qui introduisirent les idées socialistes au Japon — lui barrèrent l'entrée de l'administration. En 1947, il se présenta aux élections comme candidat socialiste et fut élu.*

Il entra donc au Parlement la même année que M. Tanaka, l'ancien premier ministre, auquel il se lia d'amitié et qui aujourd'hui, dit-on, « le fait roi ». *En 1949, dans l'atmosphère de* « purges rouges » *lancées par Mac Arthur contre les communistes, il passe au parti conservateur.*

Quoi qu'il en soit, M. Suzuki fit la santé dans un cabinet Sato, puis tout le temps il eut des postes dans les instances dirigeantes. Il fut notamment secrétaire général adjoint pendant le cabinet Ikeda (1960-1964). A la suite de la mort de ce dernier, il rallia la faction que formait M. Ohira. Neuf fois consécutivement il fut président du bureau exécutif. Sa carrière dans le gouvernement commence également avec le cabinet Ikeda, dans lequel il fut ministre des postes et télécommunications. Il sera successivement ministre de la santé dans un cabinet Sato puis ministre de l'agriculture et des pêches dans un cabinet Fukuda (1977-1978). A ce poste, il négocia notamment les difficiles accords de pêche avec les Soviétiques sur la zone des 200 milles.

Le prénom de M. Suzuki, Zenko, signifie « la bonne fortune ». *Celle-ci suffit-elle à expliquer la nomination à la tête du gouvernement d'un homme qu'on dit sans ambition et qui était exclu de la liste des trente politiciens susceptibles d'être un jour premier ministre figurant dans un ouvrage récent d'un commentateur politique célèbre ? Dans ces conditions, pourquoi M. Suzuki ? C'est un homme de conciliation et d'appareil capable d'équilibrer le parti, toujours en proie à ses rivalités internes. Sans doute.*

Le poulain de M. Tanaka

La raison principale du choix de M. Suzuki, c'est tout simplement que M. Tanaka l'a voulu ainsi. M. Suzuki est membre de la faction Ohira — dont d'ailleurs depuis la mort de celui-ci il assume la direction. Mais ce n'est un secret pour personne que la « véritable adresse » — *expression pour désigner l'appartenance d'un député à une faction — de M. Suzuki est le bureau de l'ancien premier ministre compromis dans l'affaire Lockheed. Il n'y a d'ailleurs là aucune* « trahison », *étant donné que les clans Tanaka et Ohira sont alliés. M. Tanaka a un peu* « fait » *la carrière de M. Suzuki. Les deux hommes se sont liés d'amitié lorsque, pendant le gouvernement Sato (1964-1972), M. Tanaka, alors secrétaire général du P.L.D., choisit M. Suzuki comme président du bureau exécutif. C'est, dit-on, M. Suzuki qui, en 1977, négocia l'éviction du poste de premier ministre de M. Miki, ennemi juré de M. Tanaka. C'est également lui qui fut l'un des promoteurs de l'extension de la ligne de chemin de fer super express Shinkansen vers le nord du Japon : or on sait que M. Osano, homme d'affaires lié étroitement à M. Tanaka, réalisa alors d'énormes affaires de spéculations foncières. Celles-ci demeurent la base de la fortune, toujours colossale, de M. Tanaka qui, bien qu'il ne soit plus membre du P.L.D., conserve dans ce parti la faction la plus importante.*

« Le cabinet Suzuki sera une pièce de théâtre dont le metteur en scène est M. Tanaka et le conseiller M. Kishi », *dit-on. L'ancien premier ministre Kishi, qui représente le courant de droite du P.L.D., dont le noyau est le* « lobby » *coréen, demeure en sous-main l'un des maîtres du jeu. C'est grâce à lui que s'est opéré le ralliement de M. Fukuda, dont il est très proche, aux clans Ohira et Tanaka. Le jeu de M. Fukuda consistait à négocier des portefeuilles pour les membres de son clan et à obtenir un accord tacite pour que son dauphin, M. Shintaro Abe, succède dans deux ans à M. Suzuki. Le fait que M. Abe soit très probablement nommé secrétaire général du P.L.D. — une étape nécessaire vers la présidence — semble la* « preuve » *de ce marché.*

PHILIPPE PONS.

Cambodge

M. Heng Samrin demande que l'aide humanitaire ne transite plus par la Thaïlande

Sir Robert Jackson, qui coordonne le opérations de secours aux populations cambodgiennes, devait s'entretenir mardi 15 juillet à ce sujet avec les autorités de Bangkok. Dimanche, il a rencontré à Phnom-Penh le chef du gouvernement pro-vietnamien, M. Heng Samrin, qui a demandé que l'assistance humanitaire soit adressée directement au Cambodge et ne transite plus par la Thaïlande car, a-t-il dit, cette aide profite à la guérilla entretenue par les Khmers rouges et « autres traîtres »

La leçon humanitaire de M. Ieng Sary

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — A Tokyo, où il fut aux côtés des présidents Carter et Hua Guofeng l'une des vedettes du forum politique improvisé lors des cérémonies à la mémoire de M. Ohira, M. Ieng Sary, vice-premier ministre du Kampuchéa démocratique et bras droit de M. Pol Pot, s'est indigné bien haut contre la récente décision des organisations internationales de mettre un terme aux distributions d'aide aux combattants khmers rouges, estimant qu'elle *« viole les principes humanitaires »*. Le porte-parole d'un régime ayant plusieurs centaines de milliers de morts innocents sur la conscience est-il en passe de reprendre le flambeau des grands principes que l'Amérique a quelque peu laissé s'éteindre ces derniers temps ? En tout cas, cette réprimande dirigée contre des organisations qui ont ressuscité, aux frais du contribuable, les Khmers rouges moribonds n'a apparemment choqué personne. Ni les gouvernements qui financent les secours internationaux, et qui ne ratent jamais une occasion de se montrer pointilleux sur les grands principes, ni même M. Jimmy Carter, qui dénonçait publiquement en 1978 comme le plus grand responsable des atteintes aux droits de l'homme ce régime qu'il soutient aujourd'hui — même s'il le fait *« avec de très longues pincettes et en se bouchant le nez »*, pour reprendre l'expression d'un diplomate américain.

M. Ieng Sary, qui tance volontiers l'Organisation des Nations unies, le ferait-il s'il n'était assuré en même temps de l'impunité et de la poursuite des aides ? On oublie commodément que c'est M. Ieng Sary, ministre des affaires étrangères, qui avait fait expulser brutalement, en 1975, toutes les organisations des Nations unies opérant au Cambodge et que jamais il ne leur avait permis d'y revenir pour porter assistance aux dizaines de milliers de Cambodgiens que son régime laissait mourir de faim, de maladie et de travaux forcés.

A Tokyo l'an dernier, M. Ieng Sary avait esquivé des questions relatives aux massacres imputés à son régime en affirmant tranquillement que pareil comportement était « impensable » de la part de dirigeants que leur passage dans les universités françaises avait pétris d'humanisme. Plus d'une centaine d'étudiants, rentrés de France après avril 1975, ont été exécutés sous le gouvernement de MM. Pol Pot et Ieng Sary. Etaient-ils moins pétris d'humanisme ?

Il y a quelques mois, le gouvernement de M. Ieng Sary et ses alliés chinois avaient protesté contre la suggestion faite par le haut-commissariat des Nations unies (H.C.R.) en vue d'un rapatriement des réfugiés cambodgiens établis en Thaïlande. Cela, affirmaient-ils alors, violerait les principes humanitaires et conduirait à envoyer les réfugiés se faire massacrer par les Vietnamiens. Cependant, les Khmers rouges et Pékin viennent de se féliciter (et de féliciter Bangkok et le H.C.R.) de l'opération de rapatriement qui a permis à M. Pol Pot de récupérer plus de sept mille partisans en territoire khmer.

On pourrait facilement allonger la liste de ses variations humanitaires sélectives. On peut cependant s'étonner (mais qui s'étonne ?) de voir M. Ieng Sary donner sur la place publique une leçon humanitaire.

R.-P. PARINGAUX.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La convention républicaine dans l'attente de son héros

De notre envoyé spécial

Detroit. — Les républicains sont gens modérés, et la température très basse maintenue par la climatisation dans l'immense salle couverte où a débuté, lundi 14 juillet, la convention républicaine ne portait pas aux effusions. De nombreuses travées réservées aux invités sont restées à moitié vides pendant la plus grande partie des deux séances de la journée, et les délégués sagement assis à leur place ont écouté paisiblement les orateurs, laissant parfois tomber dans l'indifférence générale des plaisanteries trop soigneusement préparées depuis des semaines.

L'assistance est à l'image de la clientèle électorale du parti républicain : blanche, plutôt âgée, souvent originaire des petites villes. Les délégués noirs ne sont plus que 2,8 % alors qu'ils étaient 3,4 % en 1976 et que les Noirs constituent environ 11 % de la population américaine. La proportion de femmes, 29 %, a également diminué de 2 % par rapport à 1976.

Un orchestre installé sur une estrade en face de la tribune accompagne d'un petit air guilleret et de nombreux coups de cymbales l'arrivée et le départ des orateurs. Chaque séance est précédée par l'hymne national, une prière dite par un ecclésiastique et une minute de silence en signe de solidarité avec les otages de Téhéran. La nécessité de *« rendre l'Amérique forte à nouveau »* par l'augmentation des dépenses militaires revient comme un leitmotiv. Un des intervenants affirme sans sourciller qu'il préfère *« mourir libre dans l'apocalypse nucléaire plutôt que d'accepter l'esclavage »*. Le vieux thème *« better dead than red »* (« plutôt mort que communiste ») fait toujours recette.

Rien de tout cela ne parvient à passionner vraiment un public convaincu d'avance et qui attend son héros, M. Ronald Reagan, dont l'investiture, prévue pour mercredi, comme candidat du parti à l'élection présidentielle n'est plus qu'une formalité. Le seul vrai moment d'enthousiasme a été provoqué par M. Gerald Ford, accompagné de son épouse, dont l'entrée a été saluée par une longue ovation. Souriant, ému, l'ancien président a affirmé qu' *« il allait faire tout ce qui est en son pouvoir pour faire élire notre candidat à la présidence des Etats-Unis »*. Le nom de M. Reagan, qui disputa âprement l'investiture républicaine à M. Ford lors de la convention de Kansas-City, en 1976, n'est pas cité. Il n'est mentionné directement qu'à deux reprises dans le long discours de l'ancien président...

L'éloquence simple mais puissante de M. Ford a permis à la convention d'aborder — pendant un moment au moins — un débat de fond. Le temps de la puissance et de la grandeur est-il passé ? L'ancien président affirme, bien sûr, que *« le meilleur est encore devant nous »*, mais il a le mérite de poser la question et de reconnaître que « *la foi* », dans les valeurs américaines, *« a été secouée »*. L'Amérique, *« qui a envoyé un homme dans la Lune dans les années 60 »*, peut-elle construire dans les années 80 *« une voiture consommant un minimum d'essence »* ? L'Amérique, qui a jadis inondé le monde de ses produits, peut-elle *« reconstruire une base industrielle capable de faire concurrence à qui que ce soit »* ?

Le choix d'un colistier

Les préoccupations immédiates de M. Reagan, retranché dans ses appartements de l'hôtel Renaissance Plaza, étaient plus terre à terre. La seule question non résolue de cette convention reste en effet la désignation d'un candidat à la vice-présidence. Les inclinations personnelles de l'ancien gouverneur de Californie le porte plutôt vers M. Paul Laxalt, fils d'émigrés basques et sénateur ultra-conservateur du Nevada. Mais les stratèges du parti rejettent assez naturellement le choix d'un colistier appartenant à la même sensibilité politique et à la même région, l'Ouest, que le candidat à la présidence. Traditionnellement, le second sur le « ticket » est, en effet, chargé d'équilibrer celui-ci et d'attirer une marge supplémentaire d'électeurs.

M. Ford aurait conseillé ainsi à M. Reagan de choisir M. George Bush, ancien ambassadeur à l'ONU et ancien directeur de la C.I.A., ou, à défaut, M. Howard Baker, sénateur du Tennessee et leader de la minorité républicaine à la haute assemblée. Le premier semble avoir plus de chances que le second, malgré les réticences qu'éprouve à son égard M. Reagan, qui ne lui pardonne guère d'avoir maintenu si longtemps sa propre candidature contre lui. Le petit clan conservateur qui règne à la convention n'accepterait pas, d'autre part, sans quelque grogne la nomination de M. Baker, auquel on reproche son action efficace au Sénat en faveur de la ratification des traités sur le canal de Panama. La liste des vice-présidents possibles comprend également MM. Richard Lugar, sénateur de l'Indiana; Jack Kemp, représentant de l'Etat de New-York, ou Guy Vander Jagt, représentant du Michigan.

D'excellente humeur, M. Reagan a déclaré dès son arrivée à Detroit qu'il avait *« fait un rêve : M. Carter me demandait pourquoi je voulais sa place. Je lui répondais que je ne voulais pas sa place mais être président des Etats-Unis »*. Les attaques de ce style contre « *l'absence de leadership* » de M. Carter ont émaillé les discours à la convention. M. Reagan a esquissé une autre manœuvre au cours d'une interview diffusée lundi soir par la chaîne de télévision C.B.S. Il a « *la certitude* » que *« les Soviétiques vont essayer d'aider M. Carter pour sa réélection. Ils lui donneront quelques os à ronger »*, a-t-il déclaré. Il y a quelques semaines, l'entourage de M. Reagan faisait de la même façon courir le bruit que les *« étudiants islamiques »* pourraient relâcher les otages peu avant le 4 novembre afin de soutenir M. Carter face à son adversaire républicain.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. BILLY CARTER AGENT DU GOUVERNEMENT LIBYEN...

M. Billy Carter s'est fait enregistrer, le lundi 14 juillet, comme agent officiel du gouvernement libyen auprès du Département américain de la justice, afin d'éviter des poursuites, a annoncé un porte-parole du Département de la justice. Le frère du président Jimmy Carter faisait l'objet d'une plainte des autorités fédérales, qui est abandonnée à la suite de cette inscription.

M. Billy Carter a indiqué avoir reçu près de 250 000 dollars, consistant en prêts et en cadeaux divers, a ajouté le porte-parole. Aux termes d'une loi fédérale appliquée dans certaines circonstances, les personnes ou firmes ayant des liens avec l'étranger sont tenues d'en informer les autorités.

C'est la première fois, soulignent les observateurs, qu'un membre de la proche famille du président des Etats-Unis est enregistré en tant qu'agent d'un gouvernement étranger. - (A.F.P.)

Bolivie

L'éventuelle nomination à la présidence de M. Siles Zuazo inquiète les militaires

M. Siles Zuazo, candidat à la présidence de la Bolivie pour l'Union démocratique et populaire (U.D.P.), de centre gauche, sera-t-il désigné par le Congrès, le 4 août prochain, pour succéder à la tête de l'Etat à l'actuelle présidente, Mme Lidia Gueiler ? Une telle perspective, de plus en plus envisagée à La Paz, inquiète les milieux militaires.

Les résultats officiels de la consultation sont maintenant connus : M. Siles Zuazo remporte 38,74 % des suffrages, suivi par M. Victor Paz Estenssoro (centre droit) avec 20,14 %. Viennent ensuite le général Hugo Banzer (droite), qui recueille 16,82 % des voix, et M. Marcelo Quiroga Santa-Cruz (gauche) avec 8,70 %. Les neuf autres candidats n'ont pas obtenu un nombre significatif de suffrages.

Correspondance

La Paz. — M. Hernan Siles Zuazo a remporté une très nette victoire aux élections du 29 juin, puisqu'il a obtenu presque deux fois plus de voix que son plus proche adversaire. M. Victor Paz Estenssoro et le général Hugo Banzer ont reconnu implicitement son succès en retirant les accusations de fraude qu'ils avaient portées devant la cour électorale.

Durement affecté par une défaite électorale sans précédent, et préoccupé par les risques d'une insurrection populaire au cas où l'U.D.P. se verrait à nouveau barrer le chemin du pouvoir, M. Paz Estenssoro s'est retiré de la course à la présidence sans même chercher, par un accord avec le général Banzer, à disputer l'investiture devant le Congrès. Il a demandé à ses quarante-quatre parlementaires de voter en blanc.

Dans ces conditions, M. Siles pourra-t-il compter sur les soixante-dix-neuf suffrages nécessaires pour être élu par le Congrès ? Il dispose des voix de ses cinquante-sept parlementaires, ainsi que de celles de douze représentants des formations centristes. Pour l'emporter, il devrait donc obtenir l'appui des onze élus du parti socialiste.

Une victoire de M. Siles Zuazo risque toutefois de se heurter au veto de l'extrême droite civile et de nombreux militaires. Les forces armées considèrent que le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) et le parti communiste, deux des principales composantes de l'U.D.P., ne sont que des satellites du mouvement communiste international. Elles n'hésitent pas à assimiler le MIR bolivien, proche, en fait, de la social-démocratie, au MIR chilien, plus proche de l'extrême gauche, et aux mouvements de guérilla.

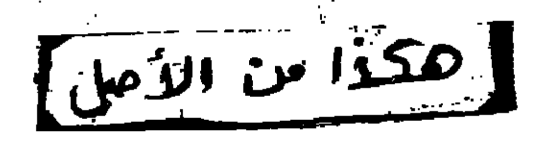
L'extrême droite s'agite dans les journaux ; elle lance quotidiennement des appels à la subversion.

Cette campagne pourrait donner des arguments aux militaires qui affirment qu'un gouvernement de M. Siles Zuazo provoquerait le chaos.

Est-ce bien le cas ? Née comme un front d'opposition à la dictature, l'U.D.P. présente un plan de gouvernement qui n'est qu'une vague déclaratinon de principes, et qui suscite la méfiance de la très radicale centrale ouvrière COB tout autant que celle de la bourgeoisie.

Vaincu sur le plan électoral, M. Paz Estenssoro peut encore espérer exploiter ces contradictions. Grâce à ses quarante-quatre parlementaires, il pense pouvoir contrôler le pouvoir législatif en alliance avec les vingt-cinq représentants du M.N.R.I., le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche, qui constituent actuellement l'aile modérée de l'U.D.P. Obtenant ainsi l'éclatement de cette coalition, il rejetterait dans l'opposition les parlementaires du MIR et du parti communiste, et permettrait un début de réunification de son propre parti, le vieux Mouvement nationaliste révolutionnaire.

NICOLE BONNET.



Le Monde

politique

Le parti communiste réunionnais veut exacerber les contradictions de la départementalisation

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — *Le cinquième congrès du parti communiste réunionnais (P.C.R.), qui s'est tenu du 12 au 14 juillet dans la ville du Port, dont le maire est M. Paul Vergès, membre de l'Assemblée européenne, secrétaire général du parti, a adopté, lundi, une résolution réaffirmant sa volonté d'aboutir à une « autonomie démocratique et populaire pour la Réunion par l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple réunionnais ». Un millier de délégués, ainsi que des représentants des partis communistes cubain, japonais, guadeloupéen, français, et du Front national de défense de la révolution socialiste malgache, ont participé à ces travaux.*

Les congressistes ont approuvé le rapport politique de leur comité central, présenté par M. Vergès, qui a été reconduit dans ses fonctions. Le secrétaire général du P.C.R. a notamment indiqué que sa formation se proposer « d'exacerber » les contradictions de ses adversaires. *« Parce que nous luttons dans le cadre départemental actuel, il est normal que nous acculions les départementalistes dans des contradictions et que nous réclamions l'extension des lois et des mesures en vigueur en France, et cela au nom même de la départementalisation*, a-t-il déclaré. *L'expérience a prouvé que ce sont les départementalistes qui résistent le plus à l'application de leurs propres mesures.* »

Si cette tactique conduit le P.C.R. à soutenir ponctuellement les revendications des ouvriers dont le SMIC est inférieur à celui en vigueur en métropole, des agriculteurs dont les charges sociales sont ici plus lourdes, des fonctionnaires qui voient leur situation remise en cause, c'est parce qu'il estime que *« la poursuite de la politique gouvernementale se terminera par une catastrophe économique et une explosion sociale ».*

C'est aussi ce qui conduit les communistes réunionnais, comme ceux des autres départements d'outre-mer, à dénoncer l'émigration vers la métropole. Dans sa lutte pour la *décolonisation de l'île*, le P.C.R. compte sur la solidarité des *« partis frères »* et des régimes progressistes des îles voisines. L'absence au congrès de représentants du Mouvement militant mauricien et du parti socialiste unifié des Seychelles, n'a, toutefois, pas reçu d'explication.

M. Vergès, qui a parlé pendant quatre heures, a souligné la vitalité de la création culturelle à la Réunion, mais le congrès n'a pas évoqué le projet d'élaboration d'une « charte culturelle » qui avait été retenu par sa commission politique. Celle-ci avait notamment constaté que *« la personnalité réunionnaise, en raison de sa fragilité, ne peut être identifiée à un sentiment national profondément ressenti »*. Cela explique que la revendication d' « autonomie démocrate et populaire » puisse paraître légèrement en retrait quant à la volonté d'exercer un pouvoir souverain par rapport à la ligne politique des autres partis communistes d'outre-mer.

Toutefois, au cours de ce congrès, il n'a jamais été précisé, sauf par M. André Lajoinie, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, député de l'Allier, que cette autonomie pourrait s'exercer *« dans le cadre de la République française »*.

HUBERT BRUYÈRE.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. François Goguel sur la disparité des circonscriptions électorales

M. François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel et président de l'Association française de science politique, nous adresse la lettre suivante :

Les exemples d'inégalités quant au nombre des électeurs inscrits dans les circonscriptions électorales en 1978 que donne le professeur R.-G. Schwartzenberg dans son article publié dans *le Monde* des 6-7 juillet 1980, sont parfaitement exacts.

Ils me paraissent cependant de nature à donner au lecteur une impression fausse.

Sans doute est-il vrai que M. Jacques Blanc, député U.D.F., représente une circonscription beaucoup moins peuplée que celle de M. Pierre Juquin, député communiste. Mais il ne l'est pas moins que M. Massot, député M.R.G. des Alpes-de-Haute-Provence, en représente une bien moins peuplée que celle de M. Bernard Pons, député R.P.R. de l'Essonne.

La vérité est que, si l'inégalité entre circonscriptions (je suis d'accord avec M. Schwartzenberg pour penser qu'il conviendrait d'y remédier) a quelque peu défavorisé l'opposition en 1978, cela n'a pas eu d'effet décisif. Il y avait en moyenne, aux dernières élections législatives, 72 645 électeurs inscrits par circonscription de la métropole. Cette moyenne s'élevait à 77 531 pour les 86 circonscriptions qui ont élu un député communiste, et à 74 868 pour les 112 circonscriptions qui ont élu un député socialiste ou M.R.G. Elle tombait à 70 222 pour les 276 circonscriptions qui ont élu un député de la majorité.

Pour qu'il y eût égalité parfaite, il aurait suffi que le P.C. obtînt 91 élus et le P.S.-M.R.G. 115 élus, soit seulement 8 de plus pour l'opposition. Corrélativement, la majorité n'aurait du en obtenir que 268 : l'opposition serait donc restée nettement minoritaire dans l'Assemblée, avec 206 sièges métropolitains sur 474.

Quant aux hypothèses de M. Schwartzenberg sur la composition qui aurait été celle de l'Assemblée nationale si l'on avait voté, en 1978, à la représentation proportionnelle intégrale, elles soulèvent à mon sens une grave objection : rien ne permet d'affirmer qu'avec ce mode de scrutin, les formations politiques en présence auraient obtenu le même *nombre de suffrages* qu'avec le scrutin uninominal majoritaire à *deux tours*. Ce dernier appelle les électeurs à se prononcer pour des hommes autant que pour des partis et, surtout, il leur donne la faculté (dont beaucoup d'entre eux ont usé le 19 mars 1978, puisque la majorité a alors gagné plus de 1 430 000 suffrages par rapport au 12 mars) de manifester leur désaccord avec le système d'alliances du parti pour le candidat duquel ils ont voté au premier tour. Rien ne permet d'être certain qu'avec un scrutin de liste proportionnel à un tour, qui n'aurait pas conféré à l'électeur la faculté de modifier son vote initial, la répartition des suffrages aurait été identique à celle du 12 mars 1978.

Ce qui, par contre, est certain, c'est que, si l'on fait le compte des suffrages exprimés en mars 1978 au « tour décisif » (c'est-à-dire le 12 mars dans les circonscriptions où l'on n'a voté que ce jour-là et le 19 mars dans celles où il y a eu un second tour), on constate que les oppositions de gauche ont recueilli globalement 13 778 792 voix, soit 48,57 % des suffrages exprimés, contre 14 483 954, soit 51,06 % aux candidats de la majorité sortante, les « divers et inclassables » ne représentant, avec 103 389 voix, que 0,36 % des suffrages exprimés.

Comme toujours et comme partout (notamment en Grande-Bretagne) le scrutin majoritaire a amplifié, en sièges, l'avance obtenue en suffrages par la majorité sortante. Mais c'est un fait indiscutable que, à tort ou à raison, les électeurs ont accordé à celle-ci, en mars 1978, plus de la moitié de leurs suffrages. Je ne pense pas qu'il soit de l'intérêt des stratèges des partis d'opposition de croire ou d'essayer de faire croire que la défaite de ces partis a tenu à des truquages plus ou moins malhonnêtes.

La préparation de l'élection présidentielle

« M. GALLEY DOIT ÊTRE PRÊT A ROMPRE SES ATTACHES AVEC LE R.P.R. » estime « la Lettre de la Nation »

La déclaration de M. Robert Galley, ministre de la coopération, annonçant qu'il soutiendra la candidature de M. Giscard d'Estaing (*le Monde* daté 13-14 juillet) inspire mardi 15 juillet à *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., les deux remarques suivantes :

« 1) *Dès lors que le président sortant devient candidat, la solidarité gouvernementale ne joue plus. Et bornons-nous à rappeler que l'actuel président de la République avait été sept ans ministre du général de Gaulle avant de prendre position contre lui au référendum de 1969.*

» 2) *Robert Galley est libre de penser que le président sortant est « l'homme capable de diriger la barque française », mais cela signifie qu'il est prêt à rompre ses attaches avec le R.P.R. dans le cas où les instances de celui-ci feraient un autre choix.* »

● *M. Laurent Fabius*, porte-parole du parti socialiste, déclare, dans une interview que *Sud-Ouest* publie mardi 15 juillet, que M. Valéry Giscard d'Estaing *« gouverne au sondage »* et mène *une « politique de zig zag »*. M. Fabius indique aussi que le financement du projet de quotidien socialiste est *« difficile »* et que le programme d'action du P.S. à la rentrée sera centré sur trois thèmes : l'emploi, la paix et les libertés.

LA CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

LA RÉCEPTION A L'ELYSÉE

La traditionnelle réception offerte par le président de la République au palais de l'Elysée après le défilé militaire, lundi 14 juillet, n'a pas été perturbée par la pluie qui tombait sur la capitale. Les quelque six mille invités du chef de l'Etat se répartissaient en effet dans les salons et sous de vastes dais de toile dressés dans le parc.

Parmi ses hôtes, M. Giscard d'Estaing avait tenu à distinguer spécialement les représentants de trois régions, la Bretagne, le Nord - Pas-de-Calais et la région Midi-Pyrénées, ainsi que les anciens combattants de la 2e D.B., les jeunes dirigeants d'entreprises et un certain nombre de sportifs parmi lesquels Daniel Menguy qui traversa la Manche à la nage, Patrick Martin, champion du monde de ski nautique, les membres de l'équipe Rondeau, vainqueurs des Vingt-Quatre Heures du Mans et les sportifs handicapés. Des groupes *folkloriques*, notamment des bergers landais *montés sur leurs échasses, se sont* produits.

« LA LETTRE DE LA NATION » : la Cour et le peuple.

« Sans doute aucune Bastille n'a été prise cette fois. Mais le divorce entre la cour et le peuple, entre un pouvoir qui se veut absolu et des citoyens qui refusent d'être des sujets, est aussi profond qu'il y a cent quatre-vingt-onge ans. Quand le premier ministre ne sait que qualifier de *« beaux parleurs » ceux* qui proposent une autre politique *et ravaler leur comportement* à un « déferlement de démagogie politicienne », ne nous rappelle-t-il pas le langage du roi, qui, le 23 juin 1789, lançait à l'Assemblée : *« Si vous m'abandonnez » dans une si belle entreprise, » seul, je ferai le bien de mes peu- » ples. Seul, je me considérerai » comme leur véritable représen- » tant.* »

(PIERRE CHARPY.)

DEVANT LE PALAIS GARNIER OU A LA TÉLÉVISION

Les Noces nationales

D'avoir écrit « pour l'amour de l'humanité » et non pas et non plus « pour l'amour de Dieu », Beaumarchais rencontra en son temps quelques difficultés. 1789 n'avait pas encore touché à l'ordre, aux ordres établis. Ni Da Ponte adaptant *les Noces de Figaro*, ni Mozart composant la musique n'ont trahi l'esprit révolutionnaire de Beaumarchais. Et si la lutte entre le comte Almaviva et Figaro est un peu estompée dans le livret, restent une multitude d'allusions légères, autant de signes prémonitoires : ah ! non, le 14 juillet ne fut pas un marivaudage.

Dans un autre ordre d'idées, ce ne fut pas, le 14 juillet 1980, une partie de plaisir que de faire la queue devant le Palais Garnier, où, comme chaque année, et comme d'ailleurs à la Comédie-Française, on divertissait gratis. Le spectacle donné, offert, en matinée était à divers titres une occasion. Avec *les Noces de Figaro*, mises en scène par Giorgio Strelher, Rolf Liebermann avait ouvert son « ère », celle de la renaissance de l'Opéra de Paris, avec ces mêmes noces déjà reprises, et montées encore ces jours derniers pour sept représentations exceptionnelles, l'administrateur auquel succède M. Bernard Lefort faisait ses adieux au public, aux artistes.

Ou plutôt les artistes lui disaient au revoir, ceux de la toute première distribution, ceux qui avaient chanté, à Versailles, en avril 1973, sous la direction de Georg Solti. On inaugurait alors l'opéra Louis XV du château. Les élections présidentielles avaient lieu un an après. Septennats décalés. En l'honneur de Rolf Liebermann, Gabriel Bacquier (le comte), Gundula Janowitz (la comtesse), José van Dam (Figaro), Jane Berbié (Marceline), Kurt Moll (Bartolo), Michel Sénéchal (Basile), Jacques Loreau (Curzio), et surtout Frederica von Stade (Chérubin), sont revenus à Paris chanter dans les décors et les costumes d'Ezio Frigerio. Ils ont abandonné le cachet de la dernière représentation. Seule Mirella Freni, souffrante, n'a pu reprendre son rôle : *elle était remplacée par Lucia* Popp.

Il paraît que l'assistance, lundi après-midi, était très émue, il *paraît que tout le monde, dans la* salle, scandait le nom de Rolf Lieberman en applaudissant à tout rompre.

Nous, par manque de temps, nous n'avons pu nous poster devant les grilles de l'Opéra dès l'aube. En arrivant à 10 heures du matin, c'était trop tard : on prenait son rang parmi ceux qui ne pourraient de toute façon pas entrer. Et à 14 heures il a bien fallu se rendre à l'évidence : au *moins deux mille* personnes, surmontées d'autant de parapluies, *s'en sont allées bredouilles et fort* maries. De surcroît le parapluie, *quand on fait la queue, ne facilite* pas le métier, et réduit à néant la « convivialité »...

Il y avait des gens vraiment furieux dans la file des désappointés à qui les officiers de police conseillaient de ne pas insister. Un qui avait fait le voyage depuis Amsterdam — « pour des prunes » —, un autre qui maugréait contre « la clique à Giscard » qui avait réservé toutes les places, une vieille dame qui se disait que si elle avait su elle aurait fait semblant d'être handicapée (« le rang des handicapées a eu priorité »), des groupes d'étudiants étrangers, américains en cirés jaunes résignés, et espagnols, italiennes jacassantes et trempées : quelle injustice, quelle fatalité. Tous se demandaient où aller boire un verre.

A l'Opéra, les consignes, « les dernières volontés » de M. Liebermann avaient été strictes. Aucune place retenue ni pour les journalistes — toujours trop privilégiés — ni pour les amis et connaissances des employés de la maison. Entrée libre et démocratique, réservée aux « Français ordinaires ». *Malheureusement*, mille ou mille deux cents places *ça ne fait pas la France.*

Alors, le Français amoureux de *Mozart, les fervents de Strelher*, ont regardé, à 20 h 30, la retransmission, sur Antenne 2, du spectacle qu'ils ont à jamais raté. Ce qu'ils ont vu avait été enregistré le 12 juillet, et aussi avec Georg Solti. Toute cette musique superbe pouvait être captée, en stéréophonie, simultanément, sur France-Musique. Dans ces conditions, la télévision a vraiment du bon.

On a vu ou revu, ces véritables tableaux composés par le metteur en scène de Milan : tantôt Vermeer, tantôt Fragonard, ou encore Watteau, quand on ne pensait pas à Renoir, oui à Renoir dans le jardin où se dénouent les amours à cache-cache. Couleurs...

La réalisation de Pierre Badel, qui s'est chargé de filmer, n'a rien à voir avec le génie. Mais peut-on fabriquer des images géniales sans tout reconstruire, tout envisager, spécialement pour le petit écran (cf. *Lulu*). Le film était honnête, Badel n'a pas abusé des gros plans, il a su rendre l'idée d'espace, et le sourire jubilant de Frederica Von Stade.

MATHILDE LA BARDONNIE.

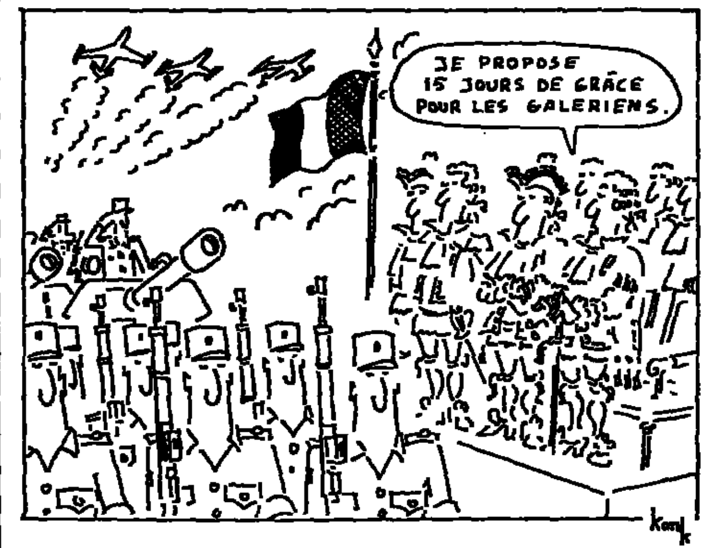
GRACE PRÉSIDENTIELLE POUR LES CONDAMNÉS A DE COURTES PEINES

Voici le communiqué par lequel la présidence de la République a annoncé, lundi 14 juillet, les mesures de grâce décidées en faveur de certains détenus :

« A l'occasion du centième anniversaire de la proclamation du 14 juillet comme jour de la fête nationale de la France, le président de la République a décidé une mesure de grâce exceptionnelle à l'égard des détenus condamnés à une courte peine d'emprisonnement.

» Tous les détenus condamnés à une peine égale ou inférieure à un an bénéficieront d'une remise de peine de quinze jours pouvant être portée à un mois par le juge d'application des peines, après avis de la commission d'application des peines. »

En annonçant cette décision le matin à TF 1, le chef de l'Etat avait précisé qu'elle bénéficierait à environ huit mille détenus (sur quarante mille environ) et qu'il s'agissait d'« *un ge... de fraternité* » à l'occasion de ce centième anniversaire.



(Dessin de KONK.)

AU TROCADÉRO

Un spectacle, mais pas une fête populaire

Dans le métro, il y avait déjà du monde. En sortant, il suffisait de suivre le mouvement et de se laisser glisser jusqu'à l'avenue de New-York. Paris avait enfin un soir d'été, et un Quatorze Juillet. Quelque chose se préparait dans l'ombre, du côté du Trocadéro. Les privilégiés, invités du maire de Paris, se sont installés sur des chaises, devant le bassin. Aux pieds de la tour Eiffel, assis sur les berges, debout sur le pont d'Iéna quelques petites dizaines de milliers de personnes se sont débrouillées avec les distances.

Ils ont vu Chaillot s'embraser de lumière, le vieux palais se prêter aux jeux d'artifice, devenir fabuleux théâtre. Les fanfares de la Garde républicaine ont explosé vers les nuages, les nuages ont arrêtés les projecteurs. Le ciel était à la mesure du spectacle, un rayon laser a filé vers la tour Eiffel, des ballons bleu blanc rouge ne sont jamais revenus, Chaillot a tournoyé.

Devant les invités, se jouait une autre mise en scène. Des figurines passaient sur des chariots noirs. Sur les murs, au loin, on projetait le portrait de gens historiques, et des guillotines. Les haut-parleurs braillaient sans conviction le récit écrit par Arthur Conte du Dernier Jour de la Bastille. *On ne saura jamais pourquoi on a vu soudain un King-Kong hideux se dresser. Heureusement, Nicoletta a mis sa voix au service des circonstances en chantant* Ça ira. *Mais on n'a pas entendu le public répondre.*

Une heure après, c'était fini. Certains sont peut-être allés danser devant la Madeleine. Les autres ont pris le métro du retour, entassés comme ils le seraient le lendemain pour aller travailler. Ici et là, on continuait à se battre à coups de pétards méchants. Depuis quand le 14 juillet n'est-il plus spectacle, et non une fête populaire ?

CLAIRE DEVARRIEUX.

DANS LE MONDE

● A ANTANANARIVO, M. Ramanantsalama, membre du Conseil suprême de la révolution, représentant le président de la République malgache à l'ambassade de France, a souligné que la coopération bilatérale a *« fait de grands progrès depuis les accords de 1973, fondés sur le respect de la souveraineté et le respect de la souveraineté et le respect de 1973, fondés sur le respect mutuel ».*

● A PEKIN, M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, le général Xinquan, chef d'état-major adjoint, figuraient au nombre des invités à la réception du 14 juillet à l'ambassade de France ainsi que Mme Wang Guangmei, veuve de Liu Shaoqui, président la République, éliminé pendant la révolution culturelle et récemment réhabilité. Un bal donné dans la cour d'entrée de la chancellerie pour cinq cents invités a attiré jusqu'à 3 heures du matin de nombreux curieux dans la rue de l'ambassade.

● A WASHINGTON, l'ambassadeur de France, M. de Laboulaye, parlant devant la colonie française, a déclaré que si la France croit à la nécessité du dialogue avec l'U.R.S.S., elle estime *« indispensable la solidarité avec ses alliés ». « Les différences, les divergences, ne sont qu'acessoires. Sur l'essentiel, notre solidarité est complète »*, a-t-il dit. Le quotidien *Washington Star* critique les appels au boycottage de produits français et estime que les hésitations des alliés à suivre les Etats-Unis sont dues plus à l' « impression de faiblesse » américaine » qu'à de la « perfidie de leur part ». Le *Star* rappelait que ce 14 juillet coïncide avec le deux centième anniversaire du corps expéditionnaire français de Rochambeau pendant la guerre d'indépendance

OUTRE-MER

La crise des Nouvelles-Hébrides

LE FORUM DU PACIFIQUE SUD DEMANDE A LA FRANCE ET A LA GRANDE-BRETAGNE DE METTRE FIN A LA RÉBELLION DE L'ILE DE SANTO.

Les treize chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Tarawa, dans l'archipel des îles Kiribati (anciennement îles Gilbert), à l'occasion du Forum du Pacifique sud, ont adopté, lundi 14 juillet, une résolution demandant très fermement à la France et à la Grande-Bretagne de mettre un terme à la rébellion de l'île d'Espiritu-Santo, afin de permettre à l'archipel des Nouvelles-Hébrides d'accéder « *sans heurt* » à l'*indépendance, le vendredi* 30 juillet.

Poursuivant leur mission de médiation, les deux émissaires de Paris et de Londres, MM. Aribaud et Donald, ont eu, lundi 14 juillet, un nouvel échange de vues à Luganville, avec les membres du « gouvernement provisoire » d'Espiritu-Santo, dirigé par M. Jimmy Stevens.

On confirmait, mardi matin 15 juillet, à Paris, que le gouvernement français devrait officiellement exprimer son accord à la *date retenue pour la proclamation* de l'indépendance de l'archipel, à l'issue du nouvel entretien que doivent avoir, le jeudi 17 juillet, à Paris, MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Peter Blaker, ministre d'Etat.

Le Monde

société

TENSIONS A LA CITÉ SAINT-JEAN-SAINT-PIERRE DE NARBONNE

Musulmans et Français pour le pire

Narbonne. — Se sentant rejetés par la communauté française, alors que leurs pères ont choisi et servi la France, les jeunes Français musulmans de Narbonne sont repliés sur leur rancœur. Il suffit de peu pour que leur colère latente devienne violente. Samedi 28 juin, après une dispute avec des immigrés et un accident — un jeune homme renversé par un automobiliste, — un groupe de Français musulmans a édifié, à l'aide de chariots du centre commercial voisin, un barrage à l'entrée de la cité Saint-Jean-Saint-Pierre. Le bureau du gérant de la Sonacotra a ensuite été saccagé. Celui de l'association Saint-Jean-Saint-Pierre, subventionné pour aider les Français musulmans, a été vidé. La police est intervenue pour rétablir le calme (« le Monde » du 3 juillet).

Le mouvement a cependant continué. Vendredi 4 juillet, plusieurs Français musulmans ont entrepris une grève de la faim, demandant que M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, leur envoie un interlocuteur. Après une entrevue avec le général Abdelaziz Khelifa, président du groupe d'alerte contre le racisme créé au sein de la commission nationale chargée des problèmes des Français musulmans, lundi 7 juillet, ils ont décidé de cesser cette grève « voulant croire aux promesses de Paris et espérant qu'on rende enfin aux anciens harkis et à leurs enfants leur dignité ».

De notre envoyée spéciale

— Dans le quartier Saint-Jean-Saint-Pierre à la périphérie de Narbonne, de curieuses inscriptions sur la route indiquent « ghetto », montrant une cité d'apparence banale : *six bâtiments d'une architecture sans recherche sur un terrain mal entretenu.* Les espaces verts sont remplacés par une herbe rare et jaunie, les arbustes des haies — ceux qui vivent encore — n'ont pas été taillés depuis bien longtemps. Délaissant le toboggan trop haut et les balançoires mal fixées, des enfants, d'origine maghrébine, jouent aux cartes sur un mur.

Les trente-huit familles de Français musulmans — anciens harkis et leurs enfants — qui vivent encore ici *« en ont assez de cette cité, de ce ghetto qui n'est qu'un camp amélioré »*, explique M. Salah Bouaziz, trente ans, délégué de l'association qui vient de se créer, *« alors qu'éclatait le mécontentement que nous ne pouvons plus retenir »*, ajoute-il. Dans cette cité, gérée par la Sonacotra, vivent, outre les Français musulmane, des familles de travailleurs immigrés. La situation de l'emploi, peu florissante dans la région, est, selon M. Bouaziz, *« catastrophique pour les Français musulmans ». « Pour nous, il n'y a jamais rien. Même le centre Leclerc qui vient d'ouvrir à deux pas, et dont nous sommes tous clients, n'a pas fait l'effort d'embaucher un ou une d'entre nous. »* Seule, la mairie de la ville emploie dans ses services vingt-deux Français musulmans.

L'« affaire » de la cité Sonacotra, abondamment commentée dans la presse régionale, a suscité l'intérêt de divers partis et organisations, parmi lesquels le parti communiste, le parti socialiste, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), le Cercle algérianiste, qui se soupçonnent mutuellement de tentative de manipulation et de récupération des Français musulmans. En outre, l'association Saint-Jean-Saint-Pierre, mise en cause — M. Bouaziz et ses amis affirment avoir trouvé dans le bureau des factures prouvant que du matériel leur étant destiné avait été détourné, — réagit avec violence contre ce qu'elle considère comme des accusations diffamatoires et une incompréhension du combat qu'elle mène depuis plus de cinq ans.

L'un de ses responsables, M. Alain Madal, maire adjoint de Narbonne, indique que l'association n'a cessé de travailler à l'intégration des Français musulmans dans la communauté. *« Sur les cent vingt familles qui étaient dans la cité, il n'en reste que trente-huit,* précise-t-il, *et ce n'est pas à celles que nous avons aidées avec succès que l'on va demander ce qu'elles pensent de nous. »* L'association, qui *s'expliquera, dit-elle, documents à l'appui,* lorsqu'elle aura recouvré les doubles des factures volées dans les archives, *affirme* être en mesure de prouver que le matériel acheté a été utilisé aux *fins prévues.* Selon elle, les filets de handball mentionnés sur les factures ont été non seulement livrés mais installés sur le terrain prévu à cet effet, où ils ont été détruits en trois mois. Dans la cité, l'association *« a ouvert une école pré-maternelle qui fonctionne avec vingt-cinq élèves,* dit M. Madal, *jardin d'enfants où l'institutrice, payée par l'éducation nationale, s'emploie à pallier dès la plus jeune enfance le handicap linguistique ». « Notre association, subventionnée par le Fonds d'action sociale et la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, donc contrôlée, attend que les choses se calment pour reprendre ses activités »,* conclut son président, le colonel Jean Trilles.

Cesser de se sentir de « nulle part »

Pour les habitants de la cité, l'association devra cependant rendre des comptes car ses résultats, les services qu'elle a rendus, leur semblent peu en rapport avec ses quelque 280 000 francs de subvention annuelle. Les actions que le secrétariat d'Etat se propose de mener en faveur de l'emploi des Français musulmans, en particulier par l'organisation de stages, seront, si elles sont conduites à leur terme, accueillies avec la plus grande joie.

Mais au-delà des questions matérielles, certes importantes, les Français musulmans posent un problème moral qu'ils estiment essentiel et qu'aucun décret ne résoudra. Ils veulent *« exister », « se reconnaître »,* cesser de se sentir *« de nulle part ». « Des immigrés nous ont dit : « Vous, vous n'avez plus de drapeau, plus de pays, plus rien »,* raconte M. Bouaziz. *Cela nous a mis en colère parce que c'est vrai. Français, nous le sommes sur la carte d'identité et il faut sans cesse la sortir pour le prouver. De toute façon, nous ne sommes que des Français pour le pire. Pour le service militaire, pour la guerre. Pas pour le travail, sauf s'il est sous-qualifié, et pour une durée limitée. Pas pour vivre en ville avec les autres. Dès que les propriétaires voient nos têtes, ils refusent de nous louer. Pas pour les vacances. Pour rien de bon. Et cela dure depuis dix-huit ans. »*

Comme à chaque explosion de colère, les Français musulmans menacent de reprendre, d'étendre leur mouvement, mettant en garde contre les risques d'une agitation générale qui ne serait plus contrôlable. Ils font état d'une tension accrue dans la plupart des camps du Sud-Est. ePndant leur grève de la faim, une délégation du camp de Jouques (Bouches-du-Rhône) est venue leur apporter son soutien, leur demander de continuer et de durcir leur action. Tout en indiquant que la solution de leurs problèmes est d'ordre politique, il refusent cependant de faire des choix politiques, prétendant n'être *« avec personne et contre personne, mais seulement contre la misère ».*

JOSYANE SAVIGNEAU.

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA FEMME

Sept pays ont ratifié la convention des Nations unies sur l'élimination des discriminations

Copenhague. — *« Egalité, développement et paix. »* C'est sous ce triple vocable que s'est ouverte le lundi 14 juillet la conférence mondiale des Nations unies pour la mi- décennie de la *femme.* Dans son discours d'accueil, M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU devait reprendre et développer ce thème en insistant particulièrement sur le mot « paix », la paix étant, selon lui, indispensable pour parvenir à l'égalité et au développement.

Pour sa part, la reine Margrethe II de Danemark, dans une allocution de caractère très personnel a voulu mettre l'assistance en garde contre la tentation de cantonner le féminisme dans des définitions ou des frontières trop étroites. *« Si nous voulons aboutir à une égalité des droits entre les hommes et les femmes,* devait-elle déclarer, *nous devons toujours considérer les capacités de chaque individu ce qui suppose un esprit ouvert et implique un défi pour les hommes mais aussi pour les femmes. »*

Quant au premier ministre danois, M. Anker Joesgensen (social démocrate) il est allé au-devant des critiques que pouvaient inspirer certaines « mœurs » danoises en disant que si certains peuvent être choqués par le fait que des couples de plus en plus nombreux vivent au Danemark sans être mariés, il est encore plus choquant de savoir que dans certains pays on marie contre leur gré des fillettes de douze ans.

De notre correspondante

Après ces propos d'ouverture, la conférence a élu à sa présidence Mme Lise Oestergaard, actuellement ministre danois de la culture et des sports, mais qui, de 1977 à 1980, avait été spécialement chargée des questions du tiers-monde, alors qu'elle était ministre sans portefeuille. Mme Oestergaard a exprimé le souhait que les travaux de l'Assemblée ne tombent pas dans une politisation excessive.

Incidents et manifestations

C'est que déjà la première journée de la conférence a connu ses incidents. Des manifestants, venus de la République fédérale d'Allemagne, qui avaient déployé dans la salle des banderoles et réclamé la fermeture des centrales nucléaires, ont été expulsés. D'autres échanges ont opposé deux délégations qui entendent être reconnues comme seul représentant du Cambodge, l'une se présentant comme envoyée des Khmers rouges, l'autre avec le label de l'actuel régime en place à Pnom-Penh.

A partir de ce mardi 15 juillet, deux commissions vont travailler à établir un bilan des mesures prises en faveur de la femme depuis 1975 aussi bien dans chacun des pays représentés à la conférence que par les instances internationales, et ensuite à présenter un programme des actions à entreprendre dans les cinq prochaines années.

Il est certain que depuis la précédente conférence tenue à Mexico et les recommandations qu'elle formula, de nombreux gouvernements ont fait voter des lois en faveur des femmes mais que, bien souvent aussi, ces textes n'ont pas été suivis d'effets.

Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté, en 1979, une convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination dont peuvent pâtir les femmes dans tous les aspects de la vie. Mais pour entrer en vigueur, il fallait que c etexte soit ratifié par au moins vingt pays. A l'heure de la conférence de Copenhague, sept Etats seulement ont donné cette ratification...

CAMILLE OLSEN.

● *Le mouvement Le Nid,* qui se préoccupe de la réadaptation sociale des prostituées, souligne, à propos du procès de Grenoble, la nécessité de lutter contre *« toutes les causes »* de la prostitution. Il dénonce *« les carences de l'Etat qui n'applique pas les dispositions législatives (...) tant dans le sens de la prévention que de la réinsertion »,* et accuse notamment celui-ci de *« tirer profit (...) d'une manière scandaleuse du marché de la prostitution (amendes, impôts, T.V.A.) ».*

★ Le Nid, 7, rue du Landy 92110 Clichy.

JUSTICE

Faits et jugements

L'annulation du concours des inspecteurs de la jeunesse et des sports était illégale.

Sept des candidats du concours interne des inspecteurs départementaux de la jeunesse et des sports, éliminés après l'annulation en mai 1978 des épreuves écrites qu'ils avaient passées avec succès (*le Monde* daté 4-5 juin 1978), peuvent espérer obtenir réparation. Le 27 juin, le tribunal administratif de Paris a fait sienne la thèse de Mᵉ Georgette Rendel, leur avocate, en annulant cette décision, prise par *« excès de pouvoir ».* Le jugement indique que selon le procès-verbal établi le 28 mars 1978 par le président du jury *« ...les deux erreurs matérielles invoquées par le ministre pour l'annulation des épreuves écrites — omission d'un candidat admissible lors de la transcription dactylographique de la liste, inversion des résultats de deux candidats — ... qui n'affectaient que les opérations matérielles d'établissement des résultats, n'avaient pu entraîner la rupture de l'égalité entre les candidats... Elles devaient être rectifiées par la publication de résultats réguliers... »* Les sept personnes concernées ont maintenant la faculté soit de faire valoir qu'elles ont été admissibles à ce concours et de passer les oraux, soit de demander des dédommagements.

Chancellerie : fonctionnaires contre magistrats.

Une Organisation de fonctionnaires d'administration centrale de catégorie A vient de voir le jour (1). Elle affirme grouper les deux tiers des quatre-vingt-dix fonctionnaires en poste à la chancellerie qui ne sont pas magistrats.

Ceux-ci, au nombre de cent cinquante-deux, exercent, selon la nouvelle organisation, un *« mandarinat »* injustifié, qui leur permet de cumuler *« autorité, avantages de carrière et avantages financiers ». « Cette présence massive de magistrats qui exercent des fonctions qui ne sont pas les leurs, et qui sont souvent sous-employés, est particulièrement choquante si l'on considère les besoins criants des juridictions où certains postes restent vacants plusieurs années »,* estiment les fonctionnaires de catégorie A.

Ces fonctionnaires soulignent que les élèves de l'ENA hésitent à demander un poste à la chancellerie, où ils sont mal accueillis, comme le sont les attachés d'administration centrale. La nouvelle organisation, qui affirme avoir le soutien de M. Peyrefitte, estime que ces fonctionnaires sont plus aptes aux tâches de gestion que les magistrats et qu'ils devraient pouvoir exercer des responsabilités de haut niveau dans les directions des services judiciaires, de l'administration pénitentiaire, de l'éducation surveillée et au service de l'administration générale et de l'équipement.

(1) C/o M. Edmond Bislaux, ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.

APRÈS LA NOMINATION DE M. SCHMELCK

Le premier président de la Cour de cassation et l'élection présidentielle

Nous avons reçu de M. Jérôme Perrin, de Paris, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Après la publication, dans *le Monde* du 2 juillet, des décisions récentes du Conseil supérieur de la magistrature, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, je souhaiterais placer la nomination de M. Robert Schmelck comme premier président de la Cour de cassation (article 65 de la Constitution) dans la perspective des élections présidentielles de 1981.

L'article 10 du décret du 14 mars 1964, relatif à l'élection du président de la République, institue pour surveiller la campagne électorale une commission nationale de contrôle : elle est chargée de veiller au respect des règles de l'égalité entre les candidats. La composition automatique de cette commission ne devrait pas permettre au gouvernement d'influer sur elle au moment de l'élection. La commission comprend en effet cinq membres, dont trois membres de droit : le vice-président du Conseil d'Etat, président, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes. Les deux autres membres sont nommés par les trois membres de droit parmi les membres des trois corps dont ces derniers sont issus.

Les origines politiques de M. Schmelck me semblent justifier un examen particulier. M. Schmelck fut directeur de cabinet de M. Jean Lecanuet, premier garde des sceaux de la présidence de M. Giscard d'Estaing et, comme le rappelle votre journal, a rédigé un rapport sur les prisons dont a découlé une réforme pénitentiaire, qui a été illustrée notamment par l'institution des quartiers de haute sécurité. Le choix d'une personnalité giscardienne comme premier président de la Cour de cassation, et donc comme membre de droit de la commission nationale de contrôle de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 1981, peut-elle être considérée comme issue de la volonté du président de la République, de compter des partisans parmi les membres de cette commission ? Peut-on rapprocher cette nomination de celle de M. Christian Chavanon comme vice-président du Conseil d'Etat, personnalité considérée, elle aussi, comme proche de l'actuel président de la République ?

Dans la mesure où il ne saurait être question de mettre en doute ni l'honnêteté ni la conscience morale des personnes précitées, ne serait-il pas cependant nécessaire de mieux garantir l'indépendance politique des membres de la commission, en modifiant notamment les conditions de leur nomination ? La triple origine des membres du Conseil constitutionnel — président de la République, présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat (article 56 de la Constitution), — associé lui aussi de près au déroulement des élections présidentielles (article 7 de la Constitution), apparaît ainsi mieux garantir la diversité parmi ses membres, que le mode de nomination choisi pour la commission nationale de contrôle.

POLICE

● *Les sanctions contre dix C.R.S.* — L'affaire de la C.R.S. 60 (*le Monde* du 4 juillet) continue de susciter les protestations des syndicats. L'union fédérale C.F.D.T. de la police nationale *« s'indigne »* des récentes sanctions frappant des C.R.S. qui avaient notamment protesté contre leurs conditions d'hébergement lors du Festival du film à Cannes en mai dernier. Selon le syndicat, *« il apparaît que la reprise en main des personnels de police et l'arbitraire qui l'accompagne n'ont d'égal que la crainte qu'inspire un certain militantisme politique ou syndical qui ne serait pas dans le sens souhaité dans la conjoncture actuelle ».* D'autre part, M. Gérard Monate, délégué national du P.S., proteste également, considérant ces sanctions comme *« une épreuve de force et d'intimidation contre l'ensemble des fonctionnaires ».* Le P.S. demande *« fermement au ministre de l'intérieur l'annulation immédiate des sanctions »* et réclame l'ouverture d'une enquête *« objective ».*

FAITS DIVERS

● *Le gardien chef de la maison d'arrêt d'Auxerre (Yonne),* M. Raymond Richard, a été blessé au visage de plusieurs coups de couteau, le lundi 14 juillet, par un détenu à qui il allait servir son repas. Le détenu, M. Hilarion Bienville, trente-sept ans, originaire de la Guadeloupe, est inculpé depuis cinq ans d'homicide volontaire sur la personne de deux de ses quatre enfants.

● *Un attentat à l'explosif* a détruit, le lundi 14 juillet au matin, le portail d'une usine de produits chimiques à usage agricole appartenant au groupe Bayer, à Fenouillet, dans la banlieue de Toulouse. Cet attentat, le huitième commis dans la région depuis le début de cette année, a été revendiqué par un groupe inconnu, les Artificiers du bouquet final. Des inscriptions tracées sur les murs dénonçaient *« les extraditions », « l'Europe multinationale »* et les *« E tats terroristes ».* Les précédentes actions terroristes, à Toulouse, qui visaient principalement des sociétés d'informatique, avaient été revendiquées par Action directe, le CLODO (Comité liquidant ou détournant les ordinateurs) et Autodéfense contre tous les pouvoirs.

● *Pylône plastiqué à Creys-Malville.* — Un pylône de 50 mètres de haut et de 35 tonnes, qui devait soutenir la ligne à haute tension reliant le surgénérateur de Creys-Malville (Isère) à la centrale de Saint-Vulbas a été endommagé par des charges de plastic dans la nuit du 13 au 14 juillet. Le pylône était proche du réacteur en construction, et la ligne n'était pas en service.

● *L'hôtel des impôts de Salon-de-Provence* a été endommagé, dimanche 13 juillet, vers 3 heures du matin, par une charge explosive. Le hall d'entrée du bâtiment a été sérieusement endommagé. Une deuxième charge a été désamorcée. L'attentat a été revendiqué dimanche après-midi par le « Mouvement des paysans en colère », qui s'est déjà manifesté dans le nord des Bouches-du-Rhône depuis le mois de mai dernier (*le Monde* des 22 et 23 juin).

● *Trois alpinistes italiens et deux alpinistes français* ont trouvé la mort, le lundi 14 juillet, dans les Alpes, les premiers sur le versant nord du Mont-Viso, les seconds en effectuant le tour du mont Blanc.

LES XIXe JEUX OLYMPIQUES

« Une vitrine contestée »

(Suite de la première page.)

Dans les « ghettos » où habitent les étrangers les entrées ont été repeintes pour faire bonne impression sur les éventuels visiteurs et même les guérites des miliciens qui protègent les étrangers contre les mauvaises fréquentations ont été rénovées. Comme toujours en U.R.S.S., les statistiques sont impressionnantes : cent mille arbres et des millions de fleurs ont été plantés, cent soixante-dix parcs, squares et boulevards ont été aménagés, cent quatre-vingts rues sont dignes du concours des villes fleuries, deux mille artères ont reçu un nouveau revêtement, cent quatre-vingts monuments ont été restaurés... Tout, bien sûr, n'a pas été fait pour la « vitrine » mais la priorité a été donnée à ce qui saute aux yeux. C'est ainsi que le locataire d'une maison particulière a eu la surprise un jour de trouver son portail et le toit de son garage repeints à neuf. Le reste avait été négligé *« parce qu'on ne le voit pas de la rue »*. Les Moscovites souhaitent que la métamorphose dure plus que l'espace des Jeux, mais les visiteurs se déplaceront dans un décor qui, pour être réussi, n'en est pas moins largement artificiel.

Conformément au plan quinquennal de développement de la capitale, les Soviétiques ont construit soixante-dix « objectifs » olympiques qui, après les Jeux olympiques, seront remis à la municipalité. Parmi ces réalisations, on compte outre le village olympique, vingt-cinq installations sportives, dont un stade couvert de quarante-cinq mille places — *« le plus grand du monde »*, — une piscine couverte avec deux bassins séparés pour les nageurs et pour les plongeurs, un complexe pour l'équitation et une salle omnisports à proximité du stade Lénine, où auront lieu les cérémonies d'ouverture et de clôture. Des sociétés ouest-allemandes ont construit un deuxième aéroport international, qui peut accueillir deux mille cinq cents passagers à l'heure. Sept grands hôtels — dont le Cosmos, construit par une société française — ont été aménagés pour porter à quarante mille lits la capacité hôtelière de Moscou, qui manquait jusqu'à présent de chambres. Selon M. Promyslov, maire de Moscou, l'ensemble des investissements s'élève à 1,5 milliard de roubles, soit près de 10 milliards de francs.

Rien au hasard

Les Jeux olympiques ont même été l'occasion d'ouvrir une église à Moscou, la première depuis la révolution d'Octobre. Il est vrai qu'elle se trouve dans le village olympique et qu'elle est réservée aux sportifs et à leurs accompagnateurs. Trois lieux de culte ont été ouverts dans trois petites salles quelconques du centre culturel, entre la bibliothèque et le club disco. Les religions chrétiennes se partagent une salle, tandis que les juifs et les bouddhistes cohabitent. Seuls les musulmans ont droit à leur autonomie dans une mosquée de fortune.

Rien n'a donc été laissé au hasard, même le temps a été scrupuleusement prévu : *« Selon les pronostics fondés sur une analyse des données enregistrées pendant cent ans par l'Institut de l'information hydro-météorologique de Moscou*, a annoncé l'agence Tass, *le temps sera ensoleillé pendant les Jeux olympiques. »* Plus de cent vingt mille personnes sont d'autre part chargées de chaperonner les touristes. Les étudiants ont été mobilisés. Ceux qui parlent des langues étrangères servent de guides et d'interprètes. En principe, les chauffeurs de taxi, les garçons de café et les agents de police ont suivi des cours d'anglais, de français ou d'allemand, mais le résultat ne semble pas à la hauteur des espérances. Des Moscovites se plaignent même que les nombreux policiers amenés ces dernières semaines des autres Républiques ne maîtrisent pas toujours parfaitement la langue russe.

Comme l'a déclaré M. Promyslov, si les visiteurs étrangers sont moins nombreux — on attend trois fois moins d'Occidentaux que prévu, — ils n'en seront que mieux soignés. Les touristes doivent trouver sur place tout ce dont ils ont besoin sans être obligés de chercher, de fouiner, de regarder dans les coulisses. Ils seront pris totalement en charge de l'aéroport au stade et de l'hôtel à l'aéroport. Leurs distractions sont prévues — six cents *spectacles (ballets, opéras, théâtre)*, trois cent cinquante représentations de cirque, mille cinq cents concerts, etc. — des magasins de souvenirs en devises leur sont réservés. Ils ont même droit à quelques journaux « bourgeois », parcimonieusement distribués mais introuvables en temps ordinaire, qui leur donnera peut-être l'illusion de la liberté de la presse. Il ne doit pas y avoir place ni pour l'imprévu, ni pour l'improvisation. C'est le principe du « maternage » appliqué à cent mille touristes qui, de retour chez eux, auraient tort de déplorer la *célèbre hospitalité russe*.

Interdit aux Soviétiques

Le revers de la médaille c'est que, mis à part leurs interlocuteurs attitrés, les visiteurs ne verront pas beaucoup de Russes. Si les autorités ont fait un effort sans précédent pour ouvrir la ville aux étrangers, *Moscou sera fermé* aux Soviétiques. Du 15 juillet au 5 août, les provinciaux ne peuvent y venir qu'en cas de force majeure et munis de laisser-passer spéciaux délivrés par le ministère de l'intérieur. On ne vend plus de billets de chemin de fer et d'avion pour Moscou et il est interdit d'y arriver en voiture. Tous les automobilistes sont *arrêtés à une vingtaine de* kilomètres du centre par des barrages de police. Comme on ne peut pourtant pas affamer la ville, les vendeurs des marchés kolkhoziens ont le droit d'entrer, mais des itinéraires particuliers leur sont assignés.

Plusieurs millions de billets pour les manifestations sportives ont certes été réservés aux Soviétiques, mais pas à n'importe lesquels. Ils viendront en délégations. Ce seront les meilleurs ouvriers des chantiers de choc de Sibérie ou de l'Oural avec quelques représentants des nationalités peu nombreuses pour manifester *« l'amitié indestructible des peuples de l'U.R.S.S. »*. Individuellement, le voyage sera pratiquement impossible, sauf si le prétendant est l'heureux gagnant du concours superloto. A la demande d'un lecteur, le journal des syndicats *Troud* a indiqué la marche à suivre : *« Vous vous présentez avec votre billet à la direction locale des loteries qui vérifie si vous avez bien gagné. Alors, elle vous enverra un formulaire de bon touristique. Pour les Jeux olympiques 1980, vous présenterez ce papier ainsi que votre passeport intérieur de nouveau à la direction locale de superloto qui vous délivrera un certificat grâce auquel le conseil local pour le tourisme et les excursions pourra vous donner un bon touristique pour les Jeux de Moscou. »* Quand on sait que l'heureux bénéficiaire habite en l'occurrence à 50 kilomètres de Moscou, on s'imagine les tribulations bureaucratiques d'un gagnant de la côte pacifique.

Pour faciliter le mouvement des voitures et des autobus olympiques, les responsables de la police avaient imaginé d'interdire la circulation des véhicules individuels pendant la journée dans le *centre de Moscou* et sur 400 kilomètres de voies dites olympiques. Les protestations ont été si nombreuses qu'elles les ont obligés à revenir sur cette mesure draconienne et à envisager des interdictions temporaires et localisées. Pour « dégraisser » la circulation, plusieurs dizaines de milliers de permis de conduire ont été retirés au cours des dernières semaines sous les prétextes les plus divers.

Une campagne de dissuasion a été lancée en même temps dans la presse pour inciter les Moscovites à laisser leur voiture au garage quand ils en ont un ou à la mettre sur cales dans des parkings de la périphérie. Mais toutes ces tracasseries agacent d'autant plus que les propriétaires d'automobiles constituent en U.R.S.S. une minorité récente et privilégiée qui ne renonce pas si facilement à un signe extérieur de réussite sociale.

Bref, tous les Moscovites qui n'ont pu faire autrement que de rester à Moscou ne sont pas unanimes à apprécier l'honneur fait à leur ville par le C.I.O., d'autant que les mesures de sécurité les incommodent fortement. Moscou, où la présence des policiers en uniforme est d'habitude peu visible, se remplit d'hommes à la casquette grise. Cinquante mille policiers en uniforme ont été amenés par avion des provinces profondes, certains se trouvent confrontés pour la première fois à la « société de consommation » que représente la capitale pour la province soviétique, ce qui ne facilite pas les relations avec les vieux Moscovites. Dans les grandes artères, les patrouilles se succèdent à quelques dizaines de mètres d'intervalle.

Village forteresse

Non seulement le village olympique est gardé par l'armée, mais tous les bâtiments ayant de près ou de loin un rapport avec les Jeux ont été transformés en forteresses. Les hôtels et les restaurants, déjà difficiles d'accès en temps ordinaire, sont protégés par des miliciens qui interdisent l'entrée... et la sortie à toute personne démunie de laisser-passer. Ce zèle donne lieu à des incidents parfois cocasses. Ainsi, les représentations commerciales de sociétés étrangères installées à l'hôtel Intourist près de la place Rouge, et la direction de *l'hôtel*, ont été privés de courrier pendant plusieurs jours parce que le facteur, faute de laisser-passer, ne pouvait plus apporter les lettres.

La psychose de l'attentat terroriste est partout. Les Soviétiques ont sollicité les conseils des Français et des Allemands de l'Ouest en matière de maintien de l'ordre, mais ils appliquent les consignes avec une intransigeance telle que des protestations sont inévitables. A la sortie des aéroports, des portiques détecteurs d'armes ont été installés. Les fouilles à l'entrée du centre de presse olympique prennent plusieurs dizaines de minutes, car tous les objets, y compris les papiers personnels, sont soumis à un examen minutieux. Des chiens spécialement entraînés à détecter la drogue et les explosifs reniflent les stylos, les briquets, les bâtons de rouge à lèvres...

« Moscou ne doit pas être un second Munich », entend-on dans les milieux officiels, mais toutes ces précautions tâtillonnes, outre qu'elles seront difficiles à mener quand des milliers d'athlètes, de journalistes et de touristes seront arrivés, ne contribuent pas à donner de l'U.R.S.S. l'image libérale qu'elle souhaitait donner au monde à l'occasion de ces Jeux. Or, avec ou sans boycottage, les Jeux olympiques de Moscou sont d'abord une affaire politique.

DANIEL VERNET.

Prochain article :

LA POLITIQUE OUI, MAIS LA BONNE

UN REPORTAGE ALLEMAND CENSURÉ

Les autorités soviétiques ont refusé de transmettre un reportage d'une télévision ouest-allemande depuis le centre olympique, prétextant qu'il contenait un message politique, apprend-on à Moscou, de source allemande.

Dimanche soir 13 juillet, M. Klaus Bednarz, correspondant à Moscou de la chaîne allemande Ard, s'est rendu au centre de transmission télévisée de l'organisation olympique. Les techniciens soviétiques, qui avaient tout d'abord accepté normalement la pellicule, ont fait savoir au journaliste qu'ils ne pourraient pas envoyer le reportage vers l'Allemagne. M. Bednarz estime que ce refus est dû à la mention de Mme Elena Bonner, femme du physicien soviétique dissident André Sakharov, dans son reportage traitant de Moscou à l'heure des Jeux olympiques. Les Soviétiques auraient indiqué au correspondant qu'il sortait du cadre strictement olympique avec des allusions politiques.

Les chaînes des télévisions des pays occidentaux ont sensiblement réduit leurs temps de programmation

Les envoyés spéciaux de Radio-France iront bien à Moscou. Le premier d'entre eux est déjà parti pour France-Inter et les deux autres seront à pied d'œuvre le mercredi 16 juillet, et *le jeudi 17 juillet*. A la direction de l'information de cette chaîne on s'étonne du « conflit » surgi le samedi 12 juillet, à la suite des recommandations du contrôleur d'État chargé de veiller aux dépenses des sociétés nationales de programmes (« *le Monde* » daté 13-14 et 15 juillet). « Il s'agit plutôt d'un malentendu », répond le responsable de l'information, expliquant que les journalistes sont depuis longtemps d'accord avec le montant de somme forfaitaire allouée à chacun au titre de ses frais de mission. Radio-France prenant en charge les dépenses d'hôtel, les envoyés spéciaux auraient accepté le principe d'une indemnité quotidienne de 50 dollars à laquelle s'ajouterait — pour la durée du séjour — une prime compensatoire de 1 000 F suisses. A noter qu'une prime est, elle, imposable. Donc tout irait bien à la Radio où aucun départ pour Moscou n'est remis en cause.

Dans les deux chaînes de télévision en revanche, les réponses sont plus réservées. Il semble que les journalistes sportifs doivent encore à ce sujet rencontrer les directions. Ils souhaitent que « ça s'arrange », ils envisagent de remettre la négociation sur le fond à une date ultérieure, « après les Jeux où il serait difficile de ne pas aller ». Néanmoins, on souligne, à *Antenne 2 comme à TF 1*, que cette atteinte au revenu de professionnels qui n'ont pas des salaires mirifiques est un des signes avant-coureurs de plus sévères « restrictions ». L'indemnité journalière attribuée selon les normes *de l'Union européenne de Radiodiffusion* est de 327 F par jour. La règle dans les chaînes de télévision française est d'allouer 458 F quotidiens à celui qui va travailler en U.R.S.S. Il y a donc manque à gagner. Où se situera le compromis ? « Savoir », disent les envoyés spéciaux, « que le coût de la vie dans les pays socialistes est élevé pour les visiteurs ».

Les Jeux olympiques de Montréal, en 1976, avaient été suivis par plus d'un milliard de téléspectateurs. Ce record sera-t-il égalé à l'occasion des Jeux de Moscou ? A la suite du mouvement de boycottage lancé après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, de nombreuses chaînes de télévision ont sensiblement réduit leur « couverture » de l'événement.

Seuls les pays de l'Est doivent traiter très largement ces Jeux. L'Union soviétique, qui retransmettra quotidiennement le déroulement des compétitions de *10 heures à 21 heures dans* la région de Moscou et pendant cinq heures au total dans le reste du pays sera néanmoins battue par la R.D.A. qui offrira à ses téléspectateurs 12 heures de programmes quotidiens, soit près de 200 heures d'émissions au total pour la durée des Jeux. En moyenne les alliés de l'U.R.S.S. doivent diffuser de 120 à 150 heures *de programme*.

A l'origine, c'étaient le temps que devaient également consacrer aux Jeux les chaînes occidentales. Après la décision de boycottage de athlètes américains, la chaîne N.B.C., qui avait acquis pour 87 millions de dollars l'exclusivité des droits pour l'Amérique du Nord, a décidé de ne pas en assurer la retransmission. Au lieu des 150 heures prévues au *total*, les Américains ne recevront qu'un bref résumé quotidien.

Au Japon, la compagnie Asahi qui avait acquis les droits de *retransmission* pour quelque 12 millions de dollars a ramené sa programmation de 206 heures à 40 heures. De son côté le « pool » de radios incluant cinquante-trois stations régionales et la chaîne semi-publique N.H.K. a annulé la couverture.

En Allemagne fédérale, les deux chaînes nationales se contenteront d'un résumé d'un quart d'heure par jour, soit au total 10 heures de programme contre les 170 heures prévues.

Dans les autres pays européens qui envoient des athlètes à Moscou la réduction des retransmissions ne sera pas aussi importante. Les deux chaînes britanniques ont ramené leur programmation de 170 heures à 45 heures pour la B.B.C. et de 169 heures à 40 heures pour I.T.V.

En Italie, la R.A.I. prévoit 75 heures d'émissions, comme les télévisions danoise, néerlandaise et suédoise, soit des réductions de l'ordre de 40 % du temps prévu. La Suisse qui envisageait 130 heures dans chacune des trois langues, ne diffusera que 45 heures en allemand et 75 heures en français et en italien.

Toutefois tous les pays non communistes n'ont pas réagi de la même façon. La Turquie, qui n'envoie pas un seul athlète à Moscou consacrera 100 heures d'émissions. Le Brésil couvrira également très largement les Jeux. L'Union des radios et télévisions nationales d'Afrique a négocié pour 75 000 dollars un accord prévoyant la retransmission quotidienne de 3 heures de compétitions dans les cinquante pays membres de l'Organisation de l'unité africaine.

En France, les deux chaînes chargées de la retransmission des épreuves des Jeux olympiques diffuseront chacune une quarantaine d'heures de programmes spéciaux et non plus 70 ou 80 heures comme elles l'avaient prévu avant la décision de certains pays de ne pas aller à Moscou. Antenne 2, par exemple, a renoncé à son projet initial d'ouvrir l'antenne en matinée pour assurer la couverture des éliminatoires. Dans une société comme dans l'autre, le nombre de journalistes envoyés en Union soviétique a été réduit de huit à six. A TF 1 comme à Antenne 2, on explique que ce moindre effort tient principalement à ce que l'intérêt même de certaines compétitions a diminué en raison de l'absence de participants importants : dans les deux chaînes, on cite en exemple les épreuves de sports équestres et de voile. Interrogé par un député communiste sur les raisons de ces réductions de programme, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'est borné à répondre *« que la loi confiait aux présidents et aux conseils d'administration des chaînes, et non au gouvernement, la pleine responsabilité des émissions »*.

Rappelons que les retransmissions multilatérales sont assurées par l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.), organisme auquel une quarantaine de chaînes européennes verseront une quote-part égale de participation aux frais. Les commentaires des images sont assurés en propre par les journalistes de chaque chaîne. Chaque chaîne se réserve en outre la possibilité d'utiliser depuis Moscou des faisceaux particuliers afin de pouvoir retransmettre des événements qui lui sembleraient prioritaires. Antenne 2 a déjà prévu d'être à même d'assurer dix minutes chaque jour de retransmission particulière. TF 1 de son côté a retenu trois faisceaux par semaine. Ce qui ne signifie pas que ceux-ci seront obligatoirement utilisés.

Enfin, France-Inter ne consacrera aucune émission spéciale aux Jeux olympiques et donnera seulement des informations ponctuelles au cours des divers journaux, un « point » sur chaque journée étant assuré à 13 heures et un autre à 22 heures (et non plus le matin comme il avait été décidé) *« Nous considérons que ce sont des Jeux au rabais »*, explique-t-on au service des sports de cette chaîne, où l'on argue également du manque d'intérêt des manifestations.

Les programmes en France

SAMEDI 19 JUILLET

- Cérémonie d'ouverture : 14 h. (A 2), résumé au cours des journaux de 20 h. (TF 1 et A 2).

DIMANCHE 20 JUILLET

- Natation, finales en direct : 17 h. 25 - 19 h. 15 (TF 1) ; 18 h. 55 - 19 h. 55 (A 2).

LUNDI 21 JUILLET

- Résumé en différé : 16 h. 30 - 17 h. (TF 1).
- Plongeon dames : finales tremplin en direct, 17 h. - 17 h. 40 (TF 1).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

MARDI 22 JUILLET

- Cyclisme : le kilomètre contre la montre, 16 h. - 16 h. 50 et 18 h. - 18 h. 50 (A 2).
- Natation : finales en direct, 17 h. 25 - 20 h. (TF 1).
- Résumé quotidien des vainqueurs : 22 h. 30 - 23 h. 30 (TF 1).

MERCREDI 23 JUILLET

- Gymnastique libre dames : 14 h. 30 - 16 h. (TF 1) ; 16 h. - 16 h. 55 (A 2).
- Haltérophilie : 18 h. - 18 h. 50 (A 2).
- Natation en direct : 19 h. - 20 h. (TF 1).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

JEUDI 24 JUILLET

- Gymnastique : finales hommes, 16 h. - 16 h. 55 (A 2) ; concours général : 19 h. - 20 h. (TF 1 en direct, suite en différé de 22 h. 30 à 23 h. 30).
- Athlétisme : 18 h. - 18 h. 15 (A 2).
- Résumé quotidien et présentation des vainqueurs : 23 h. 30 - 0 h. 30 (TF 1).

VENDREDI 25 JUILLET

- Gymnastique : finale messieurs, 13 h. 30 - 16 h. 30 (A 2) ; finale dames, 19 h. - 20 h. (A 2) et suite de 23 h. à 23 h. 30.
- Athlétisme : finales en direct, 16 h. - 19 h. 15 (TF 1).
- Résumé quotidien et présentation des vainqueurs : 22 h. 30 - 23 h. 30 (TF 1).

SAMEDI 26 JUILLET

- Cyclisme et athlétisme : 14 h. - 19 h. 15 (A 2).
- Résumé des meilleurs moments de la semaine : 17 h. - 19 h. 15 (TF 1).
- Natation en direct : 17 h. 35 - 18 h. 35 (TF 1).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

DIMANCHE 27 JUILLET

- Natation en alternance avec athlétisme : 17 h. 35 - 20 h. (A 2).

LUNDI 28 JUILLET

- Cyclisme, finale de course sur route : 12 h. - 12 h. 30 (A 2 en direct) et 18 h. - 19 h. (TF 1).
- Athlétisme : 16 h. - 19 h. 40 (A 2).
- Plongeon, finale hommes : 17 h. - 17 h. 55 (TF 1, direct).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

MARDI 29 JUILLET

- Boxe, quart de finale : 18 h. - 19 h. (TF 1).
- Haltérophilie, finale : 19 h. - 20 h. (TF 1, direct).
- Résumé quotidien et présentation des vainqueurs : 22 h. 30 - 23 h. 30 (TF 1).

MERCREDI 30 JUILLET

- Athlétisme : 15 h. 55 - 20 h. (A 2).
- Saut à la perche : 18 h. - 19 h. 30 (TF 1, direct, en alternance avec le résumé des épreuves de la veille).
- Basket, finale dames et hommes : 22 h. 30 - 23 h. 30 (TF 1).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

JEUDI 31 JUILLET

- Athlétisme : 17 h. - 20 h. (TF 1).
- Résumé : 22 h. 15 - 23 h. 15 (A 2).

VENDREDI 1er AOUT

- Athlétisme : 15 h. 55 - 20 h. (A 2, direct).
- Canoë-kayak, finales hommes et dames : 16 h. - 17 h. 30 (TF 1).
- Football : 21 h. 45 - 22 h. 30 (TF 1).

SAMEDI 2 AOUT

- Finale boxe et finale football : 14 h.-18 h. (A 2, direct).
- Finale judo toutes catégories : 18 h. - 19 h. (TF 1, direct).

DIMANCHE 3 AOUT

- Résumé des Jeux : 16 h. 30 - 18 h. (TF 1), et 18 h. 55 - 19 h. 55 (A 2).

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLÉTISME. — *La Bulgare Maria Vergova a amélioré le record du monde du lancer du disque, dimanche 13 juillet, à Sofia, avec un jet de 71,80 mètres. L'ancien record était détenu par l'Allemande de l'Est Evelin Jahl, avec 71,50 mètres.*

BOXE. — *L'Américain Saad Mohamed a conservé son titre de champion du monde des mi-lourds (version W.B.C.), en battant, dimanche 14 juillet, à McAfee (New-Jersey) son compatriote d'origine mexicaine, Alvaro « Yaqui » Lopez, par k.o. technique à la quatorzième reprise.*

ÉQUITATION. — *Accidenté lundi 14 juillet à La Baule, au cours du Concours hippique international, Marcel Rozier, entraîneur de l'équipe de France d'équitation, devrait rester vingt-quatre heures en observation dans une clinique de la ville. Il avait été relevé dans un état comateux après une chute, son cheval* « Grain d'or » *ayant refusé un obstacle.*

● RECTIFICATIF. — Deux erreurs de transmission ont rendu peu compréhensible l'article relatif au grand prix automobile de Grande-Bretagne (*le Monde* du 15 juillet). Au lieu de *« le duel Ligier-Williams avait, pour une fois, tourné à l'avantage de l'écurie britannique »*, il fallait lire *« le duel Ligier-Williams avait, encore une fois... »*, et au lieu de *« Revenu de la vingt et unième place à la deuxième place, Pironi... »*, il fallait lire : *« Revenu de la vingt et unième place à la cinquième place... »*.

AUTOMOBILISME

LE PROGRAMME TALBOT-LIGIER

Les essais de suralimentation vont commencer chez Matra

Fournisseur en moteurs de la nouvelle écurie Talbot-Ligier, dont les débuts en compétition auront lieu en janvier 1981, Matra procédera, dans les prochains jours, à des essais de suralimentation. Le programme prévoit que, *dans un premier temps*, ce sont les « vieux » moteurs V 12 qui seront utilisés et que, dès que possible, un moteur turbocompressé sera mis à la disposition de Talbot-Ligier. *Pour aller au plus pressé*, les premiers essais de suralimentation seront effectués sur la moitié longitudinale du V 12 existant, c'est-à-dire sur un 6 cylindres en ligne. Matra a retenu pour ces essais un double turbocompresseur KKK, du même type que celui qui équipe les Renault de formule 1.

Rien n'a encore été définitivement décidé pour ce qui concerne l'architecture du moteur turbo destiné à la compétition. Matra envisage toutes les solutions, 4 cylindres en ligne, 6 cylindres en V et même 12 *cylindres, encore que cette solution* apparaisse trop complexe.

En 1981, les moteurs turbo engagés en formule 1 seront très différents les uns des autres : 4 cylindres *en ligne pour les BMW promis à* Brabham, 4 cylindres en ligne aussi pour les moteurs Hart que recevra Williams, 6 cylindres en V pour Renault et Ferrari, éventuellement 8 cylindres en V pour Alfa-Romeo.

La mise en service rapide des nouveaux moteurs Matra turbocompressés imposera sans doute à Talbot-Ligier de construire deux chassis distincts pour 1981. Le premier pour recevoir le V 12 existant, le second pour le moteur turbo qui répondra, quel que soit le choix de Matra, aux *critères de faible encombrement* des voitures à carosserie déportante dite à « *effet de sol* ».

FRANÇOIS JANIN.

ÉDUCATION

LES DIFFICULTÉS D'INSCRIPTION DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

Le parcours d'Isabelle

Les inscriptions des nouveaux bacheliers dans les universités parisiennes sont ouvertes jusqu'au 31 juillet. Du moins en théorie. Car, depuis quelques années, une forme insidieuse de sélection s'est instaurée à Paris : depuis les procédures de préinscription jusqu'à la clôture prématurée des inscriptions en passant par la limitation aux seuls bacheliers de l'année. Dans tous les cas, les futurs *étudiants* découvrent le problème en arrivant au guichet de l'université de leur choix.

« De manière déguisée, note l'UNEF-Indépendante-et-Démocratique, un même type de contingentement s'opère pour tous les bacheliers sur la base des « capacités d'accueil », dont la réalité ne peut être perçue que plusieurs mois après la clôture des inscriptions. » L'UNEF (ex-Renouveau) a, de son côté, décidé d'accueillir les nouveaux bacheliers dans les universités.

Le rectorat de Paris a mis en place un service de renseignements par répondeurs automatiques, dont les informations sont assez générales : pour les formations juridiques et économiques, 329-82-72 ; littéraires et artistiques, 329-86-37 ; linguistiques, 329-88-59 ; scientifiques, 329-88-61. Pour les formations très rares ou en cas de difficultés, les bacheliers peuvent s'adresser 12, rue de l'Abbé-de-l'Epée (75005 Paris), « tout nouveau bachelier étant assuré de trouver place dans la discipline de son choix dans une des universités de la région d'Ile-de-France », assure le rectorat de Paris.

J'ai rencontré Isabelle le 11 juillet au soir. Brunette aux yeux vifs, elle habille la minceur de ses dix-huit ans de jeans délavés et de pulls trop grands. Elle semble avachie, épuisée. Elle a passé l'oral du bac la veille et l'a largement réussi. Que se passe-t-il pour que n'éclate pas une joie à la mesure de l'inquiétude des jours passés avant à craindre l'échec ?

« J'ai cavalé comme une dingue toute la journée pour m'inscrire en fac », commence-t-elle à raconter. *« Je suis sur la liste d'attente à Orsay pour entrer en première année de DEUG-A-SP* (1). *Vendredi matin, à 9 heures, on était une trentaine à poireauter tranquilles en attendant que le bureau des inscriptions s'ouvre. On ne s'inquiétait pas : on avait assisté avant l'oral à une séance (obligatoire) d'information à la sortie de laquelle on nous avait distribué un petit papier blanc avec un numéro indispensable pour retirer le dossier d'inscription.*

» A l'ouverture du bureau, on a déchanté : c'était déjà complet, il y en avait déjà environ trois cents sur une liste d'attente. Tous les quarts d'heure, la dame des inscriptions sortait et, d'une voix au ton ferme, répétait : « Si vous » n'habitez pas Orsay, ce n'est » pas la peine d'attendre, vous » n'avez aucune chance. Allez » vite à Paris-VII, il y a » peut-être encore de la place. »

» Il paraît qu'elle n'avait jamais vu une foule pareille à Orsay. Il faut dire que le campus est superbe. On a envie d'y travailler. A côté, Jussieu ça a l'air d'un enfer de béton sali, c'est aussi triste que le lycée, en plus grand. » Pour Isabelle, qui habite près de Denfer-Rochereau, Orsay n'est pas tellement plus loin que Jussieu (Paris VI).

« J'aurai eu une chance de plus d'être inscrite à Orsay, ajoute-t-elle, *si j'avais apporté une lettre d'un lycée parisien disant que j'étais acceptée en math-sup. J'avais bien rempli un dossier d'inscription en avril au lycée, mais, comme une idiote, j'avais demandé les classes de « prépa » dans les lycées les plus cotés : ils m'ont tous refusée et, maintenant, mon dossier se promène au rectorat de l'académie de Paris où une « commission académique reverra chaque cas au début du mois de septembre ». Si j'avais demandé une « prépa » dans un lycée peu coté, j'avais des chances d'y être acceptée et, du coup, j'étais inscrite automatiquement à Orsay : il y avait un guichet spécial et j'aurais pu remplir mon dossier d'inscription qui se serait orné d'un beau cachet « cumulatif ». Tant pis. C'est raté Je ne savais pas. »*

En quittant Orsay, Isabelle a foncé à Paris VI. *« Là, le merdier Deux petites portes par où tout le monde entre et sort. Une pièce relativement étroite bourrée de monde et de guichets. Heureusement, il y avait là une fille sympa, gentille, qui m'a aidée. »*

» On ne prenait que les bacheliers 1980. J'ai donc fait la queue une première fois pour retirer mon dossier d'inscription. J'ai rempli sur place une feuille de renseignements (qu'on pouvait rapporter dans les trois jours) et j'ai refait la queue au deuxième guichet : on m'a donné en échange de ma feuille un « ticket de convocation » et un rendez-vous. J'y vais le 25 juillet et il faut que j'y aille moi-même. J'ai eu de la chance, le soir même, les inscriptions, c'était fini, complet ! »

Les « salades » de l'information

Et les vacances ? Pour le mois d'août, Isabelle a trouvé du travail. *« On verra en septembre. »* Elle a de nouveau le sourire pour conclure : *« Je sais, ça vaut mieux que d'être obligée de bosser pour gagner sa vie ou d'être au chômage. Ce qui me fiche en rogne, c'est qu'à aucun moment, jamais au lycée on ne nous a prévenus de ce qui nous attendait L'inscription en fac, on pensait que ça allait de soi avec un bac C, le « seul qui ouvre toutes les portes ». On ne savait pas qu'il faudrait se renseigner dès avril et que chaque fac a son système ; qu'il fallait le faire dans toutes les facs où on enseigne ce qu'on veut apprendre et pas seulement dans celle où on veut aller, qu'il faudrait courir de l'une à l'autre.. Alors, toutes ces salades sur l'information dans les lycées, ça me fait bien rigoler. »*

CÉCILE DUFLOT.

(1) Diplôme d'études universitaires générales (DEUG), série sciences des structures et de la matière (A) par opposition aux sciences de la nature et de la vie (B) et section sciences physiques (S.P.) pour distinguer de la section mathématiques sciences physiques (M.S.P.) plus fondamentales.

Les choix de Mme Saunier-Seïté

(Suite de la première page).

Ces filières préparaient à la licence et à la maîtrise (sociologie, psychologie, littérature générale et comparée et aménagement). Des enseignants de cette ville redoutent le déclin de leur université qui, sans ces disciplines, ne pourrait offrir aux étudiants que la perspective d'obtenir un diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Ils estiment que cette situation provoque une dévalorisation de la recherche et pourrait entraîner des suppressions de postes de personnels vacataires et administratifs, et avoir des répercussions sur la vie locale dûes à la baisse du nombre des étudiants. Les mêmes craintes semblent se manifester à Chambéry et à Pau à l'annonce de la suppression de seconds cycles.

Des raisons économiques

Si les jeunes universités qui possédaient peu de D.E.A. se trouvent sérieusement amputées, les universités plus importantes enregistrent aussi des suppressions. C'est le cas de Paris-V avec le non-renouvellement des habilitations de troisième cycle en sciences de l'éducation et de Paris-I où un D.E.A. d'art plastique est supprimé. Mme Saunier-Seïte l'a souvent répété : *« On ne peut pas tout faire partout. »* Mais sa volonté d'éviter une trop grande « dispersion » semble, dans l'état actuel de l'examen des documents d'habilitation, aboutir à un nombre important de laissés-pour compte.

Selon le S.N.E.-Sup. on assiste à la mis en place d'une *« carte de la régression universitaire et scientifique à partir des choix discriminatoires dictés par les options idéologiques les plus rétrogrades celle des dirigeants du syndicat autonome et de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) ».* Car de ces nouvelles habilitations portant sur des diplômes des deuxième et troisième cycles, reconnus au plan national, dépendra le dépérissement ou l'expansion de certaines filières dans les soixante-seize universités françaises. On imagine mal qu'un étudiant s'inscrive dans une université où il ne pourra obtenir qu'un DEUG dans la discipline qu'il a choisi. Dès la première année, il demandera logiquement à suivre les cours d'une université qui lui offrira un cursus complet. Ainsi, dans certains cas on oblige les étudiants à s'éloigner de leurs régions d'origine alors même que les aides qui leur sont octroyées sont en nette diminution (baisse du taux des bourses, augmentation du prix des tickets-restaurants).

Des raisons économiques ont favorisé cette réforme des habilitations, comme l'a expliqué M. Beguin lors d'une audition par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, de l'Assemblée nationale. *« On sait maintenant que les ressources de l'Etat seront très loin de croître, dans les décennies qui viennent, comme elles ont augmenté dans les décennies écoulée. Par conséquent, les rénovations de formation universitaire, puisque les universités ont des informations et puisqu'elles savent que les moyens ne galoperont plus comme ils ont galopé, devront s'accomplir à l'intérieur des enveloppes existantes. Ce sont deux raisons pour lesquelles un effort de rationalisation devra être accompli. »* Economie donc, avec comme perspective une non-augmentation, voire même une diminution, du nombre des enseignants. Au passage, on en profite pour diminuer quelques formations dans les disciplines jugées « non rentables », comme les sciences humaines.

Dans sa recherche d'« universités de haut niveau » qui soient des centres d'excellence capables de rivaliser avec les universités étrangères, Mme Saunier-Séïté vient de franchir un nouveau pas. Mais, en même temps, elle institutionnalise une opposition entre *« des universités d'élite et des universités-parkings ».* Les deuxièmes ne possédant pas de diplôme de troisième cycle et assurant seulement une « occupation » à des jeunes pour éviter, selon M. J. Arditty, enseignant à Paris-VIII, qu'ils n'augmentent le nombre des chômeurs.

Approuvée par le premier ministre qui, lors d'un discours aux recteurs le 23 mai, avait demandé à ces derniers *« de ne pas céder à la facilité »,* en réclamant davantage d'habilitations, Mme Saunier-Séïté procède donc à une redistribution autoritaire des deuxième et troisième cycles. Il faudra attendre le mois de septembre pour savoir si les enseignants et les étudiants s'opposeront à ce nouveau coup de force.

SERGE BOLLOCH.

Les arrêtés d'habilitation du deuxième cycle indiquent la durée pour laquelle chacune est accordée. Dans le cas d'une formation en « extinction », donc de la suppression immédiate de la licence, la maîtrise est maintenue pour un an, afin de permettre aux étudiants de poursuivre leur deuxième cycle dans le même établissement.

PETITE GUERRE ENTRE VILLAGES DE L'AIN

Le maire de Gex refuse de scolariser les enfants des communes voisines

De notre correspondant

Lyon. — A Gex, commune de cinq mille habitants, dans l'Ain, le maire, M. René André, percepteur retraité, ne voulait plus d'enfants d'autres communes dans ses écoles. Le 19 février 1979, le maire, avec l'accord du conseil municipal, signait, dans ce but, un arrêté qui fut approuvé par le préfet de l'Ain, bien qu'il soit en infraction avec la loi du 28 mars 1882 (la loi qui rend l'enseignement obligatoire et laïque)

Un groupe de parents d'élèves attaqua en justice l'arrêté du maire, et deux parents, MM. Le Feuvre et Rei, du village voisin d'Echenevex, quatre cents habitants, formèrent un recours devant le tribunal administratif de Lyon contre la délibération du conseil municipal et son approbation par le préfet. Auparavant, ils avaient demandé en vain au préfet de ne pas entériner cette décision illégale.

Le tribunal administratif de Lyon vient de rendre deux jugements dans cette affaire. Dans un premier, il annule la délibération du conseil municipal et son approbation par le préfet de l'Ain, en vertu de la loi de 1882, estimant que le conseil *« n'était pas fondé à prendre une telle mesure ».* Le tribunal confirme *« la liberté du choix de l'école par les parents, qu'ils soient domiciliés ou non sur le territoire de la commune, pour autant que le nombre maximum d'élèves autorisé par les règlements ne soit pas atteint dans la classe choisie ».* Mais la requête des parents attaquant l'arrêté du maire a été rejetée par le tribunal dans un second jugement qui ne se prononce pas au fond : elle avait été présentée en dehors des délais légaux à quelques jours près. Cependant, contrairement à ce que M. René André déclare dans un communiqué, l'arrêté municipal n'a pas été confirmé par le tribunal. Il reste, certes, valable, mais ne pourra être appliqué, selon M. Le Feuvre, en raison de la nullité d'exception. Situation juridique curieuse : l'arrêté n'est donc ni caduc ni applicable.

Cependant, M. René André, s'il reconnaît qu'il a perdu sur le fond, n'en démord pas et veut que son arrêté reste en vigueur pour la prochaine rentrée. *« Je m'arrangerais peut-être à l'amiable en donnant quelques dérogations,* déclare le maire. *Mais nous devons nous protéger contre l'envahissement de nos écoles par les enfants des communes voisines. Les parents veulent surtout mettre leurs enfants à Gex à cause de la cantine. Et puis nos classes ne sont pas surchargées, et nous ne voulons pas qu'elles le deviennent. »* Et d'ajouter que cent cinquante logements sont en construction et qu'il faudra accueillir une centaine d'enfants supplémentaires.

« Les enfants font les frais »

En fait, c'est surtout une des deux écoles primaires de Gex qui est concernée, celle des « Vertes Campagnes ». Elle est récente, agréable et appréciée

Mme Jeantin, qui en sera directrice à l'automne, succédant à son mari est désolée par cette situation. L'an dernier le maire avait refusé une vingtaine d'inscriptions extérieures, ce qui avait motivé les requêtes. Cette année, il n'a pas encore accepté celle d'une petite fille réfugiée du Bangladesh *« Cela me rend malade,* dit Mme Jeantin, *car nous avons de la place. Les enfants font les frais de cette histoire, et les parents restent dans l'incertitude jusqu'à la rentrée. »*

D'un côté, le maire estime que la loi de 1882 est inadaptée et devrait être révisée. De l'autre, des parents d'élèves désirent que la liberté du choix soit réaffirmée. Faudra-t-il que les gendarmes viennent accompagner les parents d'Echenevex ou d'autres villages voisins pour qu'ils puissent inscrire leurs enfants à la rentrée dans les écoles de Gex ? A moins qu'un accord n'intervienne d'ici là entre les maires des différentes communes concernées.

YVES LEERS.

UN COLLOQUE DE L'UNESCO SUR LES SYSTÈMES SCOLAIRES DE 1980 A 2000

« Ce que nous devons enseigner n'est pas encore inventé »

Dans le domaine de l'éducation *aussi*, n'assisterait-on pas à la « récession des galaxies », cet éloignement l'un de l'autre de deux mondes, celui des *« pays prolétaires et celui des pays nantis » ?* Cette question a traversé toute la synthèse présentée par M. Philippe Blamont, ancien sous-directeur général du Bureau international du travail, aujourd'hui vice-président de la Société de formation et d'assistance technique internationale, au terme du colloque organisé par l'UNESCO à Paris du 7 au 11 juillet, sur le thème « L'évolution des contenus de l'éducation générale au cours des deux prochaines décennies ».

Une soixantaine d'experts et d'observateurs appartenant à plus de cinquante pays, avaient entendu M. Shapour Rassekh décrire les formidables contraintes qui pèseront, d'ici à l'an 2000, sur l'éducation. Tandis que les pays industriels verront le volume de leur population scolarisable se stabiliser ou diminuer, les pays « en développement » devront faire face à une affluence massive d'élèves : de 346 millions dans les trois continents d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, en 1975, à 763 millions à la fin du siècle. Plus du double en vingt-cinq ans !

Dans le même temps, d'autres servitudes exerceront leur pression sur toute la planète. La limitation des ressources alimentaires et physiques, par exemple, imposera à l'éducation de mettre l'accent sur l'épargne des réserves non renouvelables ou rares. Le ralentissement de la croissance économique obligera les pays industrialisés et ceux du tiers-monde, sauf quelques pays producteurs de pétrole, à réviser les dépenses consacrées à l'éducation. L'identité culturelle des petits peuples soumis à des influences croissantes, ainsi que l'a souligné M. Rao, professeur à l'université de New-Delhi, exigera une plus grande souplesse des structures éducatives.

Avant même d'être bousculée de l'extérieur, l'école a essayé de conserver le monopole dont elle a longtemps bénéficié. Mais, dans ses attitudes mêmes, elle est assaillie par l'éducation « non formelle », celle qu'espèrent la famille et les mass media. Un homme nouveau naît sous ses yeux détournés. M. Enrico Fulchignoni, professeur d'université à Rome et à Paris, constate que la primauté de la logique *« touche à une crise de fond »* parce que *« nous sortons peut-être définitivement d'une ère où le discours parlé, mémorisé, écrit, était l'expression privilégiée de l'esprit ».* L'électronique prescrit la définition d'une *« anthropologie nouvelle ».*

Pour mille raison, l'institution scolaire aujourd'hui ne peut plus répondre à tous les espoirs mis en elle. Elle doit être repensée si elle veut parvenir à combattre les inégalités croissantes inter et intranationales.

Contribution des enseignés

Des soixante-huit propositions retenues par les rapporteurs du colloque pour *« guider la réflexion et l'action futures »,* émerge au moins cette idée-force : l'école de demain devra être créative. Le système hérité de la Renaissance, fondé comme le souhaitait Pic de la Mirandole sur l'étude de toutes les choses qui peuvent être objets de connaissances et *« de quelques autres en plus »* a vécu, puisque aussi bien *« ce que nous devrons enseigner dans vingt ans n'est pas encore inventé ».* Jeunes et adultes devront désormais rechercher ensemble, selon l'expression de M. Danilo Dolci, à *« concevoir le monde comme une créature des créatures »,* au lieu que *« des contenus soient déversés dans des programmes préfabriqués ».* Il s'agira moins de s'adapter aux situations rencontrées, *« d'accepter le monde tel qu'il est »,* que *« d'anticiper des situations nouvelles ».* C'est pourquoi les rapporteurs insistent sur la contribution des enseignés, *« les enfants comme les adultes »,* de sorte qu'ils soient *« associés à l'élaboration des programmes »,* qu'une *« hypothèse »* leur soit proposée, et que *« leurs besoins et leurs points de vue soient pris en considération ».*

Peut-être alors l'éducation réussira-t-elle à *« prévenir la violence civile et la guerre »* comme le lui demande le point numéro 40 retenu par les rapporteurs ? M. Rao, en clôturant le colloque, a bouclé la boucle : *« La guerre et la paix ne prennent pas naissance dans l'esprit des hommes, mais dans celui des enfants. Or, faire comprendre quelque chose à un enfant coûte cher. Nous devrons dire que l'éducation générale ne peut être financée que si l'on réduit les armements. »*

CHARLES VIAL.

Les mille mots de Racine

« Racine écrivait avec mille mots ; le peuple, à son époque, *parlait avec vingt-cinq mille... Racine, mille mots triés pour plaire au roi, aussi beaux et aussi utiles que l'épée d'un académicien... Qui nous rendra les vingt-quatre mille mots de nos pères ? »* (J.-P. Chabrol, dans *le Monde* du 10 janvier).

Il y a des légendes qui ont la vie dure ! Celle du théâtre de Racine écrit avec mille mots (ou mille deux cents, ou huit cents, suivant les variantes de ce mythe) revient périodiquement sous de bonnes plumes, dont celle, jadis, d'un ministre de l'éducation nationale Et cette affirmation sans fondement persiste, alors que depuis une trentaine d'années l'informatique a permis de substituer des décomptes précis et nombreux aux estimations vagues (et souvent tendancieuses) du passé.

Sans grande illusion, essayons de couper les ailes à ce canard et de détromper ceux qui se laissent charmer par son chant Les neuf tragédies « profanes » de Jean Racine comptent deux mille huit cent soixante-sept « mots différents » (ou « vocables », pour employer le terme des linguistes) ; si l'on y joint les deux pièces bibliques, *Esther* et *Athalie*, on arrive à trois mille deux cent soixante-trois ; avec les *Plaideurs*, le théâtre complet de Racine totalise trois mille sept cent dix-neuf mots, dont trois cent soixante-quinze noms propres Ces données sont dues à un jeune chercheur du C.N.R.S., M. Ch. Bernet, dont la thèse sera prochainement éditée : elles ont déjà été publiées dans divers articles, entre autres dans *le Français moderne* de janvier 1978.

Quant aux mille mots *« triés pour plaire au roi »,* une remarque : avant la naissance de Racine, avant celle de Louis XIV, bien avant Versailles, il y eut le *Cid* de Corneille, qui n'était écrit ni pour la cour ni pour les salons, qui déplut aux doctes, et qui fut avant tout un succès populaire : or le vocabulaire du *Cid* est plus restreint encore que celui de la *Phèdre* de Racine. Et, ce qui est piquant, quand on classe d'après leur richesse lexicale les vingt-neuf tragédies signées Corneille ou Racine, celle qui arrive en tête est... *Esther*, avec le vocabulaire le plus riche : commande royale et littérature de cour s'il en fut !

Je n'insisterai pas sur les vingt-cinq mille mots prêtés au « peuple » de l'époque classique Ce chiffre est hautement invraisemblable

CHARLES MULLER.
(Strasbourg)

Une nouvelle revue « CAHIERS OUVERTS »

Cahiers ouverts, revue trimestriellepubliée par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), dont le premier numéro vient de paraître, se veut avant tout *« lieu d'expression, de rencontre et de confrontation »* sur l'école qui est *« l'affaire de tous »*

Ni revue pédagogique, ni bulletin syndical, *Cahiers ouverts* est une publication *« militante »* rédigée à l'intention de ceux qui, à divers titres, sont concernés par l'éducation et pas seulement des spécialistes. De même, elle ouvre ses colonnes à tous ceux qui souhaitent s'y exprimer

Au sommaire du premier numéro figurent notamment des articles sur l'école de Jules Ferry, les rythmes scolaires et une interview de M. André Lichnerowicz, professeur au collège de France.

★ *Cahiers ouverts*, 5, rue Maryan, 75009 Paris. Abonnement annuel : 80 F, pour quatre numéros et un numéro spécial pratique



Le Monde

MÉDECINE

TRAITEMENT DES CANCERS ET RADIOTHÉRAPIE

L'ère des accélérateurs linéaires d'électrons

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, inaugure, ce mardi 15 juillet, la nouvelle usine de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.) du groupe Thomson-C.S.F. située à Buc (Yvelines), afin de célébrer la sortie du cent cinquantième accélérateur linéaire produit dans cette usine, spécialisée dans la fabrication de cyclotrons et d'appareils de médecine nucléaire et de radiothérapie.

Ces appareils, qui ne cessent d'être perfectionnés, sont utilisés paur le traitement des tumeurs malignes. Les rayons X qu'ils émettent sont plus pénétrants que ceux du cobalt avec un débit de dose plus élevé, ce qui permet de réduire le temps d'irradiation et de traiter les patients de manière beaucoup plus précise.

Les derniers modèles de ces accélérateurs, que décrit ici le professeur Alain Laugier, chef du service de radiothérapie de l'hôpital Tenon, émettent, selon les besoins thérapeutiques, des faisceaux de photons X ou d'électrons. Ils permettent un progrès manifeste dans le maniement des radiations ionisantes pour la destruction des cellules malignes, maniement qui n'a cessé de s'affiner depuis qu'il fut appliqué, pour la première fois, il y a quatre-vingts ans.

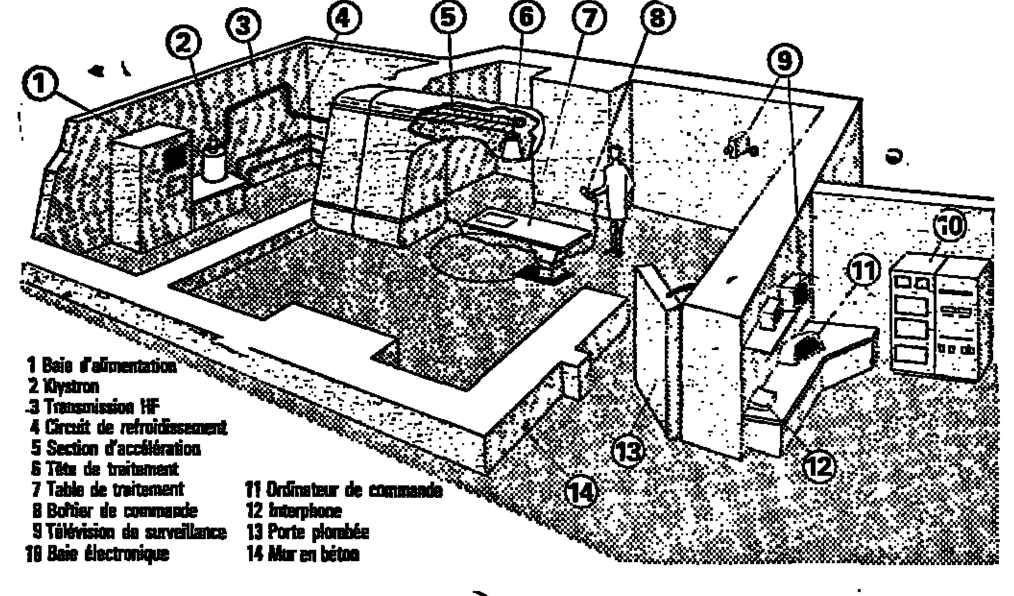
par le professeur ALAIN LAUGIER

LA radiothérapie, c'est-à-dire le traitement par les rayonnements ionisants, et la chirurgie sont les deux principaux moyens actuellement utilisables pour guérir les cancers à un stade précoce de leur développement. Isolée ou associée aux nombreux moyens médicaux dont on dispose actuellement, la radiothérapie est, en outre, une bonne méthode palliative lorsque les cancers sont généralisés. Née avec les rayons X et le radium, elle s'est beaucoup transformée ces dernières années. Les radiologistes se sont spécialisés, les uns dans le diagnostic par rayons X, les autres dans la thérapeutique. Les radiobiologistes commencent quant à eux à expliquer pourquoi les rayonnements détruisent de façon plus élective les cellules cancéreuses que les cellules saines avoisinantes, et la radiophysique permet de mesurer avec précision les doses de rayonnements délivrées dans les différents volumes tissulaires irradiés.

L'industrie, enfin, a réalisé des générateurs de rayonnements très bien adaptés aux besoins médicaux ; les accélérateurs linéaires d'électrons (linear accelerators ou linacs) constituent la dernière étape de cette évolution. Au début des années 60, trois types d'appareils étaient utilisés : les tubes à rayons X, qui émettaient sous une tension de 200 à 300 kilovolts (kV), les premières unités de télécobalthérapie (bombes au cobalt), et quelques « bétatrons ».

Les rayons X (ou photons X) de 200 kV pénètrent peu dans les tissus et sont absorbés, en grande partie, par la peau, d'où des « brûlures » qui limitaient la dose que l'on pouvait administrer au malade. Ils ont néanmoins permis d'obtenir la guérison de cancers superficiels (de la peau, du larynx) ou très radiosensibles, comme certaines variétés de tumeurs du testicule (séminomes). Le cobalt radioactif a amené une transformation radicale des conditions d'irradiation. Le maximum de la dose n'est plus absorbé par la partie externe des tissus, mais à 3-4 mm de profondeur. La peau cesse alors d'être le facteur limitant. Le rendement en profondeur des photons émis par le cobalt est élevé, et l'on peut faire parvenir à 10 cm de profondeur plus de 50 % de la dose absorbée à l'entrée. Si la région à traiter n'est pas située très profondément (comme dans les cancers de l'amygdale, par exemple), on peut alors y délivrer une dose suffisante pour stériliser et la tumeur primitive et ses extensions ganglionnaires. C'est ainsi que, grâce au télécobalt, des cancers du sein peuvent être définitivement guéris sans opération mutilante.

Les « bétatrons » sont des appareils beaucoup plus complexes. Leur principe consiste à accélérer des électrons grâce à une série d'impulsions magnétiques, dans une couronne de quelques décimètres de diamètre. Après plusieurs milliers de tours, les électrons acquièrent une énergie de 20 à 40 MeV (1). Les faisceaux d'électrons ainsi produits peuvent être utilisés directement : c'est l'électronthérapie. Elle a de l'intérêt pour les tumeurs superficielles situées à moins de 6 cm de profondeur ; au-delà, l'irradiation devient négligeable.




Ce schéma d'une salle de traitement montre l'accélérateur linéaire de 20 MeV « Saturne » et la table de traitement sur laquelle est allongé le malade. Celui-ci reste seul pendant l'irradiation. L'équipe soignante qui l'a installé reste à l'extérieur, près du pupitre de commande, protégée par des murs en béton et une porte plombée. Les armoires électroniques sont à l'extérieur. Le malade est surveillé par circuit de télévision et relié par interphone.

De plus, si on interpose sur le faisceau d'électrons une cible de quelques millimètres d'épaisseur, on obtient un faisceau de photons X. Ces photons pénètrent davantage en profondeur que ceux du télécobalt (80 % à 10 cm de profondeur), tout en irradiant moins les plans superficiels. Grâce à eux, on peut délivrer en n'importe quel point de l'organisme, quelle que soit la corpulence du sujet, la dose nécessaire au contrôle local de son cancer.

Cependant, certains inconvénients sont apparus lorsqu'on est devenu plus exigeant. En effet, les télécobalts, même les plus modernes, ont un débit de dose relativement faible, ce qui oblige le malade à rester immobile pendant une dizaine de minutes. Quant aux bétatrons, ils sont volumineux, lourds et peu maniables, et les industriels ont cessé de les fabriquer car les accélérateurs linéaires ou « linacs » sont beaucoup mieux adaptés à la radiothérapie.

Ils sont ainsi appelés parce que les électrons sont accélérés dans un tube constitué d'une série de cavités empilées de manière à former un long cylindre. Une onde électromagnétique haute fréquence de trois gigahertz, analogue à celle utilisée dans les radars, parcourt la série de cavités. Elle entraîne cent fois par seconde et pendant un temps très bref (5 microsecondes) des paquets d'électrons, calés sur l'onde, à la manière d'un surfiste sur la vague. Ces électrons atteignent une énergie qui dépend de la longueur de la section accélératrice ainsi que de la puissance électromagnétique déployée.

Comme les « bétatrons », les « linacs » émettent à la fois des faisceaux d'électrons et des faisceux de photons X, mais de qualité supérieure. Leur débit de dose est plus élevé, ce qui réduit la durée d'une séance à moins d'une minute. Le faisceau peut, en outre, atteindre des dimensions importantes (jusqu'à 40 cm de côté), ce qui permet d'irradier un grand volume en un seul champ, comme l'abdomen entier dans le cas de cancer de l'ovaire ou l'ensemble des ganglions du thorax, du cou et des aisselles en cas de maladie de Hodgkin. Les « linacs » présentent tant d'avantages pratiques que l'on a pu dire qu'ils sont aux « bétatrons » ce que les jets sont aux avions à hélice.

Si les ingénieurs savaient depuis longtemps construire des « linacs » destinés à la radiographie industrielle des grosses pièces de métal, ou des « linacs » de physique, tels ceux d'Orsay (600 MeV) ou de Stanford (3 GeV), ils ont cependant dû apprendre à médicaliser leurs appareils, et cela n'a pas été facile. Les médecins demandent, en effet, d'avoir des « linacs » fiables et très maniables afin de pouvoir diriger les faisceaux avec précision sur la région à traiter. C'est ainsi que la conception d'un tel « linac » est un compromis entre les contraintes géométriques qu'imposent l'emploi médical et les possibilités technologiques.

En France, c'est en 1967 que le département « accélérateurs » de la C.S.F. a construit le premier « linac » médical de très haute énergie, le « Sagittaire » (32 MeV). Puis, en 1975, la C.G.R. MeV a construit un « linac » de 20 MeV, le « Saturne », dont le prototype fonctionne aussi à Tenon.

Cinquante exemplaires sont déjà installés dans le monde. On les trouve notamment à New-York, Houston, Varsovie, Moscou. Les deux tiers de la production de la C.G.R. MeV sont exportés, et, avec ces appareils, une certaine conception française de la radiothérapie.

Le cancérologue trouve avec l'accélérateur linéaire l'appareil parfait : il se substitue au télécobalt et a détrôné le « bétatron ». Grâce à lui, le radiothérapeute peut donner avec précision la dose de rayonnement qu'il souhaite, là où il le veut, en réduisant considérablement l'irradiation des tissus sains voisins. C'est pourquoi, en France, les « linacs » devraient être mis à la disposition de tous les malades où qu'ils se trouvent, grâce à une nouvelle répartition géographique et professionnelle des équipements.

(1) On définit l'énergie des électrons en mégaélectronvolts (MeV). Celle des photons X en mégavolts (MV).

Le coût thérapeutique

Les accélérateurs coûtent entre 2,3 à 5,5 millions de francs selon leurs performances. Un service équipé de trois appareils avec leur environnement technique (simulateurs de centrage, ordinateur de dosimétrie) revient environ à 14 millions de francs.

En sept ans, un tel service peut offrir environ deux cent mille séances d'irradiation à quinze mille malades. Ramené à chaque séance, l'investissement initial s'élève donc seulement à 70 francs. A ce coût en capital s'ajoutent la maintenance, l'électricité et surtout le personnel, ce qui aboutit à un coût moyen d'environ 250 francs par séance. Une radiothérapie pour maladie de Hodgkin ou pour cancer du sein nécessite une vingtaine de séances. Certains traitements sont plus coûteux, d'autres le sont moins, mais l'ordre de grandeur de 5 000 francs pour une série d'irradiations est à retenir.

En France, les appareils de radiothérapie sont soumis à une réglementation sévère. En 1979, il existait deux cent six centres équipés de deux cent quatre-vingt-dix-sept appareils. La majorité étaient des télécobalts, la moitié d'entre eux étant considérés comme très anciens et inadéquats. A cette date on recensait vingt et un bétatrons et quarante-cinq accélérateurs linéaires. La carte sanitaire prévoit six appareils par million d'habitants. Si la situation est satisfaisante en nombre, en revanche elle ne l'est pas en qualité. Le regroupement d'installations éparses et le remplacement de nombreux télécobalts par des accélérateurs linéaires sont nécessaires.

CORRESPONDANCE

LA SÉLECTION DES « PATRONS »

A la suite du Point de vue du professeur Jacque Izard — « La sélection des patrons de la médecine. Injustice et favoritisme » — publié dans le Monde *du 21 mai, nous avons reçu plusieurs lettres dont nous publions ici les principaux extraits des plus significatives.*

Le professeur Jacques Izard affirme que la majorité des fils et des gendres de patrons ne méritent pas leur nomination à l'agrégation, voulant apporter ainsi le premier argument pour prouver l'injustice et le favoritisme des concours hospitalo-universitaires. Une minorité serait méritante, M. Izard entretient des relations amicales avec quelques-uns d'entre eux.

Je ne sais pas la raison qui amène mon collègue à reprendre dans la presse des arguments présentés habituellement par les candidats malheureux à ces concours ; sans doute est-ce seulement le courage d'« expectorer dans le potage ». En France, quand quelqu'un accède par un concours ou par un choix à un poste important, c'est qu'il est pistonné, qu'il est le protégé de l'archevêché, de la synagogue, de la maffia, de la loge locale ou qu'il est le fils... du patron. La médisance est déjà trop répandue à ce sujet dans les milieux médicaux pour qu'un gendre de patron ne relève pas, pour une fois, ces propos déplacés et qui datent un peu.

Je connais bien une spécialité médicale où 10 % des professeurs sont, en France, de la catégorie précitée et réputée honteuse. Je n'en vois aucun qui ne soit à la hauteur de sa tâche, quelques-uns sont les plus brillants. N'en est-il pas quelques autres dont la carrière s'est trouvée freinée par la crainte du favoritisme ?

A tout prendre, que les gendres soient des gendres alors qu'ils font la preuve de leur valeur, en quoi cela regarde-t-il quelqu'un ?

Que les fils soient devenus compétents et aptes, formés dans un milieu familial propice, serait-ce la justice de les écarter ? Faut-il interdire Saint-Cyr aux fils d'officiers, le notariat aux fils de notaires, de crainte de favoritisme ?

En revanche, l'absence de remise en cause au cours de toute la carrière d'un enseignant de médecine et le caractère purement local du recrutement peuvent être une cause de sclérose. Ils sont l'aboutissement de l'autonomie accordée aux facultés en 1968 ; je ne crois pas qu'il soit utile de faire une révolution pour améliorer cette situation ; les présidents d'université peuvent s'y employer...

PROFESSEUR PHILIPPE MORAND,
C.H.U. de Tours,
service de cardiologie.

Des internes proposent...

Le professeur Jacques Izard dénonçait l'injustice du système de sélection des « patrons » de la médecine lors de l'agrégation. Il critiquait la trop grande influence du « lignage », le caractère local du recrutement et l'aspect faussé des pseudo-concours d'agrégation, de la liste d'aptitude. Pour conclure, il se demandait si une génération aurait « le courage de ne plus laisser à la suivante cet héritage d'injustice et de favoritisme ».

Les internes des hôpitaux de villes de faculté, parmi lesquels seront recrutés les médecins des hôpitaux de demain, lors de leur congrès national, se sont posé le problème de cette sélection. Ils refusent eux aussi l'injustice, rejettent toute idée de cooptation et ont élargi leur réflexion au thème plus global d'une refonte de la structure hospitalière, devenue nécessaire.

En effet, si l'introduction de la bi-appartenance et du temps plein par la loi Debré a modifié favorablement le système hospitalier public, il faut maintenant aller plus avant.

C'est pourquoi nous proposons :

● La création d'un corps unique d'assistants des hôpitaux publics, premier stade encore temporaire et contractuel d'accès à l'hôpital public. A l'issue de leur internat, ceux qui le désireraient devraient subir les épreuves d'un concours régional permettant d'accéder à cette fonction. Ils se répartiraient aussi bien dans les centres hospitaliers universitaires que dans les hôpitaux généraux.

● La création d'un corps unique de médecins, de chirurgiens et de biologistes des hôpitaux, premier grade de médecins titulaires de l'hôpital public : y accéderaient les anciens assistants ayant subi avec succès les épreuves d'un concours national. Ils exerceraient alors aussi bien en C.H.U. qu'en hôpital général, cela permettant un décloisonnement de notre système hospitalier.

A tous ces médecins titulaires pourraient être confiées des tâches d'enseignement (dans leur sélection doit être prévu un contrôle de leur aptitude pédagogique) et il se verraient attribuer la responsablité pleine et entière d'une unité de soins ou de biologie.

En effet, ce schéma de carrière est indissociable d'une autre idée, la départementalisation des services : les unités de soins dévolues à ces medecins des hôpitaux seraient regroupées au sein d'un département de spécialité ou de médecine interne dont la direction serait confiée temporairement à un chef de département élu par ses pairs. Ce département, collégial, permet d'envisager d'une manière nouvelle, outre la fonction de soins, les fonctions d'enseignement et de recherche de l'hôpital public. Le département, tous ses médecins et assistants ayant des capacités d'enseignement reconnues lors de leur sélection, peut souscrire des contrats d'enseignement avec les responsables universitaires de la spécialité concernée, et, de la même manière, des contrats de recherche auprès des organismes publics ou privés de recherche.

Ainsi, la triple mission : soins, enseignement, recherche, jusqu'à présent confiée à un homme, l'est ici à une équipe, celle du département, qui répartit en son sein, collégialement et temporairement, les fonctions.

Ce projet présente l'avantage de permettre :

● Une moralisation des carrières hospitalières, par la suppression de toute cooptation ;

● Une harmonisation de structure entre les hôpitaux généraux et les hôpitaux universitaires, passant par la revalorisation des hôpitaux généraux ;

● Une accentuation de la responsabilité personnelle par l'attribution à chaque médecin titulaire d'une unité de soins ;

● Une accentuation de la notion d'équipe par la mise en place d'une véritable départementalisation.

Et, en fin de compte, une amélioration de la qualité de soins, de l'enseignement et de la participation à la recherche de l'hôpital public.

PIERRE SERUSCLAT,
interne des hôpitaux de Lyon,
membre de la délégation
de l'Intersyndicat national
des internes des hôpitaux de villes de faculté.

SCIENCES

Les Français et l'espace

Ignorants, intéressés et sceptiques

Les trois quarts des Français estiment que la marche sur la Lune a été une performance importante, mais sans intérêt pratique. 51 % d'entre eux pensent que les satellites ont presque tous des buts militaires — et 30 % sont persuadés qu'il y a des bombes atomiques en orbite. 93,5 % ont entendu parler de la fusée Ariane, mais ils ne sont que 60 % à savoir qu'elle doit lancer des satellites. Quant à savoir à quoi serviront ces derniers...

Intéressés par l'espace — mais *« c'est difficile à comprendre »*, — les Français pensent en majorité (54 %) qu'il faut faire progresser les activités spatiales, mais sans trop augmenter les dépenses ; presque tous jugent que ces activités n'auront guère d'influence sur leur mode de vie.

Telles sont quelques-unes des données d'une enquête par sondage que le Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) a fait réaliser par le Centre d'enseignement supérieur des affaires. L'enquête proprement dite a été précédée par deux phases préparatoires pour cerner les questions à poser, puis pour les tester sur vingt-six personnes de caractéristiques aussi variées que possible. Le questionnaire final a été ensuite soumis à un échantillon représentatif de mille soixante-douze personnes.

A côté des interrogations axées sur les activités spatiales, dont on a donné ci-dessus quelques exemples, l'enquête proposait quelques questions de culture générale, souvent révélatrices. Ainsi les Français disent s'intéresser à l'astronomie, mais 38 % sont d'accord quand on leur dit — ô manes de Copernic — que le Soleil tourne autour de la Terre.

Pour exploiter plus en profondeur les résultats du sondage, MM. Bernard Dubois et Jean-Noël Kaperer, les deux sociologues qui ont dirigé l'enquête, ont classé les personnes interrogées en six catégories d'importances numériques assez voisines. Ils distinguent ainsi les fanatiques (17 %), les « science-et-vistes » (18 %), les éclairés (15 %), les indifférentes (11 %), les opposantes (18 %) et les « laissés pour compte » (21 %).

Les personnes appartenant aux trois premières catégories, qui ont une attitude positive vis-à-vis de l'espace, se distinguent par une compétence qui croît et un enthousiasme qui décroît quand on passe des fanatiques aux éclairés. Le niveau général d'instruction joue pour beaucoup dans l'appartenance aux éclairés, qui jugent avec un recul et un sens des nuances certains. Les « science-et-vistes », généralement des hommes d'âge mûr, sont lecteurs de revues de vulgarisation scientifique, mais aussi amateurs d'horoscopes ; ils distinguent mal la science et la fiction. Les fanatiques sont les seuls à demander qu'on fasse beaucoup plus pour l'espace, mais motivent peu leur enthousiasme ; ils sont très nationalistes, et se scindent curieusement en deux classes d'âge séparées : les moins de vingt ans et les plus de cinquante ans, avec très peu de représentants de la tranche intermédiaire.

Tabous

Des indifférents, il y a peu à dire, sauf que l'emploi du féminin s'impose : ce sont essentiellement des femmes, qui s'abstiennent de répondre à presque toutes les questions. Ce n'est pas le cas des opposantes — ici aussi les femmes sont très majoritaires, — dont l'hostilité est motivée par la conviction que la recherche spatiale est inutile et que l'argent qu'on y dépense pourrait être beaucoup mieux employé. Des tabous plus ou moins liés à la religion renforcent cette hostilité : le ciel est le royaume de Dieu, l'homme n'a pas à s'y aventurer.

Les « laissés-pour-compte » sont des pessimistes qui n'attendent rien de l'espace, mais pas grand-chose de la vie en général. Ils s'opposent aux dépenses spatiales parce que ce sont des dépenses. L'impression prévaut que ce groupe serait aussi bien apparu s'il n'avait pas été question d'espace, mais de tout autre domaine d'activité ouvert sur l'avenir. Ce sont les laissé-pour-compte de la société actuelle, et leur nombre — un Français sur cinq — est inquiétant.

MAURICE ARVONNY.

UN TRÈS PUISSANT MICROSCOPE POUR LE C.N.R.S.

Voir des atomes à Toulouse

Le plus puissant microscope électronique à balayage du monde va être construit à Toulouse. Pour un investissement global de 8,5 millions de francs, le laboratoire d'optique électronique du Centre national de la recherche scientifique, qui depuis 1930 a joué un rôle de pionnier dans le perfectionnement de la microscopie électrique, va ainsi disposer d'un nouvel instrument. Dans environ deux ans, celui-ci permettra des micro-analyses des composés chimiques, ou des études de défauts des semi-conducteurs, avec une précision inégalée.

L'inauguration du bâtiment qui abritera le microscope a été l'occasion pour M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, d'annoncer qu'en raison du plan Grand Sud-Ouest la région Midi-Pyrénées recevra un peu plus que sa part des investissements que doit permettre la forte croissance du budget des recherches prévue pour 1981 et les années suivantes. L'un de ces investissements est le Centre de transfert en microbiologie qui représente une somme de 6,8 millions de francs sur trois ans. Ce centre aura pour mission de prolonger vers l'industrialisation les travaux fondamentaux du Centre de recherches de biochimie et de génétique et les travaux plus appliqués du laboratoire de génie biochimique et microbiologique.

Avec les laboratoires de biotechnologie qu'Elf-Aquitaine veut implanter dans la ville, Toulouse aura à son actif, après l'aéronautique, l'électronique et l'espace, un nouveau pôle de développement scientifique.

Une tension de 1 600 000 volts

Un microscope électronique est un instrument dans lequel un faisceau d'électrons est utilisé pour former l'image d'un objet comme l'est un faisceau lumineux dans un microscope optique. Avec ce dernier, la finesse des images est limitée par la longueur d'onde de la lumière visible et l'on ne peut voir les détails plus petits que quelques microns (millionième de mètre). Les ondes du faisceau d'électrons (ondes de Broglie) ont une longueur beaucoup plus courte. Dans les microscopes électroniques actuellement commercialisés, les électrons sont accélérés par des tensions de 100 000 ou 200 000 volts et l'on peut distinguer des points distants de 0,2 ou 0,3 nanomètre (milliardième de mètre). Dans l'instrument construit à Toulouse, la tension sera de 1 600 000 volts. L'énergie des électrons étant plus grande, cela permettra un certain gain en finesse d'image, mais ce n'est pas le plus important : la grande énergie des électrons leur permet surtout de traverser des objets plus épais et donne un meilleur contraste aux images.

D'autre part, cet instrument sera un microscope à balayage : au lieu d'éclairer toute la zone à observer, le faisceau d'électrons est concentré en un point, ce point décrivant des lignes successives qui balayent toute la zone d'observation exactement comme le faisceau d'électrons d'un téléviseur balaye l'écran. Le balayage présente divers avantages sur l'irradiation globale. L'un d'eux est que le signal fourni se prête bien à un traitement sur ordinateur. Un autre est que ce signal peut être obtenu de multiples manières : en mesurant les électrons transmis ou bien les électrons rétro-diffusés ou encore les rayons X émis ; on peut aussi mesurer le courant produit par les électrons arrêtés par l'échantillon étudié. Le choix entre ces diverses méthodes, ou leur combinaison, doit permettre toutes sortes d'investigations intéressantes pour les chimistes, les métallurgistes et les biologistes.

Le laboratoire dispose d'un autre instrument remarquable, un microscope électronique sans balayage travaillant sous une tension de 3 millions de volts, ce qui constitue un record. Il a déjà permis de « voir » des atomes ; ceux-ci apparaissent comme des points brillants. Le microscope à balayage devrait permettre dans certains cas non seulement de voir ces atomes, mais de distinguer des atomes différents, ce qui en ferait un puissant outil d'investigation des structures moléculaires. — M. A.

Une maison laboratoire

Développer une nouvelle forme d'habitat individuel ou collectif permettant de réaliser de 40 à 75 % d'économie d'énergie est le but ambitieux que s'est fixé la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.). Négligées voici quelques années, à la mode il y a peu encore, les économies d'énergie font une percée dans le monde industriel au point de devenir une activité à part entière, comme en témoignent les récents propos de M. Georges Pebereau, administrateur général de la C.G.E. : *« Nous attendons du secteur des économies d'énergie et des énergies de substitution*, déclarait-il, *un chiffre d'affaires supplémentaire de 2,5 milliards de francs en 1985 »*, dont l'essentiel se réalisera sur l'habitat neuf et existant (48 %) et l'industrie (20 %).

Les arguments qui conduisent la C.G.E. à miser beaucoup sur les économies d'énergie dans l'habitat sont la conséquence d'une double constatation : d'une part, le renouvellement du parc des logements en moyenne tous les cinquante ans et, de l'autre, la consommation d'énergie pour le chauffage des locaux et la production d'eau sanitaire qui représentent près de 50 millions de tonnes équivalent pétrole dans le seul secteur résidentiel et tertiaire. Sans négliger la rénovation de l'habitat existant, la C.G.E., comme d'autres, se penche sur l'habitat neuf.

A cette fin, elle a fait construire sur le domaine de son centre de recherche de Marcoussis (Essonne) une maison à économie d'énergie qui devrait être habitée dès cette année. Ni prototype ni banc d'essai pour la mise au point de composants — pompes à chaleur, capteurs solaires ou stockage thermique, — cette maison-laboratoire devrait permettre de comparer différents modes de chauffage et différentes stratégies de régulations en vue d'optimiser les économies d'énergie. D'une surface habitable de 130 mètres carrés, cette maison comporte une serre, trois chambres, une mezzanine et un garage transformé pour l'heure en centre de mesures. Ses besoins en chauffage sont couverts pour 21 % par la captation passive d'énergie solaire par les fenêtres — essentiellement placées sur les façades sud-est et sud-ouest — et par la serre ; pour 28 % par la captation d'énergie solaire par la serre et les 18 mètres carrés de capteurs à air de la maison ; pour 25 % par la récupération d'énergie par des pompes à chaleur et, pour le reste, par l'électricité consommée dans les pompes à chaleur et le gaz brûlé dans une chaudière d'appoint.

Telle qu'elle est, cette maison, qui dispose d'un stockage de chaleur sur lit de cailloux et de parpaings, devrait, selon la C.G.E., ne consommer en énergie noble — gaz ou électricité — qu'environ 20 % de la consommation d'une maison standard de même volume habitable. Cette quête de la calorie, qui doit donc aboutir à une économie de près de 80 %, n'est, paraît-il, pas irréaliste, et les chercheurs de Marcoussis considèrent que seuls des objectifs aussi ambitieux leur permettront d'être en mesure de traiter le problème des économies d'énergie au niveau de 50 %. Forte de ces assurances, la C.G.E. envisage de réaliser à la fin de l'année une maison modèle grand public qui pourra être commercialisée au prix de 281 000 francs.

J.-F. A.

● *Afrique : un réseau de télécommunications par satellite.* — L'Union africaine des postes et télécommunications (U. A. P. T.), qui groupe quinze Etats francophones, va étudier la mise en place d'un réseau régional de télécommunications par satellite, vient de décider son conseil des ministres. L'U.A.P.T. examinera les possibilités d'industrialisation des Etats-membres dans le domaine des télécommunications, la propogation radioélectrique en climat tropical et équatorial, et l'organisation des acheminements postaux. — *(A.F.P.)*.

PRESSE

La succession d'Émilien Amaury

Nouvel épisode d'une lutte fratricide ?

La succession mouvementée d'Emilien Amaury, mort en janvier 1977, connaîtrait-elle un proche dénouement ? Le litige dont elle est l'objet entre les deux enfants de l'ancien patron du *Parisien libéré*, dont la vente dépasse à nouveau trois cent mille exemplaires, a connu tant de rebondissements depuis plus de trois ans... Mais le 11 juillet, à Paris, le tribunal de grande instance, sous la présidence de Mme Simone Rozès, a rendu un jugement net : le testament manuscrit — seule pièce à conviction — est déclaré nul. Sur la base de ce document, Mlle Francine Amaury, quarante-huit ans, célibataire, revendiquait jusqu'alors la quasi-totalité de l'héritage de son père, alors que son frère Philippe, quarante ans, marié, deux enfants, en contestait la validité.

Le tribunal, constatant *« que la signature d'Emilien Amaury ne figure ni sur le manuscrit rédigé le 29 mai 1968 ni sur l'enveloppe dans laquelle il était inclus, vu l'article 970 du code civil, cet écrit ne peut valoir testament olographe. La succession d'Emilien Amaury devra en conséquence être partagée pour moitié entre ses deux enfants »*.

Le jugement, qui a fait sensation, rend donc satisfaction à M. Philippe Amaury, que représentait Mᵉ Burguburu. Il est probable que, dans un bref délai, la partie adverse fera appel de cette décision. Dans ce combat autour de l'héritage Amaury, évalué par certains à quelque 65 millions de francs, cet épisode n'est donc sans doute pas le dernier. Mais il marque, pourrait-on dire, la fin de nombreux rounds d'observation. En effet — et c'est essentiel, — c'est le premier jugement au fond rendu en matière civile dans ce litige.

Jusqu'alors, le tribunal ne s'était pas prononcé, sinon pour nommer des administrateurs judiciaires provisoires — le dernier, le 15 janvier 1980 — ou se déclarer compétent — ainsi le 21 juin 1978.

L'enjeu soumis au tribunal est de taille. Mlle Francine Amaury disait en substance que, selon le testament laissé par son père, la succession lui revient aux deux tiers. Le dernier tiers étant la « réserve héréditaire » revenant obligatoirement à M. Philippe Amaury, autre enfant, selon la loi française qui exclut la possibilité de déshériter l'un quelconque des enfants.

M. Philippe Amaury contestant la validité du seul testament existant demandait donc que la succession soit partagée à égalité entre sa sœur et lui.

C'est, de fait, ce qu'en a décidé le 11 juillet le tribunal de grande instance de Paris.

Ce dernier avait aussi à se prononcer sur un deuxième point de litige : les mille cinquante actions cédées par M. Emilien Amaury de son vivant à sa fille Francine, pour garantir à cette dernière le pouvoir de fait dans la société du *Parisien libéré* et éviter ainsi que ce pouvoir ne soit éparpillé entre plusieurs mains. M. Philippe Amaury soutient pour sa part qu'il n'y a pas eu de réelle cession, et demande donc en conséquence que ces mille cinquante actions soient *« réintégrées en nature dans la masse indivise »*, bref remises dans le lot commun à partager. Le tribunal de Paris, le 11 juillet, ne s'est pas prononcé sur le fond.

Il constate qu' *« appel a été interjeté du jugement du 30 mai 1980 du tribunal de commerce »*. Et qu'en conséquence *« il appartiendra à la cour d'appel de statuer sur la demande de Philippe Amaury »*. L'enjeu cette fois-ci n'est pas tant la valeur monétaire du paquet d'actions que le pouvoir sur la majorité dans la société du *Parisien libéré* qu'elles confèrent à leur détentrice. Dans cette société, sur un total de huit mille trois cent onze actions, trois mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf font l'objet de la succession entre les deux héritiers, les autres étant principalement réparties entre Mlle Amaury mille deux cent trente-quatre), M. Philippe Amaury (cent), de petits porteurs (quatre-vingt-huit), les actions en litige (mille cinquante) et pour le reste M. Jean-Claude Aaron, P.-D.G. de l'Union internationale immobilière, et M. Claude Bouchinet-Serreulles, actuel directeur général du *Parisien libéré*.

Pour Mlle Amaury donc, les mille cinquante actions supplémentaires, dont son frère conteste la cession, sont un des atouts essentiels puisque les posséder permet de décider de la majorité.

Le tribunal de grande instance de Paris n'est pas revenu le 11 juillet sur la décision du tribunal de commerce prise le 30 mai 1980 et qui ordonnait l'inscription exécutoire immédiatement au nom de Francine Amaury des mille cinquante actions au registre des transferts de propriété. Pour Mᵉ Tremolet, défenseur de la fille d'Emilien Amaury, ce point est positif. Sa cliente garde — pour le moment et en attendant l'avis de la cour d'appel — l'assurance de la majorité au *Parisien libéré*, comme elle l'a d'ailleurs dans la deuxième société du groupe Amaury, l'Office de publicité générale.

Mais, sur le plan affectif comme sur celui de la répartition financière, la décision du 11 juillet paraît plus défavorable. Mlle Francine Amaury fera-t-elle appel du jugement pour le seul point de validité du testament ? C'est probable.

D'autres points restent encore en litige, relevant du droit commercial et non plus civil. La cour d'appel doit, en effet, statuer sur les nullités d'assemblées et de conseils d'administration du *Parisien libéré* obtenues au tribunal de commerce par Mlle Francine Amaury et contestées par ses divers partenaires dans cette société. M. Philippe Amaury a interjeté appel des deux jugements du tribunal de commerce et l'audience a été fixée au 17 décembre prochain.

La société du *Parisien libéré* aura-t-elle un ou deux patrons ? Tant pour M. André Fosset, l'actuel P.-D.G., que pour les salariés, la réponse n'est sans doute pas sans conséquence.

DANIELLE ROUARD.

● *M. Jacques Monnier, directeur du « Nouvel Economiste »*, a été désigné comme président-directeur général des Editions touristiques internationales (*l'Echo touristique, le Répertoire des voyages, le Manuel technique des voyages*), filiale de la Compagnie européenne de publication (CEP). Il succède à M. Georges-Alain Mahé, actuel directeur de la CEP et président du Syndicat des publications périodiques spécialisées.

● *Le groupe d'études sénatorial Information et Télématique*, réuni sous la présidence de M. Jean-Marie Rausch (Un. centr., Moselle), a décidé d'étudier *« les conséquences de la diffusion des nouvelles techniques de la télématique sur l'activité de la presse »*. Cette question, qui devrait faire l'objet d'une série d'*auditions* au cours de la prochaine session parlementaire d'automne, s'inscrit dans le cadre du thème d'étude plus général de l'impact de la télématique sur la vie de la cité que s'est fixé le groupe lors de la constitution.

● *Les journalistes et les typographes italiens se sont mis en grève le 14 juillet*, pour vingt-quatre heures, afin de protester contre l'attitude du Parlement italien qui ne s'est pas prononcé à temps sur un décret gouvernemental d'aide aux journaux et agences de presse, et l'a donc, de ce fait, rendu caduc. C'est le deuxième décret de ce genre à subir le même sort, en raison de l'inaction du Parlement.

● *L'agence américaine Associated Press (A.P.)* et onze journaux membres de cette coopérative de presse aux U.S.A. devraient participer, à partir de cet été, à une expérience de télédistribution d'information à domicile, a annoncé récemment à Atlanta (U.S.A.) M. Keith Fuller, président d'Associated Press.

IMPRIMERIE

EN RÉGION PARISIENNE

Quinze mille emplois ont été supprimés en dix ans

« Depuis 1970, ce sont près de cent cinquante entreprises (d'imprimerie) *de dimensions et d'activités diverses qui ont été liquidées en région parisienne, entraînant la suppression de près de quinze mille emplois »*. C'est le triste bilan qu'a dressé M. J.-M. Floret, secrétaire du comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., au cours d'une conférence de presse, le lundi 7 juillet. Il poursuit : *« Actuellement, plus de six mille salariés du Livre — ouvriers, employés et cadres — sont inscrits à l'ANPE. »*

Cette liquidation de l'imprimerie française, par réduction des effectifs, s'accompagne, selon le Syndicat du Livre parisien, d'une véritable braderie de ce qui reste du potentiel graphique national. Ainsi *« l'achat par des groupes anglais et allemands de l'imprimerie Braun (ex-Néogravure)* (le Monde *du 4 juillet) et des imprimeries Péter et Paragon, spécialisées dans l'impression continue. Des rumeurs font état d'un rachat imminent de la SONODIM à Noyon (ex-G. Lang) par Burda — monopole ouest-allemand de l'imprimerie lourde.*

» Ce n'est pas par philanthropie, et cela confirme : la démission des industriels français, la politique d'abandon et le contrôle des groupes financiers étrangers », affirme M. Floret.

Le dirigeant syndical a énuméré les entreprises de labeur en difficulté dans lesquelles la C.G.T. mène la lutte pour empêcher le pire : chez Chaix (occupé depuis cinquante-six mois), chez Victor-Michel (où la rotative la plus sophistiquée d'Europe, à Lieusaint, « dort » sous bache depuis dix-huit mois), à l'Imprimerie de Montreuil, à Epinay-Presse-Impression, à Europrint, chez Bisson, chez Leden, chez Acker, chez Chêne-Cazeles, chez Draeger (où l'on prévoit soixante-sept licenciements), chez Lang (où des tractations seraient en cours avec le groupe allemand Bertelsman), à l'imprimerie Montsouris (« *qui doit réduire ses effectifs*, selon le nouveau P.-D.G., *de quatre cents emplois sur les huit cents existants dans les trois années à venir »)* et à l'Imprimerie du Nord, à Chatou.

Le syndicat du Livre C.G.T. observe que *« la période d'été, choisie pour perpétrer les mauvais coups, est devenue traditionnelle puisqu'en 1979 c'était le dépôt de bilan de toutes les sociétés de la Néogravure »*...

M. Floret précise à cet effet que son organisation syndicale restera mobilisée pendant tout l'été et affirme pour conclure : *« Il ne s'agit pas de parader, dans les manifestations officielles de l'année du Patrimoine, en bradant l'imprimerie française (...) en standardisant la culture sur le modèle américain. »*. — C. D.

● *Les quatre-vingts ouvriers qui occupent l'imprimerie Chaix* depuis le 6 décembre 1975 à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), ont obtenu le 10 juillet, du tribunal de Bobigny, un nouveau délai (jusqu'au 30 septembre) avant que soit ordonnée leur expulsion. La Fédération des travailleurs du Livre C.G.T. (F.F.T.L.) appelle dans un communiqué les travailleurs du Livre (presse et labeur) à observer un arrêt de travail d'un quart d'heure le 17 juillet prochain.

● PRECISION. — A la suite de l'article consacré au rachat de l'imprimerie Braun par le groupe allemand Burda publié dans nos éditions du 4 juillet, l'imprimerie des *Dernières Nouvelles de Strasbourg* nous prie de préciser qu'elle utilise également le procédé d'impression en héliogravure.

هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Retour du bonheur

La traversée de la France en diagonale entreprise de Givet à Hendaye par Jean-Marc Théolleyre est terminée. « Il est temps de revenir du bonheur », pense notre voyageur qui se demande aussi si, après tout, le vélo ne serait pas une drogue au même titre qu'une autre et pourquoi il n'y aurait pas de cycliste en état de manque (« le Monde » depuis le 1er juillet).

ALORS, ça y est, c'est fini ce tour de France ? » C'est fini en effet, mais qu'ont-ils donc tous à vouloir de la sorte apparenter cette randonnée paisible et solitaire à la foire bruyante, commerciale et sportive dont elle est aussi éloignée, aussi opposée que peut l'être l'équitation à une course de tiercé, ou la marche sur les sentiers de grande randonnée aux harassements déhanchés d'un Strasbourg-Paris ? C'est fin, mais voilà justement que ce n'est pas le plus drôle de l'affaire. Douze jours hors du temps et d'un coup les retrouvailles avec ce temps, ses précipitations, ses fièvres, le lot quotidien d'une profession qui les avive, et les exacerbe encore davantage. C'est l'éveil après le rêve, le lot de l'évadé repris. On avait fini par oublier qu'il ne pouvait s'agir que d'une parenthèse. Tout est là pour rappeler à l'ordre et pour signifier qu'il est temps de ne plus batifoler, qu'il y a autre chose à faire que battre la campagne.

L'heure ne se lit plus au cadran du ciel. Il est urgent de diriger dare-dare ses nostalgies. Un instant, tout de même, avant de tourner la page.

Elle était devenue si lointaine, si étrangère, cette vie retrouvée d'un coup. Dans le singulier isolement des kilomètres accomplis, au fil de ce chemin en diagonale et en zigzags, il y a eu d'abord la préoccupation de mener à bien l'entreprise, d'en déjouer les pièges et les traîtrises en comptant quand même sur la bonne fortune. A l'étonnement, à la curiosité de ceux qui demandent de quoi ont pu être faites ces heures de pédalée, répond l'ahurissement d'un huron débarqué d'une autre planète, et brutalement sevré des plaisirs de l'escapade. Le voilà désœuvré de son effort qui, très vite, n'en avait plus été un pour devenir une habitude heureuse dans laquelle il s'était installé. Qu'est-ce qui n'est pas une drogue quand un peu de passion s'en mêle et pourquoi n'existerait pas le cycliste en état de manque ? Ce qui lui manque ? Est-ce à dire ? Elle est bien difficile à exprimer, plus encore à faire éprouver, la fraternité secrète qu'il pratique avec sa « drôle de machine ». Et celle avec tous les imprévus de sa route, avec le ciel changeant interrogé à chaque départ, avec le vent et ses caprices partenaires et adversaires, avec le ressac des blés encore verts dans les plaines septentrionales, déjà blonds dans les provinces du Sud, avec l'assoupissement du hameau sous la canicule. Voilà l'univers dans lequel il s'installe et qui, les premiers jours, lui apparaît irréel comme il a conscience lui-même de l'être, équilibriste solitaire, singulier et modeste. Il s'est alors étonné, même d'une odeur familière mais qu'il n'arrivait pas tout de suite à nommer. Il a rencontré le paysan qui rentrait dans son village et avant de disparaître l'a regardé avec des yeux étranges. Il a été heureux de la banalité de deux ou trois paroles qui lui ont été dites, et a mesuré en même temps que l'essentiel était ailleurs, mais qu'il suffit de peu pour le gâter et aller jusqu'à l'abolir.

« La reine bicyclette ». Dessin de Mars tiré d'une plaquette publiée en 1891 chez Firmin-Didot : « Histoire du vélocipède depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ». (« Le Vélo » de Jean Durry. Ed. Denoël, 140 F environ.)

Il a vu, à côté de la plus grande candeur, s'exprimer la plus lourde méfiance. Il sait que la France des « propriété privée », des « défense d'entrer », des « chiens méchants », l'a tenu pour un fou ou un suspect au seuil de bicoques baptisées « Mon Repos » ou « Sam' suffit » et jalouses de paix, au nom de « la retraite bien gagnée ». Cela ne l'a pas empêché de siffler, de chantonner au passage, et les sourcils s'en sont encore davantage froncés sur des regards lourds des plus grands soupçons.

Voilà tout ce qui est fini. Le vélo briqué, bichonné — et il en avait bien besoin, le pauvre, — il n'y a plus qu'à raconter sa petite affaire et sans qu'il y ait lieu d'en faire tout un plat. Ce n'était pas le tour du monde. Ce n'était pas le monde qui fait parler de lui. Les assemblées n'étaient que des assemblées d'arbres, les discours des discours d'oiseaux, les batailles des combats d'insectes, la tragédie, celle du hérisson, victime de la route, parce que cette route n'est plus celle de la charrette qui marche au pas. Est-ce une façon de pouvoir être heureux, et de le dire, avec des arbres, des oiseaux, de hérissons aplatis, des maisons aux perrons de pierres ou de briques descellées, jointées d'herbes, sur des routes sans berges qui vont à l'aveuglette en traversant des villages où la vitrine du bazar mêle des soldats de plomb et des *Histoire du capitaine Castagnette ?*

Il est temps de revenir du bonheur. C'est maintenant que les muscles vont souffrir d'inactivité, d'habitudes dérangées, que la lassitude va venir. On a quand même sa fierté. « Pas trop crevé ? » Allons donc ! Tout n'a plus qu'à reprendre son ordre, comme s'il ne s'était rien passé. A la réflexion, c'est bien vrai : il ne s'est rien passé. La rue le dit, le métro le répète, la ville le rappelle. Rien n'a changé, rien n'a bougé. Le reste n'est qu'affaire de sentiment ou d'états d'âme. Rien n'est plus malsain sur un vélo. Dimanche on pédalera de nouveau à Longchamp, comme des dingues, le guidon pris par en dessous, sans faire de métaphysique et sans besoin de sensations extravagantes.

FIN

JEUX

« Merveille vermeille : l'anagramme »

Problème n° 7

1A	M
1B	L
2A	P
2B	P
3A	M
3B	R
4A	F
4B	F
5A	G
5B	M
6A	A
6B	M
7A	M
7B	M
8A	S
8B	S
9A	T
9B	L
10A	V
10B	V
11A	G
11B	O
12A	I
12B	P

L'*anagramme* (nom *féminin* ; du grec *ana*, qui marque le renversement et *gramma*, « lettre ») consiste à obtenir un (ou des) mot(s) nouveau(x) — ou une phrase nouvelle — en mélangeant les lettres composant un mot donné (ou une phrase).

Rigoureusement, on doit employer TOUTES les mêmes lettres du mot donné (on ne peut retrouver deux l pour un ou un r sur trois).

L'anagramme est peut-être le plus ancien des jeux d'esprit. Son invention et attribuée au Grec Lycophron, auteur du fameux poème — inintelligible ! — *Alexandra*.

Citons rapidement quelques anagrammes « historiques » : *Rose de Pindare* pour Pierre de Ronsard (mais c'est un à-peu-près : on ne retrouve que deux r sur quatre), *Je charme tout* pour Marie Touchet (maîtresse de Charles IX) (i et j ayant même valeur). Des écrivains ont anagrammatisé leur nom : *Alcofribas Nasier* pour François Rabelais, *Voltaire* pour Arovet L. I. [Arouet l(e) J(eune)], *Bison ravi* pour Boris Vian, *Rauque anonyme* pour Raymond Queneau.

A l'aide des définitions ci-dessous, retrouver les douze paires d'anagrammes de six, sept ou huit lettres. Pour faciliter la tâche des « Œdipes », nous indiquons la première lettre de chaque mot.

1 A) Palmipèdes qui n'aiment pas les cours impétueux ; 2 B) Maniait moellons et mortier.

2 A) Guêpe qui saurait manier la truelle ; 2 B) Vieille monnaie.

3 A) Appartenait au R.I.C. ; 3 B) Furent précédés par les Daces.

4 A) Circule en Hongrie ; 4 B) Petit ouvrage fortifié.

5 A) Utile pour ceux qui manquent d'air ; 5 B) Peut habiter une tente en feutre.

6 A) Magistrat municipal anglais qui n'est pas obligatoirement âgé ; 6 B) Avec elle, on ne peut pas faire meuble de tout bois.

7 A) Garde-côtes pour Grant ; 7 B) Aide à être dans son assiette.

8 A) Pensif ; 8 B) Le rejeton d'un arbre.

9 A) Son papa rauque, alors sa maman rugit ; 9 B) Un maçon donnerait bien plus de huit briques pour l'avoir.

10 A) Entrave la marche de Rossinante ; 10 B) Sans être footballeurs ou rugbymen, ils connaissent les ballons.

11 A) Quand la fièvre s'en va ; 11 B) Soviétiques qui s'entendront toujours avec les Hongrois.

12 A) Corps qui a une sorte de sosie ; 12 B) Après tout, l'épiderme a la sienne.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2713

HORIZONTALEMENT

I. Les beaux jours de nos grands-mères qui ont fait les beaux soirs de nos grands-pères ; Faire en sorte qu'on n'y voit goutte. — II. Prépare un menu repas pour les fins becs ; Ont pour devise : liberté, égalité, fraternité ; Nom français de consonance italienne d'une transalpine à désinence espagnole. — III. Auxiliaire médical chargé de coller les pansements ; Victimes de la pesanteur. — IV. Personnel ; Avant d'en mourir, mieux vaut l'étouffer ; Ses trois coups sont attendus, mais son coup survient inopinément. — V. Sème le vent de la tempête ; Prise. — VI. Tel le divin enfant dans une litanie lucernaire ; Emettre le souffle qui éteint ; Négation. — VII. Article ; Qui a les reins solides et, par conséquent, à l'abri des calculs ; Qualifie un type de nature volcanique. — VIII. Elle descend en ligne droite d'un chef indien ; Prélude à la vie des animaux ; Divinité. — IX. Nouveaux, ils sont les citoyens de l'an un ; Fonction de l'amant ou de l'aimant, à condition de ne pas être de bois. — X. Il opère sur certains canaux une action curative ; Participe ; Là, plus qu'ailleurs, on impose le silence à l'église. — XI. Il en a joué un air avec la musique de Planquette ; Reine glorifiée par Shakespeare ; Symbole d'un résistant ; Ils sont les seuls à ne pas franchir leur point. — XII. Sa vue en coupe est fort appréciée ; Il nourrit celui qui l'engraisse. — XIII. Appareil permettant le réemploi des vieux tubes ; Exercice où l'on voit les Argentins se montrer plus pressants que les Yankees ; Son trésor fit la fortune d'un Ecossais. — XIV. Pallier la crise de certaines essences ; Sa maison met momentanément à l'abri du besoin. — XV. Lancée sur les ondes ; C'est parfois pour le tromper qu'une femme sort entre cinq et sept ; Personnel.

VERTICALEMENT

1. A travailler sans arrêt, il finit par avoir mauvaise mine ; Champ d'honneur. — 2. Fonction dénuée de toutes possibilités d'avancement ; Pour l'être, il faut l'avoir. — 3. Déclina une invitation à se mettre à table ; Peut être un Turc assez chinois pour en vouloir à un Grec. — 4. Monceau ; Fin ou gros, selon la farce ; Commune flamande. — 5. Forme d'avoir ; Café noir évoquant plus Zola que Balzac. — 6. Affection des porcs et maladie des rats ; Préfecture alpine ; Personnel. — 7. Ne peut se faire sans une bonne connaissance des caractères ; Puissance au carré ; L'air du matin. — 8. Un des rois du cruciverbisme ; On la préfère fausse ; Son chef passe pour être un veinard. — 9. Témoignage que même les sages ne sont pas à l'abri d'un impair ; Exige une voix pour quand il est contre ; Indéfectible trait d'union austro-helvétique. — 10. Peuvent entrevoir quelques espérances quand, de l'autre côté, il n'y a plus d'espoir. — 11. Démonstratif ; Cours d'économie rurale ; Elle allonge en coupant. — 12. Transaction faisant baisser la bourse ; Sortie ; Point isolé sur la carte ; Ce qu'a fait Marguerite après réflexion. — 13. Courant continu généralement de faible intensité ; Un grand maître de l'atelier dont le fils fut un grand maître des studions. — 14. Telle une abeille ne pouvant piquer que la curiosité ; Elles sont plus larges chez les porteurs de casaque que chez les porteurs de maillot. — 15. Elle caresse la fortune et pique l'infortuné ; Deviennent insupportables quand elles sont trop gâtées ; Sorte de bouche-trou et de vide-poches.

Solution du problème n° 2712

Horizontalement

I. Esplanade. — II. Peaussier. — III. Orgie (cf. « pétard ») ; TR. — IV. Ure ; Sacre. — V. Va ; Chou. — VI. Agitateur. — VII. Négriers. — VIII. Née ; ESE. — IX. Abo ; Et. — X. Irrésolue. — XI. Lueur ; Ars (cf. « flamme »).

Verticalement

1. Epouvantail. — 2. Serrage ; Bru. — 3. Page ; Ignore. — 4. Lui ; Atre ; Eu. — 5. Ases ; Aïe ! ; S.R. — 6. N.S. ; Acte ; Io. — 7. Aï ; Chère ; La. — 8. Détrousseur. — 9. Erreur ; Etés.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 16 JUILLET

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 10 h. 30, entrée, Mme Meyniel. « Châteaux disparus d'Ile-de-France : la duchesse du Maine à Sceaux », 15 h., grille d'honneur, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully et place des Vosges », 15 h., 62, rue St-Antoine, Mme Garnier Ahlberg.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Meyniel.

« De Saint-Eustache au Forum des Halles », 15 h., métro Louvre, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 14 h. 30, place Saint-Gervais (approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Ragueneau (connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De la chambre d'Edouard Branly à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas », 15 h., 87, boulevard Saint-Michel, M. de La Roche.

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (résurrection du passé).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier.

CONFÉRENCES

MERCREDI 16 JUILLET

20 h. 30, 41, rue de La Tour-d'Auvergne, « Les vies antérieures : êtes-vous sûr que cela n'existe pas ? » : M. Venel (scientologie).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 juillet à 0 heure et le mercredi 16 juillet à 24 heures :

La vigoureuse perturbation pluvieuse, située mardi matin au travers de la France, se déplacera lentement vers le sud-est. Elle affectera le Midi en prenant un caractère orageux puis s'éloignera vers la Méditerranée et l'Europe centrale. Elle sera suivie par un flux de secteur nord encore frais et instable, mais la hausse de pression qui se produira par l'ouest apportera une accalmie le soir sur nos régions occidentales.

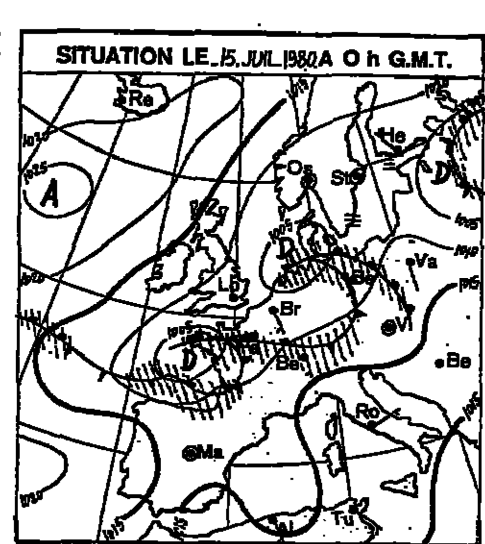
Mercredi, le temps sera encore couvert des Alpes et du Jura à la Corse, ainsi que sur les versants nord des montagnes avec des pluies ou des averses et parfois des orages. Les précipitations pourront être localement abondantes, surtout sur le relief. En plaine, le temps sera plus variable avec des éclaircies passagères et les précipitations se produiront sous forme d'averses. Dans la journée, des éclaircies plus belles se développeront près du golfe du Lion où le mistral et la tramontane se lèveront. Le soir, les éclaircies deviendront également un peu plus nombreuses de la Bretagne à la Gironde où les vents de nord faibliront.

Dans l'ensemble, les températures maximales resteront inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Le lundi 14 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 005,3 millibars, soit 754 millimètres de mercure.

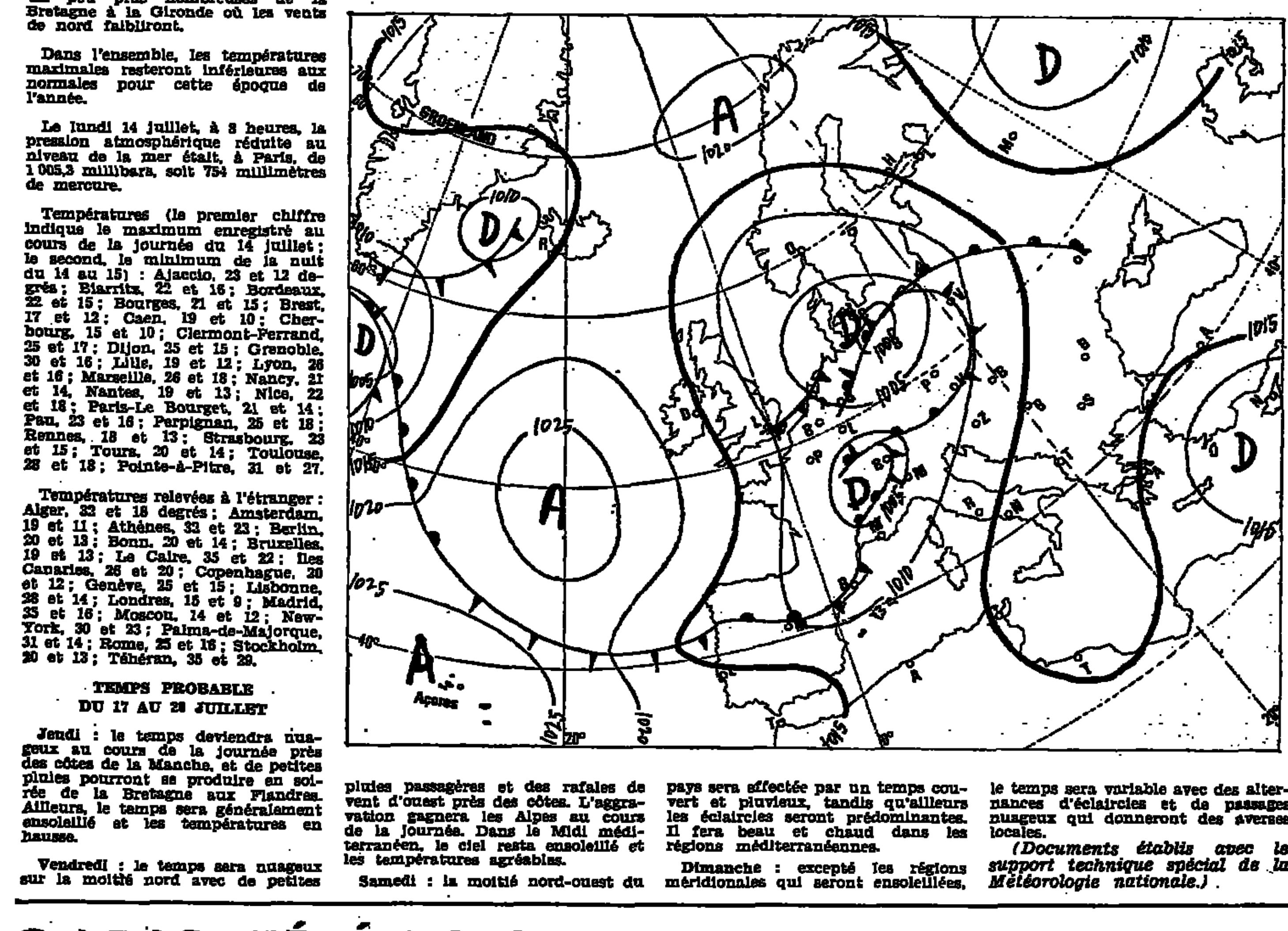
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Bourges, 21 et 15 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 10 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 17 ; Dijon, 25 et 15 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 28 et 16 ; Marseille, 26 et 18 ; Nancy, 21 et 14, Nantes, 19 et 13 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 23 et 16 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 18 et 13 ; Strasbourg, 23 et 15 ; Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 28 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 32 et 23 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 20 et 14 ; Bruxelles, 19 et 13 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 12 ; Genève, 25 et 15 ; Lisbonne, 28 et 14 ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 14 et 12 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 31 et 14 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 20 et 13 ; Téhéran, 35 et 29.



PRÉVISIONS POUR LE 16 VII 80 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région



TEMPS PROBABLE DU 17 AU 28 JUILLET

Jeudi : le temps deviendra nuageux au cours de la journée près des côtes de la Manche, et de petites pluies pourront se produire en soirée de la Bretagne aux Flandres. Ailleurs, le temps sera généralement ensoleillé et les températures en hausse.

Vendredi : le temps sera nuageux sur la moitié nord avec de petites pluies passagères et des rafales de vent d'ouest près des côtes. L'aggravation gagnera les Alpes au cours de la journée. Dans le Midi méditerranéen, le ciel resta ensoleillé et les températures agréables.

Samedi : la moitié nord-ouest du pays sera affectée par un temps couvert et pluvieux, tandis qu'ailleurs les éclaircies seront prédominantes. Il fera beau et chaud dans les régions méditerranéennes.

Dimanche : excepté les régions méridionales qui seront ensoleillées, le temps sera variable avec des alternances d'éclaircies et de passages nuageux qui donneront des averses locales.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MODE

Pénélope sur la plage

Bonne distraction de vacances la tapisserie... On trouve des caneves dans toutes les merceries de France et dans les grands magasins. D.M.C., dont c'est la spécialité, les propose en « kits », sans oublier les cadres lorsqu'il s'agit de tableaux ou de miniatures.

Ces ouvrages sont vendus à prix modiques et il s'agit donc de pièces petites ou moyennes, à glisser dans le sac de plage, d'exécution facile et rapide. Le siège d'époque à recouvrir au petit point garde ses adeptes, mais il s'agit alors d'un travail de longue haleine.

La « nouvelle tapisserie » est réalisée au demi-point de croix, le plus souvent sur un canevas de vingt-deux trous, pour les sièges et les tentures murales. Pour les tableaux modernes originaux, la technique du point lancé, de longueurs variables, permet de meubler à vue d'œil et de façon spectaculaire n'importe quel ouvrage. Enfin, les débutantes apprécieront les « pastels à broder » : coussins, tableaux et napperons en polyester imprimé. Il ne s'agit ici que de donner de la couleur et de la profondeur à des dessins existants. Impossible à rater...

Toujours chez D.M.C., la dernière nouveauté en tapis « Tapitouf » est une création française, d'une grande originalité et d'une rapidité d'exécution qui en fait un véritable jeu. On travaille avec des « touffes » de cinquante fils de polyamide, sur de petits carrés, facilement assemblables. Les modèles comprennent des dessins pour la salle de bains, des modernes, de l'Orient, du marocain, sans compter d'innombrables cartons pour égayer les chambres d'enfants. Et tout cela est lavable ou épongeable et douillet comme un jouet en peluche.

Jeux d'ombre et de lumière, quatre cent quatre-vingt-neuf variantes de couleurs donnent une palette merveilleusement riche, en laines à tapisseries. On a aussi le choix entre plusieurs cotons : le retors torsadé, le perlé brillant et le mouliné plat, plus satiné.

Les ouvrages se vendent en « kits » de 50 à 250 F environ, les nouvelles et les pastels à broder 150 F en moyenne et les tapis à partir de 140 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

BREF

AUTOMOBILE

UN SUPERMARCHÉ DE LA PIÈCE DÉTACHÉE. — Depuis deux mois fonctionne, semble-t-il, à la satisfaction générale, un supermarché de la pièce détachée de récupération pour l'automobile. Ce Casse Center, situé au fort d'Aubervilliers (174, avenue Jean-Jaurès, à Aubervilliers), propose pratiquement tout ce qui concerne l'auto : carrosserie, pièces mécaniques, radiateurs, etc. Les tarifs appliqués sont fixés à 50 % du prix du neuf dans la majorité des cas. Le magasin est ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures et les vendredi et samedi de 9 heures à 20 heures sans interruption.

TOURISME

PLUS DE VACCIN ANTIVARIOLIQUE EN COTE-D'IVOIRE. — Il est mis fin aux vaccinations antivarioliques en Côte-d'Ivoire. Aussi le certificat de vaccination antivariolique ne sera plus exigé par le service de contrôle sanitaire aux frontières et la vaccination antivariolique ne sera plus pratiquée par les services sanitaires de la République de Côte-d'Ivoire.

VIE QUOTIDIENNE

UN NOUVEAU « GUIDE DU TRAVAIL MANUEL ». — L'Association nationale pour la revalorisation du travail manuel (A.N.R.T.M.) vient de faire paraître le nouveau guide 1980 du travail manuel. Il s'adresse aux jeunes, parents, enseignants, travailleurs manuels, salariés ou artisans qui s'intéressent aux métiers manuels en 1980. Guide clair et complet sur les droits des travailleurs manuels, la protection sociale et les conditions de travail, l'ouvrier et l'artisan y trouveront les dernières réformes qui les concernent.

★ « Guide du travail manuel » (édition 1980), 191 pages, vendu 12 F au centre d'information de l'A.N.R.T.M., 31, rue de Constantine, 75007 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 15 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

18 h 10 Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux terribles (1936-1948).
19 h Caméra au poing.
Face aux ours polaires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Mathias Sandorf.
(N° 1.)
Réalisation J.-P. Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, C. Giraud, M. Peltsch...
21 h 20 Documentaire : Les Français du bout du monde.
Le Canada, par J. Equer et P. Dhostel.
La vie d'un Français installé depuis dix ans au Canada et qui partage son temps entre la prospection et les camps de pêche.
22 h 15 A bout portant.
Claude Piéplu.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Les dossiers de l'écran : « Cagliostro ».
Film américain de G. Ratoff (1949), avec O. Welles, N. Guild, A. Tamiroff, F. Latimore, V. Cortese, M. Grahame, S. Bekassy, B. Kroeger, R. Burr. (N.)
Joseph Balsamo, fils de gitans pendus par ordre d'un aristocrate, devient hypnotiseur sous le nom de Cagliostro, retrouve son ennemi à la cour de France et fomente un complot pour le perdre et se venger de la reine Marie-Antoinette.
Un scénario extravagant, vaguement inspiré d'Alexandre Dumas. Dans ce film très spectaculaire, Orson Welles fait une saisissante composition.
22 h Débat : Magie et hypnotisme au dix-huitième siècle.
Avec MM. P. Ribadeau-Dumas, historien, écrivain ; C. Mazauric, historien, membre du comité central du P.C. ; le docteur P. Encausse, A. Faivre, directeur d'études d'études à l'E.P.H.E., et Mme J. Marchand, secrétaire de l'Union rationaliste.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Alcooliques anonymes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Les couleurs du temps.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous (hommage à Luis Mariano) : « le Tsarevitch ».
Film allemand d'A. M. Rabenalt (1954), avec L. Mariano, S. Ziemann, I. Petrovitch, P. Henckels, R. Waldow, M. Sebaldt.
Eprise du ténor qui chante l'opérette de Lehar, une jeune danseuse rêve qu'elle est transportée dans le palais du tsarévitch et vit un grand amour avec lui.
Du « Châtelet » à l'allemande. Une trahison de l'œuvre lyrique de Frantz Lehar. Une comédienne mièvre et Mariano chantant à pleins poumons.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, Sciences : Préserver l'architecture.
20 h., Dialogues franco-norvégiens : Environnement, écologie, mode de vie.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30 Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de Saint-Etienne-du-Mont) : « Ricercare » (A. Gabrieli), « Magnificat » (Cima), Sinfonia grave » (S. Rossi), « Canzoni per sonar » (Gabrielli), « Canon et Sonate sur le thème Ave Maria Stella » (del Buono), par le Symposium Musicum de Prague ; 21 h. 45, Cycle acoustique INA-GRM : autour de Jacques Lejeune, « Entre ciel et terre » et « Traces et Réminiscences ».
23 h., Les nuits d'été : Stockholm.

Mercredi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Jeune pratique.
Le patin à roulettes, hier.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
(N° 1.)
14 h 40 Tour de France.
15 h 40 Face au Tour.
17 h 5 Le petit prince orphelin.
La triste réalité de la vie.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 35 Bricolage : un collier de fleurs (et à 17 h. 55) ; 17 h. 40 Isidore, le lapin ; 17 h. 45, Infos-Nature ; 17 h. 50 Variétés ; 17 h. 57 Momo et Ursule.
18 h 5 Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux de l'affrontement.
(Lire notre sélection.)
19 h Caméra au poing.
Les oiseaux de Trinidad.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les incorrigibles.
Réalisation A. Isker, avec F. Tirmont, G. Segal, E. Marconi, A. Medina...
21 h 30 Série : Cela s'appelait l'Empire.
Emission de Michel Droit.
Jusqu'aux mers du Sud.
22 h 25 Court métrage : « Terre sans pain ».
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
La routine.
14 h Aujourd'hui madame.
L'opérette.
15 h 5 Feuilleton : Septième avenue.
16 h Sports-été.
Tennis : coupe Galéa. Athlétisme.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : Georges Dandin.
Enregistré à la Comédie des Champs-Elysées. Réal. Y.-A. Hubert. Mise en scène J.-P. Darras. Avec H. Virlojeux, A. Delenne, G. Aslan, C. Gensac...
Un classique pour mettre en valeur les numéros de comédiens dans la convention des emplois
21 h 55 Ballet : Casta Diva.
De M. Béjart.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation Raoul-Follereau.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « les Sorcières de Salem ».
Film français de R. Rouleau (1957), avec Y. Montand, S. Signoret, M. Demongeot, J. Debucourt, R. Rouleau, A. Adam, P. Larquey, Y. Brainville, Miss Darling, F. Lugagne (N.).
En 1692, à Salem, dans le Massachusetts, une jeune servante qui se livre à des pratiques de sorcellerie, accuse la fermière qui l'avait chassée — parce qu'elle était la maîtresse de son mari — de l'avoir envoûtée. Une cour de justice installe la répression.
D'après la pièce d'Arthur Miller qui, à travers cette affaire historique, visait la « chasse aux sorcières » du temps de McCarthy. Réalisation académique et théâtrale. A voir pour le réquisitoire contre l'intolérance et l'interprétation du couple Montand-Signoret.
22 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poètes, vos papiers.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les caricatures du sacré ; à 8 h. 32, Regards sur la médecine homéopathique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinées des sciences et des techniques : Exposition « Hier pour demain », avec J. Cuisenier ; Le néoclassicisme ; Géographie et banques de données.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Rue de la chance », avec C. Klotz.
11 h. 2, Semaine chorale en Seine-Saint-Denis (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Benoni » et « Rose », de K. Hamsun, avec B. Genies.
12 h. 45, Panorama : à Hyères, à propos du Festival du jeune cinéma.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h. Sons : Le jardinier.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Ce pays est une grande île », de P.O. Sundman.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : Les troubles de la personnalité chez l'enfant.
15 h. 2, Point d'interrogation : Vie et mort des civilisations (le monde extrême-oriental).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de P.-A. Gette, artiste-peintre.
16 h. 50, Actualité : L'anatomie en cire au XIXe siècle, exposition au Centre culturel de la communauté française de Belgique.
18 h. 30, Martin Eden, d'après J. London.
19 h. 30, La science en marche : L'étude scientifique des images mentales.
20 h., La musique et les hommes : Barthes ou le chant romantique. (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : œuvres de Schubert, Smetana, F. Schmitt et Dvorak.
7 h. 30, Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h. Un grand soleil chargé d'amour : Guillaume de Machaut, « Chansons » avec Studio der Frühen Musik ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, Le délire des doigts : Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Petite Suite » (Roussel), dir. Celibidache ; 11 h. 15, Machaut et nous.
11 h. 45, Concert (Festival de la Chaise-Dieu) : œuvres de Ockeghem, Grégorien et Dufay, par l'ensemble vocal Da Camera, dir. D. Meier ; 13 h. 5, Jazz, en direct de Nice.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Quatuor opus 59, n° 2 » (Beethoven), par le Quatuor hongrois ; « Musiques en boîtes à retour » (M. Monnet), dir. G. Amy, avec D. James, haute-contre ; « Messe de Notre-Dame » (Machaut), par la Capella Antiqua de Munich ; 17 h. 15, Machaut et nous.
17 h. 30, Concert : « Leçons des Ténèbres de la Semaine Sainte » (Moralès), par l'Ensemble A Sei Voci ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert (Printemps de Prague 1980) : « De l'éternel désir » (Novak) ; « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction Vaclav Neumann.
23 h., Les nuits d'été : Helsinki.

FESTIVALS

A SAVONLINNA

Le peuple dont le paradis est une île

Les Finlandais, comme les Tchèques, comme tous les peuples de civilisation ancienne dont l'identité politique a été longtemps niée ou du moins subordonnée, sont fiers de leur culture et en particulier de leur musique, à laquelle ils s'identifient naturellement. Un Finlandais se sent plus proche de Sibelius qu'un Français de Debussy.

*Cela explique le caractère réellement populaire du Festival d'opéras de Savonlinna (*le Monde *du 12 juillet) qui est d'abord la chose des habitants de la région avant d'être une manifestation pour touristes mélomanes. Ils y coopèrent eux-mêmes tout au long de l'année, participant au chœur du festival et aidant bénévolement le comité d'organisation réduit qui en est chargé. Pendant sept ans, jusqu'en 1973, c'était même la ville qui assumait la responsabilité du festival (avant de céder la place à une « association de patrons ») et, comme à Bayreuth, les habitants hébergeaient chez eux la plupart des spectateurs venus d'ailleurs.*

On comprend mieux ainsi que, dès ses origines, le festival ait pu se consacrer presque exclusivement à des opéras finlandais, le premier étant, en 1912, une œuvre d'Erkki Malartin, Aïno, nom d'une héroïne du Kalevala, la grande épopée nationale. Quand ce premier cycle s'acheva en 1930, tous les opéras existants en Finlande (sept) avaient été joués à Savonlinna.

Depuis la reprise, en 1967, la tradition a été respectée et à côté des chefs-d'œuvre du répertoire international, six opéras finlandais ont été représentés, dont un, le Cavalier, *d'Aulis Sallinen, avait remporté le concours organisé par la ville pour le cinq centième anniversaire de la forteresse d'Olavinlinna où se déroulent les spectacles.*

Dans quel autre pays du monde verrait-on un opéra contemporain et national rester à l'affiche dans un festival quatre ans durant, tel les Dernières Tentations, *de Joonas Kokkonen, qui fait salle comble et sera représenté dix fois ce mois-ci ? Il n'est pas douteux que cela tient à l'identification du public populaire avec un sujet profondément incarné dans son passé et son histoire spirituelle.*

Le héros est un paysan finnois du début du dix-neuvième siècle, Paavo Ruotsalainen, qui fut l'animateur d'un mouvement de réveil religieux, le plus puissant prédicateur laïc de son temps, qui sillonnait le pays en tous sens; on disait de lui qu'il était un vrai Luther, « l'arme élue de Dieu pour le peuple finnois dans son long voyage à travers le désert ». Son enseignement réagissait contre les idées du Siècle des Lumières et le scepticisme, qui avait atteint le clergé luthérien. Il prêchait le retour au pur christianisme, le droit pour l'homme d'établir un contact avec Dieu par la Bible sans être contraint par les dogmes d'une Eglise officielle ; il voulait « être le témoin du Christ vivant et vaincre le christianisme de la raison ».

L'opéra de Joonas Kokkonen (né en 1921) évoque moins sa doctrine que les dures conditions de son existence, ses départs incessants pour prêcher qui lui faisaient abandonner sa famille dans une pauvre ferme de l'est du pays, où régnait une disette endémique, les récriminations et la mort de sa première femme, de son fils, et ses luttes contre des sectes adverses ou l'Eglise. Tout cela est synthétisé dans « les dernières tentations », le délire de Ruotsalainen revivant son existence, plein de remords envers sa femme qui viendra le chercher pour l'emmener dans son « île », le paradis.

Le livret de Lauri Kokkonen ne manque ni de beauté ni d'émotion, et il entrelace habilement des épisodes dansés et burlesques à cette méditation d'un agonisant. Il paraît cependant trop compliqué, avec des retours en arrière, des projections en avant, des péripéties peu compréhensibles. Mais la musique transfigure le livret, dénoue les contradictions, rend évidentes et sensibles l'humanité et la grandeur du personnage. Sans originalité particulière, dans un style post-romantique assez courant, c'est une réussite de musique simple sans être simpliste, pleine de fraîcheur et de foi.

L'écriture est aisée, expressive, spontanée, la peinture du terrible hiver finlandais contraste avec l'enthousiasme des danses de l'été, la verve populaire avec des airs d'une majesté impressionnante. Les hymnes de Paavo viennent réduire au silence les agitations d'une société citadine caricaturée de façon cinglante. Et le public se reconnaît dans ces chants qui jaillissent de la terre, ces rudes peintures paysannes, cette foi abrupte et pure du prophète dont le paradis est une île.

L'opéra est fort bien réalisé par Sakari Puurinen dans un unique décor de ferme, devant le mur fantastique d'Olavinlinna, avec d'excellents interprètes tels que Martti Wallén (Paavo), qui reprend le rôle créé par Talvela, et Ritva Auvinen (la première femme), sous la direction d'Ulf Söderblöm. Malgré son succès à Stockholm, Oslo et Londres, il est douteux que cette œuvre typiquement finlandaise puisse être montée sur les scènes internationales, mais à Savonlinna, dans le pays même et devant ce peuple qui l'ont inspirée, elle laisse une grande impression.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

AU CENTRE GEORGES POMPIDOU

Niki de Saint-Phalle en retrospective

Tout va it mal commencé pour Niki de Saint-Phalle. A son vingtième printemps, elle fut internée. Conflits intérieurs dont on ignorait l'origine. Ils agitent une frêle et belle jeune fille à New-York, qui a une mère américaine et un père français avec lequel elle finit par régler ses comptes, en toute liberté, l'année de sa mort, en tournant un film sur Daddy *(comme elle disait : «* Mon père, mon éros et moi...*). Ces choses-là, il faut bien les exprimer, au sens le plus littéral du mot : les sortir de soi.*

C'est ainsi qu'elle avait fait de la peinture une thérapeutique. Par hygiène mentale, pour jeter au vent scories et chimères. Pas question d'école des Beaux Arts. L'art moderne et encore moins l'avant-garde transgressive, ele en ignorait l'existence. En ces années de jeunesse, elle n'avait d'yeux, lors de ses voyages à travers la France et l'Italie, que pour les cathédrales et les fresques de Giotto. Mais comme M. Jourdain, Niki de Saint-Phalle faisait de l'expression picturale sans le savoir. Une peinture vagabonde qui laisse aller la main à travers les couleurs et fait jaillir des démons cachés.

Ces tableaux qu'on voit au centre Georges-Pompidou, nul à l'époque ne voulait les exposer. On trouve dans l'un d'eux, les ébauches d'images qui par la suite vont se définir plus résolument et fournir les thèmese de ce qui va devenir son œuvre.

Son école fut donc la vie et ses hasards. La rencontre avec l'œuvre de Gaudi, le « monstre à cent tête de Barcelone ». Elle tombe en arrêt devant le banc en forme de serpent aux écailles de céramiques brisées qui brillent au soleil du parc Guell. La folie en architecture : des fantasmes de liberté s'intègres à la vie « sérieuse ».

Déjà la peinture naïve appartient au passée. Niki de Saint-Phalle commence à élaborer une activité picturale concertée. Elle « imite » le maître Gaudi, fait des collages de céramique dans un tableau où se mêle le résultat d'une autre rencontre : les couleurs coulées de Jackson Pollock qui, à l'époque, exposait à Paris. Puis l'apprentissage passe par l'enrôlement parmi les nouveaux réalistes. Le groupe que Pierre Restany aavit réuni autour de lui tournait le dos à l'art abstrait et découvrait à travers les objets ce qu'on commençait à appeler la civilisation de consommation et la nature artificielle urbaine.

Il arrive que l'agressivité particulière d'un artiste parle pour l'agressivité collective ambiante. De même qu'aux années 20 en Allemagne, des individus déchirés comme Otto Dix semblaient exprimer leur époque, l'agressivité joyeuse, ludique, disait-on alors, de Niki de Saint-Phalle allait comme un gant à ces années de remise en question néo-dadaïste de la peinture dite sérieuse.

Les taches que nous proposait l'abstraction lyrique, on pouvait les faire en... tirant à la carabine. Dans des tableaux bardés d'un plâtre magmatique, elle dissimule ici et là comme une « composition » programmée, des poches de plastique remplies de couleurs liquides. Et à distance, l'artiste tire sur son tableau. Les amis aussi, à commencer par Jean Tingely, l'inséparable compagnon des trouvailles de l'époque. Pan ! sur le rouge qui éclate et coule. Pan ! sur le bleu, puis le jaune... Ces couleurs jaillissantes sont agréables à regarder, mais ce qui prend le pas est surtout l'excitation du jeu, la participation au rituel du « happening », sorte de jam-session picturale, où l'on crée des formes des couleurs, comme les jazzmen des sons. C'est de l'abstraction lyrique automatique,

Niki de Saint-Phalle a donc osé tirer sur le mythe de la couleur, applaudie par une joyeuse assemblée puis suivant sa logique, elle a entamé la citadelle de l'imagerie Saint-Sulpicienne qu'elle a paré de linceuls d'or ou gris, qui montrent sa parenté avec le monochromatisme du maître des néo-réalistes, Yves Klein. Mais tout cela n'est qu'une approche, par le lointain, du thème qui va occuper le plus clair de son œuvre : la femme.

La femme chez Niki de Saint-Phalle commence par un délire sculptural fait d'un assemblage d'objets hétérocltes intégrés à l'architecture de ces corps comme Arcimboldo avec ses fruits et légumes. Femmes en robe de mariée parées de dentelle blanche, femmes accouchant debout, femmes crucifiées qui témoignent de tous les cauchemars de la terre, avant d'en arriver à la phase ornementale, maniériste et baroque des gaies et abondantes « nanas ».

Son modèle existe. C'est Clarice, la femme du peintre américain Larry Rivers, qui, à l'époque, en 1961, travaillait impasse Ronsin, dans un atelier mitoyen de celui de Brancusi, où elle allait souvent manger la soupe. C'est le thème dont les variations ont donné à Niki de Saint-Phalle, avec son air de Gigi cruelle, l'occasion ne manifester sa verve créatrice : nanas-dévorantes, nanas-dansantes *ou tout simplement debout, peinturlurées de pimpantes couleurs comme des poupées mexicaines,* nanas-cathédrales *comme la Hon (la femme en suédois) du musée de Stockholm qui avait accueilli, en son sein, cent mille visiteurs*

Et c'est en toute logique encore que Niki de Saint-Phale est parvenue, à partir ne ses personnages-maisons, à des architectures-personnages qui proposent un jeu de l'autre côté du miroir.

Ces dernières années, l'artiste s'était fait oublier Elle a bien travaillé entre temps et opéré un renversement thématique : après l'éloge du plein et de l'obésité, elle est passée, par antithèse, à une sculpture du vide, tout en filigrane, où le creux est la forme intangible. On y trouve ces beaux bleus à la Yves Klein et l'expression naïve, populaire des architectures monumentées et bariolées de couleurs qui font la nique à la société du « High tech *», avec cette croyance au bonheur par les couleurs dispensatrices de joie simples et directes.*

Jamais la salle du bas du Centre Beaubourg n'avait pris une telle allure chantante où l'imagination enfantine a gardé sa fraîcheur après avoir traversé toutes les phases critiques, vers l'âge adulte et où le moi de la femme a épousé l'inconscient collectif de toutes les femmes.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Niki de Saint-Phalle au Centre Georges-Pompidou.

CINÉMA

«LA MALÉDICTION DE LA VALLÉE DES ROIS»

avec Charlton Heston

Du surnaturel dans les tombes égyptiennes. Des phénomènes paranormaux : morts bizarres d'humains, et, surtout, ressemblance inquiétante entre une reine, bien-aimée d'Orisis, morte il y a trois mille huit cents ans, et la fille d'un archéologue anglais, celui qui, précisément, a découvert le cercueil d'or et le trésor fantastique, et déchiffré les hiéroglyphes indiquant comment la reine se réincarnerait...

Déjà, Théophile Gautier, en 1858, avec *le Roman d'une momie*, sortait des chemins de la normalité. L'Ecosse a ses fantômes et l'Egypte ses divinités maléfiques. A chacun de choisir son filon. Au cinéma, la momie fait recette — dans les musées aussi.

L'Américain Mike Newell, réalisateur de *la Malédiction de la Vallée des Rois*, a le mérite de proposer ainsi un petit tour au musée du Caire, une brève promenade dans un tombeau : aperçus qui laisseront le nostalgique sur sa faim. Le Nil ne se réduit pas à quelques diapositives. Enfin, l'amateur d'aventures surréelles ne s'attend pas à un documentaire de la série « Connaissance du monde ». Côté ingrédients fantastiques, il en aura pour son argent, ou presque, sans ressentir nulle peur, nul trouble. On n'y croit pas à cette reine Kara, dont le professeur Matthew Corbeck est obsédé.

Enfin, on aura vu Charlton Heston dans le rôle du maudit. Il était à Paris, récemment, le héros de *Ben Hur* (Ben Hur, c'était il y a vingt et un ans). Celui qui « *a joué trois présidents, trois saints et deux génies* » (au hasard *Richelieu* et *Michel-Ange*). Lui, la figure des grands spectacles de la Metro Goldwyn Meyer, il est venu en professionnel sérieux surveiller la sortie en France, l'été, de ce film qui a à voir avec les « choses occultes ». Une « première expérience » pour lui, dont les pieds semblent à tout le moins solidement posés par terre.

Il raconte bien son amour pour le théâtre que le cinéma ne lui a jamais fait quitter, et encore mieux les grands réalisateurs avec lesquels il a travaillé, de Vidor à de Mille en passant par Orson Welles (*« le plus génial... un peu paresseux, vraiment dommage... »*). Il explique que pour entrer dans un rôle, il commence par l'extérieur : *« C'est le costume qui compte, et comment celui-ci est coupé. Les vestes anglaises ne sont pas taillées comme les vestes américaines Les lunettes n'ont pas la même allure. Tout change. Tout si on joue en anglais : l'accent, la façon de bouger, de marcher... »* Là aussi, il a fait son métier. Quant à l'irrationnel ? Il hausse doucement ses larges épaules. Ce qui l'amuse, c'est que, dans certaines universités, on cherche à établir la biographie de Sherlock Holmes.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Voir les films nouveaux.

DISPARITION DE DEUX MUSICIENS

Ennemond Trillat

Le pianiste Ennemond Trillat vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il était une grande personnalité de la vie musicale de Lyon, sa ville natale.

Elève d'Isidore Philipp, Edouard Risler et Louis Vierne, il avait été pendant vingt ans professeur de piano au conservatoire de Lyon dont il était devenu le directeur en 1941, ce qui ne l'empêchait pas de donner de nombreux concerts, tant en soliste qu'en trio avec Hortense de Sampigny et Jean Witkowski.

Musicologue, il s'était attaché à la réalisation de diverses œuvres françaises et italiennes, notamment d'Alessandro Scarlatti et de Jean-Marie Leclair, et avait publié un ouvrage sur Goudimel et le psautier huguenot. On lui doit également quelques pages pour le piano, l'orgue, des mélodies et des œuvres chorales. C'était un homme affable et subtil auquel plusieurs générations d'élèves restent fort attachées.

Georges Hugon

Nous apprenons également la mort du compositeur Georges Hugon, survenue le 19 juin dernier à Blauvac, près de Carpentras.

Né le 23 juillet 1904, il avait été l'élève au conservatoire de Paris d'Isidore Philipp, pour le piano, et de Paul Dukas dans la classe de qui il avait obtenu un premier prix de composition en 1930 ; la même année, il recevait le prix de la Fondation Blumenthal. Directeur du conservatoire de Boulogne-sur-Mer de 1934 à 1940, il devint ensuite professeur de solfège puis d'harmonie au conservatoire de Paris en 1948, et fut couronné en 1967 par le conseil général de la Seine. Compositeur lyrique et contemplatif, volontiers métaphysicien, il laisse en particulier deux symphonies, un concerto pour piano, plusieurs œuvres instrumentales dont un quatuor à cordes et un oratorio *Chants de deuil et d'espérance*. Les deux premiers mouvements d'une *Troisième Symphonie* inachevée, consacrée à Prométhée, seront créés par l'orchestre de Paris en mars prochain.

LES RAISONS DU DÉPART DE M. JACQUES FLAUD

Les blocages de la Cinémathèque française

Elu en juin 1979 président du conseil d'administration de la Cinémathèque française, M. Jacques Flaud vient d'être remplacé à ce poste par M. Michel Guy (« le Monde » des 20 et 22 juin). Il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat au bout d'un an d'exercice et nous en a donné les raisons.

« Dans la plupart des pays, *dit M. Jacques Flaud*, les cinémathèques, placées sous la dépendance de l'Etat, sont puissamment aidées par le budget national. La Cinémathèque française est une association privée, régie par la loi de 1901, et qui reçoit une subvention des pouvoirs publics. Jusqu'en 1968, un commissaire du gouvernement et un contrôleur des dépenses engagées y étaient délégués. Après 1968 et l'« affaire Langlois », le gouvernement a décidé de retirer son contrôle, étant entendu que les subventions demeureraient et qu'on approuverait, chaque année, le budget de la Cinémathèque.

» Deux tiers de ses ressources (8 millions et demi de F par an) viennent du budget de l'Etat et du Fonds de soutien à l'industrie cinémathographique, un tiers vient de cotisations, remboursements de services rendus (telles les reproductions de documents qu'on peut obtenir à la photothèque), entrées dans les salles et le musée. Le bien propre de la Cinémathèque est infime : un immeuble en province et des apports pour une certaine durée. C'est une entreprise qui ne peut pas fonctionner normalement sans une particulière cohésion de ses adhérents, six cent cinquante membres représentant des déposants de films, des convaincus. S'il y a contrôle de l'Etat, les déposants décident de retirer leurs dépôts comme ce fut le cas en 1968. Les adhérents doivent conserver la confiance envers les dirigeants. La Cinémathèque est une association privée, de service public, aujourd'hui à peine contrôlée par l'Etat, subventionnée par lui mais, non considérée comme d'intérêtpublic. Parce que Langlois et ses successeurs se sont toujours méfiés des dangers possibles de la reconnaissance d'utilité publique. Quelqu'un, sous prétexte de legs, pourrait y prendre une part prépondérante.

» Cette situation rend difficile, mais très intéressant, le rôle de président du conseil d'administration (vint-six membres), qui doit être un interprète valable de l'idée de la Cinémathèque devant les adhérents, ce conseil, et le gouvernement. Retiré du service public en 1979, élu président, j'espérais faire beaucoup de choses, j'étais plein de volonté et d'illusions. Je ne venais pas seulement pour présider les séances, et je comptais être fortement soutenu par le conseil. Je me suis vite aperçu que, depuis la mort de Langlois, la Cinémathèque était divisée en groupes d'intérêt (je ne parle pas, bien entendu, d'intérêt économique).

» Le conseil d'administration se réunit régulièrement, mais, pour les décisions prises ou à prendre, pour les priorités à donner, on s'en remet aux représentants de ces différents groupes. Les gens du passé, qui ont travaillé fidèlement avec Henri Langlois, se croient toujours en 1950. Nous avons essayé de faire fonctionner un conseil de programmation, à l'origine accepté par tout le monde, pour apporter une pensée nouvelle à la présentation, l'utilisation des films. Le bureau avait choisi vingt-deux personnes sur une liste très large de techniciens, journalistes, cinéphiles, etc. Huit réunions ont été préparées pour décider comment modifier les programmes, les lieux et les heures de présentation. Il y a eu un blocage absolu du club des anciens. On ne pouvait pas attendre indéfiniment la liste des films en dépôt : il existe trente mille titres à la Cinémathèque, et la programmation, à Paris et en province, tourne avec mille cinq cents titres ! Une majorité du conseil d'administration a laissé faire, et cela m'a beaucoup heurté.

» Chaque groupe a, d'ailleurs, ses préférences, et les traduit en actes autoritaires ou en refus de passer aux actes, simplement parce que le conseil d'administration ne réagit pas. Je ne reproche à personne de mauvaise volonté, mais use soumission au passéisme ou aux habitudes. Le pouvoir est donc éparpillé entre ces groupes ; les affaires ne sont pas suivies, et le conseil, en définitive, se réunit pour distribuer l'eau bénite. Si le président du conseil d'administration — qui n'est pas le président de la Cinémathèque — ne peut agir pour des décisions discutées et prises en commun, il ne sert à rien. Et, au renouvellement du mandat, au bout d'un an, que dire ? Le bilan n'était bon sur aucune des activités (seule chose positive, le passif financier sera entièrement résorbé l'an prochain), car il n'y a jamais eu de travail suivi.

Le musée reste un lieu confidentiel, pas facile à visiter ; le problème de la conservation des films est toujours au même point; les films-flammes sont toujours entreposés dans des conditions dangereuses ; les non-flammes, dans des conditions pas convenables. C'est d'ailleurs pourquoi un rapport d'expert est en préparation. J'ai surpris les membres du conseil, au moment de l'élection, en leur envoyant à chacun une lettre expliquant tout cela, et mon désir de ne pas me représenter. Il faut une bonne et forte direction, tout en gardant une complète autonomie par rapport aux pouvoirs publics et aux interventions extérieures ou intérieures. Je n'avais pas voulu démissionner en cours d'année pour ne pas causer de trouble. Je reste membre du conseil d'administration, et j'aurai, ainsi, les coudées beaucoup plus franches pour faire tomber les « forteresses ». J'ai été très marqué par un séjour que j'ai fait au Canada, où les associations privées fonctionnent avec le concours total des adhérents et des administrateurs. Cette forme démocratique est nécessaire à la Cinémathèque française.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

JAZZ

Michel Portal pour les écoles basques

Les *gaïteros*, souffleurs des puissantes gaïtas à anche double descendront de Baïgorry, d'Ustaritz ou de Pampelune, comme on « descend », en jouant, pour une fête. De Durango, dans la province d'Alava, viendront les chanteuses, soutenues par les joueurs de cornes et de bouche : les *alboka-ristas*. Les accordéonistes de *trikitixa* à la vendeur dansante sont, eux, d'Azpeitia. Et il y aura encore ces percussionnistes surgis de la nuit des temps, prompts à faire résonner de colline en colline les *txalaparta*: troncs d'arbres que l'on évide pour en faire des tambours de communication, de transmission... Comme on se transmet, de montagne en montagne, ce chant mystérieux aux allures de cri, d'appel ou de rappel : l'*irrintzina*.

Un peu à l'écart des circuits bien rodés et des festivals estivals, en marge des tournées qui tournent, Michel Portal retrouve ses amis et ses racines à Saint-Jean-de-Luz, au Théâtre de la nature, le 17 juillet, et c'est aussi la première fois qu'il revient au pays...

Pour ce libre inventaire d'instruments traditionnels et de jeux modernes, toutes époques confondues, Michel Portal réunit quelques uns des musiciens en vue du jazz, de la musique contemporaine et des expériences drolatiques... Avec lui, deux autres membres du New Phonic Art (J.-P. Drouet et Vinko Globokar) sont confrontés au trio Humair-Jeanneau-Texier et à la présence diagonale de Bernard Lubat, venu en voisin gascon d'Uzeste. On sait d'avance qu'en ce genre de congrès la musique fourbie prétend et peut excéder toutes sortes de frontières. A deux pas de la frontière.

Mais il faudra, en outre, tenir compte de la présence de ces gaïteros venus du Nord ou du Sud — pour une *fois* : vérité en deçà des Pyrénées, vérité au-delà ! — et des groupes électriques de la jeune chanson basque : Errobia et Urria, aussi décidés au chant qu'au théâtre musical ou au débordement du concert en bal.

A l'initiative d'Isidore Urtizverea et de Seaska, la fédération des écoles basques (les *ikastolak*); cette fête populaire dont le principe est la rencontre, et le but le soutien aux ikastolak, se veut une fête d'échange et de mélange. Mélange des musiques traditionnelles et des arts contemporains, les uns livrés à la curiosité des autres, comme le vent de sud porte de loin en loin, de proche en proche, les cris et les messages. C'est, en somme, à un bilinguisme musical à la recherche de son originalité qu'elle tend. C'est en cela encore qu'elle évoque le projet et l'effort des écoles basques, écoles maternelles pour la plupart, où se transmettent et se diffusent une langue maternelle et une culture en perdition. Celles d'une région que l'on continue, contre vents et marées, d'appeler un pays.

FRANCIS MARMANDE.

★ Théâtre de la nature de Saint-Jean-de-Luz, jeudi 17 juillet, à partir de 18 heures.
Discographie : Michel Portal, Dejarme Solo, Cyl Olo.

ERRATUM. — Contrairement à ce qu'une erreur de transmission a pu laisser croire dans l'article « Jazz, rock et salsa font bon ménage » (« le Monde » du 12 juillet), le Festival de Montreux se poursuit jusqu'au 20 juillet.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : les Quatre Jumelles.
Aire libre (322-70-78), 23 h. : le Concile des fous.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Tu causes, tu causes.
Petit Marigny (225-20-74), 21 h. : Rosine Pavey.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20) 20 h. 30, la Nuit des rois.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...

Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Maupassant ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Gaité - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II. 18 h. 15 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : Merci Prévert ;
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Parre sifflera trois fois
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernada Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
T A I Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable. 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Café d'Edgar (320-85-11), I. 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Flagrants délires.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince.

Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et Etchart.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les comédies musicales

Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Téâtre du Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les concerts

Eglise Saint - Séverin, 21 h. : Chorales P. Kuentz et A Cœur Joie de Montmorency, dir. J. Charpentier (M.-A. Charpentier, J. Charpentier).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 15 juillet

Lucernaire, 19 h. 30 : V. Pattie, R. Haroutunian (chansons des troubadours) ; 21 h. : F. Lieutaud, L. Poulain (Fauré, Haendel).
Eglise réformée du XIe, 18 h. : M.-T. Chailley, N. de Bourdage, R. Soëtens (Bach).
Hôtel Héronet, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.
Club Saint-Germain (222 - 51 - 09), 22 h. 30 : Quartet Urtreger.
Danois (584-72-00), 20 h. 30 : Newton Experience.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Maya.
Le Dreher (233-48-44), 22 h. : Kim Parker Ibeko.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Trio D. Huck.
Riverbop (325-93-71), 22 h. 30 : Allen Quartet, Christian Vander.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : France-Lise Colletin.

QUINZIEME FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(329-37-57)

Eglise Saint - Etienne - du - Mont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Symposium Muséum de Prague (Cima, Gabrielli, Rossi, del Buono).

DANS LA REGION PARISIENNE

Orsay, Campus, 21 h. : Musique de chambre.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

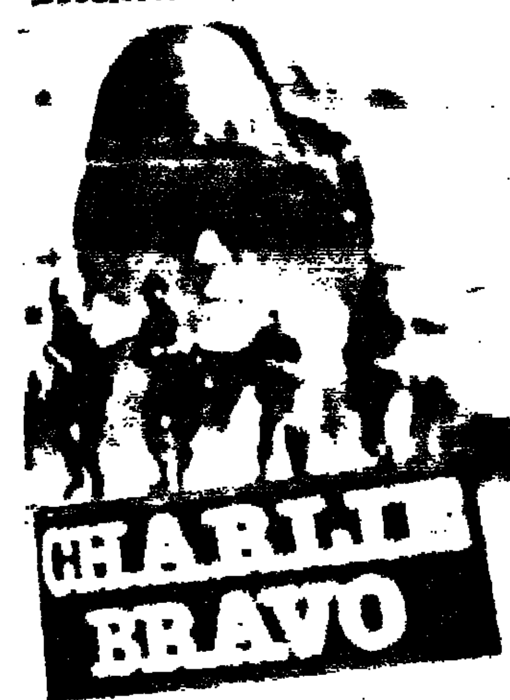
Chaillot (704-24-24), 15 h. : Zoulou, de C. Endfield ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de G. Monca et M. Linder) ; 21 h. : Le soleil brille pour tout le monde, de J. Ford.
Beaubourg (278-35-57). — Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A.) (**) (70 mm, v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). H. Sp.
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
CONTES PERVERS (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222 - 57 - 97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr. - It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES FAISEURS DE SUISSES (Sui.) : Marais, 4e (278-47-86).
FORCE ONE (A., *, v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Images, 18e (522-47-94)
LE GANG DES FRERES JAMES (Long Riders) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92 - 82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18). Biarritz, 8e (723-69-23). Parnassiens, 14e (329-83-11). Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-15). Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Murat, 16e (651-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23). Haussmann, 9e (770-47-55) Miramar, 14e (320-89-52). Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69). Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LULU (Fr.-All., v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33). Marignan, 8e (359 - 92 - 82). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43). Nation, 12e (343 - 04 - 67). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Parnassiens, 14e (329-83-11). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79). Mayfair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70). Pagode, 7e (705-12-15). Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Athéna, 12e (343-07-48). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) vers. it : Racine, 6e (633-43-71). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). ver. fr : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It.) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), vers. fr. : Paylitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70). Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60). Marignan, 8e (359-92-82). Richelieu, 2e (233-56-70). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Athéna, 12e (343-07-48). vers. fr. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount - Bastille, 12e (343-79-17). Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
UN VRAI SCHNOCK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). vers. fr. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).









SPECTACLES

BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaité, 14e (320-99-34).
DINGO ET DONALD, CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) H Sp.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GIFLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81)
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain - Huchette, 5e (634-13-26) ; France - Elysées, 8e (722-71-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
KING-KONG (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LADY MACBETH SIBERIENNE, film polonais d'A. Wajda. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42)
LES LOUPS DE HAUTE-MER, film américain de A. Mc Laglen. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-City, 8e (562-45-76), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER, film américain de D. Taylor. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (651-99-75).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS, film américain de N Newell — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ETOILE NOIRE, film américain de J Carpenter. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Rex, 3e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), Parnassiens, 14e (329-83-11).

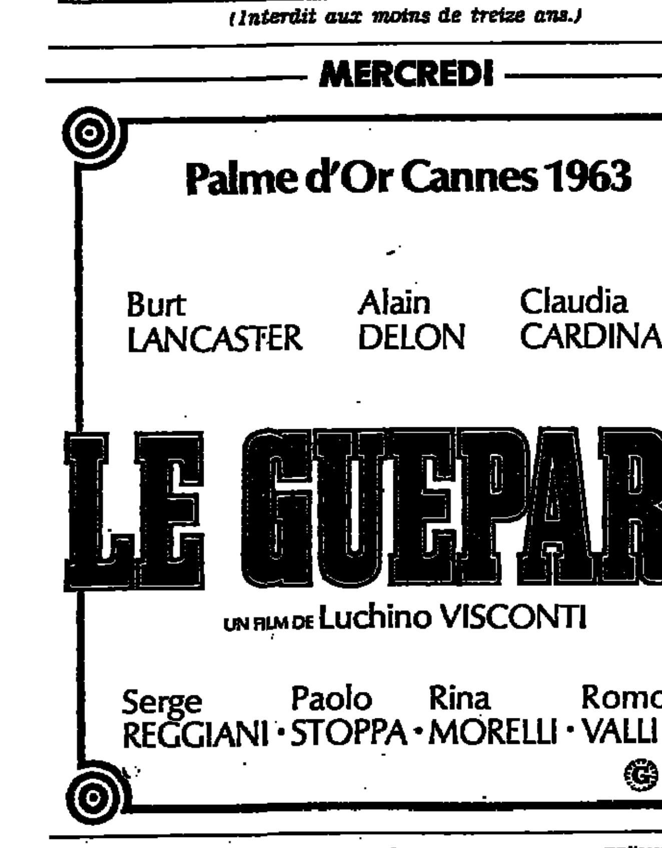
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
1941 (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) Studio-Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It. v.o.) : Seine, 5e (325-95-99) H sp
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : A Bazin, 13e (337-74-39)
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; arnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; v.f : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.): Studio-Bertrand, 7e (783-64-66)
PSYCHOSE (A., v.o) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99)
LE SEXE FOU (It., v.o.) ; Seine, 5e (325-95-99).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE.. (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
VOL AU - DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f : U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

JACQUES PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : l'Affaire est dans le sac ; Voyage-Surprise : Drôle de drame : Le jour se lève
CINE POLAR, La Clef, 5e (337-90-90) (v.o.) : Manpower.
NIKITA MIKALKOV (v. o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 20 h. : Cinq soirées : 22 h. : l'Esclave de l'amour.
SERGIO LEONE (v. o.), Studio Acacias, 17e (764-97-83), en alternance : Il était une fois la révolution ; le Bon, la Brute et le Truand
HOMMAGE A JAMES CAGNEY (v. o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Du sang dans le soleil.
INGMAR BERGMAN (v.o.) Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : l'Œil du diable.
WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Lettre écarlate.
PASOLINI (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 15 : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : les Mille et Une Nuits
CINEMA AMERICAIN (v. o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 : Yellow Submarine : 17 h. 45 : Bullitt ; 19 h. 50 : le Point de non-retour ; 21 h. 45 : Bonnie and Clyde.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge - Crin Blanc.
ROCKY REGGAE MOVIES, Luxembourg, 6e (633-97-77).
RICHARD BROOKS (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50) : De sang froid.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

Les séances spéciales

CARRIE (A., v.o.) (**) · Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), sam., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 16 h. 30
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf dim.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS... (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : 12 h. et 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83, sam., 24 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h. 45.
VIVA ABBA (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), sam., 24 h.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Manhattan.



LÉGION D'HONNEUR

Premier ministre

Est promu *commandeur* :
M. Jean Jacquier

Défense

Sont promus *commandeurs* :
MM. Jean Lambert, Guy Jourdain, Raymond Boscher, Louis Bernadac, Paul Bertagnollo, Jean Bernard, André Jourdan, Hubert Viennot, René Bellamy, André Bolloc'h, Henri Chadal, Bernard Drouin, Jean-Pierre Ebert, Louis Forest, Antoine Gilliot, Jean Le Harivel de Gonneville, François Magne, Yves Marinelli, Bertrand de Montaudoin, Philippe Noiret, Philippe O'Delant, Isidore Berthet, Paul Armand, Bertrand Barazer de Lannurien, Jules Belgodere, Pierre Boré, Robert Borg, Gonzague Butruille, Noël Charazain, Henri de Cugnac, Jean Dominique, Hubert Pesselet, Jean Frotté, Bernard Genestier, Ghislain Gillet, Yves Lebègue, Guy Ménage, Marc Ollier, Gaston Parpillon, Claude Régis, Roger Ritz, Alphonse Sauder, Henri Desmaizières, Yvon Joseph, Pierre Bovis, Jacques Dégermann, René Gouva, Jean Montpellier, Jacques Campredon, Philippe Ghesquière, Henri Atlan, Jean Desjobert, Paul Huguet, Robert Martinot, Michel Rouyer, Philippe Sander, Benoit Cras, Roger Frapier, Guy Reboul.

Sont promus *officiers* :
MM. André Lanoire, Christian Thoilard, Michel Coquin, Roger Prigent, Yann Rousseau-Dumarcet.
MM. Jean Maquet, Guy Schmit, Pierre Baurès, Jean Corbeau, Louis Dulos, André Flourens, Félix Gadelle, Jean Herry, Robert Lévy, Gilbert Margier, Paul Rigall, Jean-Claude Wanner, Robert Andraud, Paul Janet, Francis Clair, Jean Arnould, Claude Boisson, André Calbarrou, François Cardeilhac, Rémi Dalle, Claude Perry, Henri Poulquier, Raymond Fraud, François Heintz, Raymond Jouniaux, Maurice Masini, Gaston Vinet, Roger Walter, Jean Polblanc, Georges Boube, Henri Bouchet, André Capdebielle, Pierre Lefebvre, Joseph Le Polles, Jean Bergeron, Pierre Douerin, Raymond Michel, Henri Montabone, Jacques Perreux, Jean Quilichini, Francis Roggero, Albert Billard, Michel Blesbois, Philippe Coutillard, Jacques Dard, Etienne Delor, Alain Dumuÿs, Georges Gère, Marcel Jeannin, René Perrot, Gilbert Robert, Roland Seï, André Ameline, Bernard d'Aviau de Ternay, Jack Bailly, Jean Bancelin, Guy Bauchet, René Baulain, Armand Bénéais de Rotrou, Georges Bernon, Guy Bourdeau, André Bron, René Burgaz, Jean Caralp, Pierre Carrère, Jean Chanel, Yvon Chauchard, Jacques Chaufour, Dominique Chavanat, André Chevalier, Lilian Cotteaux.
MM. Pierre de Cotton, Noël Caralucci de Paretti, Georges Delclève, Pierre Denis, Pierre Desbois, Georges Desfeux, André Djiane, Roland Ducrettet, André Durantel, François Duréault, Gérard Emaquely, Raymond Fileux, Xavier Gangneron, Guy Garnotel, Pierre Gerbe, Robert Granger, François de Guillebon, Jacques Harpe, Jean Iliou, Jean Joubert, Pierre Juin, Henri Juthier, Gérard Kubler, Jean Labat, Alain Lacapelle, Michel Laffray, Robert Lalanne, Jean Lambert, Guy Lamiable, Jean Latrive, Michel Lavedrine, Paul Leclerc, Yves Lefèvre, Claude Lenoble, Bertrand Le Poittevin de Lacroix de Vaubois, Roger Le Roy, François Lescel, Olympio Mazza, Roland Menuet, Marie Méric, Christian Mollart du Jourdin, Jean Monganne, Maurice Pennaneac'h, Jean Philipot, Bernard Philippe-Desneufbourgs, Claude Poujol de Molliens, Bernard Primaux, Hervé Quintin, Bernard Riche, Julien Rollet, Jean Roubert, Bruno Roux, Max Roux, Pierre Royal, Raymond Ruellet, Claude Sabouret, Jean Sengelsen, Bernard Soulet, Michel Thomas, Pierre Tretjak, Xavier Turbet-Delof, Vaillhé Marc, Jacques Voge, Hervé Zwingelstein.
MM. Jean Arnaud, René Bonningues, Joseph Brana, Jacques Bréant, Jean Cruz, Gabriel Daumas, Alain Deries, Hubert Flore, Jack Garcette, Yves Gautron, Claude Herbin, Paul Martinez, Robert Maspéro, Paul Michelettl, Jacques Peyroux, Fernand Quentrec, André Rouanet, Pierre Unbekant, Antoine Wittmann, Paul Chantelot, Jean Falque, Lucien Jolivet, Alfred Lebreton, Georges Ferrier, Mme Andrée Bauer,
MM. Albert Blind, Claude Veneau, Yves Pauron, Louis Galtier, Joseph Le Roch-Morgère, Henri Lovat, André Assié, Bernard Boillot, Bernard Capelle, Antoine Houette, Jacques Le Guen, Jean de Lesquen du Plessis Casso, Georges Mulet, Marc Rougé, Jean Saint-Cast, Jean Verdery, Marcel Guégan, Claude Lorho, Yves Calvès, Pierre Aimard, Gaston Alexis, Michel Autret, Emile Barbe, André Barrière, Jean-Paul Bézier, Francis Blanluet, Fernand Bulet, Jean Champier, Henri Chapus, Jean Denis, Jacques Deveaud, Joseph Domec, Pierre Fontaine, Jean Forsans, Mary Frénoy, Bernard Gilbert, Jean-Michel Harent, Alain Hellouin de Cénival, Gilbert Hervy, Claude Hottier, Jean Lac, Denis Lanzarini, Denis Letty, Francis Mâné, Jacques Margelin, André Mérola, Claude Osdoit, Jacques Picagne, Jean-Claude Raphoz, Roger Rousseaux, Jacques Simonpieri, Roger Vigouroux, Marceau Janain, Jean-Pierre Jourdan, Claude Sorbon, Marcel Villet.

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Yves Guillerm, Michel Billot, Lucien Brun, Louis Cédelle, Jean David, Jacques Delorme, Yves Dombre, Denis Duclaux, Jean Huber, Maurice Lacroix, Jean Lemesre, Christian Quesnot, Francis Tosi, Jean-Romuald Robert, Jean-Claude Vergnéres, Gildas Sonnic, Xavier Zuchowicz.
MM. Jean Bernadet, Emile Blanc, Alain Bruneau, Gérard Calenge, Jean-Louis Chassaing, Hervé Chéneau, Jean Corfdir, Alain Crémieux, Jean-Jacques Humbert, Pierre Jampy, Jean Le Bourhis, Jean Mangin, Léandre Pieretti, Paul Pietri, Bernard Thauvin, Eugène Coëffic, Roger Février, André Jour, Claude Masson, René Nicol, André Parthenay, Georges Verdié, André Chiarasini, Marcel Pineau, Gilbert Allouis, Jean Anne, Jean Anxionnat, Georges Billon, Marcel Bonnet, Raymond Bourgé, Joseph Brocas, Emile Cathala, Jean Chabaud, Pierre Descout, Christian Domange, Michel Dubié, Marcel Escarabajal Marcel, Charles Flamand, Gérard Fournier, Jean Gézéquel, Jacques Grondain, Jacques Hourdain, Jean Kretz, Jacques Legrand, Georges Lemercier, Claude Mahut, Gilbert Marguet, Yves Miolon, Léon Peinet, Raymond Pinède, Lucien Pujuguet, Michel Quémerais, Joseph Quillien, Maurice Réminiac, Bernard Robin, Francis Salivas, Jean-Jacques Salmon, Louis Sébillotte, Robert Tabourin, Christian Tastet,
MM. Alfred Bavoux, Olivier Callart, Roger Gibaux, Jean-Pierre Anglade, Maurice Barbotin-Larrieu, Pierre Barré, Marie Barret, Louis Bernard, Hervé Billerach, Jean Bladé, Daniel Broul, François Brue, Sébastien Cariou, Guy Chichignoud, Francis Combes, Michel Cornet, Guy Courcoux, Gérard Cravero, Gérard Debeneix, Pierre Delprat, Gérard Dugény, Alain Duperret, Jean-Pierre Gelot, Jean Gillet, Jean Graveline, Gérald Lassauvagerie, Jean Le Dreff, François Lesbre, Bernard Loez, Jacques Marigo, Marc Moine, Robert Morvan, Pierre Pech, Henri Pérodeau, Jean-Pierre Peyron, Hervé Plassart, Michel Regimbaud, Jacques Rocheron, Alain Servat, Alain Simon, René Virieu, Louis Audoire, André Cren, Bernard Dartigues, Jean Meunier, Claude Parado, Joseph Peleau, François Stupp, Jean Talarmin, Paul Bardot, Robert Bourrier, Serge Coquilleau, Michel Diard, Roger Eppler, Christian Houvet, Jean-Louis Remond, Marcel Tournier, Raymond Bayol, Gilbert Mar, André Nouaille.
MM. Justin Akbal, André Alaux, Hugues Archambeaud, Jean Artiguebielle, François Audin, Paul Badoux, Guy Baguerey, Claude Baguet, Roger Bailliez, Jean Baleyte, Alain Barbot, Paul Bariety, Guy Barnèche, Antoine Battesti, Marcel Baudin, Michel Belle, Jacques Bellec, Guy Benoist, Jean-Jacques Bertrand, Jean Besaut, Guy Besson, Pierre Beuscher, Jean Biancardini, Hubert Billaudel, Victor Bocquet, Antoine Boeglin, Michel Bonneau, Pierre Bonnefon, Jean Bonnet, Edouard Bonnet des Claustres, Bernard Bonneville de Marsangy, Robert Boragno, Patrice Bourboulon, Marc Bouscayrol, André Boyer, Pierre Boyer, Jacques Breffeil, François Bresson, Jean-Claude Bricoteaux, Michel Brintet, François Broux, Philippe Bruyant, Patrick Bureau, André Cablé, Jean-Luc Cadet, Allain Carles, Robert Carlier, Robert Carmona, Jean Carpentier, Jean Chapeu, Bernard Chaubet, Robert Cheneval, Jean Clemens, Jacques Clère, Jean-Louis Clouët des Pesruches, Joël Coignard, Jackie Collard, René Constantin, Henri Coste, Bruno Courtois,
MM. Jean Cravic, Guy Creton, Philippe Creux, Michel Croizard, Philippe Daillier, Jean Dameron, Edmond Debaère, Philippe Debas, Joseph Debruyne, Bernard Debuire, Claude Dehouck, Michel Deiss, Jean Delahaye, Jacques Delapierre, Jean-Claude Delissnyder, Christian Derine, Guy Diné, François Dorron, Michel Dréano, Henri Drouvot, Claude Dubois, Jean Dubreuil, Pierre Ducamin, Bruno Dufay, Jean-Louis Dufour, Guy Dumouchel de Prémare, Guénolé Durant de Mareuil, Jean Duval, Gildas Dyèvre, Georges Eberhard, Gérard Eudes, Jean-Pierre Finger, Claude Fleury, Jean Gaborit, Roger Gadais, Jésus Gandarias-Madariaga, Jean-François Garel, Paul Gautier, Philippe Gayffier, Gilbert Généreux, Raymond Germanos, Michel Ghiringhelli, Claude Girault, Pierre Gourmen, Fernand Goutte, Germain Graff, Jean Grall, Louis Grenier Choriol de Ruère, Philippe Gros la Faige, Gilbert Guérin, Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle, Gilbert Guillebault, Albert Guillemot, Alain Guillou, Jacques Habersetzer, Philippe Hainguerlot, Charles Hédin.
MM. Claude Henry, Maurice Henry, Paul Hillereau, Serge Houot, Lucien Jasselin, Michel Jorigny, Henri Josso, Raymond Jouanna, Jacques Julhia, Guy Jung, Pierre Kellermann, René Kentzinger, Jean Kervizic, Georges Kimm, François Knayer, Serge Koutz, Michel Laborde, Charles de La Condamine, Jacques Ladas, Emmanuel de La Fontaine de Follin, Guy Lagarde, Serge Lamblin, Jean-François Lauthier, Gérard Lapeyre, Jacques Laroche, Hervé Laumondais, Hervé Le Bescond de Coatpont, Marcel Lecame, Bernard Lecomte, Robert Lecomte, Michel Lécuyer, Louis Le Fur, Paul Legrain, Raymond Le Meur, Bernard Létrange, Louis Levesque.
MM. Claude Louisfert, Jackie Machu, Guy Maillère, Jacques Marlet, Jean Marquet, Jean Massip, Jean-François Maurange, Jean Maurer, Gilbert Marceron, Jean-Claude Mescion, Jean de Mollerat du Jeu, Michel Monier-Vinard, Michel Montigné, Jean-Louis Mottier, Paul Moûfle, Claude Mougenot, Jean Mouly, Bernard Murry, Jean Oudart, Aymar Pallhat de Besset, Hubert Palmièri, Claude Paradis, Pierre Pasi, Michel Pasteur.
MM. Pierre Peloton, Michel Pernès, Gabriel Parrier, Bruno Pierre, Julien Pinchemail, Maurice Plantier, Christian Podvin, Louis Poirel, François Poisson, Eric Pougin de la Maisonneuve, Jean Poulain, André Poulot, Guy Prévôt, Georges Quéran, Gildas Quintin, André Rabat, Gilles Raclot, Pierre Raynal, Michel Regrettier, Maurice Richard-Pomet, Jean-Claude Richez, Jean Rigaud, Philippe Robert, Roger Roger, Claude Rolin, Michel Rollier, Gaston Rollin, Amand Rougerie, Jean-Michel Ruault, Guy Sabourin, Jacques Saintvoirin, Robert Sarlin, Gérard Ségard, Maurice Sajilan, Michel Silvestre, Jacques Simon.
MM. Jacques Soreau, Marc Tamisier, Jean Tartanac, Philippe Thérenty, Roland Thiriet, Yves Thollot, Alfred Thomas, Trân Diñh Vy, Eugène Turlutte, Paul Urwald, Claude Varliette, Jacques Vauterin, Bruno Venard, Jean Venet, Jean-Marie Verdé de Lisle, Claude Verdon, Claude Vézlat, Jean Vialle, Bruno Villèle, Emile Vitrat, Jean Wabinski, Christian Xuereb.
MM. Daniel Chachay, Paul Galluc, Michel Jouvet, Jean Schmitter, Bernard Videlo, Hubert Chrétien, René Guntz, Jean Perrin, Gérard Teyssier, André Mercier, Igor Pistchenko, Gérard Schwerzig, Guy Espèche, Vincent Bertolino, Pierre Bouiard, Marie Canceller, Gentil Contrôle, Fernand Fuoc, Robert Garros, Abdelkader Kénane, Michel Langlet, Albert Martinez, René Nicol, Christian Ory, Paul Roger, Emile Saint-Jalmes, Henri Segura, Marcel Weber, Alfred Neupert, Joseph André, Jean Alphonsi, Gérard Balastre, Yves Barois, Michel Barthes, Bernard Benoit, Michel Bergès, Gérard Bernaudin, Jean Bessière, Jacques Blanc, Jean-Claude Blanvillain, René Delbove, Jean Du Chouchet, Jean-Bernard Duthu, Albert Francessetti, Edmond Ginet, Pierre Graffin, Claude Guilhem-Ducléon, Jean Heulle, François Labasse, Henri Lacaille, Louis Launay, Jean Le Bars, Alain Le Pivert, Alain Le Roy, Xavier de Lussy, Jean Mathey, André Métayer, Rémi Monaque.
MM. Jean-Claude Monnier, Roland de Montaigne de Poncins, Hubert Moreau, Bernard Moysan, Jean-Pierre Nourry, Bernard Pichevin, Claude Poirrier, Yves Rabuteau, Bruno Raguet, Patrice Raillard, Paul Raux, François Régnier, Emile Tessier, Jean Théry, Philippe Vassal, Philippe Vinot, Jean Wild.
MM. Yves Chaillon, Frédéric Delpy, René Kerriou, Jean Masson, Roger Verbeke, Bernard Adam, Robert Delandre, Michel Paraïso, Jean Sparfel, Maurice Le Saout, Yves Roquet, René Martin, Jacques Rupert, Jean Amourette, Gilles Barre, Pierre Batard, Richard Gross-Barlcalla, Jacques Le Brun, Gilbert Prunier, Roland Zammit, Guy Mérillon, Jean-Marie Acchiardo, Jacques Berthonneau, Christian Bidal, Bouabdallah Boukortt, Jean-François Bourdillon, André Bourlot, Alain Brivio, Daniel Brulé, Yvon Chair, Guy Clairefond, Gérard Coldebœuf, Yvon Coppin, Mirtyle Darcheville, François Détrie, Michel Elie, Norbert Fesselet, Claude de Firmas de Périès, Gérard Flament, Michel Gambs, Noël Gobert, Michel Gouéry, Pierre Guillou, Henri Hiron, Jean Jaouen.
MM. René Juillien, Marcel Lannevère, Jean Le Bras, Jean-Pierre Lecat, André Le Teuff, Pierre Leveau, Jean Marion, Jean-Pierre Mazeyrac, Jean-Claude Meynier, Norbert Michaud, Jean-Pierre Micheli, Robert Moschetta, Bernard Norlain, Bruno Piettre, Jean-Pol Pulsné, Jean-Marie Renaudot, Pierre Reynal, René Salmon, Michel Sarazin, Alfred Schwenck, André Sorignet, Daniel Thiriot, Jean-Claude Valais, André Wursthorn.
MM. Raymond Barboteu, Jacques Daubé, Jean Delaitre, Michel Descroix, Louis Ferdinand, Pierre Faybesse, Jacques Fréchet, Maurice Gallzot, Christian Gayetti, Roger Goubern, Bernard Lavergne, Louis Le Chanu, Jean Le Deley, Michel Le Noach, Christian Marin, Henri Millour, Yvan Noeufcour, Jacques Philippe, Marcel Renner, Marcel Resnier, Jean-Loup Tillon.
MM. Maurice Bailly, Maurice Baudouin, Michel Bellon, Roger Bouton, Robert Coin, Charles Conquédo, Jean Denis, Guy Fontalbat, Jean Gambotti, Pierre Gehin, Claude Gelben, Jean Guilvert, Pierre Letourneur, Pierre Martens, Jacques Martine, Jean-Claude Mosser, Maurice Nauleau, Raymond Niel, Amédée Ossant, Maurice Pré, Jean Schweitzer, Claude Signoret, Georges Stainer, Guy Thiriot.
Mmes Edith de Vignes de Puylaroque, Marie-Thérèse Domergue.
MM. Bernard Auvergne, Gilbert Felten, François Kernéis, Nicolas Raymond, Jacques Teyssedre.

Coopération

Sont nommés *chevaliers* :
MM. Frédéric Malecamp, Pierre Ricard.

Commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :
MM. Georges Féa, administrateur de sociétés ; Jean Vignéras, président de la fédération des entreprises à succursales multiples.
Sont nommés *chevaliers* :
MM. Pierre Antoine, secrétaire général de la chambre régionale de commerce et d'industrie Nord-Pas-de-Calais ; Raymond Bernard, agent d'assurances ; Louis Boursier, premier vice-président du conseil de l'artisanat à la fédération nationale du bâtiment ; Jean-Claude Cabut, président de la chambre de métiers du Rhône ; Reine Cienzo, président-directeur général de société, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille ; Marceau Decle, ancien directeur régional de société ; Auguste Derosière, ancien directeur de sociétés ; Jacques Farran, président de la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan et des Pyrénées-Orientales ; Jean Giraud, ancien président de l'union du commerce de Pontoise et de Saint-Ouen-l'Aumône ; Alfred Lecourtier, administrateur civil hors classe, chef de la division opérationnelle des affaires économiques au service des chambres de commerce et d'industrie ; Jacques Sauvage, délégué de la chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation de l'automobile.

Anciens combattants

Est promu *commandeur* :
M. Eugène Dufourg, membre du conseil national de l'union nationale des combattants.
Sont promus *officiers* :
Mme Geneviève de Heaulme de Boutsocq, membre actif de l'Amicale des anciens de Dien - Bien - Phu ; MM. Maurice Gautier, président national de la Fédération nationale des anciens de la Résistance ; Louis Pothier, vice-président national de la Fédération nationale André Maginot ; Marius Roche, secrétaire d'un comité départemental de liaison d'associations d'anciens résistants.
Sont nommés *chevaliers* :
MM. Gérard Bercovitz, membre du comité directeur de l'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc ; René Chuzeville, membre du bureau de l'Association des résistants du 11 novembre 1940 ; Mme Madeleine Bessieres, membre actif de l'Association des anciens de la 2e D.B. ; MM. Igor De Schotten, membre du bureau et trésorier de l'Association des résistants du 11 novembre 1940 ; Roland Dufour, vice-président départemental de l'Amicale du corps franc Pommies ; Roger Dupureur, président national de l'Union de la résistance belge en France ; Jean Garra, président départemental de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ; Georges Leques, vice-président de l'Amicale des anciens combattants de 1914-1918 et de 1939-1945 de Nouméa ; Constant Maleas, membre du comité directeur d'une section départementale de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance ; André Mardini, vice-président de la Koumia ; François Naizet, président départemental de la Société nationale mutualiste les Médaillés militaires ; Paul Neff, conseiller national de l'association Rhin et Danube ; Roger Perono, vice - président national de l'Union nationale des évadés de guerre ; Roger Rehault, président national du Relais sacré ; Rachmil Sulklaper, vice-président de l'Association indépendante des déportés juifs de France ; Camille Thelinge, président de l'association d'anciens combattants les Poilus de France en Belgique ; Mme Claire Morandat, membre actif de l'Association des Résistants du 11 novembre 1940.

Déportés et internés de la Résistance

Sont promus *officiers* :
MM. Albert Claverie, déporté résistants ; Jean-Pierre Lacroix, interné résistant ; Mme Anaïs Verniere, déporté résistant.
Sont nommés *chevaliers* :
MM. Jacques Boussin, interné résistant ; Jean Cabouat, interné résistant ; Pierre Fugain, interné résistant; Mme Geneviève Godlewski, interné résistant ; MM. Jean - Pierre Lamothe, interné résistant ; Gabriel Lavaire, interné résistant; Mme Marie Thanguy, interné résistant; M. Pierre Serra, interné résistant.

(A suivre.)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Société d'Ingénierie

SPÉCIALISÉE DANS L'INDUSTRIE LOURDE DU BOIS
recherche

Ingénieur Grande Ecole
X, E.C.P., A.M., ...

pour le poste de

DIRECTEUR DE FILIALE

en SARRE à proximité de la frontière française - (30 Kms de Forbach et de Sarreguemines) - Résidence possible en Sarre, en France ou à Paris.

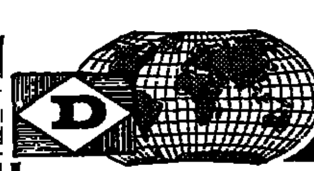
ALLEMAND COURANT INDISPENSABLE

Pour ce poste de haute responsabilité, une excellente expérience de la gestion de projets d'Ingéniérie (de préférence industrie du bois), une expérience de gestion d'une agence à l'étranger et de commerce international sont indispensables.

Fréquents voyages à l'Etranger. Avantages divers. Intéressement possible aux résultats.

Prière d'adresser sans délai C.V. détaillé en précisant rémunération souhaitée sous référence 2681/M à D. DANGER. Indiquer éventuellement les sociétés auxquelles le dossier ne doit pas être soumis. Discrétion totale assurée.
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

CORT



DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisés depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présents actuellement dans 23 Pays

recherchent
pour leurs exploitations

Jeunes Ingénieurs
X, Centrale, Ponts, Mines, T.P.

débutants ou 2 ou 3 ans expérience.

Futurs responsables de chantiers en *FRANCE et OUTRE-MER après formation en Bureau d'Etudes (calculs, méthode, prix).*

Anglais nécessaire.

Mobiles - Libres immédiatement ou dans 6 mois (service militaire).

Levi Tourney Pub

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 80 M. à
DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS
Tour Eve - La Défense
92806 PUTEAUX CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
installée en **TURQUIE**
recherche
pour **CRÉER** la fonction

audit interne

HOMME JEUNE
DE NATIONALITÉ TURQUE (IMPÉRATIF)
Niveau universitaire
avec bonne formation en comptabilité

- Quelques années d'expérience dans la fonction seraient appréciées.
- Langue française.
- Associé, dans un premier temps, aux travaux d'organisation interne ; il aura progressivement à prendre en charge le contrôle de l'application des normes et procédures mises en place.

Domicile : **ISTAMBUL**
Déplacements fréquents dans un rayon de 200 km

Adresser C.V. détaillé sous référence SILLE
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

CHEF DE PROJET
INFORMATIQUE
GABON

Une importante société de service public (Eff. 1500 pers.) recherche pour son siège à Libreville un cadre informaticien qui aura la responsabilité de la conception, de l'étude et de la rédaction d'un projet informatique. Matériel IBM 370/115. Système DOS/VS.

Formation niveau maitrise ou IUT. 5/10 ans d'expérience gestion d'entreprise. Logement. Statut et avantages habituels expatriés. Couverture sociale. Congés 10 mois /2 mois.



Adresser CV détaillé s/réf 09809
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

Important Groupe Français

commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durable à caractère technique,

offre dans sa filiale du
NIGÉRIA

poste de :

RESPONSABLE des ACTIVITÉS IRRIGATION et TRAITEMENT des EAUX

Ce collaborateur devra être du niveau Ingénieur hydraulicien et posséder une expérience confirmée dans ce domaine d'activité.

Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Résidence : **LAGOS**
Rémunération élevée

Envoyer lettre man. avec C.V. sous le nº 66.285 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

Dans le cadre de ses diversifications, Société Pharmaceutique a décidé d'entrer dans le marché des réactifs pour diagnostics en constituant une nouvelle Société pour la distribution d'une gamme de produits originaux et cherche

EXPERT EN RÉACTIFS POUR DIAGNOSTICS

auquel confier la responsabilité de cette initiative. La personne souhaitée devra avoir une solide expérience spécifique dans le domaine des réactifs pour diagnostics mûrie pendant plusieurs années d'activité sur le marché français, en mesure d'organiser et promouvoir les ventes, gérer et animer les ressources d'hommes et produits.

Prière d'adresser le curriculum vitae sous nº 856.119 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une Compagnie industrielle et minière filiale de COGEMA.
Nous exploitons en galerie dans le NORD DU NIGER un gisement uranifère et concentrons le minerai.
Nous recherchons pour notre département "extraction" :

un jeune ingénieur de grande école

ayant une première expérience de travaux dans le domaine des mines, carrière, T.P. Génie Civil ou débutant et désirant s'orienter dans cette voie.
Notre préférence va aux formations suivantes : ENS mines, Ponts, Centrale G.C., E.N.S.G. exploitation, T.P.E.
La carrière qui vous est offerte débute par la responsabilité de la section "méthodes organisation" et comporte à moyen terme la prise en charge de l'exploitation d'un siège minier.
Conditions climatiques saines, infrastructures urbaines organisées pour la vie en famille, école, garanties et avantages sociaux des cadres expatriés.
Ecrire avec C.V. détaillé sous référence CK/IGE à

CETAGEP
30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

ORGANISATION INTERNATIONALE - GENÈVE

Une organisation internationale basée à Genève offre un poste d'économiste ou d'économiste-démographe à pourvoir dès que possible dans le cadre du programme en matière de population et de travail qui est financé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. Ce poste comporte l'utilisation du résultat de recherches sur la population et l'emploi pour étayer les activités de coopération technique aux niveaux régional et national.

Les domaines couverts sont les suivants : planification de la population, de l'emploi et du développement ; études des interrelations de la population, des migrations, de la main-d'œuvre, de l'emploi et du revenu et analyse de celles-ci en vue de dégager des politiques ; mise au point de programmes de formation spécialement adaptés à des régions et concernant la démographie, l'emploi et le développement.

Qualifications requises : un doctorat en science économique du développement avec spécialisation dans le domaine du travail et de la population et de la démographie économique, ou des titres de premier ordre à la fois en économie politique et démographie, ou une expérience équivalente ; la connaissance ou l'expérience pratique du travail dans les pays en développement, surtout les pays francophones ; le français comme langue de travail, mais avec une bonne connaissance de l'espagnol et de l'anglais. La préférence sera donnée aux candidats qui sont ressortissants de pays en développement, mais les autres nationalités sont également admises.

Conditions d'emploi intéressantes : excellent traitement et allocations ; 30 jours ouvrables de congé annuel ; assurance santé.

Les candidatures, portant référence HQ/FT/EMP/POP/80/7, comprenant un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au :
Département du personnel,
Case postale 500,
CH 1211 GENEVE 22.

emplois régionaux

ingénieurs
arts et métiers - supélec - ensi...

L'établissement industriel de Belfort de la Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL, recherche de jeunes ingénieurs de haut potentiel pour participer au développement et l'industrialisation de nouveaux produits : périphériques d'ordinateurs et petits systèmes.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou ayant quelques années d'expérience (en particulier dans le domaine des méthodes de fabrication d'appareillages électroniques et électromécaniques en moyenne série) fortement motivés par le milieu industriel, sachant allier un excellent niveau de connaissances théoriques et une capacité à réaliser concrètement les projets dans les délais fixés.

Adresser votre candidature à :
CII HONEYWELL BULL
Service Recrutement
6, avenue des usines
90001 BELFORT
Tél. (84) 22.82.00.



Cii Honeywell Bull

SOCIETE INDUSTRIELLE NICE
(composants électroniques)
recherche

UN INGENIEUR MECANICIEN
(ENSAM - ECAM - ICAM ...)

pour prendre responsabilité du BUREAU D'ETUDES et de mise au point.

Le candidat devra avoir quelques années d'expérience dans la conception et la réalisation de machines automatiques de fabrication de petites pièces de grande série.

3 INGENIEURS ELECTRONICIENS
(ESE - ESIEE - ESIM - ENSERG ...)

pour s'insérer dans Service CONTROLE QUALITE :
- Ingénieur confirmé par quelques années d'expérience industrielle dans domaine similaire.
- Ingénieur débutant pouvant rapidement gérer après formation un Service Qualité décentralisé.

pour prendre en charge un LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE :
ayant une vocation d'Études et Développement de projets et de maintenance de l'appareillage électronique interne.

Pour ces trois postes, la connaissance de la langue anglaise est indispensable.

UN INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT
(ENSAM - INSA - ENSERG ...)

Ce poste peut convenir à un jeune ingénieur intéressé par les études de recherches appliquées aux produits.

UN INGENIEUR DE PRODUCTION confirmé
(AM OU EQUIVALENT)

Ce poste d'Adjoint à Chef de Division fait appel à un ingénieur d'expérience.

La fonction couvre l'ensemble de la vie d'un produit :
- aspect technique : technologie de l'électronique études et développement - méthodes.
- gestion : coût - prix de revient - productivité.
- commercial : prix - qualité - concurrence - étude de marché.

Ce poste nécessite une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 1003 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
DJIBOUTI
recherche
CHEF COMPTABLE
expérience + anglais courant, salaire motivant + avantages liés à l'expatriem. Adress. C.V., prétentions, photo SIA, 71, RUE FONDARY, 75015 PARIS.

Société d'assistance technique recherche

ING. HYDRAULICIENS
- Périmètres irrigués.
- Hydraulique urbaine.
- Traitement informatique.
(réf. 1630).

INGENIEURS ROUTIERS
- Contrôle travaux.
- Ouvrages d'art.
(réf. 1632).

INGENIEUR MECANICIEN
- Expérience formation.
(réf.) 1632).

CONDUCTEURS DE TRAVAUX
(réf. 1633).

Tous ces postes supposent expérience outre-mer.
Ecrire avec C.V. et prétentions en indiquant la référence sur l'enveloppe, à MEDIA PA. 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

MSL international
73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Responsable Comptable Régional
Rouen ou Orléans

Un groupe français leader dans la construction de maisons individuelles, ayant créé dernièrement, pour faire face à son expansion, un certain nombre de délégations régionales pleinement responsables sur leur territoire, et poursuivant sa politique de décentralisation, met en place une antenne comptable dans ses délégations de Normandie et du Centre et recherche le responsable comptable de chacune d'elles. Celui-ci dépendant du Directeur de la délégation (C.A. 150 millions de francs - effectif 450 personnes) et en liaison étroite avec les services comptables centraux, créera progressivement la fonction comptable régionale (comptabilité fournisseurs puis clients, trésorerie, paie, etc.) et l'assumera pleinement ensuite, assisté de quatre personnes qu'il aura à recruter. Agé d'au moins 28 ans, de formation générale type ESC complétée par un DECS au minimum, il aura de l'ordre de 5 ans d'expérience dans la fonction et maîtrisera aussi bien la comptabilité générale qu'analytique. L'expansion du groupe est un garant d'avenir pour un candidat prouvant sa compétence. Un poste légèrement différent, mais requerrant le même profil de formation et d'expérience, est également à pourvoir à PARIS. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9314.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Une Entreprise régionale de Bâtiment implantée dans le SUD de la France, filiale d'un groupe national, leader dans son secteur crée le poste de

CHEF DE PERSONNEL

Directement rattaché à la Direction Générale, il a la responsabilité de l'ensemble de la Fonction Personnel, notamment :
- recrutements importants car l'entreprise se développe rapidement,
- gestion, paie, administration,
- formation,
- relations avec les partenaires sociaux.

C'est avant tout un homme de contact qui peut justifier d'au moins 5 ans d'expérience réussie de la fonction.

La connaissance du secteur Bâtiment peut-être un atout supplémentaire.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous référence 8399 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

directeur d'usine

Nous sommes la filiale de l'un des tous premiers groupes français Nous fabriquons et commercialisons des articles de literie et des sièges de salon. Nous recherchons le Responsable de notre usine (située a 50 km de TROYES), dont les missions seront:
- la gestion et l'animation du personnel (220 ouvriers, 20 mensuels et 6 cadres),
- la supervision de la production (approvisionnement, planning, expédition),
- la coordination avec le Service Commercial.

Le poste pourrait convenir à un Ingénieur de formation Arts et Métiers ou équivalent, âgé de 40 ans environ, ayant eu une expérience comparable et si possible dans les milieux bois ou tissus.
Possibilité d'évolution.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous réf. 49-02/DU/294 à ADEQUATION, 62/64 av. Emile Zola 75015 Paris

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

CHEMINEES CARPINELLI S.A.

Recherche pour son SIEGE SOCIAL à PERPIGNAN

Son CHEF COMPTABLE et ADMINISTRATIF

De formation comptable supérieure (BTS ou DECS) et ayant au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire en P.M.E., il sera responsable du Service Comptable et de toutes les fonctions habituelles: finance, juridique, fiscalité et personnel. Il sera chargé de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Groupe représentant 150 personnes réparties dans 3 usines localisées en ROUSSILLON. Il aura également une connaissance de la comptabilité et de la gestion sur ordinateur et sera animé d'une réelle volonté de s'intégrer dans une équipe de direction jeune.
De sérieuse références sont exigées, la rémunération sera fonction de la qualification et de l'expérience.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à:
CHEMINÉES CARPINELLI S.A.
66170 / SAINT FELIU D'AVALL

INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous avez une formation universitaire ou vous êtes ingénieur (option informatique)

Vous avez de bonnes connaissances en anglais

Vous voulez travailler dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, définition synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier)

La société Burroughs vous offre la possibilité de participer au sein de la division logiciel du centre d'études de Villers Ecalles (- près de Rouen -) au développement d'équipements péri-informatiques.

Possibilité de logement.

Plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs expérimentés sont à pourvoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages se rapportant aux domaines cités ci-dessus à
Mme B. LAHON
S.A. BURROUGHS
B.P. 5
76360 BARENTIN.

Burroughs

TELECOMMUNICATIONS RENNES

INGENIEUR COMMERCIAL télécommunications

Notre Société conçoit, produit et commercialise des systèmes de réseaux et télécommunications.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons :

1 INGENIEUR COMMERCIAL

assisté d'une petite équipe et disposant d'une large délégation, il sera responsable d'une agence commerciale.

Ce poste implique des contacts à haut niveau sur le plan régional, un goût affirmé pour l'animation commerciale et un sens profond de l'organisation.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans et possédera de bonnes connaissances en électronique.

Ce poste est basé à Rennes.

La dimension de notre société ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière pour un homme de valeur.

Adresser C.V., photo, prétentions à No 66140, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE de fabrication de produits chimiques de traitement de de surface située en grande banlieue Est de Paris, recherche

1 INGÉNIEUR CHIMISTE DE RECHERCHE

Expérience souhaitée

1 JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

pour thèse de docteur ingénieur

Env. C.V. et photo à nº 66.264, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE A.P.V. souhaite recruter

INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant quelques années d'expér. dans le domaine de l'évaporation et/ou du séchage (calculs, constructions, mises en route).

Evolution possible vers le technico-commercial.

Adresser C.V. et prétentions à SOCIETE A.P.V., B.P. 684 27006 EVREUX.
TEL. : (32) 39-16-12.

IMPORTANT GROUPE DE MATERIELS DE MANUTENTION
C.A. 1 Milliard de Francs
recherche

chef du service publicité

- Rattaché au Directeur du Marketing il a en charge LA CONCEPTION et L'EXECUTION des PLANS D'ACTIONS PUBLICITAIRES dans le cadre d'un budget qu'il aura proposé après prise en compte des besoins en matière de communication auprès des différentes directions des ventes.
- IL REALISE SES ACTIONS AVEC UN SERVICE INTEGRE QUI LUI EST RATTACHE, UNE AGENCE ET DES FOURNISSEURS EXTERIEURS.

Une pratique de plusieurs années chez un annonceur situé dans le secteur des biens d'équipement et une bonne connaissance de l'anglais sont souhaitées.

Lieu de travail : LYON.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 1535 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE UNITÉ DE FABRICATION MÉCANIQUE ET CHAUDRONNERIE
de 400 personnes : Région RHONE/ALPES
recherche son

RESPONSABLE SERVICE MÉTHODES

INGENIEURS ARTS ET METIERS ou équivalent. de 35 ans minimum

Expérience demandée :
- commandement d'un atelier ;
- méthode chaudronnerie ;
- méthode mécanique.

Ce poste, qui exige un candidat de valeur, débouchera à terme (3 ans) vers la fonction de DIRECTEUR DE PRODUCTION.

Anglais indispensable.

Adr. C.V., photo et prét. à nº 66.166 CONTESSE Pub. 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

COTE D'AZUR
CENTRE DE FORMATION pour CADRES ETRANGERS de haut niveau et de réputation internationale
recherche son

DIRECTEUR

pour assurer la bonne marche de l'établissement.

Le candidat retenu (45 ans minimum), devra :
- Parler anglais couramm. et si poss. l'allemand.
- Etre dynamique, avoir une bonne culture et une expérience internationale, pouvant avoir d'excellents rapports avec cadres et organismes internationaux de haut niveau.
- Posséder un sens et une expérience pédagogiques.
- Avoir dirigé un personnel divers et pouvoir traiter ses problèmes avec autorité et diplomatie.

Adr. C.V., photo et prétent. à nº T 021.203 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'A.O.I.P. recrute pour son usine de BEZIERS (34)

PRÉPARATEUR MÉTHODES FABRICATION (O.S.T. - B.T.E...)

Connaissances M.T.M. indispensables et expérience de quelques années en études de postes et gammes de fabrication sur du matériel électronique. Fonction évolutive si compétent.

C.V. détaillé, prétentions et photo ss réf. 24, à adresser à A.O.I.P., Service du Personnel, rue Charles-Nicolle, B.P. 3003, 34311 Béziers Cedex.

Laboratoire de recherche pharmaceutique d'ORLEANS, recherche des

techniciens supérieurs en biologie

possédant D.U.T. ou B.T.S., dégagés des obligations militaires.

Spécialisation en histologie très appréciée.

Postes variés et intéressants dans une équipe jeune et dynamique, à pourvoir immédiatement.

Nombreux avantages sociaux.

Ecrire lettre manuscrite avec références, prétentions, CV et photo à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous réf. 9680.

média-system

Responsable trésorerie

Nous sommes une Société de Négoce de Produits Pétroliers employant 300 personnes, au siège et dans différentes agences ou filiales.
Notre activité est créatrice de flux financiers importants et nous recherchons le Responsable à part entière du suivi et du contrôle de la trésorerie, du suivi des opérations douanières et de l'établissement des dossiers de financement.
Ce poste convient à un jeune diplômé d'une école supérieure pouvant justifier d'une expérience similaire au sein d'une Direction Financière.
C'est une situation intéressante pour un candidat qui se montrera motivé par une large prise de responsabilités. Veuillez adresser votre lettre de candidature + prétentions, sous référence 6197 A, à CAPFOR, 11, bd Gabriel Guist'hau - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX.

CAPFOR
NANTES-PARIS-LYON-MARSEILLE

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE filiale d'un des premiers groupes français
recherche
pour l'un de ses établissements à LA FLÈCHE (72) / 600 personnes

CHEF DE SERVICE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

diplômé sup. de CO, DECS, DUT.

A la tête d'une équipe de 15 personnes dont un adjoint, il sera responsable de la comptabilité générale et de la gestion du contrôle budgétaire, du service informatique.

Il devra avoir exercé plusieurs années dans les disciplines ci-dessus à des postes de responsabilité.

Evolution possible vers des fonctions plus élevées dans les services de la direction financière.

Envoyer C.V. et prétentions à
BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS.

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour son implantation des
PYRENEES ATLANTIQUES (MOURENX)

CADRE ADJOINT AU CHEF D'AGENCE

Il sera chargé de tous les actes de gestion locative d'un patrimoine immobilier de moyenne importance.

Il devra avoir une formation supérieure de type juridico-économique et justifier, si possible, d'une expérience d'un ou deux ans dans un secteur analogue.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 8407 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Laboratoire pharmaceutique implanté à DIJON recherche

PHARMACIEN (Homme ou Femme)

Ingénieur chimiste ou de formation scientifique équivalente.

Pour diriger son laboratoire de contrôle (chimie et bactériologie).

Une expérience dans ces 2 domaines sera appréciée.

Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 80703, U.C.M.C., B.P. 23, 92114 Clichy Cedex.

PA SVP

SOCIÉTÉ BATIMENT DIMENSION NATIONALE

recherche pour sa filiale du SUD-EST
Région NICE

UN CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF CONFIRMÉ

Pour prendre en charge la Comptabilité générale jusqu'au bilan, la Comptabilité analytique ainsi que les services administratifs et du Personnel. Expérience de 5 ans minimum dans le bâtiment indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions nº 66.207 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

L'A.O.I.P. recrute pour son usine de BEZIERS (34)

PRÉPARATEUR CIRCUITS IMPRIMÉS

Connaissances indispensables des processus de fabrication en simple face, double face et expérience de quelques années en études de postes et gammes de fabrication (si possible, posséder la technique du multicouche). Fonction évolutive si compétent.

C.V. détaillé, prét. et photo s/réf. 28 à adresser à A.O.I.P., Service du Personnel, rue Charles-Nicolle, B.P. 3003, 34311 Béziers Cedex.

CIT-ALCATEL

recherche pour son Centre Technique de LANNION

INGÉNIEURS SYSTÈME TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grande Ecole ou équivalent
Débutants et/ou 2-3 ans d'expérience

- Définition et conception de matériel télécommunications intégrant les nouveaux services télématiques.
- Liaisons étroites avec les fabricants de circuits intégrés (analogiques et digitaux).

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. nº 66.545 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

MATRAL-SAXBY-MANUTENTION

IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE CHARIOTS ELEVATEURS

recherche pour ses usines : de COSNE (Nièvre) et BRIARE (Loiret)

L'ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

(INGENIEUR GRANDES ECOLES A. et M., INSA...)

Expérience en hydraulique, électronique et régulation de transmissions nécessaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Siège social, 40, rue de l'Orillon, 75526 PARIS CEDEX 11.

offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi | offres d'emploi

Les Sociétés de Conseil en Informatique connaissent un important développement qui est appelé à se poursuivre dans un contexte requérant de la part de leurs dirigeants des qualités d'excellents gestionnaires.

Votre curriculum vitae se distingue par les points suivants :

— une formation supérieure, niveau Grande Ecole ou Doctorat ;
— une parfaite connaissance du milieu professionnel

de l'INFORMATIQUE

acquise dans le secteur privé à une fonction d'autorité.

— un sens des réalités concrètes qui font de vous un homme de terrain apte à prendre des décisions rapides face à des situations évolutives :
— un goût des relations humaines au niveau des négociations commerciales aussi bien que de la gestion du personnel ;
— le souhait de vous intégrer durablement au sein d'une équipe de direction dynamique et entreprenante.

Diverses opportunités que nous pouvons examiner ensemble se présentent pour vous dans notre société.

Ecrivez-nous sous pli confidentiel à l'attention de la Direction générale, ou prenez contact avec Mme LAVEDRINE pour convenir d'un rendez-vous à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél : 222-25-31.

---

informatique de gestion

CHEF DE SERVICE

astral *Société française, filiale du Groupe hollandais AKSO, fabriquant et commercialisant des peintures et vernis, recherche pour son Siège Social situé dans la proche banlieue nord de Paris, le Responsable de son Service Informatique.*

Sous l'autorité du Directeur Financier et en collaboration avec l'actuel Chef de Service, appelé à d'autres responsabilités dans le Groupe, il sera chargé du suivi des activités de gestion du Service en axant sa supervision sur les aspects études et relations avec les utilisateurs. Il aura également la responsabilité de l'élaboration de toute la politique informatique de la Société (conception des plans directeurs, étude des investissements à réaliser, arrêt des choix techniques, élargissement d'un réseau d'informatique distribuée : 25 terminaux actuellement en fonction). Ce poste conviendrait à un cadre Informaticien âgé d'environ 35 ans, ayant déjà acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dans la direction d'un service informatique. La connaissance des problèmes liés à l'utilisation des mini-ordinateurs et de réseaux de transmission de données serait un atout supplémentaire. Une pratique aisée de la langue anglaise est indispensable. Les exigences techniques de la fonction (évolution des matériels) requièrent des qualités certaines de souplesse et d'adaptation. Les responsabilités de personnel (32 personnes) nécessitent un esprit ouvert associé à un réel souci des problèmes humains.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 80.64-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés de l'étude des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec



1ère Société française de réassurance Paris 9ème

recherche

PROGRAMMEURS et ANALYSTES PROGRAMMEURS

DEBUTANTS et CONFIRMES

DUT informatique ou MIAGE

Cobol ANS - GAP II - CICS/DL 1. Base de données - Télétraitement.

Horaire mobile 38 h 45 en 5 jours, 13ème mois, prime de vacances, restaurant d'entreprise.

Réponse à toute lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions adressée sous référence 244 à Monsieur ROY, SCOR, 37 rue de la Victoire - 75009 PARIS.

GAMMA
GROUPE HAY

En association avec le **Groupe HAY**, **GAMMA INTERNATIONAL** poursuit son développement en France et à l'étranger. Actuellement 80 consultants interviennent sur des missions variées. Le potentiel doit être augmenté par la cooptation de plusieurs

Consultants

pour les activités :

Stratégie et Management : interventions à caractère de synthèse au niveau du développement des entreprises, de leur structure et de leur politique.

Les candidats recherchés sont ingénieurs ou économistes de haut niveau (3e cycle, Doctorat), ont 2 à 3 ans d'expérience et une personnalité très affirmée.

Gestion automatisée : conception, réalisation et mise en place de systèmes d'information pour la gestion des forces de vente et la logistique de distribution.

Les informaticiens-organisateurs recherchés sont des ingénieurs Grande Ecole avec une première expérience (2 à 3 ans).

Nos clients sont en majorité de Grandes Entreprises, appartenant à tous les secteurs économiques, et de Grandes Administrations.

GAMMA offre des carrières attrayantes permettant un développement technique et humain rapide pour les consultants à fort potentiel.

Adresser dossier de candidature au Secrétariat Général de

GAMMA International
9 bis, rue de Vezelay 75008 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS (13e), recherche pour son SERVICE ETUDES

(Référence A.)

INGÉNIEURS LOGICIELS

POUR PROGRAMMATION de systèmes microprocesseurs, temps réel
DEBUTANTS ou CONFIRMES

(Référence B.)

INGÉNIEURS MATÉRIELS

EXPERIMENTES
pr études petits systèmes logiques et analogiques.

Adresser C.V. et prétentions sous la réf A ou B à :

PUBLI GR. N° 332
27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS

GROUPE INTERNATIONAL APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL recherche

CADRE ATTACHE AU DEPARTEMENT ETUDES ET PLANIFICATION FINANCIERES

Ce poste conviendrait à un jeune Cadre titulaire d'un diplôme d'une école d'ingénieurs ou d'une école commerciale ou de formation équivalente, possédant déjà une expérience d'au moins 2 ans dans un établissement bancaire ou dans le département financier d'une grande entreprise.

Il devra rédiger aisément en français et en anglais (indispensable), une 3ème langue (espagnol, portugais, allemand) sera appréciée.

Adresser C.V., photo et salaire souhaité sous réf. 9754/JT
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra)

---

chef de produits

PONTOISE

C'est un poste clé. En effet, il s'agit de faire l'interface entre les commerciaux, les Chefs de Marché, le Bureau d'Etudes et les usines.

Vous connaissez bien la connexion électrique ou éventuellement les composants passifs ou actifs. Vous êtes ingénieur, vous parlez l'anglais couramment et vous souhaitez devenir un Chef de Produits à part entière, ayant la responsabilité d'une gamme étendue.

Vous participerez avec la Direction à l'établissement du plan marketing et du budget. Vous trouverez de nouveaux débouchés à nos produits. Vous serez un support réel, tant au présent qu'au futur, pour la force de ventes.

Dans la connexion électrique, notre place sur le marché est prépondérante. Mais, nous avons l'intention de faire, avec vous, une percée encore plus importante, sans perdre de vue que vous aussi vous souhaitez faire évoluer votre carrière.

Merci d'envoyer votre CV sous référence 4660 à Gérard DESJEUX.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

L'énergie, un secteur en développement.
Une des entreprises au premier plan de ce secteur recherche, un

Ingénieur spécialiste en engins de manutention de très grande fiabilité

Cet ingénieur expérimenté en études et mise au point de machines «électromécanique» de petite série aura pour fonction :
- le suivi du dossier d'études jusqu'à réception en usine et sur le site,
- le traitement des anomalies,
- l'examen de tous les documents électriques fournisseurs

Une expérience de cette fonction peut l'amener à devenir le conseil pour de nouveaux matériels.
Le poste est à pourvoir à Paris, mais conduira son titulaire à des déplacements chez les fournisseurs, les clients et sur les sites.
Les candidats devront justifier d'une bonne expérience acquise dans ce domaine en bureau d'études, ou Engineering, de compétences en mécanique, électricité et électronique. Anglais lu et parlé.
rscg carrières, 64 rue la Boëtie 75008 PARIS nous transmettra votre CV et prétentions sous réf. 6080 M.

ASSISTANT (E) JURIDIQUE

Proche banlieue Nord-Ouest

Le secrétaire général d'une société ayant des activités internationales recherche

UN (E) ASSISTANT (E) JURIDIQUE

Il sera chargé de la gestion des dossiers sociaux, de la préparation des conseils et assemblées générales, du suivi des textes légaux et officiels. Il aura également en charge le suivi des contrats, des assurances et du contentieux.

La personne retenue, de formation juridique (capacité en droit, licence en droit...) possédera une expérience professionnelle de plusieurs années acquise dans un service similaire.

Adresser curric. vitae et prétent. sous le n° 66.421, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

emplois régionaux

Ingénieur Recherche Appliquée

Organisme d'Assistance Technique et Recherche Appliquée dans les pays de Loire, offre un poste dans sa section des applications des Polymères à la mécanique.
C'est une activité variée, élaborée et pragmatique qui demande outre un bon niveau théorique général, une expérience industrielle ou de recherche confirmée.
Adressez votre CV détaillé, photo et prétentions à : Régie - Presse Service Petites Annonces le MONDE 85, bis rue Réaumur - 75002 PARIS sous n° 855838

Banque TARNEAUD
cherche pour son agence
D'ANGOULEME

Bon ATTACHE COMMERCIAL
25 ans minimum.
Titulaire du brevet professionnel de banque.

Adresser C.V., photo et référ. au Service du personnel, 2 et 6, rue Turgot, 87000 LIMOGES.

Société Produits Aluminium cherche

TECHNICO - COMMERCIAL
pour régions Nord et Est Niv. Baccal. Connaissance aluminium ou miroiterie souhaitée. Véhicule indispens.

Lettre + C.V. adresses à Maier B.P. 66 13375 Marseille Ced. 4.

Importante Société Electronique en pleine expansion cherche pour le Sud de la France

COMMERCIAUX
(possibilité de Direction Cciale)

Env. lettre man., C.V., prétent. n° T 021.204 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE LYONNAISE
P.M.E. ENGINEERING TRAITEMENT DES EAUX

recherche

PARTENAIRE ou **COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

PROFIL : Technicien, ingénieur ou autodidacte · aptitude de gestion appréciée.
Env. C.V à P. LICHAU S.A. sous référence 2.634, 41, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, qui transmettra

---

La Direction Départementale de l'Equipement des ARDENNES et l'Association Départementale d'Information sur le logement recherchent

CONSEILLER JURIDIQUE

qui sera chargé d'assurer les permanences dans le Département. Bonne connaissance des problèmes de logement. Maîtr. en droit privé exigées et expérience professionnelle souhaitée. Adresser candidature av. C.V et prétentions à M. le Directeur Départemental de l'Equipement (service U.O.C.) 3, chem. des Granges-Moulues, à 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES.

---

afnor
Association Française de Normalisation

recherche pour sa division
INFORMATIQUE DE GESTION

RESPONSABLE SYSTEME ET EXPLOITATION

sur matériel CII-HB en cours de renouvellement - connaissance MISTRAL souhaitée - 5 ans d'expérience.

Ecrire avec photo et rémunération actuelle sous référence 5532 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.

DEPARTEMENT INFORMATIQUE (60R) D'UNE GRANDE SOCIETE D'ELECTRONIQUE, DOTEE DE MATERIELS
IBM 4331 et 4341,
DOS/VSE, DL1, CICS, VTAM, RESEAU 200 TERMINAUX
recherche

HOMME SYSTEME

DOS - CICS - RESEAU - possibilité d'évoluer vers un poste de chef d'exploitation.

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

bacheliers au moins, ayant déjà réalisé des applications notables, ou IUT/MIAGE débutants ou non. La connaissance de DL1/CICS peut conduire immédiatement à des responsabilités importantes (applications industrielles et commerciales.

Nous offrons des possibilités de formation (200 à 400H.) chez IBM et en ateliers internes.

Implantation : *système et pupitre* PARIS SUD, analyse BANLIEUE SUD.

Adresser curriculum vitae, avec lettre manuscrite, prétentions, photo à CONTESSE Publicité sous référence 66.536, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INGENIEURS SUPPORT ET MAINTENANCE

recherchés par METROLOGIE pour sa division Traitement Image et Signal

- Expérience souhaitée en minicalculateurs et périphériques,
- Lieu de travail : Asnières,
- *Anglais parlé souhaité.*

Envoyer C.V. à Mme BENAYON
METROLOGIE - Tour d'Asnières
92606 ASNIERES Cédex

MÉTROLOGIE

CAMECA

Filiale de THOMSON-CSF

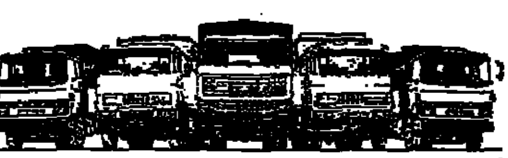
recherche pour son service études

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

DUT - BTS - FPA

ayant de 2 à 5 ans expérience.
Lieu de travail CORBEVILLE (Orsay).

Adresser CV à CAMECA
103, boulevard St-Denis - B.P. 6
92403 COURBEVOIE Cedex



DAF FRANCE

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

E.T.A.C.A. ou E.S.C.R.A.

qui, après une période de formation assumeront fonctions

INSPECTEURS TECHNIQUES APRÈS-VENTE

Adresser CV détaillé, photo, prétentions à DAF FRANCE - Service du Personnel - Survilliers B.P. 4 - 95470 FOSSES

---

conseiller de direction informatique

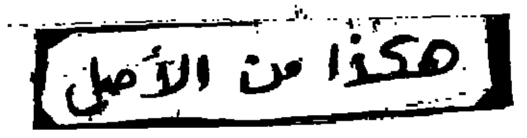
Une grande Société Équipement Aéronautique, région parisienne, propose ce poste de premier plan.

- Age minimum 30 ans
- Anglais couramment (voyages US et UK)
- Diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (Centrale - Supélec - Télécom ...)
- Origine Système-Ordinateurs TP complexes
- Compétences IBM 158-3031 SNA.APL souhaitées.

Position en Staff de Direction. Missions de prospective, conseil, promotion et support nouvelles techniques et nouveaux matériels. Relations Télécom et IBM. Management APL dans l'Entreprise. Développement Applications Scientifiques. Information des services. Responsable du Projet Informatique 1983.

Envoyer CV, sous référence 968, à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR



TOURISME TRANSPORTS

1 directeur des ventes Europe 140.000 F +

La Sté Hoverlloyd, leader sur le trans-Manche par hovercraft, recherche son directeur des ventes qui prendra la responsabilité des activités commerciales de la société en Europe continentale. Il sera basé à Paris. Le candidat retenu aura une très bonne expérience de la vente et de l'animation d'une force de vente dans la branche transports aériens ou maritimes. Il aura par ailleurs des compétences de gestion administrative. Le poste conviendra à un homme de 30 ans minimum parlant couramment français et anglais, et comprenant l'allemand.

2 délégués commerciaux

Hoverlloyd recrute 2 vendeurs performants pour la France. Les candidats retenus auront 3 ans minimum d'expérience de la vente, de préférence dans le secteur transports-tourisme. Ils seront prêts à effectuer des voyages fréquents. Ils auront au minimum 24 ans. Ils parleront couramment l'anglais et la connaissance d'une autre langue européenne sera un atout supplémentaire. Le salaire ne sera pas inférieur à 75.000 francs.

Envoyer candidatures et C.V. à Mr Ken Hilditch Directeur du personnel.

Hoverlloyd Limited-International Hoverport Ramsgate, Kent CT12 5HS - Angleterre

---

Pour une gestion moderne du personnel

Filiale d'un grand groupe industriel, nous mettons en place les moyens qui doivent nous permettre de progresser dans la qualité de la gestion de nos ressources humaines. Nous créons plusieurs postes et recherchons des cadres de formation supérieure ayant une solide compétence acquise dans la fonction personnel et dans le secteur industriel.

Coordination de la fonction personnel — 150 000 +

Chef du personnel de l'établissement, vous élaborez et mettez en place, en liaison avec le directeur du personnel de la société, la politique sociale de l'entreprise. Vous impulsez les différents services et assurez les relations avec les partenaires sociaux. Homme de dialogue, possédant une forte compétence de droit social appliqué à l'entreprise, votre expérience vous permet de maîtriser en généraliste tous les aspects de la gestion du personnel. Une expérience préalable en tant que chef du personnel d'une unité de moyenne importance serait appréciée. réf. 5048 M

Recherche de cadres et politique de formation — 130 000

Nous vous confions, outre la responsabilité du recrutement des ingénieurs et cadres, la mise en place du plan de formation et de la gestion des carrières. Vous animez une petite équipe de collaborateurs. Vous avez environ 35 ans, une expérience de 8 à 10 ans dans une fonction similaire. réf. 5049 M

Gestion administrative du personnel et politique de communication — 130 000

Votre mission comporte, outre les aspects administratifs paie et statistiques, l'ouverture sur la politique de communication dans l'entreprise. Une forte compétence en matière de droit du travail est indispensable, une formation de base juridique appréciée. réf. 5050 M

Recrutement des Etam — 95 000 / 100 000

Vous êtes responsable du recrutement et du suivi du personnel ouvrier et maîtrise, des études de qualification de postes de travail, de la gestion des mutations dans l'entreprise. Trois à cinq ans d'expérience dans une fonction similaire, une formation en sciences économiques ou humaines sont nécessaires pour réussir dans cette fonction. réf. 5051 M

Jacqueline Sigolet vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. indiquée, 1, rue de Berri 75008 Paris.

SOURCES



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

HEWLETT PACKARD
Division Informatique et Systèmes
Département d'assistance logicielle
recherche

ingénieurs informaticiens

Débutants ou confirmés

Nous proposons plusieurs postes d'ingénieurs systèmes à des diplômés de grandes écoles d'électronique option informatique, ou DESS, ou équivalent, débutants ou ayant quelques années d'expérience de la conception de logiciels de base et de l'assistance à la clientèle.

Ils participeront à la vente, à la mise en place et au démarrage des systèmes des séries HP 1000 et HP 3000.

Les postes sont à pourvoir dans la région parisienne et en province. Ils comportent de nombreux avantages sociaux et des possibilités d'évolution de carrière, compte tenu de la croissance rapide de la société.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à Gérard Kloppel — HEWLETT PACKARD FRANCE — BP 6, 91406 ORSAY Cedex, sous référence 9623.

média-system



HEWLETT PACKARD

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (13e)
recherche pour son activité TELECOMMUNICATIONS

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il devra avoir :
Des connaissances en LOGICIEL, quelques années d'expérience.

Il aura pour missions principales orientées vers la commutation téléphonique : la formation de personnels d'installation et de maintenance, l'assistance technique aux vendeurs, le suivi de l'évolution technique des produits.

Disponibilité immédiate. Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :

PUBLI GR. N° 333
27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS.

Important laboratoire pharmaceutique recherche pour son service
PHARMACOTECHNIE
en proche banlieue Sud de Paris

technicien chimiste

Au sein de l'équipe de préformulation, il participera à la mise au point des techniques d'analyse et à l'étude de la stabilité des produits chimiques entrant dans la composition des nouveaux médicaments.

Le candidat sera titulaire d'un BTS ou d'un DUT et aura une bonne expérience des techniques modernes de chimie analytique.

Avantages sociaux. 13e mois. Horaire mobile. Restaurant d'entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous réf. 9613, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SAFT — **Groupe CGE**

Division Systèmes

jeune ingénieur électronicien

Il aura en charge des études qui lui permettront de développer et de mettre en pratique ses connaissances techniques dans des domaines tels que :
- la régulation et l'asservissement de faible niveau
- l'électronique de puissance à thyristors et transistors
- la logique C-MOS
- les systèmes à microprocesseurs.

Notre équipe technique est jeune, imaginative, ambitieuse et performante.

Si vous avez le désir de la rejoindre, adressez votre candidature sous réf. A 26-33 à J.P. Philibert
Développement des Ressources Humaines
SAFT
119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS

Le poste est à pourvoir en région parisienne proche banlieue Nord-Est.

SIEMENS

Ingénieur Commercial

Pour nous, commercialiser nos relais miniatures, ce n'est pas uniquement les vendre mais c'est aussi CONSEILLER nos distributeurs et LES AIDER dans la prospection du marché.

Si telle est votre conception de la vente, et si vous pouvez faire état d'une sérieuse formation en électricité ou en électronique (I.U.T., B.T.S., A.F.P.A.), ainsi que d'une solide expérience dans un poste similaire, vous êtes celui ou celle que nous recherchons.

Même si le poste est à pourvoir à PARIS et vos déplacements limités à la France, la connaissance de la langue allemande est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous la référence 43/2/M. à :
Département du Personnel
B.P. 122 – 93204 SAINT-DENIS Cédex 1.

Siemens S.A.

rush publicité

?nsware

Société de Services et Conseils en Informatique de tout premier plan

THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recherche dans le cadre de son expansion

POUR SA DIVISION INFORMATIQUE DE GESTION

15 ingénieurs confirmés
(3 à 6 ans d'expérience)

10 analystes programmeurs confirmés
(minimum 2 ans d'expérience)

5 ingénieurs débutants
(ayant une formation informatique). (Réf. DCA/071)

POUR SA DIVISION LOGICIEL INDUSTRIEL

20 ingénieurs informaticiens
(ayant au moins 1 an d'expérience sur mini ordinateurs et/ou connaissant les microprocesseurs). (Réf. DCA/072)

Rémunération motivante,
Avantages sociaux,
Et surtout de réelles opportunités de carrière.

Envoyer votre C.V. détaillé, photo, prétentions et délai de disponibilité en précisant bien la référence correspondant à

ANSWARE 135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

ORGANISME DE RECHERCHE DU GROUPE RENAULT,

nous cherchons, pour la mise en place de notre plan de recherche dans différents domaines de pointe, notamment :

- **conception et fabrication assistées par ordinateur : réf. 157 LM**
- **automatisation et robotique : réf. 158 LM**
- **microélectronique et capteurs : réf. 159 LM**

chercheurs, ou ingénieurs de haut niveau.

Nous leur offrons la possibilité de s'intégrer à nos équipes actuelles pour initier et développer ces thèmes de recherche.

Lieu de travail : banlieue ouest PARIS.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature, en indiquant par la référence correspondante, le domaine d'activité qui vous intéresse à

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach · 75017 paris



LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
située en banlieue SUD de PARIS
recherche

INGÉNIEUR
de formation Grande Ecole

Ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience pour l'animation d'un groupe d'ordonnancement.
Déplacements de courte durée possibles

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel, boîte postale 57, LE PLESSIS-PATE, 91220 Brétigny-sur-Orge.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS
Département Etudes Economiques
recherche

ECONOMISTE

- 30 ans minimum
- Diplômes enseignement supérieur : Sciences Eco., I.E.P./E.C.O.F.I. ou équivalent
- Parfaitement bilingue Français-Anglais, arabe souhaité
- Expérience 2 ou 3 ans dans analyse micro et macro économique, permettant intégration dans équipe chargée études monde économique, en particulier monde Arabe.

Envoyer lettre manuscrite et CV s/réf. 5055 à : P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SALOMON à Annecy
Leader mondial de la fixation de ski cherche son

contrôleur de gestion H/F

pour prendre en charge le contrôle de gestion des trois divisions : fixations, chaussures de ski alpin, fixations et chaussures de ski de fond, avec la collaboration des contrôleurs de gestion de ces divisions.
Il centralise les budgets, définit les tableaux de bord, analyse les écarts et propose, en relation avec les responsables de service et la direction générale, les actions à engager.
C'est un homme de résultats et de communication, habitué à travailler dans une entreprise industrielle, avec des ingénieurs et techniciens.
Ce poste convient à un contrôleur de gestion confirmé ayant une formation d'ingénieur ou diplômé de HEC - ESSEC - ESCP - ESCL...
Notre consultant, Mme G. DILL, vous remercie de lui écrire (réf. 623 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur Chimiste
Laboratoire Développement

- De solides connaissances en CHIMIE MINERALE.
- Une première expérience : 3 ans, en laboratoire si possible matériaux pour le bâtiment (ciments, plâtres...).
- Un esprit ouvert et de bonnes capacités de contact.

Vous assisterez le responsable pour ce qui concerne les méthodes d'analyses, la conduite et l'exploitation des essais en laboratoire et en production (produits nouveaux, amélioration des produits existants, diagnostics).

A ce titre, vous serez en relation avec les responsables des labos-usines.

Vos compétences et votre ouverture d'esprit vous permettrons de vous associer à la conception et au développement des produits.

La connaissance de l'anglais (rédaction) est un atout.

Lieu de travail : VAUJOURS (93).

Nous sommes le premier fabricant français de plaques de plâtre. 4 unités de production, 1150 personnes, 600 millions de francs de C.A. (+ 21 % en 79).

Merci d'écrire sous référence C. 412-1 à J.J. CRAMPE



PLACOPLATRE
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316
92506 RUEIL cedex

Important laboratoire pharmaceutique recherche pour son service
PHARMACOTECHNIE
en proche banlieue Sud de Paris

pharmacien ou chimiste

pour réaliser des études de préformulation et de stabilité sur des médicaments nouveaux.

Il aura une bonne connaissance des méthodes analytiques modernes (en particulier HPLC) et de préférence une expérience des techniques de bio pharmacie et des essais de dissolution.

Avantages sociaux, 13e mois. Horaire mobile. Restaurant d'entreprise.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous réf. 9611, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

THOMSON-BRANDT

recherche

ingénieurs grandes écoles

(POLYTECHNIQUE — CENTRALE — SUP-AERO et MINES)

sortant de l'Ecole ou quelques années de métier

pour développement de produits nouveaux de sa branche «ARMEMENTS»

région PARIS ou ORLEANS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions 52, Champs Elysées 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE
Banlieue SUD OUEST de PARIS

recherche

TECHNICIEN niveau V

BTS ou DUT ELECTRONIQUE

Il sera intégré dans une équipe chargée d'effectuer la mise au point finale des études relatives à des calculateurs et périphériques associés, et du support de ces mêmes matériels.

Anglais technique lu apprécié
Déplacements ponctuels
Formation assurée

Envoyer C.V. détaillée et prétentions avec photo à No 66325 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

Le Groupe ELF-AQUITAINE

recrute pour son centre de recherche de LYON-SOLAIZE

2 INGÉNIEURS GÉNIE CHIMIQUE

avec spécialisation et/ou expérience des procédés.

1 INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

avec une très bonne formation en thermodynamique, thermique et connaissance des matériels thermiques.

Ces trois ingénieurs intégrés dans la division Développement auront pour mission de démontrer la faisabilité industrielle des procédés mis au point.

1 INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE ou CHIMISTE

avec une excellente formation en thermodynamique, voulant se consacrer aux problèmes de la combustion et de la gazéification.
Une expérience en recherche appliquée serait appréciée.

La rémunération annuelle brute en fonction de l'expérience peut être comprise entre 120.000 et 160.000 F.

Envoyer C.V., photo au Service du Recrutement ELF-FRANCE, 137, rue de l'Université. 75007 PARIS

Proche banlieue Sud
(excellente desserte transport en commun)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS débutants

(ENSAE, ENST, ESE, ENSI, INSA...)

Notre expansion rapide dans le domaine des équipements et systèmes aéroportés nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et d'essais.

Nous recherchons des ingénieurs attirés par des RESPONSABILITÉS DE CONCEPTION dans des domaines avancés :
— de l'électronique générale,
— de l'automatique,
— et du traitement numérique (matériel et logiciel).

Des possibilités d'évolution variées vers des responsabilités largement autonomes sont offertes à des personnalités créatrices possédant aussi des qualités d'organisation et de contact et ayant le goût du travail en équipe.

Ecrire avec curriculum vitae et photo sous le n° 66.165 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

---

recherchons

4 ingénieurs commerciaux sur région parisienne

pour vendre de la mini-informatique clé en main dans le domaine de la santé

salaire fixe + frais de route + commission motivante

libres pour stage de formation au siège à Marseille le 15 septembre, date d'embauche

Téléphoner pour Rendez Vous à M. Girard au 563.90.04 les 15 et 16 juillet de 15 h à 18 h.

Georges Bartoli Conseil

---

les Laboratoires
WINTHROP
recherche leur

directeur médical France

Il prendra en main :
- les expérimentations cliniques,
- la formation scientifique des délégués médicaux,
- le traitement du courrier médical,
- la caution médicale des actions promotionnelles.

Son rôle charnière nécessite :
- une expérience hospitalière et/ou cabinet (activité à maintenir partiellement),
- 5 à 10 ans d'expérience de l'industrie pharmaceutique,
- un excellent niveau d'expression écrite et orale,
- la pratique de l'anglais courant.

Adresser lettre et C.V. aux laboratoires WINTHROP 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy

P.A.SVP.

DIRECTEUR COMMERCIAL

PARIS — 220.000 +

Cette Société Française 600 personnes appartient à un Groupe International. Elle fabrique des biens d'équipement qu'elle commercialise par un réseau d'agents implantés dans toute la France et dans quelques pays étrangers.

Pour ce poste qui implique de réelles qualités de négociateur et un très fin savoir-faire auprès de la force de vente, nous recherchons un candidat diplômé HEC, ESSEC .. ou INGENIEUR, âgé d'au moins 40 ans, parlant anglais et possédant une expérience réussie de plusieurs années dans cette fonction. Elle aura été acquise si possible dans la vente auprès d'utilisateurs et revendeurs d'équipements électriques.

France Cadres

Envoyer dossier complet sous référence 302/08 M à FRANCE CADRES 22 rue Saint Augustin 75002 Paris

---

GROUPE TERTIAIRE DE 1ER PLAN
recherche

UN JEUNE DIPLOME

Pour le Département

organisation

Il lui sera confié après formation des missions d'études et de conseil en organisation concernant les agences du Groupe.

Pour ce poste aux larges responsabilités, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Université (DEA ou DESS de Gestion, d'économie), fortement motivé par la fonction, disponible rapidement et ayant un excellent contact humain.

Le poste est basé à PARIS mais nécessitera de fréquents déplacements en Province.

Nous vous remercions d'envoyer lettre, C.V., photo, prétentions et si possible numéro de téléphone à No 66344 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD OUEST DE PARIS
recherche

INGENIEUR Grandes Ecoles

Dans le cadre de réalisation de prototypes, il assurera l'interface technique entre les équipes d'études, les équipes sites et les clients.

Le poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience dans le développement ou la mise au point de systèmes complexes, si possible sur une application telephonique (matériel logiciel).

Les candidatures d'ingénieurs débutants sont envisageables.
La formation sera assurée.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions ss No 66322 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

JAEGER

BRANCHE AÉRONAUTIQUE

RECHERCHE POUR PARIS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONICIENS

Conception et programmation de systèmes Microprocesseurs. Expérience sur série 6800 souhaitée. Anglais apprécié.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à n° 66.217, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.



La Direction Internationale de la
CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche

Un Responsable de Zone Géographique

possédant une solide expérience bancaire et des opérations internationales.
Une bonne connaissance des crédits aux entreprises est souhaitée.
Allemand indispensable.

Env. CV, photo, sal. et prét. sous réf. MJF à CNCA Recrutement Carrière cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

Société informatique, filiale d'un important groupe français d'assurances, recherche un

responsable haut niveau

pour diriger son équipe système MVS/TSO

Les ordinateurs sont de très gros ordinateurs IBM avec bases de données et télétraitement.

GIE

Envoyer CV et prétentions à GIE, Service du Personnel, Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris La Défense.

média-system

STEIN SURFACE

FOURS ET EQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

Société d'ingénierie, travaillant principalement à l'exportation recherche

UN INGENIEUR CALCUL ET AVANT-PROJET

FORMATION CHIMIE ORGANIQUE - MINERALE - THERMODYNAMIQUE

Bonnes connaissances en génie chimique souhaitées
Conviendrait à jeune Ingénieur ou Universitaire même débutant. Anglais indispensable.

Ecrire ou téléphoner Service du Personnel - Z.A.I. du Bois de l'Epine - C.E. 1107 - 91015 EVRY CEDEX - Tél. 077.92.10

STÉ D'ACTIVITÉ AÉRONAUTIQUE
BANLIEUE OUEST

proche R.E.R.

recherche

pour installation et assistance technique à l'étranger

DES ANALYSTES ET PROGRAMMEURS

de bon niveau, parlant et écrivant anglais.

Matériel ICL Burroughs, IBM.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 97.995 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



CGA Compagnie Générale d'Automatisme

recherche

cadre commercial

CONFIRME

De formation supérieure technique ou commerciale.

Dans le cadre d'une structure existante, il devra participer à la prospection et au développement du marché des équipements de distribution automatique de produits.

Les secteurs concernés comprennent principalement le milieu industriel et le domaine hospitalier.

Déplacements fréquents en France mais de courte durée.
Anglais souhaité.
Notions d'automatisme appréciées.

réf. G1

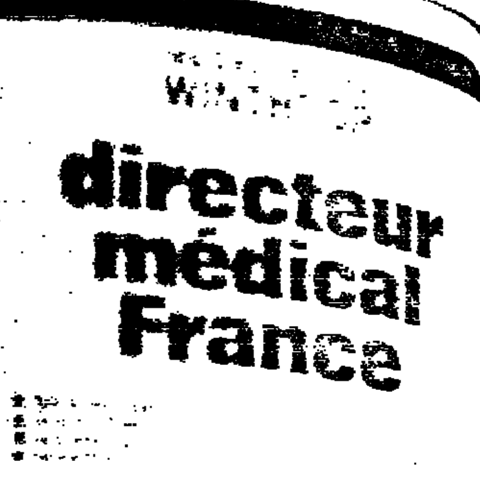
ingénieur d'affaires

Diplômé grandes écoles (INSA, ISEN) ayant acquis quelques années d'expérience.

Pour l'élaboration de propositions techniques, le suivi d'affaires et la mise en service de distributeurs automatiques de produits.

Réf. G2

Adresser C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel B.P. 57 - LE PLESSIS PATE 91220 BRETIGNY S/ORGE.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Société Multinationale de grand renom
Proche Banlieue Nord-Ouest
recherche pour SERVICE VENTES
« ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES POUR AUTOMOBILE »
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Formation diplômé INGÉNIEUR
Ayant quelques années d'expérience dans une activité industrielle d'un niveau international.
Anglais courant exigé
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous le n° 66.527 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
CENTRE D'ESSAIS EN VOL
Base d'essais de BRETIGNY, recherche
INGÉNIEUR ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(I.B.M. 38-31)
TECHNICIEN
possédant DUT ou B.T.S. option informatique souhaitée.
Débutants acceptés, libérés du Service militaire.
Adresser C.V. à Chef du Personnel
CENTRE D'ESSAIS EN VOL, 91220 Brétigny-s./Orge

Prospective Synthèse et Communications
recherche
CONSULTANT (E) HAUT NIVEAU
Conseil aux dirigeants d'entreprises
— Diagnostic - Politiques de développement;
— Cohérences structurelles et stratégiques;
— Communications, mise en œuvre des politiques.
Profil idéal :
— Capacité d'ouvrir de nouveaux marchés;
— Expérience de direction en entreprise;
— Grande autonomie, responsablité individuelles;
— Capacité de travail en équipe.
Env. photo, lettre man. de motivations et C.V. à : P.S.C. - 35, rue de la Boëtie - 75008 PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche pour son siège à LA DEFENSE
un (e) Adjoint (e) au Chef du Service Documentation
chargé(e) de :
— l'élaboration de documentations commerciales
— l'organisation des informations internes
— recherches documentaires.
Formation INTD ou équivalent. Bilingue Anglais.
Expérience 5 à 8 ans service Doc ou Edition.
Horaire souple.
Envoyez CV, prétentions et photo sous réf. 9886 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra
LTP

GROUPE FRANÇAIS
en pleine expansion
occupant une place prépondérante sur son marché
recherche pour l'un de ses départements électronique industrielle
1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL ÉLECTRONICIEN
Chargé du développement des ventes en France, de la formation et de l'information des équipes de vente.
Une première expérience en bureau d'études ou en production alliée à de réelles aptitudes commerciales sont des atouts pour réussir à ce poste. Anglais indispensable. Rémunération annuelle de l'ordre de 120.000 F.
Envoyer C.V., photo + prét. à n° 66.427 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, qui transmettra.

Le Groupe
T.M.O. CONSULTANTS
(l'une des dix premières sociétés d'études et de conseil en marketing et communication) recrute pour ses différentes sociétés :
— Un chargé ou Directeur d'Etudes DISTRIBUTION. Expérience souhaitée dans les études auprès de la distribution.
— Un Chargé ou Directeur d'Etudes INFORMATIQUES ET INDUSTRIELLES. Expérience souhaitée. Anglais nécessaire.
— Un Chargé d'Etudes DÉBUTANT OU SEMI-DÉBUTANT, diplômé d'une école commerciale.
— Une ASSISTANTE TERRAIN pour le suivi des enquêteurs. Expérience indispensable.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à Mlle Weber, T.M.O. CONSULTANTS, 22, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS.

E. C. L.
recherche pour début septembre
3 ANALYSTES
Expérience réelle
CII HB 66 DPS sous DM IV IDS 2/TDS
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L.
PARIS 55, Rue Hermel 75018
Tél. : 259-10-40.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour poste banlieue Sud Région Parisienne
INGENIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES
— Formation Arts et Métiers;
— Expérience 5 ans minimum en hydro-pneumatique, électrotechnique, domaine aéronautique.
Adr. C.V. + photo et prétent. à n° 98.557 - BLEU, 17, rue Lebel - 94 VINCENNES.

SOCIETE GROUPE P.U.K.
recherche
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR
3 ans d'expérience pratique minimum. Connaissance et pratique de Cobol sur moyen ou gros système.
Expérience de la maintenance. Connaissance R.P.G. souhaitée. Poste : responsabilité de la maintenance et du développement d'une application commerciale en transactionnel.
Adr. C.V. et photo à Direction du Personnel. Cuivre et Alliage 9-11, rue Georges-Elesco, 94003 CRETEIL Cedex.

SOCIETE DE COSMETOLOGIE
Proximité Saint-Lazare
recherche
CADRE COMMERCIAL
ayant l'habitude de la gestion des dossiers fournisseurs.
40 heures - Cantine - Avantages sociaux - 5 semaines de congés payés - 13e mois.
Envoyer C.V. + prétentions à PARIS REGIES (réf. DP 2.301) 28, rue Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

VILLE DE BOBIGNY recrute : PUÉRICULTRICE dipl. d'État ou INFIRM. SPÉC. ENFANTS. Candidature à adresser à Monsieur le Maire.

CABINET COMMISSARIAT AUDIT et EXPERTISE
recherche
ASSISTANTS DEBUTANTS et 1 an d'EXPERIENCE
formation supérieure + DEC souhaité.
Adres. C.V., photo, prétentions à M. P. CHEVILLARD.
Cabinet CALAN-RAMOLINO et associés,
39, rue du Gal-Foy, 75008 Paris.

SOCIETE D'ETUDES recherche pr contrat durée limitée 5 mois 2 juristes DROIT PUBLIQ. niv. maîtrise pr travx s/fichier doc. Env. C.V., prétentions SFERES, 58, av. A.-Briand, 92 Montrouge.

WANTED
CHEFS DE VENTE ET INGÉNIEURS CCIAUX
POUR VENTE MINI-INFORMATIQUE DE GESTION
● Expér. 2 ans minimum;
● Références indispensables;
● Poste à pourvoir rapidement.
OAPA 150, rue de Rivoli (1er) - T. 296-36-74.

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche
INGENIEURS
pour encadrement, département calculs, aéronautiques.
Avec importantes responsabilités, salaire en rapport, conviendrait à : Sup. Aéro-Mines, Arts et Métiers ou équivalent.
Envoyer C.V. + photo.
RETEC, 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 PARIS.
Tél. : 824-87-00 ou 824-54-20.

ETABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE
recherche
CADRE débutant
ayant diplôme MAITRISE de GESTION et sérieuses connaissances en mathématiques financières.
— Nationalité française.
— Libéré O.M.
— Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V., prét. et photo n° 66.120 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

L.M.T. Consultants recherche pour une société de transports d'envergure internationale
JEUNES DIPLOMÉS ÉTUDES SUPÉRIEURES
(Ecoles supérieures de Commerce, Ecoles d'Ingénieurs)
Après une période de formation d'un an sur le terrain, il seront affectés en France dans l'une des agences à un poste d'exploitation : organisation/gestion des moyens humains et matériels d'un centre de transport.
LES CANDIDATS : hommes de terrain, aptitude au commandement, sens de l'organisation pour accéder à des fonctions de responsables d'unités décentralisées. Anglais ou allemand. Mobilité et disponibilité.
Envoyer vos candidatures sous référence 577 M, à L.T.M. Consultants, 63, av. de Villiers, 75017 PARIS.

ETRANGER
INGÉNIEURS MECA
Expérience opération offshore ITALIEN indispensable.
INGÉNIEURS PRODUCTION PÉTROLIÈRE
Expérience huiles et gaz
Ecr. avec C.V. dét. à n° 58.594, RUSH Publi, 84, r. d'Hauteville, 75010 PARIS. - qui transmettra.

Association culturelle recherche
ANIMATEUR
pr son équipe centrale à Paris possédant déjà expér. et ayant formation à la gestion.
Téléphoner au 700-26-06, de 10 h. à 14 h. jusqu'au 18 juillet.

SOCIETE MAISONS-ALFORT
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
IBM OS/VS - IMS
IBM DOS/VSE
ASSEMBLEURS
COBOL et/ou PL1
CICS et/ou DL1
Envoyer C.V. détaillé et prétentions à SONOVISION 12, rue de REIMS, 94700 MAISONS-ALFORT.

CABINET
EXPERTISE COMPTABLE
SAINT-LAZARE
recherche
COLLABORATEURS
D.E.C.S. et certificat supérieur pour gestion portefeuille clients et travx variés.
Expérience cabinet exigée.
Envoyer C.V., prétentions à : INTER-CONSEIL 37, r. d'Amsterdam, 75008 Paris.

Organisation Professionnelle
Secteur Audio-visuel
cherche
SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF
études des dossiers, rapport avec l'environnement adm. et prof., relations avec les adhérents. Sciences Po + D.E.S., droit 2 ans. Expérience souhait. Ecr. avec C.V. détail. + photo : M. BONNEVAL, 10, rue de Marignan, 75008 PARIS.

T. H. R.
Recherche d'urgence
1) TECHNICIENS BILLETISTES AERIENS
pour service société
5 ans d'expérience minimum.
2) RECEPTIFS
Allemand, Anglais courant
Italien, Anglais courant.
2 ans d'expérience minimum.
Tél. : 345-43-29.

Importante Entreprise
SECTEUR IMPRIMERIE ET EMBALLAGE CARTON
recherche
UN JEUNE AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
pour poste opérationnel de vente niveau bac ou B.T.S.
Excellente présentation, goût des contacts expérieurs et des résultats concrets.
Connaissance des métiers graphiques appréciée.
Complément de formation assuré par nos soins.
Situation d'avenir pour élément de valeur
Ecr. av. C.V. dét. à M. D. Izarny les Cartonnages de France, 8, r. Immeubles Industriels, Paris-11e

---

RECHERCHONS D'URGENCE
INGENIEURS DE PROJETS
INGENIEURS DE REALISATION
pour installations pétrochimiques et nucléaires.
Tél. pour rendez-vous : 556-13-93

ERIN
recherche
— pour développement logiciel de base;
— contrôle de processus industriels;
— connaissances matériels MITRA - SOLAR - SEL - appréciées.
● **DES INGÉNIEURS** DEBUTANTS à 3 ANS D'EXPERIENCE.
● **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** Minimum DUT.
● **DES PROGRAMMEURS** Bac minimum.
Salaires motivants.
Ecrire avec C.V. s/réf. 5.526, à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout - 75009 PARIS, qui transmettra ou tél. pour R.-V. au 058-34-75.

Société d'Architectes Paris-11e
recherche
ARCHITECTE D.P.L.G.
ayant formation complémentaire INGÉNIEUR ETP (bâtiment) 30 a. min., libre immédiatement. Capable assumer les fonctions de chef de projet et de maîtrise d'œuvre.
Exécution au niveau architectural.
Expérience confirmée de chantiers complexes indispensable.
Adr. lettre man., C.V. et prét. à ARC ARCHITECTURE 31, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

GROUPE IMMOBILIER LOISIRS
recherche
HOTESSES
de vente
Excellente présentation, ayant le goût des contacts. Rémunération composée d'un fixe + fort intéressement.
4.000 F par mois garantis pendant la période d'essai.
Disponibles le 1er sept. 1980.
Lieux Orly et la Défense.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite C.V. très complet + photo récente sous référ. HI à
Jacques RIBOUREL S.A.
120, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.
Ne pas téléphoner, réponse rapide assurée.

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPORTATION DE PRODUITS METALLURGIQUES
proximité ETOILE
recherche
CORRESPONDANCIERE BILINGUE ANGLAIS
STENO et DACTYLO ANGLAISE.
Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Horaire personnalisé.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. dactylographié. à B.P. n° 6 75764 Paris cedex 16 ou téléph. au 502-19-00 p. 3433.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Paris
recherche
COLLABORATION MEDECINS
— Orientation pneumologie, bactériologie ou allergologie.
— Spécialiste cardiologie, neurologie.
Pour participation à la préparation d'essais chimiques concernant de nouvx produits.
Disponible l'équivalent de 4 journées ou 8 demi-journées par semaine samedi et dimanche exclus.
Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à n° 66.602 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

E. C. L.
pour début août
6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— 2 COBOL/OS MVS TSO
— 1 idem. + PAC 700
— 1 PL 1 IMS/DL1
— Une très bonne expérience de DL1 sous IMS COBOL.
— 1 MARK IV.
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L.
PARIS 55, rue Hermel 75018
TEL : 259-10-40.

PAIN JACQUET
COMPTABLE USINE
recherche
conviendrait à personne ayant I.U.T. gestion ou préparation D.E.C.S., dégagée des O.M.
Profil de poste :
études des prix de revient;
contrôle achats;
compte gestion usine.
Salaire selon compétence.
Poste à pourvoir très rapidement.
Envoyer C.V., photo et prét., Pain Jacquet, 44, rue Pontoise, 95870 BEZONS
Service du Personnel

secrétaires

Importante société d'informatique
PARIS LA DEFENSE
recherche une
secrétaire de direction
BTSS
pour renforcer le secrétariat de direction de la société.
Le salaire sera fonction des compétences.
GIE
Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 9424 Service du Personnel Tour Franklin — Cédex 11 92081 PARIS La Défense.
média-system

Important laboratoire pharmaceutique de Paris
recherche
secrétaire bilingue
anglais/français
- Dactylographie de rapports
- Courrier, classement
- Organisation de réunions
- Suivi de l'exécution des demandes de travaux et de facturations
- Excellent niveau d'anglais
- Sténo anglaise et française
- Expérience souhaitée dans l'industrie pharmaceutique
Avantages sociaux; 13e mois, horaire mobile; restaurant d'entreprise.
Envoyer CV, photo et prétentions, sous réf. 9608, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

RANDSTAD
TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
ANGLAIS
SECRÉTAIRE TRILINGUE
ANGLAIS/ALLEMAND
DACTYLO HOLLANDAIS
Expérimentées
Se présenter avec références 69, boul. Haussmann - PARIS-8e

EDITEUR
spécialisé publications pratiques et vulgarisation de grande diffusion
recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
possédant forte expérience édition ou presse.
Adresser C.V. et prétentions à n° 856.2511 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

représent. offre

A R V E L
Fabricant de pantalons Sportwear Hommes et Femmes.
recherche
REPRÉSENTANTS MULTICARTES
Pour secteurs : Sud-Ouest, Sud-Est, Rhône-Alpes.
Ecr. n° 98.484 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Conseils en Carrières

CADRES! POURQUOI ATTENDRE SEPTEMBRE?
Etes-vous prêt à changer et décidé à agir?
Nombreux sont dans votre cas les cadres de haut niveau qui nous ont fait confiance.
Nous les avons aidés à découvrir leur pleine potentialité ou même à définir une position nouvelle.
Appelez-nous. Un de nos consultants s'entretiendra avec vous. Confidentiellement. Sans engagement n. ..ais.
(Nos services sont destinés aux cadres en place).
Frederick CHUSID and CO
116 Champs-Elysées 75008 PARIS
Tél. : 574.25.20 - 574.24.24
LONDON WI; 35 Fitzroy St. Tél. : 637.22.98/99
(Nous ne recrutons pas)
Meetings in English welcomed

information divers

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERE (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

POUR
TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Monthyon, PARIS-9e.

enseignem.

VENCE
COTE D'AZUR
9 km MER, 35 km NEIGE
INSTITUT MONTAIGNE
FONDE EN 1905
ENSEIGN. PRIVE LAIC
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
PRIMAIRE - SECONDAIRE
Classes préparatoires à
L'ECOLE D'INFIRMIERES
PISCINE et TENNIS PRIVES
6, av. des Poilus, 06140 VENCE.
TEL. : (93) 58-03-01.

Ecole de français pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR, min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre très agr. Env. C.V. dét. à Institut de français, 06230 Villefranche-s.-Mer (93) 80-88-44.

demandes d'emploi

SECRETAIRE
réf. 1er ordre, frappe ts docum. (littérat., médecine, sciences). Ecr. n° 6.963 «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

31 a. maît. BHG, DEA nutrit. exp. 4 a. perf. Fluorocarb. Bon angl. ch. empl. biologie, secteur fondam., appliq. et ou ccial. Ecr. n° 2.484 «le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 33 ans maîtrise et D.E.S. sciences éco. - D.E.C.S. - IT.B. CONTROLEUR DE GESTION 7 ans d'expér. comm. et banc., ch. poste à respon. Préf. prov. Ecr. n° 8.655 «le Monde» Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Femme, maîtrise d'histoire, dipl. allemand, 1 an d'expér., maître auxiliaire, rech. poste établiss. privé pour la rentrée. Ecr. n° T 021.199 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REVISEUR COMPTABLE CHEF DE MISSION
38 a., Sc. Eco + mémorialiste. Etud. toutes propositions. Ecr. n° T 021.200 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 28 ans ch. travail dans famille sympathique vivant aux U.S.A. pour fin septembre réf. morales, 872-55-15 ap. 18 h. 30.

Jeune esthéticienne recherche travail dans Paris. Tél. entre 9 et 11 h. 371-47-86.

SPECIALISTE des transactions d'affaires
— Larges relations : Clients, Administrations, Communes;
— Ensemblier d'équipes pluridisciplinaires;
— Budgets, Gestion, Encadrem. Très opérationnel.
Recherche poste de Direction.
Ecr. n° 8.629, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CONSEIL HOTELIER
Diplômé école Hôtel Lausanne, ai dirigé hôtels 4 étoiles, suis spécialiste des études hôtelières touristiques en Europe, Afrique, M.-Orient.
Que me proposez-vous ?
France, étranger, dir., études.
Ecr. n° 63.440 à HAVAS Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

PART VEND MORGAN + 8 17.00 km, année 77, ETAT NF. Grand-Duché du Luxembourg. TEL. : 58-31-40.

+ de 16 C.V.

MERCEDES280 SE, 1979 grise métal., 8.500 km, toutes options, boîte automatique, air climatisé, intérieur velours, affaire exceptionn. GARANTIE 24 mois ou 24.000 km, crédit. Prix 96.000 F. Hertz : 259-62-90.

B.M.W. 728, 1980, injection, grise métal., 9.000 km, très belle, options, garantie 24 mois ou 24.000 km, 103.000 F., crédit. HERTZ : 259-62-90.

divers

NEUBAUER
vend et loue
PEUGEOT
EN JUILLET 80
qq 305 D - 505 D - 604 D neuves 1980
AUX PRIX DE JUILLET 79 IMBATTABLE !
M. GERARD - 821-60-21.

Urgent part. vend cause départ
— 604 Peugot 1976.
— Renault 4 L fourgonn. 1972.
TEL. : 366-24-56.

travail à domicile

Demande

REWRITING
CORRECTIONS DOCUMENTAT. par UNIVERSITAIRE EXPER. Tél. : 707-49-90.

traductions

Demande

Traducteur tous textes anglais-français, allem.-français, allem.-espag., espag.-allemand, TEL. : 326-35-79.

cours et leçons

Demande

M., professeur, 39 ans, donnerait rentrée sept. cours d'allemand temps partiel, heures groupées. Ecr. n° 8.673 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

CARNET

Naissances

— M. Thierry de BEAUCÉ et Mme, née Diane Segard, sont heureux d'annoncer la naissance de
Bérénice.
Paris, le 23 juin 1980.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Marianne BECQUÉ,
belle-fille et fille de M. Roger Nerson et de Mme, née Alice Buchaud,
avec
M. Emmanuel MURGUE,
fils de M. Louis Daniel Murgue et de Mme, née Catherine Balay.

Mariages

— **Monique TOSTAIN**
et
Michel OLIVIÉ,
ont le plaisir d'annoncer leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité le 12 juillet à Toulouse.

Décès

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès du
docteur Simon FINGERHUT,
phtysiologue,
vice-président
de l'association d'E.M.P.U.
au C.H. d'Argenteuil,
ancien médecin-chef
d'hôpitaux militaires,
ancien médecin de l'O.P.H.S.,
surexpert du centre de réforme,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
survenu à Argenteuil, le 14 juillet 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Raphaël Kanza, son époux,
Maurice Kanza, son fils,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de
Françoise KANZA,
née Sinel,
survenu le 11 juillet 1980 des suites d'un accident.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Breuillet (Essonne), le mercredi 16 juillet, à 11 h. 30.
On se réunira à l'entrée du cimetière.
29, hameau de la Caravelle,
91650 Breuillet.

— M. et Mme Etienne Lévy et toute leur famille ont la douleur de faire part du décès de
M. François LAROCHE,
survenu le 27 juin 1980.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— **Mme Renée LESCÈNE,**
née Andrée Gonnet,
est entrée dans la paix de Dieu le 11 juillet 1980, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
De la part de ses enfants :
M. et Mme Michel Lescène,
Le colonel et Mme Michel Besnard,
Le Père Philippe Lescène, S.J.,
M. et Mme Jean Lescène,
Le Père Gilbert Lescène, S.J.,
M. et Mme Benoit Jourdain,
M. et Mme Dominique Lescène ;
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :
Yves et Brigitte Rolland,
Vincent et Mathilde,
Philippe Lescène et Elisabeth Vignal,
Alain et Véronique Moret de Rocheprise,
Eloi et Marjolaine,
Marie-Jeanne Lescène,
Laurence Lescène,
Benoit Lescène,
Isabelle Lescène,

Boris et Chantal Sambor,
Alexis et Grégory,
Daniel et Marie-Odile Amilhau,
Antoine et Amélie,
Christine Besnard,
Richard et Dominique Buisson,
Sylvain, Marie-Pierre Besnard,
Patrick Besnard,
Olivier Besnard,

René Lescène,
Bruno Lescène,
Cécile Lescène,
Claire Lescène,
Christine Lescène,
Yves Lescène,

Benjamin Jourdain,
Zoé Jourdain,
Noémie Jourdain,

Raphaël Lescène,
Florent Lescène,
Valériane Lescène,

De son beau-frère Charles Steverlynck,

Des familles Lescène, Steverlynck, Gonnet, Minvielle, Ribere, Casamayor de Planta, Labat, Fenêtre, Parrottet, Lavoipierre, Martin.
On est invité à participer et à s'unir d'intention à la messe qui sera concélébrée par ses fils, le mercredi 16 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.
12 C l, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.
Quartier Biaggini, 20200 Bastia.
Villa Manrèse, 5, rue Fauveau,
92140 Clamart.
4, rue Gabriel, 93270 Sevran.
Villa Manrèse, 5, rue Fauveau,
92140 Clamart.
Résidence Sainte-Claire,
08200 Sedan.
Chemin des Prés-de-Vauboyen,
91570 Bièvres.

— Mme Marta Andras de March,
M. et Mme Jean de March,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Aimé de MARCH,
Philippe March,
après de longues souffrances, à Paris, le 12 juillet 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris (16e), jeudi 17 juillet, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontenailles (Seine-et-Marne), dans l'intimité.

— Montpellier, Chézry, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne-en-Dévoluy.
Marc MONNET
a été appelé auprès de Dieu, le 6 juillet, dans sa trentième année.
Mme Marc Monnet, son épouse,
Aurélien, son fils,
M. et Mme André Monnet, ses parents,
M. Rémy Monnet, son frère,
M. et Mme Auguste Serres,
Mme Marceau Josien,
Toute sa famille et ses amis, invitent à partager leur peine et leur espérance.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation est célébrée le mercredi 16 juillet, en l'église de Chézry-Forens (Ain).
98, boulevard de Brou,
01000 Bourg-en-Bresse.

— Dans l'avis de décès de
Mme Célestin MUGNIER,
née Henriette Bareste,
il fallait lire :
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 16 juillet, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris (16e), et non mardi 15 juillet, comme il a été indiqué dans notre numéro daté 13-14 juillet.

— Le pasteur Robert Steward, sa famille, celle de la défunte, leurs nombreux parents, alliés et amis, ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Robert STEWARD,
née Jeany Muller,
veuve du colonel Pierre L'Hermitte,
survenu à Versailles, le 12 juillet 1980, à l'âge de soixante-huit ans.
Après l'inhumation, qui aura lieu dans l'intimité familiale, un service religieux sera célébré vendredi 18 juillet, à 15 heures, en l'église réformée de Versailles (Yvelines), 3, rue Hoche.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, avenue Gaugé, 78220 Viroflay.

Anniversaires

— A l'occasion du quinzième anniversaire de sa mort, le souvenir de
Maxime BLOCQ-MASCART,
est rappelé à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

La vie et les travaux de Jacques Rueff

« Peu d'existences ont réussi aussi bien que celle de Jacques Rueff à unir une grande carrière d'homme d'action et une grande carrière d'homme de réflexion. Les deux carrières ont été menées de front, et elles ont été complémentaires. » Ainsi s'ouvre la notice sur la vie et les travaux de son prédécesseur lue, récemment à l'Académie des sciences morales et politiques, par M. Guillaume Guindey.

Le nouvel académicien, développant cet exorde, a d'abord passé en revue une existence particulièrement remplie : Ecole polytechnique, inspection des finances, premiers travaux sur les problèmes de l'économie. On ne retracera pas ici, une fois de plus, les différentes étapes d'une carrière administrative traduites par autant d'heureux résultats et consacrées aux relations financières internationales, jusqu'en 1936, lorsque Jacques Rueff fut nommé directeur du mouvement général des fonds. Ses recommandations pour redresser le francs purent être appliquées en automne 1938.

« Le succès fut rapide et spectaculaire, dit M. Guindey. *On a tendance à ne pas se rappeler aujourd'hui, quand la seconde guerre mondiale éclata, en septembre 1939, la situation économique et financière française était assainie et la confiance dans le franc rétablie sur la base d'un cours de change réaliste. C'était là l'aboutissement d'une lutte menée avec opiniâtreté depuis six ans contre les erreurs successives de gouvernements de droite et de gouvernements de gauche, lutte dans laquelle Jacques Rueff avait été constamment au premier rang. »*

Après la guerre, il exerça d'autres charges importantes, à Luxembourg notamment, mais il faut le retour au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, et, devant de graves difficultés économiques et financières, le choix de M. Antoine Pinay au ministère des finances, pour qu'on ait enfin recours à lui. Parmi les mesures préconisées par Jacques Rueff figurait, pour la liquidation du passé, une dévaluation du franc, destinée à lui rendre une parité réaliste. Ce qui donna lieu à un conflit avec M. Pinay. Le général de Gaulle donna raison à Jacques Rueff. « *On sait que la réforme se traduisit par un rapide et éclatant succès.* »

Ce n'était qu'un premier pas. « *L'économie française restait prisonnière d'un protectionnisme interne (...). Un inventaire de ces obstacles à l'expansion s'imposait.* » Ce fut le rapport Armand-Rueff. Mais « *autant Jacques Rueff avait été satisfait de la réforme de 1958, entièrement conforme à ses conseils, autant il se déclara déçu au cours de la décennie 1960 par certains aspects de la politique qui fut suivie...* ». M. Guindey insiste ensuite sur le « *combat pour l'assainissement du système monétaire international* [qui] *fut la grande affaire de la dernière partie de sa carrière* » : crise du dollar, tendance à la hausse sur le marché de l'or, entêtement de l'opinion américaine en faveur de l'intangibilité de la valeur du dollar par rapport à l'or... Inlassablement, en économiste et en philosophe, Jacques Rueff a exposé et développé sa doctrine dans maints ouvrages, notamment dans *la Théorie des phénomènes monétaires*, *Statistique* et dans *l'Ordre social.*

« La première tâche qu'il s'est assignée était d'approfondir les divers aspects du phénomène de marché (...). Il montre comment le mécanisme des prix, tout en laissant sa liberté de décision à chaque consommateur, parvient avec une précision étonnante à adapter les unes aux autres les offres et les demandes. Il insiste sur les vertus autorégulatrices du système... » Suit une longue étude de cette démonstration. Et *« c'est suivant un processus analogue que Jacques Rueff analyse les phénomènes se rapportant aux relations internationales commerciales et financières.* » Là encore, il faut laisser s'exercer les mécanismes naturels autorégulateurs.

« D'autre part, sous les deux procédés qui constituent le contrôle des prix dans l'ordre interne, l'étalon de change-or dans l'ordre externe, c'est, dans l'esprit de Jacques Rueff, un même péché mortel qui se cache : celui qui consiste à créer de faux droits, c'est-à-dire à se procurer l'avantage de dépenser sans gagner, et de donner ce qu'on ne possède pas. Les faux droits sont mensonge et démagogie. Ils introduisent un poison dans l'organisme économique, un poison qui corrompt, sous le nom d'inflation, notre civilisation tout entière. »

Et voici que la pensée de Jacques Rueff débouche dans la philosophie, *« une philosophie de la nature, une philosophie de la société et une philosophie de la science ».*

Ce sont les thèmes de cet « ouvrage capital », *les Dieux et les Rois*, dont M. Guindey dégage les idées maîtresses. La poussée organisatrice et créatrice, à l'œuvre dans les structures de l'univers, physique et biologique, se manifeste, au terme d'un nouveau stade, dans l'ordre social, « *car pour Jacques Rueff, il y a continuité entre l'épopée de la création par la nature et l'épopée de la création par l'humanité* ». A l' « ordre de Jupiter » succède et s'oppose l' « ordre de Prométhée ». Avec des analogies frappantes entre les sociétés humaines et celles qu'a découvertes la physique nucléaire. De cette rapide analyse, M. Guindey extrait deux sortes de conclusions : d'une part, *« la société enveloppe les individus d'un ensemble de conditionnements tels qu'ils décident librement de faire ce que la nécessité exige qu'ils fassent »* ; d'autre part, que le régime de la propriété privée est essentiel *« pour gouverner de grandes masses humaines sans pour autant les réduire en esclavage ».*

Et la méditation philosophique de Jacques Rueff s'achève par une philosophie de la science, en particulier de la science économique. Car, selon lui, les structures économiques *« sont une manifestation de la puissance organisatrice qui anime l'univers tout entier ».* — J.-M. D.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MAIRIE 3e Cause départ, petit STUDIO équipé - 105.000 F Pptaire 766-49-94.

4e arrdt.

MARAIS
SUPERBE LIVING, 3 fenêtres + CHBRE. Vue soleil, tout cft. URGENT. Téléphone : 325-75-42.

5e arrdt.

BROCA - CENSIER - 354-42-70. gd séj., 4 chbres, Soleil, asc. TERRASSE 150 M²

6e arrdt.

VAVIN dans belles rénovations
STAND 2 P. tout conf. Caractère. - 490.000 F. - 522-95-20.

7e arrdt.

7e MAISON 2 niveaux 280 m2
BAS PRIX GARAGE 550-34-00

ECOLE MILITAIRE
magnifique studio de 32 m2, cuisine, bains. Téléph. : 567-22-88.

8e arrdt.

EUROPE 6 Pces, Bains 146 M2.
Parfaitement aménagé.
MICHEL et REYL 265-90-05.

9e arrdt.

Mo ST-GEORGES 3 PIECES tout confort, refait neuf, cuisine équipée, 4e étage, sans ascens., Px : 310.000 F Tél. : 874-70-47.

12e arrdt.

DAUMESNIL Bel anc. 3 P., cuisine, confort 2e sur rue 1 370.00 F. - 346-11-76.

Métro LEDRU-ROLLIN
très bel immeuble XVIII studio en duplex, tt cft, loué actuel. TEL : 555-92-72.

14e arrdt.

Vends petit 3 pièces dans immeuble ravalé, cuisine, salle de bains, parfait état, calme. Libre début 1981. Tél. : 568-52-35.

ALESIA VRAI 3 PIECES CALME, SOLEIL, Box. 540.000 F. 320-73-37.

T. MONTPARNASSE (150 m.). dans restauration de caractère, studio et duplex, très gd conf. (asc., v.o., interphone, poutres et vraie cheminée) EUROVIM. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

Près av. du MAINE dans rénovation studio et 2 p. tt cft balc., ét. élevé, loué rapport, à améliorer Le pptaire : 555-92-72.

Près DENFERT directement ds immeuble rénové, studio occupé tt cft, très bon placement et d'avenir. Téléphone : 555-92-72.

16e arrdt.

EXELMANS. Ravissant, parfait état, luxueux, soleil, vue sur la Seine, jardin, 75 m2, 8e étage. Px : 800.000 F. Tél. : 222-07-62.

EXCEPTIONNEL. Soleil, vue dégagée, gd stdg, appt luxueux, 195 m2, 10.000 le mètre carré. TEL. 222-07-62.

JASMIN 3/4 P. 95 M2 Moderne, 4e ét. Luxueux, calme, soleil. MICHEL et REYL 265-90-05.

EXELMANS Immeuble récent appartement stand, ensoleillé. beau séjour ouvert sur TERRASSE + 2 chambres. 1 150.000 F. LACHAL S.A. 501-50-50.

MICHEL ANGE Très bel imm. P. de T. 1930 Et. élevé., sol., calme, double liv. Chambres, 2 asc. H. LE CLAIR. - 359-69-36.

17e arrdt.

Imm. récent, beau STUDIO tout cft, chff. individuel, 250.000 F. A DEBATTRE, mardi, mercredi 13 h./18 h., 128, rue Legendre.

18e arrdt.

ATELIER SUR BUTTE, BEAU VOLUME - 170 M2. A rénover. Téléph. : 532-93-29.

R. VAUVENARGUES
3 P. 85 m2. - Standing. Tout confort. Prix 580.000 F.
4 P. 130 m2. - Standing. Tout confort. Prix 830.000 F.
Cabinet ARDOUIN. 229-44-61.

92 Hauts-de-Seine

ANTONY métro Parc-de-Sceaux
ET. ELEVE. Vue imprenable. Dble Liv. 3 Chbres, 2 Sanitaires. Tél. Cave. Park. 520.000 F 555-82-23 ou après 20 h. : 200-36-01.

BOULOGNE. Beau studio, immeuble récent, jardin privatif, Tél., tout confort. T. : 720-90-64.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Propriétaire vend dans rénovation face au Fort. STUDIOS tout conf., à partir de 175.000 F - 2 P. tout conf. à partir de 390.000 F. - 622-95-00.

Province

PERPIGNAN
centre ville, très grand standing appartements : F3, F4, F7 de 5.000 F à 7.000 F le m2. Ecrire TALTAS Immobilier, 15, avenue de Grande-Bretagne, 66000 PERPIGNAN. TEL. : (68) 51-19-09.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Etranger

U.S.A.
FLORIDE
APPARTEMENTS
Résidence secondaire
PROX. MER PISCINE
149.000 F
Ag. DOUGLAS
76, Champs-Elysées - Paris. 563-14-15.

appartem. achat

ACHETE COMPTANT PARIS
BON QUARTIER, URGENT
2 à 4 PIECES. T. 873-20-67.

RECH. appts 1 à 3 pièces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou ss travx. Paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55. même le soir.

JEAN FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, boul. Malesherbes, 75008 266-32-35 Spécialiste.
41 ans d'expérience.
Etude gratuite, rente indexée.

Plus de revenus moins d'impôts. Expertise discrète gratuite. Indexation. Etude LODEL. 35, bd Voltaire, T. 355-61-58.

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

immeubles

BON 18e, je vends boutique libre, bonne rentabilité garantie. Me téléphoner : 555-92-72.

locations non meublées Demande

Paris

PPTAIRES LOUEZ SANS FRAIS SOUS 48 HEURES VOS APPARTEM. - 261-58-88.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-XIIIe
SANS COMMISSION
Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing,
STUDIO 34 m2, loyer de : 1.050 à 1.163 F ;
Charges 416 F, parking 230 F ;
2 PIECES 51 m2, loyer : 1.587 F.
Charges 418 F, parking 230 F ;
5 PIECES 105 m2, loyer : 2.672 F.
Charges 859 F, parking 230 F.
S'adresser au gardien.
205, boulevard Vincent-Auriol. Tél. : 589-44-67, de 14 à 18 h.

TRINITE. Part. loue beau 5 p. 130 m2, 5e asc. Sur square calme soleil, balcon, 4.750 F + charg. TEL. : 280-08-53.

Région parisienne

SAINT-NOM-LA-BRETECHE appartement 5 pièces 110 m2 + terrasse 14 m2, 2 box, 3.000 F + charges. Téléph. : 451-57-12.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Résidence, 3 PIECES, tout cft, balcon, 1.850 F + ch. 874-70-47.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
Avec SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIETES
ACTE S.A. PARIS - 261-80-88.
MARSEILLE (91) 93-11-13.

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8 - 9e - 15e.
CONSTITUTION SOCIÉTES
prix compétitifs délais rapides.
ASPAC : 281-18-18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales tous services 355-17-50

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété 9 Pièces. - 200 m2. - Situation Exceptionnelle. Vue sur Seine. TEL. : 887-08-21.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400
(Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.,
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

CEDE BAIL MAGASIN
CHAUSSURE-PRET-A-PORTER
centre rue d'Antibes, à Cannes. Ecrire M. Carlettl, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

Boutiques

AIX-EN-PROVENCE
Boutiques à louer (restauration ou prêt-à-porter). Emplacements de prem. ordre.
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs,
13100 Aix-en-Provence.
TEL. : (42) 27-55-01 et 27-60-26.

villas

PRÈS VERSAILLES
Belle villa plein Sud 220 m2 Habitable. Séjour triple, 5 chambres, 5 bns, Bureaux + Service dans magnifique parc 6.400 m. 1.730.000 F. - 954-68-80.

pavillons

L'HAY-LES-ROSES
Pavillon très bne constr. 1936 sur sous-sol complet, 4 p. sur 2 niveaux, terrain de 360 m2. Px 500.000 F. Ou s/terr 720 m2 façade 30 m., prix 770.000 F. Ag. MARCHE ORPI : 668-65-05.

terrains

15 KM AIX-EN-PROVENCE
Part. vend dans village, toutes commodités, 2 terrains constructibles, 4.750 m2 environ chacun. 450.000 F chacun. Ecr. Temmos, 10, rue Ed.-LEFEVRE, bât. A., 78000 VERSAILLES.

maisons de campagne

MAS PROVENÇAL ANCIEN
A 10 mn Sortie Autor. Orange.
AU SUD DU VENTOUX
Construction Pierre en bon état. Environ 300 m2 au sol comprenant habitation 7 Pces + Bâtiments d'exploitation attenants. Ecuries, granges, greniers à foin, celliers, garages. Hangar pierre 150 m2. Accès privé goudronné. Parc à créer environ 5.000 m2 à l'arrosage délimité par belles haies de cyprès.
Une affaire à visiter rapidem.
Prix : 490.000 F.
CATRY « Réf. 070 »
16 (90) 89-36-40.

forêts

PLACEMENT EXCEPTIONNEL vend forêt 13 hectares d'un seul tenant Charente-Maritime.
GUINAUDEAU B.P. 1
16450 SAINT-CLAUD.
Tél. : (45) 71-35-12.

propriétés

CHARENTE. Vend belle maison charentaise, parc, arbres grille fer forgé.
M. Guinaudeau 16450 ST-CLAUD TEL. : (45) 71-35-12.

A 10 KM DE GRANVILLE (50) (baie du Mont-Saint-Michel) très belle villa neuve 400 m2, terrain de 3.250 m2 planté. VUE splendide, imprenable, sur mer. Entresol : garage + 3 p. entrée séparée. Rez-de-chaus. : hall, salon, séj. 64 m2, belle cuisine, terrasse. Etage : 4 ch., 2 bns, terrasse. Le tout aménagé, impeccable. Prix 1.200.000 F. Tél. : (33) 61-93-76 après 19 h. ou écr. no 66.335 Contesse 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

Grimaud sortie du village 4 km mer, près St-Tropez. Pptaire vd grande maison provençale divisible en 2, jardin 1.250 m2, vue mer les Maures et les vignes, 1 séj., 1 cuis. et dépend., 5 ch., 1 s. de bns, 1 s. d'eau, 1 atelier d'artiste avec kitchenette. Tél. : (16-94) 43-20-95.

VESINET, Résidentiel
Belle ppté 2.600 m2, salon, salle à manger, 5 chbres, 2 bains, 2 cabinets toilet. Pav. gardien. EXCEPTIONNEL
IMMOBIL. OUEST 976-18-18.

domaines

A vendre, en un ou plus. lots, beau dom. viticole A.O.C., côtes du Jura, 17 ha seul tènement affermés pr placement de cap. Ecr. no 8.674 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villégiatures

SUPER-CANNES
Vue magnifique sur la mer. Villa exceptionnelle. dans Parc 1 hectare paysagé avec piscine.
750 M² Somptueuses Réceptions
4 chambres maîtres + service. Location Août sans commission. 522-96-57.

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Aquitaine

UNE TRADITION DU SUD-OUEST

Les chasseurs de tourterelles dans le collimateur

Trente-cinq procès-verbaux ont été dressés par la gendarmerie nationale aux chasseurs de tourterelles de Gironde, les seuls en Europe à pratiquer encore cette chasse. Elle est interdite depuis onze ans, car elle s'exerce sur des oiseaux qui reviennent en Europe et à l'époque de la nidification. Cependant, cette année encore, malgré l'intervention des gendarmes, elle a été assez largement tolérée.

De la mi-avril à la mi-juin, les tourterelles, retour d'Afrique où elles ont hiverné, se rassemblent dans la presqu'île du Médoc près du Verdon, où elles franchissent l'estuaire de la Gironde. C'est là que près de trois mille pylônes de 3 mètres de hauteur au minimum ont été plantés, d'où les chasseurs tirent des oiseaux volant à 120 km/h et évoluant en vol sinusoïdal. Un excellent fusil atteint une tourterelle *pour cinq cartouches*, un tireur moyen utilise dix-huit à vingt projectiles pour abattre un oiseau. Les chasseurs affirment qu'ils ne tuent que de cent soixante-quinze mille à trois cent mille tourterelles, sur les vingt à vingt-deux millions qui passent, soit à peu près 1 %.

C'est Robert Boulin, élu de la Gironde, alors ministre de l'agriculture, qui décida en 1969 d'interdire cette chasse. De 1970 à 1972, l'interdiction engendra un braconnage intense, mais aucun des procès-verbaux alors dressés ne semble avoir entraîné de suites judiciaires.

En 1973, le préfet de la Gironde accorda une *« autorisation verbale de tolérance », puis, l'année* suivante, une autorisation en bonne et due forme pour la période du 8 au 31 mai. Scandalisés, les protecteurs de la nature obtinrent l'annulation de cet arrêté devant les tribunaux administratifs.

Depuis cette date, on continue à chasser partout, et chacun ferme plus ou moins les yeux. Au printemps 1979, conduits par leurs édiles ceints de leurs écharpes tricolores, les chasseurs locaux avaient défié les gendarmes, qui dressèrent cent soixante contraventions. Le 18 janvier dernier, le premier de ces contrevenants comparaissait devant le tribunal de Lesparre qui, en raison du *« climat spécial »* qui régnait en mai 1979 dans le Médoc et de *« la difficulté de faire cesser brutalement une chasse traditionnelle et ancestrale »*, ne l'a pas condamné. Un chasseur irascible qui, surpris en flagrant délit, avait tiré en direction des gendarmes n'a été condamné qu'à un mois de prison avec sursis et 700 francs d'amende.

Les contrevenants appartiennent à tous les milieux. Les *« Porsche »* voisinent avec de vieilles « 4 L ». Chaque tourterelle qui passe est accueillie par une pétarade nourrie. Rares sont celles qui tombent. La plupart filent à tire-d'aile vers le fleuve.

La Fédération départementale des chasseurs de la Gironde, la plus nombreuse de France, aime à rappeler qu'elle compte quatre-vingt-dix mille porteurs de permis et qu'elle représente donc environ 20 % du corps électoral girondin.

Les protecteurs de la nature doivent en prendre acte. Le calendrier électoral ne leur est décidément pas favorable en 1981 : les deux tours de l'élection présidentielle devraient avoir lieu le 26 avril et le 10 mai, juste avant le passage des tourterelles. Ils espèrent pourtant qu'une fois passée cette échéance les irréductibles médocains finiront par céder et abandonner une pratique condamnée par les conventions européennes.

Ile-de-France

A la commission du Vieux Paris

COMMENT LOGER BÉJART A CHAILLOT ?

Lors de sa dernière réunion, la Commission du Vieux Paris a entendu le rapport présenté par M. Bruno Foucart, professeur d'histoire de l'art à l'université de Paris X-Nanterre, sur les projets de transformation du Palais de Chaillot.

Le 21 juin 1979, on apprenait que le ministre de la culture et de la communication se proposait d'installer le Centre international de la danse dirigé par Maurice Béjart dans les bâtiments du Musée des monuments français abrité dans le Palais. Un comité de sauvegarde du musée fut créé aussitôt, et le ministre chargea M. Faugeron, architecte en chef du Palais de Chaillot, d'étudier un projet de « restructuration » de l'ensemble.

L'architecte se trouvait devant une grande difficulté : comment dégager les 2 000 mètres carrés nécessaires à l'installation du Centre sans toucher au musée ? Il faut aussi se souvenir que ce musée a été récemment classé monument historique.

M. Faugeron a prévu de surélever *la galerie extérieure de l'aile* nord du Palais en remontant de 4 mètres au-dessus de la corniche le toit de la galerie d'exposition. Cette surélévation sera masquée extérieurement par un ouvrage en forme de balustrade. Cette adjonction à l'aile nord sera répétée à l'aile sud.

M. Bruno Foucart, en faisant remarquer que la Bourse, construite par Brongniart, a subi, elle aussi, en 1908, des adjonctions qui n'ont pas porté atteinte à l'aspect d'ensemble du bâtiment, a indiqué que, à son avis, le projet de M. Faugeron ne prévoit aucune destruction et n'altérera pas l'aspect général de l'édifice. En adjoignant au Palais de Chaillot un Centre national de la danse, il est certain, en outre, qu'on enrichit le patrimoine culturel parisien et français.

Au cours de cette même séance, la Commission du Vieux Paris a émis le vœu que l'hôtel Donon, rue Elzévir, dans le Marais (*le Monde* du 10 juin), soit classé le plus rapidement possible. Les travaux de restauration de ce remarquable bâtiment du seizième siècle commenceront avant la fin de l'année. — A. J.

HEURS ET MALHEURS DES PARCS NATURELS

Le Vercors tente de concilier archéologie tourisme et mise en valeur économique

Vassieux. — C'est un étrange musée qui vient d'être inauguré dans le parc régional du Vercors par le préfet de la Drôme. Sous un hall sans fenêtre, des projecteurs rasants éclairent un champ de cailloux. Explication : cet amoncellement de silex bleuâtres découvert sous quelques centimètres de terre par un préhistorien local, le Dr Michel Malenfant, est le plus vieil atelier de France.

Ici, il y a quatre mille ans, nos arrière-grands-papas du néolithique exploitaient un filon de silex d'exceptionnelle qualité. Travaillant à la chaîne, ils en tiraient de longues lames qu'ils vendaient ensuite dans les plaines d'alentour. Puis un jour, battus par la concurrence des fondeurs de lames en métal, ils ont tout abandonné : matériaux, outils, copeaux de pierre. Ce sont les vestiges de cette usine primitive que l'on peut voir aujourd'hui à Vassieux.

Pour la première fois en France, un musée de préhistoire montre ses trésors non dans des vitrines poussiéreuses mais sur le terrain même. L'émotion excite la curiosité : les explications n'en sont ensuite que mieux reçues.

De notre envoyé spécial

Parmi les douze mille visiteurs que l'on attend cette année, beaucoup seront des habitants du Vercors, venus en voisin faire leur pèlerinage aux sources. Ils devraient en tirer au moins une leçon : aujourd'hui comme il y a quatre mille ans, leur rude plateau, perché à 1 200 mètres d'altitude, isolé du monde par des falaises de calcaire, ne peut survivre que s'il sait exploiter à fond ses propres ressources.

Heureusement elles ne sont pas minces. D'abord vingt-quatre mille habitants sur ces cinquante communes couvrant 153 000 hectares. Ensuite de fameux pâturages capables de nourrir les meilleures laitières. D'immenses futaies de hêtres et de conifères qui garnissent plus de la moitié du plateau. Le tout compose d'admirables paysages qui appellent irrésistiblement randonneurs et cavaliers l'été, les skieurs de fond l'hiver. Le long des falaises vertigineuses, les varappeurs cherchent leur voie et dans les gouffres, qui comptent parmi les plus profonds du monde, les spéléologues sont à leur affaire.

Enfin, tout récemment, le Vercors a révélé sa richesse archéologique. Depuis plus de cent mille ans les hommes n'ont jamais cessé de parcourir ces hautes terres. Ils ont laissé leurs traces en cinq cent soixante endroits.

« Nous ne sommes pas des Indiens »

Tout justifiait que l'on protège et que l'on mette en valeur ce terroir exceptionnel. Le premier projet de parc national date de 1939. Mais les paysans du Vercors ont refusé pendant longtemps qu'on transforme leur pays en une « réserve d'Indiens ». Et ce n'est pas sans réticence que leurs élus ont fini par accepter, en 1970, la création d'un parc régional. Sa mission est triple : préserver les richesses naturelles et culturelles du plateau, accueillir les « étrangers », maintenir et développer les activités locales.

Fort de dix-sept personnes, doté d'un budget de 7 millions de francs en 1980, le parc après quelques années de fonctionnement n'a pas à rougir de son bilan. Il a incité les agriculteurs à se grouper, à pratiquer la vente directe à la ferme, à créer un service de remplacement pour les éleveurs qui doivent s'absenter, à s'équiper pour stocker les céréales et le lait. Il a contribué à tracer 100 kilomètres de circuits de randonnée et des sentiers écologiques. Grâce à lui les foyers de ski de fond se sont multipliés et le massif compte vingt stations équipées d'une cinquantaine d'hôtels.

Refuges, maisons du parc dotées de dortoirs, auberges et gites ruraux, centre de vacances, ont poussé un peu partout, accroissant les capacités d'hébergement du massif. Pour les amateurs de ski de fond le Vercors est devenu le plus vaste stade de neige de France. Mais les grimpeurs, les spéléologues et les randonneurs eux aussi sont de plus en plus nombreux.

Devant cet afflux, les communes ont dû tracer des routes, renforcer la distribution d'eau potable, construire des stations d'épuration. Grâce au parc, elles ont bénéficié en dix ans de subventions spéciales se montant à 4,5 millions de francs.

Le parc a créé un service de conseil architectural pour lequel travaillent douze consultants. Ils ont évité au plateau bien des outrages. Après de longs atermoiements douze communes ont enfin accepté le principe d'une réserve naturelle qui couvrira 20 000 hectares dans la partie la plus sauvage du massif. Et partout, dans les maisons du parc consacrées à la flore et à la spéléologie comme au musée préhistorique de Vassieux, on insiste sur la protection des plantes, des gouffres, des sites archéologiques.

Mais le bilan du parc ne peut se mesurer seulement à cet échantillonnage d'actions « touche à tout ». Son côté, le plus positif, est sans doute qu'il a servi de révélateur aux personnalités les plus dynamiques du plateau.

Ainsi, M. Yves Pillet, professeur de géographie, maire de Pont-en-Royans, conseiller général (P.S.) de la Drôme, est devenu président du syndicat mixte de gestion du parc. Deux fois l'an se réunissent autour de lui les représentants de cinquante communes, des deux départements (Isère et Drôme), de l'établissement public régional, des villes de Valence et Grenoble et des chambres de commerce. Ce « mini-Parlement » local qui fixe la politique du parc témoigne que les frontières administratives qui fragmentent le massif peuvent s'effacer devant une volonté commune. On y parle de développement touristique concerté et même d'une nouvelle charte du parc qui serait un véritable document d'aménagement du plateau.

Un virage

Le parc du Vercors est en train de prendre un virage. Il s'était surtout préoccupé jusqu'ici de protection et d'accueil. Il voudrait à présent promouvoir les activités économiques sans lesquelles la vie ne peut se maintenir. Dans tel village le parc rachète une ancienne scierie pour y installer trois artisans. A La Chapelle, il intervient pour éviter la fermeture d'une fabrique de matériel électrique et l'inciter à doubler l'effectif de son personnel. Dans le Royans, les industriels qui tournent le bois et emploient quatre cent cinquante personnes ne trouvaient plus d'apprentis. Le parc a contribué à créer une filière de formation pour conducteurs de machines à bois. Les quinze premiers élèves sortiront cette année.

« Les parcs régionaux sont-ils oui ou non des instruments d'aménagement fins comme on le prétend, demande M. Yves Pillet, président du parc. *Nous revendiquons ce titre et pour atteindre nos objectifs de revitalisation économique du massif, il nous faudrait 1 million de plus par an. Or l'Etat et la région rognent sur les crédits. Nous voilà pleins d'ambition et soudain orphelins. »*

« Orphelins », les habitants du Vercors l'étaient bien davantage au temps des tailleurs de silex du néolithique. Ils le furent encore lors des tragiques épreuves de la Libération, en 1944. Pourtant, ils sont toujours là, plus nombreux et plus entreprenants que jamais. Comment pourrait-on se laisser aller au découragement lorsque l'on a cent mille ans de vie derrière soi ?

MARC AMBROISE-RENDU.

Champagne-Ardenne

CORRESPONDANCE

Le « monstre » nucléaire de Chooz

Accidents matériels et implications diplomatiques

Après notre article intitulé « Le monstre de Chooz fait trembler deux pays » (le Monde *du 23 juin), nous avons reçu de nos lecteurs plusieurs précisions concernant l'actuelle centrale nucléaire et le projet de construction de quatre nouveaux réacteurs sur le même site. M. J.-C. Leny, administrateur de la société Framatome, nous écrit :*

Ce n'est pas au cours d'une inspection de routine que l'incident survenu au réacteur de Chooz, en 1968, a été découvert. En fonctionnement normal un blocage d'une barre de contrôle a conduit à la mise à l'arrêt volontaire de la centrale et à un examen approfondi de la cuve du réacteur. L'intégrité de la cuve n'a jamais été mise en défaut et aucun organe de la cuve n'a cédé. Les dommages qui ont été constatés portaient sur des ruptures de vis de pièces mécaniques internes à la cuve du réacteur.

Les causes de cet incident ont donné lieu à une investigation extrêmement approfondie. Les conditions de sa réparation ont fait l'objet de nombreuses recherches et de vérifications sur modèles de la validité des solutions envisagées. L'ensemble des recherches, des essais, de la réparation et de la remise en service vice a duré deux ans. Un grand nombre de techniciens américains, belges et français de toutes spécialités y ont contribué. L'examen de sûreté des solutions retenues a été effectué par des spécialistes français, belges et européens puisque la centrale de Chooz avait été construite avec une aide de l'Euratom. De nombreux rapports ont été publiés, et plusieurs communications ont été faites dans différents congrès internationaux. C'est dire que le monde entier était au courant de cet incident et de sa nature dès 1968, et que les enseignements à en tirer ont été largement diffusés.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que, lorsque tout fut achevé, l'origine de l'incident, les réparations effectuées, les contrôles après remise en service et les résultats d'une année d'exploitation firent l'objet d'une communication détaillée présentée à Genève à la quatrième conférence internationale des Nations unies sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques en septembre 1971.

Echanges franco - belges

Pour sa part, M. Jean-Pierre Cabouat, du ministère des affaires étrangères, nous écrit :

La première centrale de Chooz, mise en service en 1967, bien acceptée des deux côtés de la frontière, est franco-belge, tant pour sa construction que pour son exploitation. La future centrale sera *française*. Elle donne lieu de ce fait à une coopération différente mais très active : réunions intergouvernementales (octobre 1979 et avril 1980), échanges de documentation, information précoce sur les étapes de procédure, entretiens entre experts, introduction dans notre étude d'impact des éléments que les Belges pourront nous fournir concernant leur territoire, dépôt d'observations par les citoyens belges sur les registres d'enquête publique (après que nous ayons souligné cette possibilité en avril aux autorités belges). La partie belge semble à ce stade satisfaite de ces initiatives, et nous l'a à plusieurs reprises fait savoir.

D'autre part, la France a fourni à la Belgique une importante quantité de données actuellement disponibles (le projet en est encore à un stade préliminaire, puisque les travaux commenceront en 1981 seulement), données qui, pour certaines, valent garanties (limites légales et réglementaires des rejets radioactifs, prescriptions de sécurité valables dans toutes les centrales françaises...). Elle a assuré la Belgique d'une compensation des prélèvements d'eau en Meuse en période d'étiage, ceci pouvant déboucher sur une convention bilatérale. La France a encore accepté le principe d'une coopération dans le domaine de la sécurité, le moment venu : cela va dans le sens des deux préoccupations majeures des autorités belges.

Limousin

LES ORDURES DE LA CORRÈZE INDEXÉES SUR LES PRIX DU PÉTROLE...

(De notre correspondant.)

Brive. — M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, a visité au début de la semaine à Brive, en Corrèze, une usine qui a déjà reçu des techniciens du monde entier et notamment des Etats-Unis, d'Argentine et d'Union soviétique.

Il s'agit d'un ensemble d'installations qui incinère les ordures ménagères et traite les eaux usées. Il a été créé en 1975 après que Jean Charbonnel (R.P.R.), maire de Brive, eut fait en faveur de ce projet une campagne auprès des municipalités de son département et des départements voisins, Lot et Dordogne notamment.

Cette usine « régionale » brûle aujourd'hui dans ses deux fours plus de 42 000 tonnes de déchets, c'est-à-dire les ordures ménagères de deux cent mille habitants répartis sur soixante communes. Le conseil municipal de Brive, qui ne peut plus répondre à la demande des communes, a décidé la construction d'un troisième four, qui sera mis en service dans dix-huit mois.

L'installation permet de récupérer la vapeur et de la vendre à une industrie briviste spécialisée dans la fabrication de petits pots d'aliments pour bébés et travaillant pour l'exportation. Comme dit Jean Charbonnel, le prix de la vapeur étant indexé sur celui du pétrole, chaque caprice des émirs rend plus précieuses encore les ordures ménagères de la Corrèze.

ALAIN GANAN.

● *Littoral : sur les pas des douaniers.* — Sur les 6 000 kilomètres de cheminement, dont 800 de sentiers dits « du douanier » (qui permettaient autrefois d'effectuer la surveillance des côtes), sont accessibles aux promeneurs. C'est ce qu'a indiqué M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, en inaugurant, le 11 juillet, un tronçon de 7 kilomètres aboutissant à la célèbre pointe du Hoc (Calvados).

Les défenseurs de la nature s'inquiètent pour l'Ariège

Alors que continue l'enquête publique sur le projet de création d'un parc national dans l'Ariège (*le Monde* du 17 juin), la Fédération française des sociétés de protection de la nature, dans une lettre adressée au préfet du département, se déclare opposée au projet actuel.

Elle appuie son refus sur trois arguments. D'abord les procédures sont entachées d'irrégularité. Lorsque le conseil national de protection de la nature a donné un avis favorable au lancement de l'enquête publique le quorum n'était pas respecté.

Ensuite les limites du parc sont insatisfaisantes. Ainsi, *« la zone centrale est parfois réduite à une étroite bande de terrain de haute altitude là où il serait nécessaire d'assurer la protection de la moyenne montagne. Des biotopes à ours sont restés en zone périphérique* (comme cela s'est déjà produit dans le parc des Pyrénées). *Attendra-t-on,* demande la F.F.S.P.N., *la disparition de cette espèce exceptionnelle pour prendre les seules mesures efficaces, celles qui assurent la protection de ses biotopes ? »*

Enfin l'organisation et la réglementation du futur parc prêtent à critique. Ainsi le maintien de la chasse en zone centrale sur 59 700 hectares : *« Cette pratique n'a pas sa place dans un parc national digne de ce nom d'autant plus qu'elle n'est accompagnée d'aucun contrôle scientifique sérieux »*, dit la F.F.S.P.N. Elle souligne que l'on pourra également rechercher et exploiter des mines et des carrières dans le parc. Quant au conseil d'administration il ne fait qu'une place minime aux protecteurs de la nature.

La fédération rappelle que c'est le président de la République lui-même qui avait demandé en 1978 un rapport sur les sciences de la vie et la société, rapport qui insistait sur la nécessité de conserver le potentiel génétique des espèces vivantes. Or le projet de parc de l'Ariège, *« l'un des éléments majeurs de la conservation des espèces végétales et animales, ne permettra pas d'assurer avec efficacité cette mission essentielle. »*

TROP DE MONDE TROP D'APPÉTITS

LES GARDES GROGNENT

Les parcs nationaux sont en danger. Telle est en substance la constatation faite par le syndicat C.F.D.T. du personnel des parcs nationaux, qui représente 90 % des 250 agents employés dans la Vanoise, les Ecrins, les Pyrénées, les Cévennes, le Mercantour et l'île de Port-Cros. Au cours d'une conférence de presse réunie il y a quelques jours à Paris, les représentants syndicaux ont énuméré leurs difficultés.

L'intégrité des parcs est de plus en plus ardue à faire respecter, car trop de pressions locales s'exercent pour obtenir des dérogations concernant des remontées mécaniques, des routes, des lotissements. Les services publics eux-mêmes comme l'O.N.F., E.D.F., les P.T.T. et les ponts et chaussées agissent dans les parcs « comme autrefois, sans tenir compte des impératifs de protection de la nature ». Une spéculation effrénée sévit dans les zones périphériques des parcs, et ceux-ci sont soumis à un piétinement excessif pendant l'été.

Les gardes craignent que faute de crédits et d'effectifs leur rôle scientifique et pédagogique ne disparaisse au seul profit du gardiennage. Pour appuyer leurs revendications, les agents des parcs déclencheront plusieurs actions au cours de l'été : distribution de tracts, campagne d'affiches et, éventuellement, mouvement de grèves.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Quatre sociétés contrôlées par la compagnie des chemins de fer vont être « dénationalisées »

De notre correspondant

Londres. — Six ans après la deuxième grande vague de nationalisations travaillistes, le gouvernement britannique vient de faire un pas décisif dans le sens de la privatisation des entreprises publiques, telle qu'elle a été annoncée dans le programme électoral du parti conservateur. M. Norman Fowler, ministre des transports, a fait état, lundi 14 juillet aux Communes, d'un projet gouvernemental visant à dénationaliser dans les deux ou trois prochaines années quatre sociétés affiliées à la British Rail (B.R.), la compagnie des chemins de fer britanniques. Il s'agit de la société des ferryboat Sealink Royaume-Uni, de la compagnie de transports par aéroglisseurs Seaspeed et de deux organismes chargés de la gestion de vingt-neuf hôtels appartenant à B.R. et de ses diverses autres propriétés. La très florissante compagnie Sealink, dotée de cinquante et un navires, sera la première filiale de B.R. à être offerte au secteur privé. La valeur totale des actifs mis en vente sera d'environ 380 millions de livres et l'on estime à 200 millions la part qui reviendra à B.R. La compagnie nationalisée sera autorisée à conserver une participation minoritaire dans chacune des compagnies.

M. Fowler a décidé que B.R. contrôlerait complètement la société de portefeuille qui sera créée pour contrôler et organiser les activités des quatre sociétés. En cela le projet présenté lundi par le ministre des transports diffère de façon notable du plan de privatisation avancé en février, lequel prévoyait une participation privée au holding. Les observateurs voient dans ce changement une victoire pour Sir Peter Parker, président de B.R., et pour les syndicats qui ont toujours combattu les projets gouvernementaux visant à séparer complètement B.R. de ses filiales. Le projet de loi définitif sera présenté aux Communes lors de la prochaine session parlementaire, qui débutera en novembre.

Les députés travaillistes ont réagi avec colère aux propos de M. Fowler, qu'ils accusent de « gaspiller des avoirs ». Le ministre s'est défendu en insistant sur le fait que B.R., grâce à ses participations dans les quatre compagnies, percevrait une partie des bénéfices réalisés par l'injection de capital privé. Quant aux parlementaires conservateurs, ils ont accueilli le projet gouvernemental de manière favorable, mais sans enthousiasme, tant il est vrai qu'il est loin de la dénationalisation complète demandée par de nombreux députés tories. De son côté, le *Financial Times* considère que la décision du gouvernement constitue « *une victoire du bon sens économique sur la rigidité idéologique* ».

Par ailleurs, la compagnie British Airways a fait savoir lundi qu'elle devait également procéder à la vente d'actifs si elle voulait éviter de sérieuses difficultés financières. On s'attend en outre que le gouvernement annonce avant la fin de l'été que l'administration des postes et la B.N.O.C. (compagnie chargée de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord) suivront la même voie. Enfin, le *Daily Mail* croit savoir que le gouvernement a l'intention de confier à des entreprises privées une partie des services hospitaliers, notamment les services d'entretien. — *(Intérim.)*

La consommation intérieure diminue

L'INDUSTRIE DE LA CONFISERIE EN DIFFICULTÉ

Eprouvée par la diminution de la consommation intérieure et des exportations de confiserie, la société Cadbury Schweppes a annoncé sept cents licenciements, sur cinq mille salariés, à son usine de Bournville. Des négociations sont en cours pour réduire la durée du travail des deux mille six cents employés de l'usine de Bristol. D'autres fabricants britanniques sont également touchés par la baisse des ventes de la confiserie, qui avait atteint 6 % en volume au deuxième trimestre de 1979, du fait du relèvement de la T.V.A. ; cette baisse se serait prolongée au début de l'année 1980 du fait de la diminution du pouvoir d'achat des Britanniques, estime l'Association de l'industrie du cacao, du chocolat et de la confiserie. En 1979, en outre, les exportations de confiserie sont tombées à 209 millions de livres, contre 216 millions en 1978.

L'Australie et la Communauté européenne tentent d'atténuer leur différend agricole

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'achat d'Airbus par l'Australie actuellement à l'étude (1) dépendra des efforts que consentiront les Européens pour rendre moins protectionniste la politique agricole commune. C'est ce que vient d'indiquer M. Malcom Frazer, le premier ministre australien, à M. Wilhem Haferkamp, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures, à Tokyo, où ils se sont rencontrés la semaine passée. M. Haferkamp, qui a répété ces propos lors d'une conférence de presse tenue lundi 14 juillet à Bruxelles, a cependant estimé que l'intention des Australiens n'était pas d'exercer par ce biais une pression sur les Européens. Ses collaborateurs ignorent si M. Frazer faisait allusion à des Airbus déjà commandés par une compagnie intérieure australienne ou bien à un nouveau contrat.

Les Australiens dénoncent depuis longtemps les méfaits de la politique agricole commune qui s'est soldée pour leurs exportateurs de produits laitiers, de viande de bœuf et de sucre par la perte partielle du marché britannique et par une concurrence accrue sur les marchés des pays tiers (du fait des subventions accordées par Bruxelles pour exporter les excédents communautaires). Les Australiens redoutent de connaître les mêmes déboires avec leurs exportations de viande de mouton, maintenant que les Neuf se sont dotés dans ce secteur d'une organisation commune de marché. M. Gundelach, le vice-président de la commission chargé des affaires agricoles, se trouve depuis le début de la semaine à Canberra pour délibérer avec les Australiens sur les modalités d'un accord d'autolimitation : la C.E.E., qui produit moins de viande de mouton qu'elle n'en consomme, veut bien continuer à acheter une partie de ses besoins à l'extérieur, et notamment en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais entend aussi ne pas être submergée par un accroissement des importations.

M. Frazer a répété à M. Haferkamp que l'Australie souhaitait établir une coopération élargie avec la C.E.E. en faisant davantage usage de leur complémentarité naturelle : la Communauté pourrait par ses investissements contribuer à l'exploitation des matières premières et des ressources énergétiques (uranium en particulier) australiennes et en contre-partie se voir reconnaître une garantie d'approvisionnement.

Mais, a ajouté M. Frazer, une telle coopération n'est envisageable que si les problèmes agricoles en suspens trouvent un règlement satisfaisant. Dimanche 13 juillet, à la veille de l'arrivée de M. Gundelach, M. Nixon, le ministre des industries primaires, a indiqué dans une déclaration au ton virulent que l'Australie pourrait décider à titre de représailles d'interdire l'importation de produits communautaires, tels les voitures, les vins, les spiritueux, le tabac, les fromages.

On observe cependant à Bruxelles que les Australiens, prompts à faire des remontrances, n'ont pas eux-mêmes toujours un comportement irréprochable : les services de la Commission européenne ocnstatent ainsi que en dépit de l'embargo décidé par les Etats-Unis et leurs alliés après l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques, ce sont les Australiens qui, avec les Argentins, ont le plus développé leurs exportations de céréales vers l'U.R.S.S. Celles-ci, limitées pour l'Australie à 200 000 tonnes au cours de la campagne 1978-1979, ont atteint 3 900 000 en 1979-1980 (les campagnes vont du 1er août au 31 juillet et, même si l'on considère que l'embargo date du début 1980, il est clair que les quantités exportées après cette date se sont situées à un niveau très élevé). Les exportations de céréales de l'Argentine vers l'Union soviétique sont passées, quant à elles, de 1 400 000 tonnes à 5 500 000 tonnes et celles de la Communauté européenne de 300 000 tonnes à 700 000 tonnes.

Ph. L.

(1) La compagnie aérienne Trans Australie Airlines (T.A.A.), qui dessert les lignes intérieures, a pris en octobre 1979 une option sur quatre Airbus.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 8 février 1980, la Cour d'Appel de VERSAILLES a condamné LOYER François, Raymond, Marie, demeurant 33, bd de Clichy, Colombes (92), gérant de fait de la S.A.R.L. FINLO, dont le siège est à Garches (92), aux peines de 5 mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de documents comptables.

Par arrêt en date du 8 février 1980, la Cour d'Appel de Versailles a condamné VOISSE Francis, José, demeurant à Boulogne - Billancourt (92), 21, rue de Seine, gérant de fait de la S.A.R.L. FINLO, dont le siège est à Garches (92), aux peines de 6 mois d'emprisonnement avec sursis, mise à l'épreuve pendant 3 ans et 1 500 F d'amende pour fraude fiscale et omission de documents comptables.

Par arrêt en date du 18 décembre 1978, la 12e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné BIZET Michel, né le 30 juillet 1929, à Neuilly-sur-Seine (92), industriel, demeurant à BOIS-COLOMBES (92), 8, villa du Château, à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 2 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Par arrêt en date du 17 mai 1978, devenu définitif, la 7e chambre de la Cour d'Appel de Versailles a condamné COEN Louis, P.-D.G. de la Société GENERAL FOODS FRANCE, demeurant 23, rue du Bel-Air, à Villemomble (93), à la peine de 2 000 F d'amende pour publicité mensongère. A déclaré la Société GENERAL FOODS FRANCE, 6, rue Lionel-Terray, à RUEIL-MALMAISON (92), civilement responsable. A ordonné la cessation dans le mois du prononcé du présent arrêt de toute publicité comportant l'allégation que TANG est « au goût d'un fruit frais ou fraîchement pressé » ou comportant la représentation sous quelque forme que ce soit d'un fruit quelconque ou comportant l'indication que TANG est une « boisson fruitée » ou enfin utilisant le mot « soluble » par référence à un produit naturel lyophilisé tel que le café.

Par arrêt en date du 4 décembre 1979, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné :

— CASTEL Jean, né le 4 juin 1916 à Lortet (65), directeur de société, demeurant à Paris (6e), 15, rue Princesse, à 1 an d'emprisonnement avec sursis, 20.000 F d'amende, pour fraude fiscale et passation d'écritures inexactes.

— HASLER Yolande, épouse Castel, née le 13 juillet 1927 à Saint-Gall (Suisse), président-directeur général, demeurant à Paris (6e), 15, rue Princesse, à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 20.000 F d'amende, pour fraude fiscale et passation d'écritures inexactes.

CONSOMMATION

POINT DE VUE

Tempête sur les médias

par MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET (*)

Il s'en passe des choses, dans le secteur où j'exerce ma vocation de publicitaire ! Au cœur de cette société de changement perpétuel qu'est la société industrielle, la technologie de la communication est sans doute le domaine qui a apporté et subi les transformations les plus décisives. Je les ai toutes vues défiler, depuis cinquante-trois ans que je fais ce métier. Et ce n'est pas fini.

Quand je suis entré dans la carrière, en 1927, le monde était à peu de chose près dans l'état où mes parents, mes grands-parents l'avaient trouvé, malgré l'avènement récent de la machine et la grande déchirure de la guerre de 1914-1918. Au niveau du quotidien, peu de chose avaient changé. Montmartre, où j'ai grandi, était toujours le même Montmartre qu'autrefois, avec ses rues familières, son balayeur municipal armé de grandes moustaches et d'un balai de bouleau, et l'espèce de communauté villageoise où tout le monde connaissait tout le monde.

Comme un film accéléré

Et puis les mass media sont arrivés. Pas seulement la radio, le cinéma, le téléphone, la télévision, le magnétophone. Mais plus largement tout ce qui sert de médium — d'intermédiaire — entre l'homme et le monde : l'automobile et l'avion, qui lui servent à se déplacer ; les robots ménagers et les détergents, qui lui permettent d'économiser du temps et de la fatigue ; les produits de grande consommation, qui lui apportent l'abondance ; les grandes surfaces, qui lui fournissent la profusion du choix, et même les sondages, qui lui tendent le miroir dont il a besoin pour s'identifier. Pour quelqu'un comme moi, qiu a eu la chance de voir se dérouler cette période comme un film accéléré, cela tient du miracle.

Le bon vieux bouc émissaire

Quel est le bilan ? Sommes-nous plus heureux ? Et quelle part la publicité peut-elle revendiquer dans les réussites comme dans les échecs ? La réponse que je fais aujourd'hui est sans doute différente de celle que j'aurais faite il y a vingt ans, dans l'euphorie de la croissance continue. Mais, depuis longtemps déjà, je voyais apparaître le ver dans le fruit et je l'ai dit souvent ici même : la possession des objets ne fait pas le bonheur si en même temps n'est pas enseigné leur usage.

Quant à la publicité, elle joue, bien sûr, son rôle favori : celui de bouc émissaire. On l'accuse d'être la cause de tous les maux. Une enquête menée en 1978 dans sept pays d'Europe auprès des jeunes de quinze à vingt-cinq ans a révélé de leur part un manque général de compréhension (sauf dans les pays de langue allemande) à l'égard de la fonction économique de la publicité. La publicité est mal aimée d'eux, considérée comme mauvaise, coûteuse pour le consommateur, inutile au progrès, perverse dans ses effets coercitifs.

Raisons d'une morosité

Au risque d'étonner, il me semble que je les comprends, ces jeunes. *Ils arrivent dans un monde que nous n'avons pas su leur rendre désirable*, et où il est inévitable que la promesse publicitaire leur paraisse particulièrement disproportionnée. Cela pour différentes raisons.

Mais je voudrais aujourd'hui les faire passer derrière celle qui les résume toutes. Je veux dire la transformation profonde que les médias (au sens où nous avons employé ce mot tout à l'heure) ont apportée et s'apprêtent à introduire dans les relations de l'homme avec lui-même, avec son entourage. D'une façon générale, tous les prolongements technologiques dont nous nous sommes appareillés nous éloignent des choses. Défiler à 130 à l'heure, en voiture, le long d'un paysage qui n'est plus qu'une abstraction, est une occupation toute différente de celle qui consistait, à pied, à cheval ou à vélo, à mériter chaque détour de la route, chaque nouveau point de vue.

Désormais, la plupart des hommes et des femmes, dans l'entreprise comme au foyer, perdent un certain contact avec les choses de la vie, au profit de ce qu'il faut bien appeler une représentation. Je pense notamment à la télévision, qui est pour beaucoup dans ce divorce. Elle remplace la lecture et la conversation. Mais en même temps, elle apporte à domicile le spectacle du monde, avec tout ce qu'il a d'exaltant et de cruel. En mettant le luxe et la richesse sous les yeux des moins nantis, elle rend possible la prise de conscience mais généralise le désir et la frustration. « *J'en veux beaucoup à la télévision*, disait récemment à l'antenne, un vieux paysan au sociologue Michel Crozier. *Je vais mourir en me rendant compte à cause d'elle qu'il y a tellement de choses que je ne saurai jamais.* » Les enfants lui doivent d'être mis très tôt en contact avec les dures réalités de l'existence, mais ce sont des réalités passées au tamis de l'illusion dramatique. Et si la vie politique en France est devenue une parade, avec des leaders qui sont d'abord des hommes de spectacle, c'est principalement à cause du grand show télévisé qu'est une campagne électorale. Et cette façon qu'a l'homme moderne de se brancher, le soir venu, sur un appareil à images et à sons, pour alimenter ses rêves, tient de la névrose.

La diversité grâce à l'uniformité

Dans l'ensemble, les mass media diffusent une information et une culture à la fois anonymes, aseptisées et autoritaires, dans lesquelles l'individu a de plus en plus de mal à se reconnaître. D'où un certain nombre de réactions dont l'importance et l'intensité sont à la mesure de ce problème. C'est la prolifération des petits journaux et des revues spécialisées, c'est l'impact de la presse régionale, départementale, voire locale qui, parlant aux gens de leur environnement de leur territoire, des vraies choses de la vie en somme, leur permet plus qu'aucune autre de trouver une identité. Et c'est aussi, dans le même sens, la revendication croissante vers des radios « libres » émettant à l'échelle de la ville, du quartier ou de l'entreprise. Nous ne pourrons pas éternellement ignorer ce dernier problème. Nous ne pourrons pas non plus à perpétuité continuer d'offrir aux téléspectateurs un choix aussi restreint, donc aussi contraignant, en refusant la diversité et la créativité que pourrait apporter une télévision privée. Nous le pourrons d'autant moins qu'il s'agit déjà d'un combat dépassé et que la technologie s'apprête à bouleverser les données du problème en apportant, comme souvent, le pire et le meilleur.

D'une part, les satellites vont faire éclater les zones géographiques et aller dans le sens d'une européanisation, voire de la mondialisation de la communication, la rendant encore plus générale, plus distante, plus difficile à personnaliser. D'autre part, le magnétoscope et le vidéo-disque, en permettant d'enregistrer ou de stocker des images, fourniront à chacun la possibilité de confectionner ses programmes sur mesure. Ils introduiront dans les relations jusqu'alors à sens unique, entre la télévision et le téléspectateur, une part d'initiative très large pour celui-ci en l'invitant à devenir le régisseur de ses propres plaisirs. En même temps, la micro-informatique et la télématique rendront possible l'accès individuel à des banques de données de toute nature, avec le surcroît de facilité et d'autonomie, mais aussi les dangers que cela comporte.

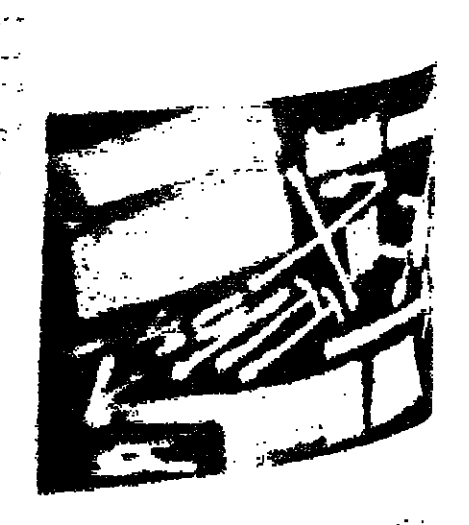
Les gens y trouveront des possibilités nouvelles de gérer leurs loisirs, leur recherche d'emploi, leur retraite, leurs impôts, leur vie pratique en général. Mais ce ne sera pour eux qu'une façon de répondre à une pression bureaucratique sans cesse élargie. Le combat moderne de l'administré avec l'administration ressemble à la vieille histoire de l'obus et de la cuirasse : chaque fois que celle-ci se renforce, la pénétration de celui-là se fait plus grande. Sans oublier que les stocks d'information ainsi mis à la disposition du public seront de plus en plus centralisés et contrôlés. En somme, il arrive au marché de la consommation le même phénomène que connaissent tous les marchés de grande consommation : la distribution devient sans cesse plus performante, avec des grandes surfaces et des libres-services où l'éventail du choix est considérable ; mais la production s'industrialise et s'unifie sans cesse davantage. C'est la diversité grâce à l'uniformité. Notre époque tient dans ce paradoxe. Et chaque jour nous avons un défi à relever pour que les exigences de cette uniformité ne vampirisent pas la liberté qu'octroie cette diversité.

Condamnés à l'imagination

Et la publicité dans tout cela ? Je ne suis ni futurologue ni voyant. Ma baguette de coudrier, c'est mon bon sens. Mais une chose m'apparaît certaine : c'est que la publicité de demain — comme l'entreprise dont elle est l'interprète — devra coûte que coûte prendre en charge toute une série de problèmes dont ni l'une ni l'autre n'avaient l'habitude de s'occuper. Cela à travers un nouveau contenu, une nouvelle réflexion sur de nouveaux sujets et un nouveau langage, dont peut-être le cinéma (qui me semble avoir pris les devants à cet égard) nous indique la tonalité. Informatif, vrai, respectueux de la nuance, ce langage sera nécessairement celui du dialogue, où l'écoute de l'autre est plus importante que ce qu'on lui dit, et où chacun s'adapte à chacun. Car les publicitaires vont avoir à faire face à une évolution contradictoire du système des médias, celle-là même que je viens d'évoquer : il leur faudra à la fois trouver un style européen et prendre en compte les particularismes régionaux ou locaux ; à la fois élargir leurs messages et les personnaliser. Rude tâche. Elle renvoie à la seule dimension irremplaçable de ce métier : l'imagination.

Ce n'est peut-être pas le bout de la route. Mais c'est obligatoirement la fin de la routine.

(*) Président de Publicis.



AFFAIRES

DEUX ANS APRÈS L'EFFONDREMENT DE BOUSSAC

Les Vosges semblent être redevenues un département attractif pour l'industrie

De nôtre correspondant

Epinal. — Il y a deux ans, les Vosges étaient en pleine crise. Boussac s'effondrait. Le 18 août 1978, le gouvernement publiait le programme de rénovation de l'économie du département, plus communément appelé « plan Vosges ». Où en est aujourd'hui l'exécution de ce plan destiné à favoriser la « restructuration » d'une économie locale qui ne manque cependant pas d'atouts ?

L'industrie cotonnière a renforcé sa compétitivité et a bénéficié d'aides spéciales à l'investissement. Seize entreprises ont pu obtenir des primes pour un programme d'investissement dépassant 200 millions de francs.

En ce qui concerne l'industrie du bois, deux périmètres d'action forestière (autour de Senones et du Thillot) ont été créés. Par ailleurs, une dizaine de prêts du Fonds forestier national ont été accordés pour la modernisation des scieries. Et, incontestablement, la décision la plus importante est relative à la construction d'un « centre de tri du bois mitraillé » à Champ-le-Duc. 8 millions de francs seront affectés à cet investissement. Enfin, un effort a été mené en faveur du tourisme et de l'artisanat.

Les mesures d'incitation à la création d'emplois nouveaux se sont traduites par l'attribution de primes de développement régional : 80 millions de francs en 1979 au lieu de 52 millions de francs en 1978. Au premier semestre 1980, 36 primes ont été accordées pour 12 millions de francs, ce qui correspond à la création de 800 emplois et 65,4 millions de francs d'investissement.

En réalité, sur 1 425 emplois prévus, 572 ont déjà été effectivement créés mais, au total, c'est 4 700 emplois nouveaux — à terme qu'on peut escompter depuis qu'a été lancé le plan Vosges.

Au chapitre des infrastructures routières, le bilan est aussi apparemment satisfaisant. La première section de la déviation d'Epinal sera terminée fin 1981, la seconde un an plus tard. Les travaux d'aménagement de la RN 57 et de la RN 59 (le long des vallées de la Moselle et de la Meurthe) seront sans doute achevés d'ici à 1985.

En matière de zones industrielles, une subvention de 11 millions de francs va permettre la réalisation de sept zones dont deux sont déjà bien avancées. En revanche, la remise en état du patrimoine immobilier des entreprises textiles ne se fait que très lentement (soixante-douze logements rénovés au lieu de cinq cents prévus).

Outre ce dernier aspect, trois autres « points noirs » subsistent. A Epinal, une entreprise n'a pas tenu ses engagements d'emplois, la mise en place de la « filière-bois-plâtre » se fait attendre, et, pour la formation professionnelle, les résultats sont décevants.

Pour les organisations syndicales, les entreprises créées ne permettent même pas d'enrayer l'hémorragie d'emplois. Elles estiment le déficit à plus de huit cents postes de travail. Pour elles, le plan Vosges reste *« un artifice politique, une baudruche qui continue à se dégonfler »*. Mais le préfet, M. Gérard Prioux, note que le taux de chômage, dans les Vosges (4,9 %) est nettement inférieur à la moyenne nationale (6,3 %) et indique que *« le rythme actuel des créations d'emplois, la mise en place des financements comme l'état d'avancement des travaux, démontrent bien que le programme de rénovation de l'économie vosgienne est largement entré dans les faits »*.

Quant à M. Philippe Seguin, député (R.P.R.) de la circonscription d'Epinal, il ne dissimule pas son inquiétude devant la situation économique et sociale du département. Il explique que trois mille emplois, dans le textile et le bâtiment, notamment, seront menacés à la rentrée. *« Des mesures de caractère national, d'autres de caractère ponctuel s'imposent. Faute d'y recourir, le plan Vosges n'aura fait que retarder certaines échéances. A l'inverse, si on s'y décide, il aura atteint ses objectifs. »*

Une autre leçon se dégage de ces deux années d'application du plan Vosges, et concerne ses aspects humains. M. Seguin estime à ce propos : *« Il y a des vaincus, des exclus du redéploiement. Et ceux qui, après avoir été licenciés, auront espéré en vain leur embauchage dans une entreprise nouvelle, se trouvent d'autant plus frustrés que celle-ci, à son corps défendant, sera souvent contrainte de recourir à la main-d'œuvre extérieure. Frustration d'autant plus ressentie qu'elle est aggravée par l'écroulement des structures psychosociologiques et même culturelles, qui ont été la caractéristique d'une certaine tradition industrielle. »*

YVAN COLIN.

M. Monory veut retirer certaines prérogatives « corporatistes » à l'Association française des banques

Poursuivant sa politique de refonte des structures bancaires, M. Monorie, ministre de l'économie, fait préparer par ses services un projet de loi qui retirera aux organisations patronales bancaires — l'Association française des banques (A.F.B.) et l'Association professionnelle des établissements financiers (APEF) — certaines prérogatives d'ordre réglementaire qui leur ont été confiées, en 1941, sous le régime de Vichy, pour « moraliser » la profession et éviter les incidents. Depuis cette date, *en effet, l'adhésion* à l'A.F.B. et à l'APEF sont obligatoires, de façon à permettre à ces deux organismes d'exercer leur pouvoir réglementaire, essentiellement le droit exclusif d'instruire le dossier de la création d'une nouvelle banque ou de son introduction sur le marché français, accompagné d'un avis motivé (mais consultatif) adressé au Conseil national du crédit, juge en dernier ressort. C'est ce pouvoir réglementaire que M. Monory, dans un entretien accordé au début de juillet 1980 à l'hebdomadaire *le Nouvel Economiste*, qualifiait de *« corporatiste »*, jugeant sa conception *« dépassée »*.

A l'heure actuelle, l'A.F.B., par exemple, module ses « avis » sur deux critères. Le premier, dans le cas d'une demande d'admission ou de création d'une banque étrangère, est la garantie de réciprocité accordée par le pays d'origine : certains pays, comme l'Inde et le Brésil, n'autorisent pas les banques non nationales à s'établir chez eux. Le second est la nécessité d'assurer un certain contrôle sur l'origine des capitaux qu'utilisent les nouvelles banques, en particulier lorsqu'ils sont de provenance arabe. Par ailleurs, il n'est pas contestable que dans le passé l'A.F.B. a pu adopter une attitude corporative vis-à-vis, par exemple, du secteur mutualiste, les difficultés d'admission d'Unicrédit, filiale du Crédit agricole (qui n'est pas une banque), étant dans toutes les mémoires.

VIIIe PLAN

SELON LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE

La France doit rapidement proposer un aménagement des mécanismes de la politique communautaire

Comment sortir du *« pentagone magique »*, selon l'expression de M. Poly, président de la commission de l'agriculture pour la préparation du VIIIe Plan ? Essentiellement, semble-t-il, par un rééquilibrage de la structure des dépenses de l'Etat et par un aménagement urgent de la politique agricole commune, lequel aménagement devrait faire, estime la commission, l'objet d'une proposition officielle de la France à ses partenaires.

Le pentagone, ce sont les cinq contraintes qui pèsent sur la politique agricole :

- Les grands équilibres économiques d'abord avec notamment la contribution de l'agro-industrie à la balance commerciale ;
- La saturation communautaire en de nombreux produits ;
- Le poids de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'agriculture dans la Communauté ;
- L'augmentation du coût des facteurs de production, l'absence de compétitivité pour certaines productions, la formation insuffisante des agriculteurs, le ralentissement de l'exode agricole ;
- Le revenu des exploitants enfin.

Concilier ces cinq points n'est guère aisé. La problématique développée par le rapporteur, M. Vial, est la suivante : si comme nous y invitent nos partenaires européens, la France mène une politique de sélection des agriculteurs par les prix, c'est-à-dire que si, pour maintenir les indices, les dépenses communautaires et ne pas alimenter l'inflation, on n'augmente pas ou peu les prix agricoles, ce n'est pas l'agriculture marginale, l'exploitation petite ou l'exploitant âgé qui disparaîtront, mais les autres, celles qui furent l'objet de la politique de développement, de modernisation et d'intensification au cours des vingt dernières années.

Si l'on ajoute à cela le vieillissement de la population agricole, qui s'accroîtra à partir de 1985, compte tenu de la pyramide des âges particulière à l'agriculture, on aboutit à trois conclusions :

Il faut installer des jeunes pour anticiper le mouvement de vieillissement (et encourager les départs d'exploitants âgés), accroître les investissements collectifs pour obtenir une meilleure productivité, augmenter les prix d'une façon compatible avec les contraintes budgétaires européennes.

Il ne le faudra que si la France choisit de continuer à développer son agriculture. C'est un objectif clairement affirmé par le Plan : gagner les parts de marché nécessaires à l'expansion, préserver la sécurité alimentaire de la France et de la Communauté, reconquérir le marché intérieur pour certaines productions favoriser la restructuration des industries alimentaires qui doivent, face à la distribution, retrouver une plus grande puissance.

Seconde objectif : les investissements intellectuels avec, la Commission le souhaite, une priorité pour la recherche. Enfin, le rapport avance l'idée d'une régionalisation de la production agricole se traduisant par un effort financier plus ou moins important de l'Etat et des régions et portant sur l'installation des agriculteurs, l'« intensification raisonnée » de certaines productions, une politique « interstitielle » d'industrialisation.

Une réforme de la fiscalité

La commission expose alors ce qu'elle appelle les *« conditions »* de ces actions : la première consiste à demander aux agriculteurs un effort contributif plus important pour le financement des dépenses sociales, à condition que le gouvernement ne se désengage pas à une concurrence des efforts faits, maintienne son effort financier global en faveur de l'agriculture, le réorientant vers les investissements productifs : *« En dépit de la difficulté de l'exercice, la disproportion entre les masses budgétaires en cause permet d'espérer que toute mesure d'économie, même si elle ne permet de réduire que de quelques points le coût budgétaire des dépenses de protection sociale, permettrait, si elle est intégralement répercutée sur les seules aides à l'investissement de production, d'augmenter très sensiblement ces dernières. »* La commission précise que l'assiette de ces cotisations doit être révisée pour parvenir à un assujettissement plus équitable.

La réorientation passe aussi par une réforme de la fiscalité agricole directe, avec une généralisation progressive de l'impôt sur le revenu réel, le forfait collectif pouvant, à la limite, être maintenu pour les petites exploitations. *« A l'heure actuelle, le système d'imposition des revenus agricoles est tel qu'il se solde par une « dépense fiscale », un manque à gagner en ressources pour la collectivité extrêmement élevé, jouant comme une subvention au revenu distribuée de manière aveugle et profondément inéquitable. »* Le rapport note encore que l'intérêt d'une fiscalité réelle n'est pas seulement négatif. Elle permettrait aussi de jouer avec les seules mesures nationales qui restent disponibles dans le contexte de la Communauté, c'est-à-dire les incitations fiscales à l'investissement, permanentes ou conjoncturelles.

Enfin, la commission propose un aménagement de la politique agricole commune. *« Les difficultés actuelles de la PAC viennent d'abord du fait que celle-ci a largement atteint certains de ces objectifs »* et que *« les mécanismes d'organisation des marchés ne sont plus adaptés à cette situation. »* Elles viennent aussi du fait que ces mécanismes de régulation n'ont pas été appliqués à la totalité des productions, que la construction européenne s'est limitée à la seule agriculture, et qu'enfin les difficultés économiques générales ont réveillé les intérêts particuliers, au détriment de la cohérence des Neuf. La commission affirme clairement qu' *« il n'existe pas de politique alternative cohérente »* et qu' *« il n'y a pas de politique nationale de rechange »*, le soutien des revenus dans un pays agricole comme la France par des transferts budgétaires étant impraticable.

La commission se prononce également contre la limitation des quantités produites, par exploitation ou par pays, solution parfois avancée pour résoudre les problèmes de la PAC. Ce système dit des *quotas*, idéal en théorie, difficile à mettre en œuvre dans la pratique, est surtout, estime-t-elle, incompatible avec la volonté d'expansion affirmée pour le secteur agro-alimentaire, confinant l'agriculture des Neuf à l'auto-suffisance. Le rapport propose alors que les agriculteurs participent financièrement aux coûts de l'exportation. Sous deux formes possibles : des taxes de coresponsabilité progressives (comme il en existe pour le lait) et un mécanisme de différenciation des prix garantis. Le prix plein serait garanti *« à la partie de la production qui correspond globalement aux besoins du marché communautaire (incluant les stocks nécessaires à la régularisation de l'approvisionnement intérieur et certains courants d'exportation déjà existants) les taxes ou prix dégressifs s'appliquant à la production supplémentaire »*. *« Cette proposition,* précise la commission, *n'a de sens que si sa mise en œuvre s'accompagne d'un renforcement de la préférence communautaire et des autres principes fondamentaux de la PAC. »* La France devrait donc prendre *« une initiative solennelle »* dans ce sens.

Le plan est prévu pour cinq ans, mais Paris ne dispose plus que de neuf mois, avant la prochaine négociation des prix agricoles, pour prendre, s'il le souhaite, cette initiative.

J. G.

CONJONCTURE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

M. Barre : les « gentils » et les « beaux parleurs »...

Le lundi soir 7 juillet, au cours de l'émission « Cartes sur table », d'Antenne 2, M. Raymond Barre déclarait à Jean-Pierre Elkabbach et à Alain Duhamel, qui l'interrogeaient : *« Avec vous, qui êtes si gentils, pourquoi voulez-vous que je sois en colère ? »*

Le premier ministre n'aura pas non plus l'occasion de s'irriter en lisant, cette semaine, les commentaires de l'éditorialiste du *NOUVEL ECONOMISTE*. *« Dans l'hypothèse où il existerait une alternative de relance à la politique de M. Barre, le moment serait très mal choisi pour la mettre en œuvre »*, écrit Michel Tardieu, à l'adresse de ceux qui préconisent une nouvelle politique économique. *« Les cambistes, qui ne croient guère à la vertu des hommes politiques, sont persuadés, en effet, que l'ambiance électorale pèsera lourd sur le franc dans les mois qui viennent. La spéculation se déchaînerait donc*, ajoute-t-il. *Elle se déchaînerait d'autant plus que les Allemands et les Américains voteront avant les Français, et que leurs gouvernements frais sortis des urnes résisteront mieux aux tentations du laxisme. Isolée, la France ne pourrait qu'épuiser ses réserves sans autre résultat qu'une augmentation de ses importations et de son inflation. »*

Maurice Roy, dans *LE POINT*, fait preuve de compréhension, lui aussi, à l'égard du chef du gouvernement : *« A sa décharge, Raymond Barre a bien des excuses et des explications à faire valoir*, souligne-t-il, à propos des échecs de la politique gouvernementale. *A son crédit, il a deux réussites qui, pour ne pas être des plus visibles aux yeux des Français, n'en sont pas pour autant négligeables : le « musclage » des entreprises françaises (...) et le franc (...) L'homme qui aura rendu leurs forces aux entreprises françaises, maintenu le franc dans la tourmente, sans* « jamais toucher à l'or de la France », *ne campe-t-il pas déjà un personnage rencontré de loin en loin dans l'histoire de la France, de Poincaré à Antoine Pinay : le recours, le Caton, le sage, le rigoureux qu'on vient chercher dans sa retraite lorsque d'autres ont vidé les caisses ?*, demande Maurice Roy. *Raymond Barre, en tout cas, ne détesterait pas être demain cet homme-là. Il s'y prépare. »*

VALEURS ACTUELLES se montre plus réservé. Certes, Philippe Durupt note, à son tour, que *« le franc fort a comporté des aspects positifs que M. Barre aurait bien tort de ne pas revendiquer. Mais concevable en période d'expansion, le franc fort deviendra un handicap de plus en plus difficile à surmonter au fur et à mesure que la conjoncture mondiale se dégradera »*, ajoute-t-il.

Dans *L'EXPRESS*, Olivier Todd se montre assez séduit par le premier ministre qu'il a trouvé *« moins professoral et plus décontracté »*, *« presque taquin »*. *« Cet homme-là ne déforme pas le réel »*, dit-il en guise de compliment. L'éditorialiste ajoute, toutefois : *« On peut faire à Barre un gros, un éternel reproche : de Matignon, il parle toujours comme s'il n'était que ministre de l'économie. Est-il figé par un flat présidentiel dans ce rôle réservé ? Pas une minute il ne dépasse cette vision économiste du pays et de la planète. Il donne l'impression que tout le monde devrait vivre dans son univers. Si on ne l'avait entendu, par hasard, ailleurs, quelques jours avant, parler de Braque, on pourrait croire que Barre est un annuaire de statistiques. »*

Conclusion d'Olivier Todd : *« Barre est autant prisonnier de sa fonction limitée de premier ministre que de sa personnalité. Dommage pour la majorité. Car, au-delà de Giscard, son véritable recours, quoi que fasse Chirac et quoi que brame Debré, c'est évidemment Barre. Il le sait, il le sent, mais ne saurait le dire. »*

Bernard Hartemann note, dans *LA VIE FRANÇAISE*, que *« les champions si prompts à critiquer l'action du premier ministre »* se prononcent eux aussi pour une politique économique rigoureuse : Michel Debré, c'est *« la rigueur au nom d'une certaine idée de la France »* ; Jacques Chirac, *« la rigueur au nom d'une certaine ambition d'un parti »* ; Michel Rocard, *« la rigueur au nom d'une certaine idée de la gauche »*. *« Certes,* commente Bernard Hartemann, *pour l'instant l'accord est complet lorsqu'il s'agit de vanter les mérites de l'effort, de la sueur, voire des larmes. A une seule condition, mais fondamentale... que ce soit le voisin qui donne l'exemple. »*

LE NOUVEL OBSERVATEUR, lui, souligne, au-delà des déclarations du premier ministre, que *« la crise est bien là, que la récession s'installe et qu'il faut, très vite, trouver de nouveaux modes de vie »*. *« Tout le monde sait aujourd'hui que, contre la récession telle que nous la vivons, il n'existe pas de remède miracle*, écrit Josette Alia. *L'opposition aurait tort d'essayer de vendre une potion magique. La majorité se trompe si elle croit qu'elle peut camoufler ou replâtrer une économie qui se lézarde. (...) Le pouvoir sans le savoir est déjà sous haute surveillance. »* Voilà encore qui ne déplaira pas à M. Barre, lui qui ne cesse de dénoncer *« le déferlement de démagogie politicienne »* et d'appeler les Français à l'effort. Dans le même numéro, Roger Priouret tire, lui aussi, la *« sonnette d'alarme »*.

Finalement, si l'on excepte les commentaires des organes des mouvements politiques de gauche, d'extrême gauche et d'extrême droite, pour lesquels M. Barre n'a rien dit de nouveau le 7 juillet, un seul éditorialiste se montre particulièrement féroce avec le premier ministre. Il s'agit de Pierre-Luc Séguillon, le rédacteur en chef de *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, qui écrit notamment : *« Nous savons que cette République façonnée par Raymond Barre est celle des loups. Et, forts de notre bon sens de citoyen, mais aussi entendant les raisons d'économistes du Plan en lesquels on ne saurait voir de dangereux révolutionnaires, nous ne pouvons admettre que seule soit possible une politique affichant tant de mépris pour l'avenir des hommes et des femmes de ce pays et pour le destin de ce peuple. (...) Le professeur Barre entend sacrifier les hommes à ses objectifs économiques et au profit du petit nombre. Serait-il donc stupide et moins cohérent à l'inverse d'imaginer que l'instrument économique doit se plier aux impératifs de l'épanouissement humain et servir le plus grand nombre ? »*

Voilà un commentateur qui ne fait pas partie des *« gentils »*. Sans doute rejoindra-t-il, dans l'esprit de M. Barre, la cohorte des *« beaux-parleurs »*...

A. R.

SOCIAL

Libres opinions

LE DROIT DE GRÈVE EN DIFFICULTÉ

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

La dernière *conférence* de presse du président le confirme, le droit de grève est bien sur la ligne de mire (*le Monde* du 28 juin). Déjà, le projet Peyrefitte tel que voté par l'Assemblée nationale laisse rêveur. Le droit de grève dans les chemins de fer paraît supprimé : la grève, ou l'appel à la grève, y redevient, comme au dix-neuvième siècle, une infraction dont l'auteur est passible de deux ans de prison. Le texte vise, en effet, *« quiconque aura employé ou tenté d'employer un moyen quelconque »* non seulement pour gêner la circulation des véhicules, mais aussi, d'une façon plus générale, *« pour gêner le fonctionnement du service »*. Si cette disposition ne doit jamais concerner les conflits collectifs, pourquoi se refuser absolument à le préciser ? Voilà qui est cousu de câble blanc (1).

Par ailleurs, les bavures inhérentes à tout conflit collectif important, sans même parler des provocations, pourront faire l'objet de sanctions étonnantes : les grévistes ayant *« détérioré un bien quelconque »*, ayant, par exemple, jeté de l'encre sur une affiche, encourront quatre ans de prison... Le pouvoir se dote d'une force de frappe pénale foudroyante, dont l'utilisation sera facilitée par la généralisation, sous une autre appellation, des flagrants délits.

Aux lendemains de ce vote, le président reprend lui-même la question du droit de grève, à propos du très difficile problème soulevé par les arrêts de production de courant, mais en des termes très généraux, dont on peut penser que chaque mot a été pesé avec soin : *« L'objet de la grève est d'être une arme entre les mains du travailleur pour faire pression sur son employeur, afin d'obtenir le règlement d'un conflit du travail qui oppose l'un à l'autre... »* Formule plus loin reprise à peu près identiquement : *« Encore faut-il que dans un conflit la grève fasse pression ou s'adresse à celui qui peut prendre la décision en jeu du conflit. »*

Il faut savoir qu'il s'agit là d'un problème très classique du droit du travail : une grève n'est-elle régulière — entendre : les grévistes sont-ils protégés par la loi sur la grève — que dans la mesure où elle est destinée à appuyer des revendications que l'employeur des grévistes est susceptible de satisfaire ? Apparemment, rien de plus cohérent : en suspendant l'exécution de leurs obligations, les grévistes causent un préjudice au chef d'entreprise. On admet que c'est de bonne guerre si ce dernier est à même de leur donner satisfaction et, ainsi, de faire cesser ce préjudice ; au cas contraire, si l'employeur n'en peut mais, la règle du jeu n'est-elle pas faussée ? D'ailleurs, lorsqu'il y a arrêt de travail dans une entreprise déterminée, la Cour suprême n'accepte d'y voir une grève véritable que si cet arrêt est axé sur des revendications en direction de l'employeur : une réunion syndicale pendant le temps de travail n'est pas une grève. Et elle ne jette pas un œil très bienveillant sur la grève par laquelle les travailleurs d'une entreprise entendent soutenir les revendications exprimées par les travailleurs d'une autre entreprise.

Mais les conflits sont multiformes. Débordant le cadre d'une entreprise déterminée, le mouvement revendicatif peut revêtir une allure beaucoup plus ample : c'est le cas notamment des actions nationales déclenchées à l'appui de thèmes qui, en raison même de leur généralité, ne concernent que très indirectement chaque chef d'entreprise, ou même, en réalité, le dépassant totalement : grèves pour le relèvement des bas salaires, pour la défense de l'emploi ou du pouvoir d'achat, grèves pour appuyer une négociation en cours ou en réclamer une aux instances dirigeantes du patronat, grèves pour l'abaissement de l'âge de la retraite, etc.

∴

Faut-il sanctionner ceux qui s'associent à des actions — des grand-messes, disent certains... — qui font partie des traditions syndicales de notre pays et qui, statistiquement, n'ont qu'une incidence infime sur le volume de travail ? Interdire donc ces mouvements nationaux ? Le président de la République l'a suggéré très clairement, mais, ce faisant, a étonné quelque peu, car la cause était entendue, tant sur le plan juridique que sur le plan sociologique, dans le sens de l'admission.

Lorsque, en effet, le mouvement revendicatif s'élargit de cette façon, la Cour de cassation assouplit corrélativement son attitude : pourvu que le mouvement appuie certaines revendications de caractère professionnel, et même s'il s'agit en fait de peser sur la politique du gouvernement, elle entend, bien évidemment, ne pas retirer la protection légale du droit de grève à ceux qui ont répondu à l'appel des confédérations. Elle admet ainsi, en réalité, la licéité d'une pression *globale* sur le patronat lorsque celui-ci a ou peut avoir, serait-ce très indirectement, son mot à dire pour la solution du problème litigieux.

Adoptant cette position de bon sens, la haute juridiction a su faire coïncider heureusement le droit et le fait : sur le plan sociologique, en effet, et ceci est encore plus important, on constate que s'est formé sur ce problème un très large consensus entre les partenaires sociaux, consensus que confirme l'extrême rareté de la jurisprudence depuis une dizaine d'années. En fait, on ne licencie plus, en France, en se fondant sur l'analyse reprise par le président de la République.

Pourquoi ? Parce que, justement, la grève n'est pas seulement une arme destinée à faire plier un employeur : cet aspect est probablement secondaire. C'est une certaine façon pour les travailleurs de s'exprimer ensemble sur des problèmes les intéressant en tant que tels, de manifester, par une revendication qui peut dépasser le cadre de leur propre entreprise et leurs seules relations avec leur propre employeur, leur solidarité et leur identité.

Etait-il bien nécessaire d'inciter brusquement le patronat à déterrer une hache de guerre profondément enfouie et, puisque l'on exclus expressément toute réglementation, d'inviter les juges à faire marche arrière ? Les salariés devront-ils faire grève pour la défense de leur droit de grève ? Et comment, en ce cas, les tribunaux devraient-ils se prononcer ?

(1) Les auteurs du texte assurent, sans accepter que cela soit expressément précisé, qu'il est inapplicable en cas de grève répondant aux exigences de la loi de 1963 sur la grève dans les services publics ; mais ils n'excluent nullement cette application au cas contraire : ainsi un cas de grève non précédée de préavis. Ce qui revient à sanctionner pénalement — et lourdement — les dispositions de ladite loi. Cela méritait peut-être un débat plus sérieux.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,0530	4,0560	+ 80	+ 105	+ 160	+ 185	+ 395	+ 455
$ can.	3,5400	3,5430	− 20	− 15	+ 10	+ 50	+ 135	+ 200
Yen (100)	1,8490	1,8520	− 35	− 10	− 30	− 20	+ 10	+ 50
DM	2,3180	2,3210	+ 40	+ 65	+ 90	+ 115	+ 325	+ 380
Florin	2,1190	2,1220	+ 25	+ 40	+ 55	+ 70	+ 175	+ 215
F.B. (100)	14,4710	14,4850	− 270	− 120	− 455	− 245	− 850	− 120
F.S.	2,5190	2,5230	+ 145	+ 165	+ 440	+ 385	+ 805	+ 875
L. (1 000)	4,8725	4,8775	− 540	− 335	− 900	− 700	−2670	−2300
£	9,6140	9,6220	− 420	− 350	− 680	− 610	−1220	−1060

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	9 7/8	9 1/2	9 5/8	9 5/16	9 7/16	8 7/8	9 1/8
$ E.-U.	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 7/16	9 9/16	9 13/16	9 15/16
Florin	10 1/4	10 3/8	10 1/4	10 7/16	10 1/4	10 7/16	10 1/16	10 1/4
F.B. (100)	12	14	13 5/8	13 7/8	13 1/4	12 1/2	12 3/4	13 1/4
F.S.	4 1/4	4 3/4	5 1/8	5 3/8	5 1/8	5 3/8	5 5/16	5 1/2
L. (1 000)	16	20	22	24	21 1/2	23	22	23 1/2
£	17	17 1/2	16 5/8	16 7/8	16 1/8	16 5/16	14 11/16	14 7/8
Fr. franç.	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GRÈVE ILLIMITÉE DES EMPLOYÉS DE JEUX AU PALM BEACH DE CANNES

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Après leur collègues monégasques, en grève depuis le 8 juillet (*le Monde* daté 13-14 juillet), les employés de jeux du Palm Beach Casino de Cannes ont cessé le travail pour une durée illimitée, le lundi 14 juillet. Les deux conflits n'ont cependant aucun lien entre eux.

Alors qu'à Monaco les croupiers entendent obtenir la réintégration dans leur service d'origine de deux de leurs collègues ayant effectué un stage aux Etats-Unis, le personnel du casino d'été de Cannes exige que la directio nétablisse des contrats à durée indéterminée.

Depuis plusieurs années, en effet, les contrats des employés de jeux du Palm Beach sont à durée déterminée pour la saison estivale, qui s'étend du 1er juin au 31 octobre. La direction invoque la nouvelle loi du 3 janvier 1979 *« qui a confirmé cette forme de contrat »*. Selon le syndicat des employés de jeux, les textes en vigueur prévoient que tout contrat renouvelé plus de deux fois devient à durée indéterminée.

G. P.

Sécurité sociale

EN CAS DE SOINS COUTEUX LA PARTICIPATION DE L'ASSURÉ EST LIMITÉE A 80 FRANCS PAR MOIS

Lorsqu'un assuré social est victime d'une affection exigeant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse, il bénéficie de modalités particulières de remboursement.

Par soins *« particulièrement coûteux »*, on entend ceux qui laissent à la charge des assurés une participation supérieure à 80 F par mois pendant six mois, ou 480 F au total pendant cette période de six mois.

Pour les affections nécessitant ces soins et non inscrites sur la liste des vingt-cinnq affections fixées par décret, la participation de l'assuré est désormais limitée à 80 F par mois, rappelle la caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne.

Lorsque cette participation aura été appliquée à chaque mois civil, les frais de maladie seront ensuite remboursés à 100 %.

ÉNERGIE

L'Arabie Saoudite maintiendrait un haut niveau de production pétrolière jusqu'en 1981

L'Arabie Saoudite maintiendra toute cette année sa production pétrolière à son niveau actuel, a indiqué, le 14 juillet, le prince Saoud Al-Fayçal, ministre saoudien des affaires étrangères, dans une interview publiée par le quotidien libanais *An-Nahar*. L'Arabie Saoudite a décidé de maintenir sa production à 9,5 millions de barils par jour (475 milliards de tonnes par an) au troisième trimestre. A en croire le ministre saoudien des affaires étrangères ce niveau — supériuer d'un million de barils par jour au « plafond » décidé par les autorités — sera conservé au dernier trimestre.

M. Al Otaiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis, qui se trouvait à Tokyo, et dont le pays suit la politique de l'Arabie Saoudite, a affirmé de son côté qu'il ne serait pas justifié d'augmenter les prix du pétrole avant, au plus tôt, le début de l'hiver, compte tenu de l'état de l'économie mondiale, de l'inflation et de la récession dans les pays industrialisés.

Ces déclarations pourraient contribuer à détendre le marché et provoquer une baisse de certaines « primes » réclamées par les pays de l'OPEP en sus des prix officiels. A en croire une étude de la Shell, publiée par le *Financial Times*, le montant de la production de l'OPEP, qui dépasse du fait de ces primes les prix officiels, s'élèverait à 4 millions de barils par jour, soit près de 15 % des ventes, de l'organisation et plus le 10 % du commerce mondial du pétrole.

MONNAIES

LÉGER RAFFERMISSEMENT DU DOLLAR VIF RECUL DE L'OR

Le léger raffermissement du dollar enregistré, lundi 14 juillet, sur les places étrangères s'est confirmé mardi matin, notamment à Paris, où l'on cotait la devise américaine 4,0550 F (contre 4,03 F vendredi). A Francfort, le cours s'établissait à 1,7475 DM, contre 1,7375 vendredi et 1,7435 lundi 14 juillet. La livre sterling restait, pour sa part, imperturbablement forte à 2,3510 dollars, niveau à peine plus bas que celui de lundi.

Quant à l'or, il subissait mardi matin un nouveau et brutal recul, perdant à nouveau 15 dollars après en avoir cédé près de 25 lundi. Les premières transactions de la matinée *s'effectuaient* sur la base d'un cours de 630 dollars l'once, alors que, lundi après-midi, le cours avait été coté, par opposition à Londres, à 650 dollars (contre 649 le matin) et qu'à la clôture le prix était tombé à 644,5 dollars.

Tant la meilleure tenue du dollar que le recul de l'or paraissent liés aux informations en provenance de Wasington selon lesquelles, au cours de sa réunion de mercredi dernier, le « comité de l'open market » de septembre, la Réserve fédérale avait décidé de donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement des restrictions de crédits. Les taux d'intérêt se sont, du reste, très légèrement repris depuis lors.

● *I.B.M. : bénéfices en hausse.* — Le premier constructeur mondial d'informatique a enregistré une progression de 14,4 % de ses bénéfices au cours du second trimestre. Pour le premier semestre de 1980, les profits d'I.B.M. atteignent 1,44 milliard de dollars contre 1,33 milliard (+ 9 %) pour la période correspondante de 1979. L'année dernière, I.B.M. avait pour la première fois enregistré une baisse de ses bénéfices.

L'amélioration constatée au deuxième trimestre de 1980 est attribuée à une reprise sensible des ventes de matériels, alors qu'en 1979 elles avaient marqué le pas, la clientèle préférant la location aux achats d'ordinateurs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Le conseil d'administration de la Générale Occidentale, qui s'est réuni le 11 juillet 1980, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Générale Occidentale s'est établi, pour cet exercice, à 23 455 227 000 francs contre 14 077 563 000 pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de neuf mois. La part du groupe dans le bénéfice net consolidé s'est élevée à 151 036 000 francs contre 80 342 000 francs pour les neuf mois de l'exercice précédent.

Les comptes non consolidés de la Générale Occidentale ont fait ressortir, au 31 mars 1980, un bénéfice net de 57 711 000 francs contre 31 805 000 francs pour les neuf mois de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration a coopté aux fonctions d'administrateur M. David de Rothschild en remplacement de M. Jack Greenhalgh.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution d'un dividende net de 14 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, soit un revenu global de 21 francs par action, contre un dividende de 8 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 4 francs pour les neuf mois de l'exercice précédent.

DUMEZ

MM. les actionnaires sont informés que le coupon n° 21, représentant le dividende servi au titre de 1979, d'un montant net de 30 francs, ouvrant droit à un avoir fiscal de 15 francs, est mis en paiement depuis le 15 juillet 1980 aux guichets du Crédit Lyonnais, de la Banque Transatlantique, de la Banque de l'Entreprise, de la Société Générale, de la Banque Nationale de Paris, du Crédit du Nord et du Crédit Commercial de France.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

(précédemment Compagnie industrielle et financière Babcock Fives)

Les comptes consolidés de l'exercice 1979 font ressortir, pour la part revenant au Groupe, déduction faite des plus-values nettes portées en réserve, après impôt sur les sociétés de 86 618 000 francs et participation des salariés de 10 399 000 francs, un bénéfice « courant » de 65 739 000 francs.

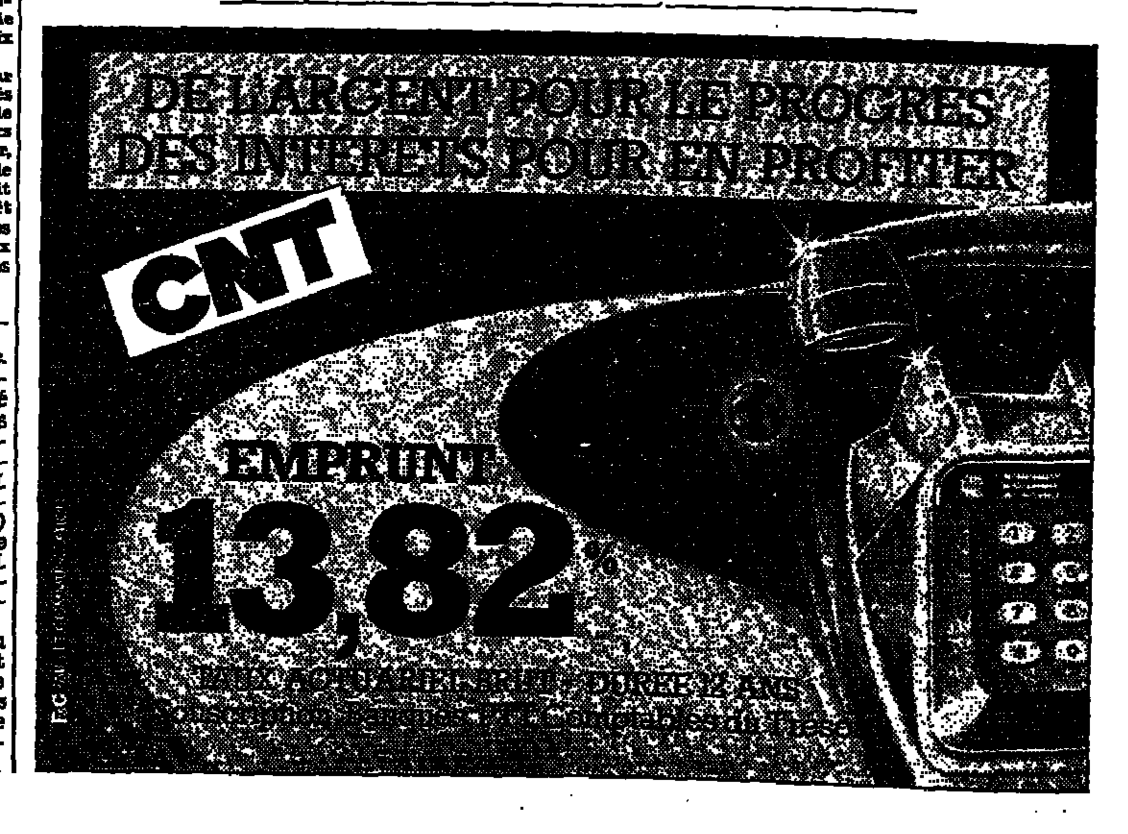
Il est rappelé que, pour l'exercice 1978, le bénéfice courant dégagé pour la part du Groupe, après impôt sur les sociétés de 84 862 000 francs et participation des salariés de 9 849 000 francs, s'était élevé à 54 769 000 francs.

Le tableau ci-après reprend les principaux éléments du résultat comptable (en milliers de francs) :

	Exercice 1978		Exercice 1979	
Chiffre d'affaires consolidé du Groupe		2 859 442		3 265 041
● France	1 327 469		1 480 274	
● Exportation	1 531 973		1 784 767	
Résultat brut		198 412		223 533
● Amortissements		− 54 968		− 53 827
Résultat brut d'exploitation		143 444		169 706
● Revenu des titres non consolidés		+ 5 407		+ 5 799
● Plus et moins-values à court terme		+ 2 458		− 1 326
● Plus et moins-values nettes à long terme		+ 8 971		− 4 275
Résultat avant participation et impôt		160 280		169 904
● Participation des salariés		− 10 463		− 10 743
● Impôt sur les sociétés		− 87 383		− 88 297
Résultat net		62 434		70 864
● Part du Groupe	61 427		65 806	
(dont pour les sociétés mises en équivalence)	(—)		(6 347)	
● Intérêts minoritaires	1 007		5 058	

Les modifications apportées en 1979 au périmètre de consolidation résultent principalement de la prise de contrôle de la Société Crépelle & Cie et des Etablissements Pierre Cartier, ainsi que de l'extension de la consolidation à la filiale brésilienne de Nordon & Cie. Elles ont entraîné une augmentation nette du résultat courant du Groupe de 3 365 000 francs.

Au bilan consolidé au 31 décembre 1979, la différence de consolidation figure pour 147 977 000 francs, contre 154 549 000 francs à la fin de 1978, et la situation nette du Groupe, après incorporation de la seule réserve spéciale de réévaluation, s'élève à 630 644 000 francs contre 577 144 000 francs.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	4 juill.	11 juill.
Indice général	130,4	129,8
Assurances	231,6	234,7
Banq. et sociétés financ.	91,6	91,3
Sociétés foncières	145,6	147,8
Sociétés investiss. portef.	126,3	128,8
Agriculture	143,4	142,5
Aliment., brasseries, distill.	139,9	138,2
Autom., cycles et i. équip.	73,1	75,1
Bâtim., matér. constr., t.P.	163,8	165,4
Caoutchouc (ind. et comm.	61,3	58,1
Carrières salines, charbon.	129,1	127,8
Constr. mécan. et navales.	128,5	127,9
Hôtels, casinos, thermal.	177,3	173,5
Imprimeries, pap. cartons.	101	100,7
Magas., compt. d'exportat.	99,7	97,8
Matériel électrique	139,5	136,8
Métall., com. des pr. métal.	46,9	46,9
Mines métalliques	153	154,8
Pétroles et carburants	176,2	171,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	170	177,2
Services publics et transp.	108,5	111
Textiles	105,2	105,2
Divers	148,8	147,4
Valeurs étrangères	153,8	153
Valeurs à rev. fixe ou ind.	152,4	190,7
Rentes perpétuelles	35,2	34,8
Rentes amort., fonds gar.	469,9	429,7
Sect. indust. publ. à r. fixe.	90,7	90,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	423,2	407,6
Secteur libre	98,1	98,2

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	337,1	334,1
Val. franç. à rev. variable.	983,7	989,2
Valeurs étrangères	1 136,7	1 130,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	108,4	107,8
Produits de base	101	99,9
Construction	148,6	150,4
Biens d'équipement	110,1	108,6
Biens de consom. durables.	82,1	81
Biens de cons. non durabl.	84,9	85,6
Biens de consom. aliment.	114,3	113,5
Services	161	159,7
Sociétés financières	119	110,7
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	211,5	212,3
Valeurs industrielles	100,8	99,9

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128,3	128,9

(*) Cours rectifié.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16/7 ... 12 1/4 %

NEW-YORK

Le « Dow Jones » au-dessus de 900

La semaine a commencé en « fanfare » à Wall Street. Retrouvant brusquement le dynamisme qui lui avait fait défaut à la veille du week-end, le marché s'est très vivement redressé lundi et, dans son élan, il a franchi la fameuse barre des 900 de l'indice Dow Jones, qu'il n'avait pas réussi à passer quelques jours plus tôt. L'événement ne s'est pas produit immédiatement, n'intervenant qu'en fin de séance. Mais il est assez marquant pour mériter d'être mis en évidence. Non seulement l'indice des industrielles s'est élevé à 905,54, son plus haut niveau depuis le 12 septembre 1978, après avoir progressé de 14,42 points, mais de plus, l'indicateur du New-York Exchange a atteint la cote 68,67, la plus forte de toute son histoire.

Cette vive reprise s'est accompagnée d'un gonflement des transactions et 45,50 millions de titres ont changé de mains contre 38,82 millions vendredi.

Quel mystérieux remède a bien pu revigorer ainsi le marché ? Les spécialistes citaient pêle-mêle : les découvertes de pétrole faites par plusieurs grandes compagnies (Exxon, Phillips Petroleum, Standard Oil of Indiana) ; la perspective des résultats industriels moins mauvais que prévu pour le second trimestre ; l'espoir enfin d'une récession plus modérée qu'escomptée.

Sur 1 903 valeurs traitées, 1 196 ont monté, 390 ont baissé et 317 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 11/7	COURS 14/7
Alcoa	59 1/4	60 1/4
A.T.T.	52 5/8	53 1/8
Boeing	37 5/8	38 1/2
Chase Manhattan Bank	45 5/8	48 3/8
Du Pont de Nemours	43 1/4	43 7/8
Eastman Kodak	56 3/4	57 7/8
Exxon	68 ...	69 3/4
Ford	28 3/8	28 3/8
General Electric	53 3/4	54 7/8
General Foods	30 3/8	30 1/2
General Motors	49 3/4	51 3/4
Goodyear	14 5/8	15 1/4
I.B.M.	62 3/4	64 3/4
I.T.T.	28 1/2	29 1/4
Kennecott	27 5/8	27 3/4
Mobil Oil	76 1/4	76 1/2
Pfizer	40 3/4	41 5/8
Schlumberger	118 1/4	121 7/8
Texaco	37 ...	37 1/2
U.A.I. Inc.	18 5/8	19 1/4
Union Carbide	43 3/4	44 3/8
U.S. Steel	21 3/4	21 1/8
Westinghouse	24 1/4	25 1/2
Xerox	57 ...	60 ...

LONDRES

Encouragée par la hausse de Wall Street, le marché paraît mieux disposé. Hausse des industrielles, des pétroles et des fonds d'Etat. Repli des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 621 .. contre 650 ..

VALEURS	CLOTURE 14/7	COURS 15/7
Beecham	149 ..	151 ...
British Petroleum	348 ...	348 ...
Courtaulds	84 ...	84 ...
*De Beers	11 1/8	11 ...
Imperial Chemical	368 ..	370 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	454 ..	450 ...
Shell	402 ...	410 ...
Vickers	133 ...	135 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 7/8
*West Driefontein	84 3/4	82
*Western Holdings	74 1/2	72 1/4

(*) En dollars U.S.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/7	15/7
1 dollar (en yens)	218 25	219 15

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ANGLO AMERICAN. — Le groupe va procéder à la fusion de trois de ses mines d'or : Western Holdings, Welkom et Free State Saaiplaas, qui deviendront respectivement, à l'issue d'opérations complexes, les filiales les unes des autres, la première coiffant l'ensemble. Ce regroupement d'une ampleur inégalée vise à rentabiliser l'exploitation des gisements d'or et d'uranium à faible teneur de la région d'Erfdeel-Dankbaarheid (Etat libre d'Orange), que l'Anglo American va mettre en valeur en collaboration avec le conglomérat britannique Lonrho dans la proportion de 64/36 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	10 juill.	11 juill.
Valeurs françaises	106,9	106,2
Valeurs étrangères	108,3	107,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,3	107,8

BOURSE DE PARIS - 11 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30	2 336
5 %	41 30	2 213

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	217 ..	225 ..
U.A.P.	560 ..	568 ..
Locabail Immob.	343 ..	347 ..
Loca-Expansion	134	133 .
Imminvest.	159 80	161 ..
Cie Lyon. Imm.	134 .	135 ..
Ch. France 3 %	212 ..	210 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	810	8.6 ..
Concorde	376 ..	363 ..
Epargne France	395	388 ..
Financ. Victoire	356 .	350 ..
France I.A.R.D.	182 50	182 ..
Gan (Sté) Centr.	737	737 .
Electro-Banque	157 90	157 1.
Eurobail	145	145 ..
Financière Sofal	330	317 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	116 50	112 70
France-Bail	289	288 ..
Hydro-Energie	18 20	
Immobail B.I.P.	281 20	281 40
Immobanque	286 50	285 ..
Immofice	278	278
Interbail	234 90	234 ..
— (obl. conv.)	233	233
Laffite-Bail	178 .	178 ..
Un. Ind. Crédit	243	242 ..
Cie Foncière	188 10	
C.G.V.	228 ..	225 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	375 ..	370 ..
(M.) S.O.F.I.P.	92 ..	92 ..
Fonc. Lyonnaise	1160 ..	1160 ..
Immob. Marseille	180	1865 ..
Louvre	248 .	238
SINVIM	15 .	145 20
Cogifi	210 60	...
Foncina	187 ..	193 ..
Gr. Fin. Constr.	198	197 ..
Immindo	181 10	181 10
Electro-Financ.	318 10	310 10
(M) Et. Particip.	..	72 ..
Fin. Bretagne	91 90	91 ..
Fin. Ind. Gaz Eaux	618 ..	628 ..
Fin. et Mar. Part.	..	95 ..
Fin. Saselle-Maub.	.. ..	95 ..
France (La)	619 ..	625 ..
La Mure	69 50	72 2.
Lebon et Cie	269 ..	269 ..
(NY) Lardex	..	..
Cie Marocaine	28 70	28 70
(LI) Dév. R. Nord	126 50	128 60
E.L.M.-Leblanc	615	610 ..
Ernault-Somua	42 60	42 8.
Forges Strasbourg	136 2.	136 2.
(LI) F.B.M. ch. fer	..	..
Frankel	..	74 .
Huard-U.C.F.	121 ..	121 ..
Jaeger	245 ..	245
Jaz	160 ..	159 90
Luchaire	283 80	280 ..
Métal Déployé	316	328
Trans. et Industr.	125 10	127 9.
(LI) Balgnol-Farj.	46	46
Blanzy-Ouest	238 50	238 50
La Brosse	122 ..	126
Degremont	120	118 90
Duquesnes-Purina	260 ..	263 ..
Ecco	1872	1915 ..
Ferrailles C.F.F.	271 80	270 ..
Havas	515	515
Locatel	341	350 ..
Lyon-Alemand	148 60	139
General Aliment.	..	..
Iéna Industrie	..	..
Métal. Minière	135 ..	135 10
Océanic	..	28 70
Pétrofigaz	..	..
Prenoptia	276 ..	..
Sab. Mor. Corv.	..	..
Bq Fin. Burx Us.	..	..
Total C.F.N.	..	..
Ufinex	228 ..	..
Voyer S.A.	..	..
Oce v. Grinten	..	..
Rorento NV	237 8.	238 70
Uni-Roche (Vern.)	384 03	318 88
Unijapon	354 91	338 82
UNI-M.T.	1852 96	1805 21
Uni-Obl. (Vernes)	2043 53	1964 98
Uniprem (Vernes)	2139 72	2057 42
Unirente	1175 83	1137 17
Unisic (Vernes)	226 36	216 18
Valorem	211 32	201 74
Worms Investiss.	333 05	317 96

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2388	2385	2381	2375 ..
3842	C.N.E. 3 %	3670	3655	3655	3662 ..
360	Afrique Occ.	379	373 ..	371 90	373 10
420	Air Liquide	432	430	425	425 10
94	Als. Part. Ind	95	94 ..	94 ..	94 ..
440	Als. Superm.	440	438 ..	438	438 ..
66	Alsthom-Atl.	64 20	64	63 90	
215	Appliq. gaz	233 90	233 50	234 90	231 50
152	Arjom. Prioux	154 30	153 50	153 50	153 50
456	Aux. Entrepr.	469	471 ..	469 90	467 50
775	Av. Dass.-Br.	785	770	776 ..	770 ..
1270	Elf-Aquitaine	1269	1257	1257 ..	1257
250	— (certific.)	248 50	234 20	235 ..	240 50
265	E.J. Lefebvre	266	264	264 ..	261 90
129	E. Sau.-Duval	130 20	127 80	130 ..	125 10
890	Essilor	899	900	890 ..	9 0 ..
295	Esso S.A.F.	298 .	295 10	294 ..	290
315	Eurafrance	335 ..	335	335 ..	329 ..
880	Europe n° 1	885	888 ..	888	885 ..
425	Facom	418	419	419 ..	427 ..
56	Fin. Dév. Ent.	57 40	58	58 ..	58 80
235	Fin. Paris BP	244	244 20	244 ..	242 50
170	Navig. Mixte	175	175 ..	175	171 50
44	Nobel-Bozel	42 50	41 80	41 90	41 80
34	Nord-Est	32 70	31 45	31 4.	31 10
71	Nouvel. Gal.	74	74 50	74 5.	73 5.
216	Ofida-Caby	222	222	222	222 ..
187	Opfi-Paribas	119	118 90	118 80	118
151	Paris-France	151 5.	151 50	151 50	148 50
110	PechelBronn	113 20	113 5	113 50	113 50
187	P.O.K.	187 90	186 50	186	186
123	— (obl.)	124 ..	124	124	123 20
89	Penarroya	84 30	85	87 ..	85 70
238	Penhoet	241 10	241 10	241 10	243 90
880	Tél. Electr.	918	920	922	916 ..
127	— (obl.)	128 50	126 5.	126 50	125 ..
220	Thomson-Br.	226 80	223	222 ..	218 60
245	— (obl.)	268	268	268 ..	263 ..
335	U.I.S.	387 10	386 5	386 50	385 50
165	U.C.B.	162 ..	160 10	160 10	160 12
165	Un. F. Bque	160	160	160 50	
148	U.T.A.	160	164 ..	165 ..	162 ..
12	Usinor	11 90	11 86	11 80	11 96
104	— (obl.)	187 ..	189 ..	189 ..	187 ..
350	Valeo	378	381	384	380
285	Gen. Electr.	213 88	212 10	212 10	210 30
88	Gen. Mining	85 5.	87 90	87 9.	.. ..
193	Gen. Motors	198	197	197	195 ..
46	Goldfields	51 10	50 60	51 40	50
79	Harmony	92 10	94 60	95 ..	93 50
6	Hitachi	5 06	5 10	5 10	5 10
270	Hoechst Akt.	272	265	265 ..	263
36	Imp. Chem.	36 20	35 90	35 90	36 50
88	Inco Limited	89 80	88	88 20	87 70
235	I.B.M.	25.	246 20	251 ..	245
114	I.T.T.	114 50	114 20	114 30	112 60
152	Cie Pétr. Im.	166 20	162	161 ..	162 50
37	De Beers	41 50	41 75	41 ..	40 60
635	Deuts Bank.	627	635	635	... .
345	Dome Mines	409	41. ..	406	409 ..
169	DuPontNem.	174 90	173 ..	173	170 10
285	East Kodak.	227 50	226	225 50	229 90
122	East Rand	132 80	135 10	134 7.	133
88	Ericsson	85 50	85 3.	85 30	85 1.
275	Exxon Corp.	271 20	274 80	274 70	274 8.
99	Ford Motor	106	107	107	105 10
226	Free State	257 50	260	261 ..	260 ..
38	Shell Fr.	38 50	38 40	38 40	38 .
630	Siemens A.G.	644	642	642	635
41	Sony	41 30	41 70	41 60	41 90
245	Unilever	258 1.	261	260 50	... ..
104	U. Min. 1/10	104 ..	1 4 10	104 ..	104
177	Unit. Techn.	180 .	177 70	177 70	177 70
350	West Drief.	373 90	375 50	376 50	376 50
180	West Deep.	21. 10	214 ..	215 90	213 50
255	West Hold.	..	...		...
235	Xerox Corp.	225 ..	224 50	224 50	22. 50
2 50	Zambie Corp.	2 .	2 93	2 98	2 93

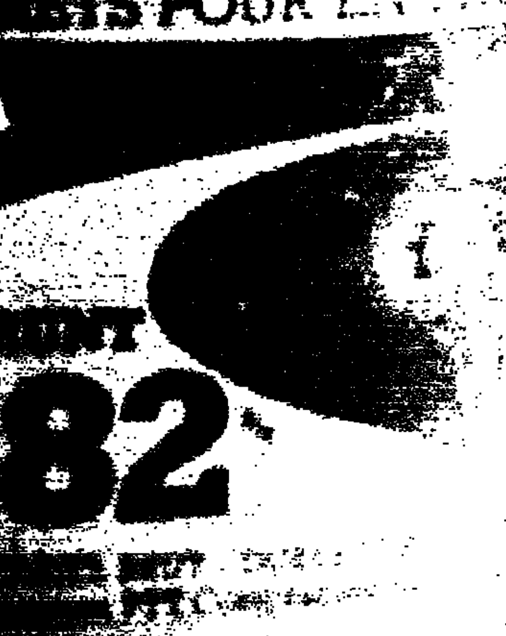
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 034	4 049	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 33.	232 070	224 ..	236 ..
Belgique (100 F)	14 503	14 483	14 ...	14 70.
Pays-Bas (100 fl.)	212 4 0	212 200	205	216 .
Danemark (100 krd)	74 980	74 950	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 100	84 180	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 586	9 624	9 35.	9 850
Italie (1 000 lires)	4 868	4 874	4 75.	5 100
Suisse (100 fr.)	253 550	252 300	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 110	98 350	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 740	32 725	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 716	5 732	5 600	6 ..
Portugal (100 esc.)	8 316	8 31.	8 100	9
Canada ($ can. 1)	3 524	3 530	3 420	3 660
Japon (100 yens)	1 857	1 863	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	86600 ..	88000
Or fin (en lingot)	86800 ..	88930
Pièce française (20 fr.)	735 ..	734 60
Pièce française (10 fr.)	400 .	391 ..
Pièce suisse (20 fr.)	604 ..	600 .
Pièce latine (20 fr.)	615	610 10
Souverain	760 10	758 .
Pièce de 20 dollars	3036	3050 ..
Pièce de 10 dollars	1540 .	1532 ..
Pièce de 5 dollars	900 ..	900 ..
Pièce de 50 pesos	3590 .	3560 .
Pièce de 10 florins	577 50	600 00



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. GUERRE ET PAIX : « Quel budget pour la défense en 1981 ? », par Jean-Marie Daillet ; « Un effort à relever », par Yves Laulan ; « Une politique et son image », par François de Rose.

ÉTRANGER

6. ASIE
3. DIPLOMATIE
— La négociation sur les armes eurostratégiques.
4. EUROPE
5. AFRIQUE
6. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la convention républicaine.
5. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

7. La célébration du 14 juillet.

SOCIÉTÉ

8. Tensions à la cité Saint-Jean-Saint-Pierre de Narbonne : musulmans et français pour le pire.
— JUSTICE
10. ÉDUCATION :
12. SCIENCES : les Français et l'espace.
17. LÉGION D'HONNEUR

SPORTS

9. JEUX OLYMPIQUES

LE MONDE DE LA MÉDECINE

11. Traitement des cancers et radiothérapie : l'ère des accélérateurs linéaires d'électrons, par le professeur Alain Laugier.

JOURS D'ÉTÉ

13-14. « L'Hexagone en diagonale », par Jean-Marc Théolleyre ; Informations - « Services » ; Météorologie ; Jeux.

CULTURE

15. FESTIVALS : à Savonlinna, le peuple dont le paradis est une île.

RÉGIONS

25. Heurs et malheurs des parcs naturels : le Vercors tente de concilier archéologie, tourisme et mise en valeur économique.

ÉCONOMIE

26. ÉTRANGER
27. AFFAIRES
28. SOCIAL

RADIO-TELEVISION (14)

Annonces classées (18 à 23) ; Carnet (23) ; Programmes spectacles (16 et 17) ; Mots croisés (13) ; Bourse (29).

L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. Poniatowski accuse les socialistes de «piétiner le principe fondamental de la séparation des pouvoirs»

M. Michel Poniatowski, contre lequel une procédure de mise en accusation devant la Haute Cour de justice a été engagée à l'Assemblée nationale par le parti socialiste, franchit un pas dans la contre-attaque qu'il avait entreprise, au mois de mai, en assignant en diffamation quatre journaux, dont les organes quotidiens du P.S. (« Riposte ») et du P.C.F. (« l'Humanité »). L'ancien ministre de l'intérieur demande à être entendu par la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de résolution socialiste (« le Monde » du 15 juillet), et il a écrit à cette fin à M. Hector Riviérez, député (R.P.R.) de la Guyane, président de cette commission.

M. Poniatowski a d'autre part adressé, le mardi 15 juillet, à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle il met en garde le P.S. contre le risque de « forfaiture » encouru par ce parti dès lors qu' « il prétend se substituer à l'autorit' judiciaire ».

Voici le texte de cette lettre :

« Monsieur le président,

» Le groupe socialiste s'est fait le « promoteur » d'une procédure d'enquête à mon encontre, en affirmant :

» — que j'étais informé d'un projet d'assassinat concernant le député Jean de Broglie avant son exécution ;

» et que je n'avais pas pris les mesures de sécurité nécessaires pour le protéger.

» Depuis l'origine, j'ai toujours affirmé et clairement dit que je n'avais jamais, d'aucune manière et sous aucune forme, été informé d'un tel projet avant sa mise en exécution (ma lettre au juge Floch du 11 avril 1978 et mon communiqué du 3 avril 1980).

» Toutes les auditions des différents membres de la hiérarchie supérieure de la police générale devant la commission d'enquête ont démontré sans ambiguïté que je n'étais pas informé.

» Aujourd'hui, l'honnêteté et la justice seraient de le reconnaître. Au lieu de cela, les commissaires de l'opposition cherchent, devant leur échec, à gagner du temps, à faire traîner le débat. Les éléments nécessaires existent pourtant pour répondre aux questions posées pour ce qui me concerne

» L'enquête s'oriente ainsi vers des domaines qui ont trait aux relations polices-polices ou polices-justice, mais n'ont plus aucun rapport avec les réponses qui doivent être apportées aux questions posées à la commission.

» Le parti socialiste, ni à l'origine, ni en cours de l'enquête, n'a apporté de preuve, même lointaine, pour étayer ses diffamations. Bien au contraire. Il ne pourra d'ailleurs jamais en apporter, à moins de les fabriquer de toutes pièces. Nous sommes là en présence de grossiers mensonges élaborés à des fins politiques. Je comprends donc l'embarras des commissaires socialistes.

» J'ajouterai trois observations :

» 1) A moins de faire preuve d'une parfaite mauvaise foi ou de sottise, comment peut-on imaginer qu'un ministre de l'intérieur d'un pays démocratique, informé d'un projet d'assassinat sur qui que ce soit, ne prendrait pas les mesures de protection nécessaires. Il le ferait obligatoirement pour des raisons morales évidentes, mais aussi par simple sagesse politique, à un poste qui est par sa nature même l'objet d'une constante observation interne et externe.

» J'ajoute que le problème de sécurité du personnel politique a toujours été une de mes préoccupations ; le premier secrétaire de votre parti pourra vous dire qu'à diverses reprises je lui ai proposé de faire assurer sa sécurité par des policiers de son choix, ce qu'il a d'ailleurs toujours refusé ;

» 2) Le respect de la hiérarchie est nécessaire au bon fonctionnement d'un grand ministère, lourd et complexe. La règle. que je me suis imposée et qui était celle de la plupart de mes prédécesseurs, était de ne travailler qu'avec le commandement ou la direction des services. Décisions en suivant les voies hiérarchiques et informations circulaient donc supérieures avant de m'être soumises. Les seules personnes par qui j'aurais pu être informé avant le crime occupaient ces fonctions supérieures. Celles-ci ont été toutes interrogées par la Commission d'enquête. Leurs réponses sont claires : je n'ai eu connaissance d'aucu nprojet d'assassinat avant cet événement.

» 3) Il n'y a donc pas d'affaire Poniatowski mais il y a une affaire du parti socialiste. En refusant de reconnaître ma totale innocence, en traitant de questions qui n'ont plus rien à voir avec l'objet précis de la Commission, votre parti prétend se substituer à l'autorité judiciaire et, par là même, piétine le principe fondamental de la séparation des pouvoirs. La forfaiture dès lors n'est pas loin.

» A entendre ou à lire certains de vos parlementaires, il s'agit moins d'établir la vérité que d'être long et lent dans la procédure et par là sans doute de durer jusqu'à la prochaine échéance électorale.

» Ceci montre simplement qu'à défaut d'avoir des idées pour la France, le parti socialiste a de singulière incertitudes quant au respect des règles constitutionnelles faites pour garantir les libertés.

» C'est pourquoi j'écris aujourd'hui même à M. Hector Riviérez, président de la commission d'enquête, pou rlui demander à être entendu par elle. J'entends, en effet, que cette affaire politicarde, montée contre moi de toutes pièces, ne porte aucune atteinte à l'honnête homme que je suis, ni à l'Etat que j'ai servi et représenté.

» En démocratie, il faut savoir rendre justice et reconnaître ses erreurs.

» Souvenez-vous M. Defferre que le seul tort de Roger Salengro est de ne pas avoir fait front assez longtemps et assez durement aux menteurs, calomniateurs et diffamateurs qui l'accusaient.

» Le parti socialiste veut-il aujourd'hui prendre la relève de ce genre de meute méprisable ?

» Désormais, le vrai problème est là. Il n'est pas ailleurs.

» Pour l'honneur de la vie politique de la France, je souhaite que votre parti sache se dégager à temps de ces vilénies et de ces turpitudes. »

M. Ducret a menti à de multiples reprises déclare M. Guidoni (P.S.)

De notre correspondant

Narbonne. — M. Pierre Guidoni, député (P.S.) de l'Aude et membre de la commission spéciale chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour de M. Michel Poniatowski, a, lundi 14 juillet, à Narbonne, au cours d'une conférence de presse, accusé M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire de Paris, de mensonge. M. Guidoni a déclaré que, « *en dehors de la responsabilité personnelle de M. Michel Poniatowski, de plus en plus évidente et établie dans cette affaire, il y a, à l'évidence, un comportement condamnable de la haute hiérarchie policière* ». Selon le député socialiste, « *les auditions ont fait nettement apparaître que M. Jean Ducret a menti à de multiples reprises. Ses mensonges*, a-t-il dit, *ont été, pour l'essentiel, repris par les autorités hiérarchiques de M. Ducret. L'enquête de la commission permet peu à peu de faire la lumière sur cette affaire et d'apporter la preuve de la réalité des griefs invoqués dans la proposition de résolution. Mais, dès à présent, le curieux comportement de la haute hiérarchie conduit à s'interroger* ».

M. Guidoni a poursuivi : « *Alors que, dans cette affaire, les policiers de terrain ont effectué un travail considérable, souvent dans des conditions difficiles, les chefs de police n'ont pas hésité à affirmer des inexactitudes, à dissimuler des informations utiles à la manifestation de la vérité et à orienter l'enquête dans un sens partial. Il est nécessaire que ces pratiques soient mises au jour et démasquées.* » M. Guidoni a indiqué l'intention des députés socialistes de déposer, au début de la prochaine session parlementaire, une proposition de commission d'enquête sur l' « *activité et les méthodes de la hiérarchie policière en France depuis 1974* ».

M. Guidoni estime que la demande de M. Michel Poniatowski d'être entendu par la commission spéciale « *vient beaucoup trop tard ou beaucoup trop tôt* ». Il a expliqué : « *Si M. Michel Poniatowski avait des révélations à faire, il aurait dû d'abord les faire au juge d'instruction ou, au minimum, les proposer à la commission spéciale dès sa création. S'il n'a pas de révélations à faire et s'il s'en tient à la thèse officielle telle qu'elle a été présentée par ses collaborateurs, son intervention vient beaucoup trop tôt, car nous sommes justement en train de vérifier le bien-fondé des déclarations des principaux responsables et il apparaît d'ores et déjà qu'elles ont été mensongères.* »

M. François Massot, député (M.R.G.) des Alpes-de-Haute-Provence, a tenu, lundi, à Digne, les mêmes propos que M. Guidoni à Narbonne.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les pétards mouillés du 14 juillet

De notre envoyé spécial

Morzine. — Les surprises ne manquent décidément pas dans le Tour de France. Mariano Martinez, lâché dès les premiers lacets du Galibier, a gagné sept heures plus tard à Morzine.

Cette étape du 14 juillet qui promettait beaucoup nous a déçus. Avec quatre obstacles importants (Galibier, col de la Madeleine, côtes d'Arraches et de Joux-Plane) répartis sur 245 kilomètres, elle aurait pu logiquement provoquer des écarts décisifs. Elle n'a été que l'étape des pétards mouillés. En d'autres circonstances, la bataille déclenchée dès les premiers kilomètres eût dégénéré en une mêlée générale fatale aux attardés. Mais les adversaires de Zoetemelk n'ont pas su, ou pu, exploiter leur avantage initial et paradoxalement le porteur du maillot jaune a consolidé sa position, son suivant immédiat, Henni Kuiper, ayant subi une défaillance plus grave que la sienne.

La course bloquée, et par conséquent négative, qui succéda aux premières échauffourées peut s'expliquer par la fatigue générale des coureurs dont certains atteignent le point de rupture. Beaucoup d'observations donnent à penser, d'autre part, que le leader de l'épreuve a des amis dans le peloton et pas seulement parmi ses équipiers. Ainsi les Belges du groupe Ijsboerke ont escaladé le col de la Madeleine à un train soutenu et ils n'avaient pas un intérêt particulier à agir de la sorte. Bien abrité dans leur sillage Zoetemelk a manifestement profité de la situation. Peut-être s'agit-il d'une simple coïncidence. Il faut admettre dans ce cas que les circonstances lui ont été favorables après qu'il eut connu les pires inquiétudes.

Raymond Martin, de son côté, n'a pas tiré partie des possibilités que lui offrait le terrain. En attendant le col de Joux-Plane situé à 20 kilomètres seulement de l'arrivée pour attaquer, il est intervenu trop tard. Excellent grimpeur, vainqueur à Luchon de la grande étape pyrénéenne, troisième du classement général derrière Zoetemelk et Kuiper qui donnent des signes de lassitude, il occupe pourtant une position privilégiée. Réalise-t-il qu'il a une chance exceptionnelle de gagner le Tour de France ?

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

Dix-septième étape, Serre-Chevalier et Morzine (242 km.). — 1. Martinez (Fr.), 7 h. 9 min. 7 sec. (moyenne 33,837 km-h.); 2. Levavasseur (Fr.), à 2 min. 16 sec. ; 3. Van Impe (Belg.), à 2 min. 34 sec. ; 4. Peeters (Belg.), à 2 min. 45 sec. ; 5. Alban (Fr.), à 2 min. 48 sec. ; 6. Belda (Esp.), à 2 min. 59 sec. ;

Classement général. — 1. Zoetemelk (P.-B.), 87 h. 38 min. 34 sec. ; 2. Kuiper (P.-B.), à 3 min. 5 sec. ; 3. Martin (Fr.), à 4 min. 40 sec. ; 4. De Muynck (Belg.), à 7 min. 1 sec. ; 5. Seznec (Fr.), à 10 min.; 6. Nilsson (Suè.), à 10 min. 1 sec.;

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1980 a été tiré à 436 332 exemplaires.

En Syrie

Des officiers supérieurs auraient été arrêtés à la suite de la tentative d'attentat contre le président Assad

De notre correspondant

Beyrouth. — Six officiers supérieurs syriens, dont le général Hikmat Théhabi, chef d'état-major de l'armée, auraient été arrêtés à la suite de la tentative d'attentat du 26 juin dernier contre le président Assad, selon des sources proches de l'opposition à Damas, citées par l'agence de presse U.P.I.

Cette information n'a pu être vérifiée, notamment en ce qui concerne le général Théhabi. Elle supposerait que l'attentat auquel a échappé le président Assad grâce à la vigilance de son garde du corps qui a fait dévier la grenade lancée vers lui par un lieutenant de la garde présidentielle (*le Monde* daté 6-7 juillet) ferait partie d'un complot fomenté au plus haut niveau du commandement militaire syrien.

Des rumeurs circulent également concernant un autre complot, antérieur qui aurait été déjoué avant d'être mis à exécution, et impliquant des officiers supérieurs de la marine à Latakieh.

Les autorités syriennes se sont dotées d'un instrument supplémentaire de répression des troubles qui sévissent à l'état endémique dans le pays, sous forme d'une loi prévoyant la peine de mort pour tout frère musulman, du seul fait de son appartenance à cette confrérie. Bien qu'il s'agisse d'une procédure de pure forme, le gouvernement a pris soin de faire entériner cette loi par un vote du Parlement syrien, pour bien souligner qu'il dispose de l'appui des représentants du peuple. Le débat institué à cette occasion a révélé un important attentat à la bombe dans une station d'autobus à Alep qui a fait des dizaines de morts et de blessés. Un député de cette ville avait cité cet exemple pour justifier l'adoption de la loi. Rappelons que des tribunaux de campagne ont été institués, complétant le dispositif juridique mis en place, aux côtés de l'appareil militaire et policier, pour juguler l'opposition religieuse.

En même temps, la Syrie menace de fermer ses frontières avec la Jordanie, l'accusant d'armer et d'entraîner les Frères musulmans. Le colonel Rifaat Assad, frère du président, s'est rendu en Arabie Saoudite pour une démarche dont le but paraît être de prévenir une réaction négative saoudienne à la consolidation des liens entre la Syrie et l'U.R.S.S. qui paraît sur le point de se concrétiser par un traité que Damas refusait jusqu'à présent.

LUCIEN GEORGE.

Le mauvais temps en Europe de l'Ouest

COURANT - JET ET ANTICYCLONE

Le temps frais et pluvieux qui règne sur l'Europe de l'Ouest est la conséquence d'une situation météorologique inhabituelle. Depuis un mois au moins, un courant-jet circule, en effet, d'ouest en est, à une centaine de kilomètres à l'heure à partir d'une altitude d'environ 5 000 mètres, dans la zone où les masses d'air arctique et les masses d'air tropicales sont au contact l'une de l'autre sur les latitudes moyennes. Normalement, ce courant-jet, marqué en hiver et au printemps, s'atténue ou même disparaît en été. Il favorise la formation d'ondulations du front polaire (contact air arctique - air tropical) et celles-ci engendrent des dépressions qui, l'une après l'autre, atteignent l'Europe occidentale.

Il y a aussi la position de l'anticyclone des Açores qui est actuellement centré vers 35° nord-45° ouest, c'est-à-dire beaucoup plus à l'ouest que d'habitude. L'anticyclone des Açores ne peut donc remonter vers l'Europe en barrant la route aux dépressions atlantiques. Il s'étend, certes, en direction de l'Islande, mais cette situation au niveau de la mer, qui pourrait nous être favorable, n'empêche pas le courant-jet de circuler en altitude et celui-ci conduit les dépressions atlantiques vers l'Europe occidentale. — Y. B.

Selon les dirigeants espagnols

L'AFGHANISTAN « PRÉOCCUPE » LES SOVIÉTIQUES DANS LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE DE MADRID

(De notre correspondant.)

Madrid. — Soviétiques et Espagnols se sont entretenus, le lundi 14 juillet, de la prochaine Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui doit commencer à Madrid le 9 septembre. Le chef de la délégation espagnole à la conférence, M. Ruperez, a cru pouvoir indiquer, à l'issue des entretiens, que les Soviétiques étaient prêts à « remplir de contenu » le chapitre consacré à la culture et aux droits de l'homme,

Ont été mentionnés à ce propos le statut des journalistes, la concession de visas, les mariages entre ressortissants de pays participant à la conférence et la révision des manuels scolaires. Selon M. Ruperez, les Soviétiques auraient une « vision équilibrée » de ce que devrait être l'Acte final de la conférence : ils souhaiteraient que la discussion se partage équitablement entre les problèmes de sécurité, de coopération économique et des droits de l'homme. Ils se disent néanmoins « préoccupés » de l'importance que la situation en Afghanistan risque de prendre quand sera examinée la mise en pratique de l'Acte final d'Helsinki.

Les dates prévues devraient être respectées. La réunion préparatoire commencera le 9 septembre. La conférence se déroulera à partir du 11 novembre et, après une interruption, elle reprendra au lendemain de l'entrée en fonction du président américain nouvellement élu (janvier 1981), pour se terminer en avril. — C. V.

● *Les services de renseignements israéliens* ont déjoué un complot fomenté par quatre Palestiniens de la bande de Gaza, visant à assassiner M. Ariel Sharon, ministre israélien de l'agriculture, apprend-on ce mardi 15 juillet à Tel-Aviv, de source militaire. M. Ariel Sharon est le chef de la ligne « dure » favorable à la poursuite accélérée de la politique d'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés. Les quatre Palestiniens, précise-t-on, avaient l'intention de se faire embaucher dans la ferme du ministre située dans le sud d'Israël, près de la bande de Gaza. Ils ont été arrêtés et seront traduits prochainement en justice. — (Reuter.)

A B C D E F G

